

CONTEXTE | METHODOLOGIE | ETAT DES LIEUX | SYNTHESE

## PHASE 1 - ÉTAT DES LIEUX

### SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION ET DE VALORISATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Réalisé avec le concours financier de :





# Table des matières

---

Introduction .....	7
<b>A / Contexte .....</b>	<b>9</b>
1. Cadre réglementaire .....	11
La Directive Cadre Européenne sur l'eau.....	11
Loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques (2006) .....	12
Grenelle de l'environnement (2009-2010) .....	12
2. Les SDAGE .....	13
Bassin Adour Garonne .....	14
Bassin Loire Bretagne.....	15
Déclinaisons des programmes de mesures des SDAGE à l'échelle départementale.....	16
Mise en œuvre .....	16
<b>B / Méthodologie .....</b>	<b>17</b>
1. Sectorisation de travail .....	19
2. Définition et collecte des données .....	21
3. Traitement et analyse .....	22
4. Présentation des résultats .....	23
<b>C / Etat des lieux .....</b>	<b>29</b>
1. Caractéristiques générales.....	31
Hydrographie .....	31
Découpage administratif.....	32
Relief – Géologie – Typologie.....	33
Précipitations .....	34
Occupation du sol .....	34
2. Etat des milieux.....	35
Hydromorphologie .....	35

Qualité physico-chimique des cours d'eau .....	36
Qualité biologique du cours d'eau .....	37
Zones humides riveraines .....	38
3. Usages et pressions .....	43
Agriculture.....	43
Hydroélectricité.....	44
Usage industriel .....	46
Usages domestiques .....	47
Tourisme .....	49
Contraintes liées à l'eau.....	50
4. Exigences réglementaires .....	53
DCE : Objectif de bon état des masses d'eau.....	53
SDAGE : les cours d'eau en très bon état / Réservoirs biologiques / Axes grands migrateurs.....	55
LEMA : révision du classement des cours d'eau .....	56
Zones de répartition des eaux .....	57
Zones sensibles à l'eutrophisation.....	57
Zonages naturels réglementaires.....	58
5. Gouvernance et démarches locales .....	61
Les démarches engagées .....	61
Gestion des zones humides .....	65
Les structures existantes.....	66
Synthèse.....	73

# Table des illustrations

---

Figure 1 : Les 6 grands bassins hydrographiques de France Métropolitaine.....	13
Figure 2: liste des 40 secteurs de travail .....	20
Figure 3: description des indicateurs .....	25
Figure 4: proportion zones humides riveraines / zones humides totales .....	38
Figure 5: synthèse de l'état des lieux .....	77

Les cartes présentées et commentées dans ce document sont regroupées dans un atlas départemental attaché au schéma.



# Introduction

---

La récente évolution de la réglementation relative aux milieux aquatiques prévoit des objectifs ambitieux : Directive Cadre Européenne sur l'Eau de 2000 (DCE), Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (2006), SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne (2009)... Ainsi, pour le département du Cantal, près de 95 % des masses d'eau identifiées devront être en bon état en 2015 et 100% en 2027.

L'état des lieux réalisé dans le cadre de la mise en œuvre de la DCE a révélé une grande fragilité des cours d'eau du Cantal, voire une tendance à la dégradation sur certains secteurs (qualité, morphologie, écoulement des eaux...). Le Plan Départemental pour les Zones Humides réalisé par le Conseil Général en 2005 insiste également sur la nécessité de développer des actions d'assistance technique à la gestion de ces territoires fragiles, notamment sur les milieux humides riverains aux cours d'eau.

Aujourd'hui, hormis sur quelques territoires qui ont transféré la compétence « milieux aquatiques » à l'échelle d'un bassin versant, et qui se sont dotés d'animateurs ou de techniciens de rivière, aucun programme de gestion et de suivi n'est défini et mis en œuvre pour atteindre et garantir le bon état.

Le Conseil Général du Cantal a donc souhaité initier et mettre en place un outil qui permettra de proposer une organisation territoriale plus adaptée à la gestion des cours d'eau et des zones humides riveraines, et d'accompagner les collectivités qui souhaiteraient s'engager dans leur gestion et leur valorisation.

Issu d'un processus de concertation mené avec l'ensemble des acteurs du territoire (Comité de pilotage), le schéma départemental de gestion et de valorisation des milieux aquatiques comprend une première phase d'état des lieux qui reprend l'ensemble des données disponibles et présente un bilan des politiques passées ou actuelles (cette phase correspond au présent document).

Une seconde partie correspond à la mise en exergue des principaux enjeux sur chaque bassin, la formulation des objectifs et la proposition d'une sectorisation opérationnelle.

La dernière phase du schéma correspond au plan d'actions. Celui-ci doit proposer à la fois l'organisation territoriale à favoriser, le type d'actions à mettre en œuvre, les territoires ou actions prioritaires, les moyens humains, techniques et financiers nécessaires, la politique d'accompagnement et les modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de ce schéma.





CONTEXTE | METHODOLOGIE | ETAT DES LIEUX | SYNTHESE

# A / Contexte



# 1. Cadre réglementaire

---

## *La Directive Cadre Européenne sur l'eau*

---

La Directive Cadre Européenne 2000/60/CE, dite Directive Cadre sur l'Eau (DCE), établit un cadre pour une politique communautaire de l'eau. Ce texte fixe les bases d'une gestion des eaux par grands bassins hydrographiques, et des objectifs de résultats sur ces milieux.

La DCE introduit la notion de « masse d'eau » : il s'agit du référentiel élémentaire pour la mise en œuvre de la DCE (état des lieux, élaboration des programmes de mesures et rapportage au niveau européen). Il s'agit d'une unité d'évaluation, qu'il faut bien distinguer du bassin versant (qui est l'unité d'action et de gestion).

Le bon état écologique des masses d'eau à l'échéance 2015 est l'objectif principal. Un report de délai à 2021 ou 2027 est prévu lorsque les actions à mettre en place pour atteindre le bon état sont jugées trop importantes, et des objectifs moins stricts sont également proposés pour les masses d'eau artificielles, fortement modifiées ou concernées par des projets répondant à des motifs d'intérêt général. Les engagements pris pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau devront être tenus par les états membres, sous peine de pénalités financières.

Un principe de non dégradation des masses d'eau est également mis en avant dans la directive.

La DCE prévoyait la réalisation d'un état des lieux et l'élaboration d'un plan de gestion. En France, l'état des lieux a été réalisé par les Agences de l'Eau de 2005 à 2007, et les SDAGE approuvés en 2009 constituent les plans de gestion sur la période 2010-2015.

Une attention particulière est apportée à la concertation et au partage des informations. Ainsi les SDAGE ont fait l'objet d'une large campagne de consultation (public, collectivités...), et un portail internet ([www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)) a été mis en place dans le but de mettre à disposition des acteurs les données relatives aux milieux aquatiques (identification des masses d'eau, état des lieux initial, mesures prévues, suivi de l'état écologique...).

Ainsi la gestion de l'eau déjà mise en œuvre en France depuis la création des Agences de l'eau est confortée, et les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) révisés en 2009 sont des outils parfaitement adaptés pour répondre aux objectifs de bon état (Cf. ci-dessous pour des informations complémentaires sur ces documents).

## *Loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques (2006)*

---

La Réglementation Française relative aux milieux aquatiques a été revue par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, dont les principaux objectifs sont de conforter et préciser les outils disponibles en vue du respect de la DCE (SDAGE, SAGE, Contrats de rivière...) et d'améliorer les services publics de l'eau et de l'assainissement.

Plusieurs décrets ou arrêtés importants ont suivi la promulgation de cette loi (arrêté de 2007 relatif à l'assainissement et décret de 2008 révisant la nomenclature « Loi sur l'eau »).

## *Grenelle de l'environnement (2009-2010)*

---

Les lois « Grenelle » 1 (2009) et 2 (2010) ont apporté des précisions à la LEMA, notamment sur les objectifs et les échéances (équipements d'obstacles à la migration, protection de captages prioritaires, bon état des masses d'eau...).

## 2. Les SDAGE

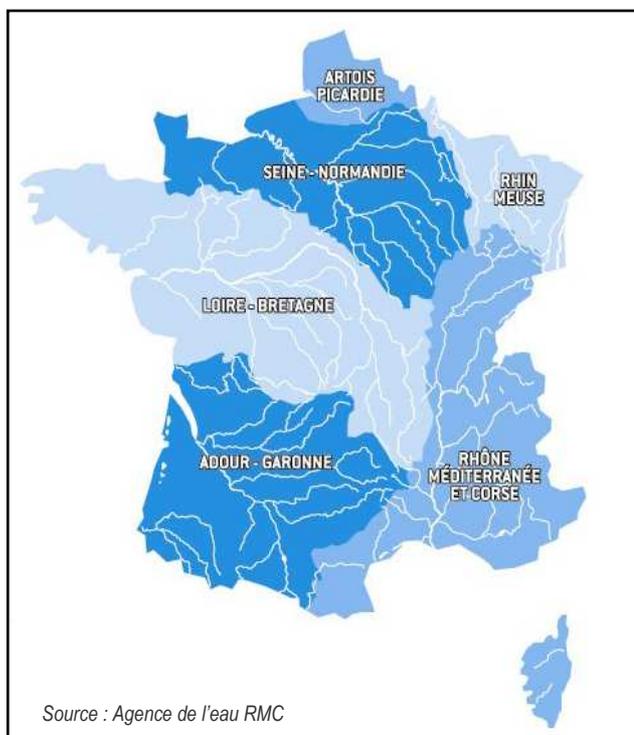
### Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Un SDAGE est un document de planification qui a pour but de favoriser la gestion équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques. Ce document précise l'organisation et le rôle des acteurs, les modes de gestion et les dispositions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Introduits par la Loi sur l'eau de 1992, les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne ont été révisés par les Comités de bassin entre 2004 et 2009 afin de mettre en œuvre la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) de 2000 et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006.

Après une phase de consultation du public et des différents acteurs de l'eau, ces documents ont été approuvés fin 2009, et constituent la cadre d'actions sur la période 2010-2015.

Figure 1 : Les 6 grands bassins hydrographiques de France Métropolitaine



Ils sont constitués :

- ✓ d'un document principal, qui comprend un état des lieux (mesuré ou simulé), les grands axes de travail, les objectifs, les territoires prioritaires et un tableau de bord ;
- ✓ d'un programme de mesures (PDM) qui constitue l'outil de programmation : mesures techniques et réglementaires, mesures financières et mesures organisationnelles.

Le contenu des documents est spécifique à *chaque bassin*.

Le département du Cantal est situé sur les bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne (Cf. figure 1).

## Bassin Adour Garonne

---

- ✓ Objectifs : 60% des masses d'eau en bon état en 2015, 88% en 2021, et 100% en 2027
  - ✓ 6 orientations fondamentales, regroupant 232 dispositions à mettre en œuvre :
    - 1/ Créer les conditions favorables à une bonne gouvernance (46 dispositions : développement des SAGE, solidarité amont-aval...);
    - 2/ Réduire l'impact des activités de l'homme sur les milieux aquatiques (51 dispositions : liste des zones de vigilance pollutions diffuses...);
    - 3/ Gérer durablement les eaux souterraines, préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques (59 dispositions : liste des milieux à forts enjeux environnementaux - cours d'eau en très bon état, réservoirs biologiques, zones humides...);
    - 4/ Assurer une eau de qualité pour les activités et usages respectueux des milieux aquatiques (16 dispositions, liste des captages stratégiques);
    - 5/ Maîtriser la gestion quantitative de l'eau dans la perspective du changement climatique (35 dispositions, liste des Débits Objectifs d'Etiage, économies d'eau, création des organismes uniques...);
    - 6/ Privilégier une approche territoriale et placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire (25 dispositions).
  - ✓ Coût prévisionnel : 4,35 milliards d'euros (110 € / habitant.an).
- Pour le Cantal, les mesures spécifiques aux unités hydrographiques de référence (UHR) Célé, Truyère, Lot aval et Dordogne amont sont présentées en annexe 1.

## Bassin Loire Bretagne

---

- ✓ Objectifs : 61% des masses d'eau en bon état en 2015
  - ✓ Orientations fondamentales, correspondant à plus de 200 dispositions :
    - Repenser les aménagements de cours d'eau ;
    - Réduire la pollution par les nitrates ;
    - Réduire la pollution organique ;
    - Maîtriser la pollution par les pesticides ;
    - Maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses ;
    - Protéger la santé en protégeant l'environnement ;
    - Maîtriser les prélèvements en eau ;
    - Préserver les zones humides et la biodiversité ;
    - Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs ;
    - Préserver le littoral ;
    - Préserver les têtes de bassin ;
    - Réduire les conséquences des inondations ;
    - Renforcer la cohérence des territoires et des politiques publiques ;
    - Mettre en place des outils réglementaires et financiers ;
    - Informer, sensibiliser, favoriser les échanges.
  - ✓ Coût prévisionnel : 3,2 milliards d'€ pour les seules mesures clés.
- Pour le Cantal, les mesures spécifiques à l'unité hydrographique de référence (UHR) Allier-Loire amont sont présentées en annexe 2.

## *Déclinaisons des programmes de mesures des SDAGE à l'échelle départementale*

---

Les Missions Interservices de l'Eau (MISE) sont chargées de la déclinaison départementale des PDM, à l'échelle de chaque masse d'eau :

- ✓ actions à mener pour respecter les échéances d'atteinte du bon état,
- ✓ état d'avancement des actions déjà engagées,
- ✓ maîtres d'ouvrages pressentis,
- ✓ calendrier,
- ✓ appropriation de la démarche par les acteurs locaux.

Des territoires prioritaires correspondant aux masses d'eau risquant de ne pas respecter l'objectif de bon état dans les délais prévus ont été définis en 2010 (Cf. carte 20). Sur ces territoires, les Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPIDOR, Entente Lot...) sont chargés de préciser l'état des lieux et de définir les actions à mettre en œuvre.

## *Mise en œuvre*

---

Les dispositions définies par les SDAGE devront être prises en compte par l'ensemble des acteurs :

- ✓ collectivités territoriales et structures de bassins versants (pilotage et financement des démarches de type SAGE, contrats de rivière, actions de restauration des milieux...)

- ✓ agriculteurs, industriels, gestionnaires d'ouvrages hydroélectriques...

- ✓ Etat (actes réglementaires, police de l'eau...)

- ✓ Agences de l'eau (accompagnement technique et financier)



CONTEXTE | METHODOLOGIE | ETAT DES LIEUX | SYNTHESE

# B / Méthodologie



# 1. Sectorisation de travail

---

Préalablement à la collecte des informations, il est nécessaire de définir le niveau de détail recherché (fonction des objectifs de ce schéma) et l'échelle de travail.

Lors du 1<sup>er</sup> comité de pilotage, il a été convenu de partir de la masse d'eau. En effet, la Directive Cadre Européenne sur l'eau (2000) et les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne (décembre 2009) ont défini la masse d'eau, comme unité de base.

Sur le département du Cantal, 177 masses d'eau ont été identifiées :

- ✓ 10 masses d'eau de catégorie « plans d'eau »
- ✓ 51 masses d'eau de catégorie « cours d'eau »
- ✓ 116 masses d'eau de catégorie « très petits cours d'eau » ou « TPCE »

Remarque : le petit chevelu a été rattaché à ces 177 masses d'eau.

Afin de rendre la présentation la plus claire possible, nous ne retenons que les masses d'eau « cours d'eau » ou « plans d'eau », soit 61 masses d'eau « principales ». Les masses d'eau « TPCE » ont donc été rattachées à la masse d'eau « cours d'eau » du même bassin versant.

Ensuite, pour des raisons de cohérence de bassins versants, certaines masses d'eau « cours d'eau » ont été regroupées au sein d'un seul secteur (exemple : la masse d'eau « la Jordanne du confluent du Pouget (inclus) au confluent de la Cère » et la masse d'eau « la Jordanne de sa source au confluent du Pouget » ont été regroupées dans le secteur « Jordanne »).

Cette sectorisation a abouti à la définition de 40 secteurs sur le département (Cf. figure 2 et carte 1).

Figure 2: liste des 40 secteurs de travail

BASSIN DE LA DORDOGNE	
la Dordogne - retenue de Bort-les-Orgues	
la Dordogne en aval du barrage de Bort-les-Orgues	
La Rhue amont	
La Santoire	
La Rhue aval	
La Petite Rhue	
la Tarentaine	
La Sumène	
le Mars	
l'Auze	
la Maronne en amont du barrage d'Enchanet	
La Bertrande	
la Maronne en aval du barrage d'Enchanet	
la Cère en amont d'Aurillac	
la Jordanne	
la Cère entre Aurillac et le barrage de Saint-Etienne-Cantalès	
l'Authre	
la Cère en aval du barrage de Saint-Etienne-Cantalès	
l'Escalmels	
BASSIN DU LOT	
la Truyère amont	
la Truyère - retenue de Grandval	
l'Ander	
les Ternes	
le Bès	
la Truyère - retenues de Lanau et Sarrans	
l'Epie	
le Brezons	
La Bromme	
le Goul	
le Lot en aval d'Entraygues-sur-Truyère	
le Célé	
la Rance	
le Veyre	
BASSIN DE L'ALLIER	
l'Allier amont	
l'Alagnon en amont de la confluence avec l'Allanche	
l'Allanche	
l'Alagnon en aval de la confluence avec l'Allanche	
l'Arcueil	
l'Alagnonette	
la Sianne	

Source : MAGE CG15

## 2. Définition et collecte des données

---

Un cahier des charges a été élaboré en concertation avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, et validé par le comité de pilotage en 2009. Les éléments à prendre en compte dans l'état des lieux ont été définis à cette occasion :

- ✓ caractéristiques générales des secteurs
- ✓ cours d'eau (hydromorphologie, qualité physico-chimique et biologique, classement SDAGE)
- ✓ zones humides riveraines (présence, diversité, état de conservation)
- ✓ usages (agriculture, hydroélectricité, industrie, domestique, tourisme)
- ✓ contraintes (étiages, inondations)
- ✓ gestion de l'eau, gouvernance (politiques et classements, structuration de la maîtrise d'ouvrage, démarches engagées...)

Une grande quantité de données a été collectée au cours de ce travail. L'utilisation d'un SIG (Géoconcept) relié à la base de données permet de traiter les informations collectées (masses d'eau et bassins versants, seuils, occupation du sol...).

Environ 130 indicateurs (généralement quantitatifs) ont été identifiés en fonction de l'objectif du schéma et des informations disponibles. Le tableau présenté en figure 3 présente le détail des informations collectées pour chaque secteur.

La constitution d'une base de données permet leur classement et leur analyse.

Remarque : certaines données sont déclinées par commune (population, recensement agricole...). Afin de faciliter le traitement de ces informations, chaque commune a été rattachée à un secteur. Ainsi pour les communes dont le territoire recoupe plusieurs secteurs, les données ont été rattachées au secteur représentant la plus grande partie du territoire communal.

# 3. Traitement et analyse

Afin d'interpréter les résultats et d'établir des comparaisons entre les secteurs ou les thématiques, une note de 1 à 5 est attribuée à la plupart des indicateurs (80 indicateurs font l'objet d'une notation, les 50 autres sont néanmoins utiles pour expliquer les résultats obtenus). Les critères de notation sont précisés dans le tableau suivant (figure 3).

Ainsi, chacun des 40 secteurs se voit attribuer une note pour les 80 indicateurs... Il est nécessaire d'agréger ces informations pour les analyser et les présenter.

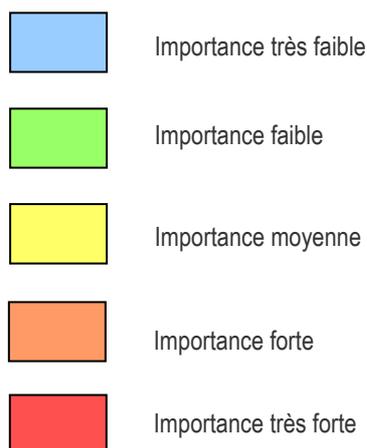
En plus d'une présentation synthétique des 40 secteurs, 12 thématiques ont donc été définies, regroupées en 4 grandes catégories :

- ✓ Etat des milieux :
  - cours d'eau - hydromorphologie
  - cours d'eau - qualité physico-chimique
  - cours d'eau - qualité biologique
  - zones humides riveraines
  
- ✓ Usages et pressions
  - agriculture
  - hydroélectricité
  - usage industriel
  - activités domestiques
  - activités touristiques

- contraintes liées à l'eau

- ✓ Exigences réglementaires
- ✓ Gestion de l'eau : gouvernance et gestion locale

Ainsi sur chaque secteur, il est possible de définir le degré d'importance de chacune de ces thématiques :



Pour la partie « Etat des milieux », il faut comprendre que la couleur bleue correspond à des milieux en bon état, et le rouge à un état très dégradé. Pour les parties « usages et pressions », « exigences réglementaires » et « gestion de l'eau », la couleur bleue signifie respectivement que les usages sont peu développés et créent une pression faible, que les exigences réglementaires sont limitées ou que des démarches de gestion des milieux aquatiques sont mises en œuvre.

## 4. Présentation des résultats

---

Lors de la réunion du comité de pilotage de 2009, il avait été demandé de privilégier les représentations cartographiques. Les cartes présentées dans l'atlas cartographique du schéma permettent de représenter le degré d'importance défini pour les 12 grandes thématiques, tout en mettant l'accent sur certains éléments de détail.

Un tableau de synthèse permet une vision globale et départementale de ces thématiques.

Enfin, les informations de base utilisées dans cet état des lieux sont détaillées pour chaque secteur et annexées à ce document (annexe 3).



Figure 3: description des indicateurs

indicateur	description	source	critères - importance de la thématique				
			nulle	faible	moyenne	forte	très forte
<b>CARACTERISTIQUES DU SECTEUR</b>							
Liste des communes	communes dont la majeure partie du territoire est incluse dans le secteur	CG					
Communautés de communes / d'agglomération	EPCI identifiées sur le secteur	CG					
autres départements	autres départements inclus dans le secteur	CG					
Masses d'eau principales	nom masses d'eau catégorie "cours d'eau" ou "plan d'eau"	Agences de l'eau, SIE					
surface	surface secteur (km <sup>2</sup> )						
linéaire de cours d'eau	totalité du linéaire (masses d'eau + chevelu rattaché)	IGN, CG, BD Carthage 2004					
topographie	altitude min, max...						
climat	précipitations, températures	MétéoFrance					
géologie	roches cristallines, coulées volcaniques, brèches, moraines, alluvions...	BRGM + CG					
agriculture	% zones agricoles						
forêts et zones semi-naturelles	% forêts et zones semi-naturelles						
zones humides	% zones humides	Corine-Land-Cover 2006					
surfaces en eau	% surfaces en eau						
surfaces artificialisées	% surfaces artificialisées						

**ETAT DES MILIEUX**

liste exhaustive masses d'eau	ensemble des masses d'eau, catégorie, code, MEFM	Agences de l'eau, SIE					
station hydrométrique	station DREAL						
module	débit moyen inter-annuel	banque hydro, SIE					
débit d'étiage	QMNAS = débit mensuel minimal annuel - période de retour 5 ans						
débit crue cinquantennale	QIX = débit maximal instantané mensuel de crue cinquantennale						
artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages ou mode de gestion ayant un impact sur les écoulements		aucune	prélèvements	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	tronçons court-circuités	tronçons court-circuités, éclusées
mobilité latérale	présence de méandres et terrains alluvionnaires						
capacité érosive	linéaire érodé						
dépôts alluvionnaires							
lit majeur	présence / absence						
occupation du lit majeur	espaces urbanisés / lit majeur						
nombre obstacles aux écoulements	obstacles recensés sur la totalité du linéaire de cours d'eau du secteur						
densité obstacles aux écoulements	rapport nb obstacles / linéaire cours d'eau du secteur	SIGAL, SMBRC, ROE (ONEMA)	0 à 0,1 (si diagnostic réalisé) ou 0 à 0,03 (sans diagnostic)	0,1 à 0,2 (si diagnostic réalisé) ou 0,03 à 0,06 (sans diagnostic)	0,2 à 0,3 (si diagnostic réalisé) ou 0,06 à 0,09 (sans diagnostic)	0,3 à 0,4 (si diagnostic réalisé) ou 0,09 à 0,12 (sans diagnostic)	>= 0,4 (si diagnostic réalisé) ou >= 0,12 (sans diagnostic)
présence barrages	barrage = ouvrage impactant le lit majeur du cours d'eau (déf. ROE)		non			1	2 ou plus
travaux de rectification	linéaire concerné / linéaire total		< 5 %	5 à 10 %	10 à 20 %	20 à 30 %	> 30 %
berges	état des berges	diagnostics locaux	naturelles		pas d'infos	piétinement, problèmes ponctuels	artificielles, problèmes globaux
ripisylve	continuité ripisylve	projet SYRAH, diagnostics locaux	> 80%	70 à 80 %	60 à 70 %	50 à 60 %	< 50%
annexes hydrauliques	présence / absence						
présence nappe d'accompagnement	présence avérée / supposée / absence						
linéaire classé très bon état	linéaire (km)	état des lieux SDAGE 2007					
	% linéaire TBE / linéaire total	état des lieux SDAGE 2007	> 80%	60 à 80 %	30 à 60 %	10 à 30 %	< 10%
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		<b>SYNTHESE</b>	note la plus déclassante				
stations de suivi	localisation, code, réseau						
matières organiques et oxydables			Très bon	Bon	Moyen ou non renseigné	Médiocre	Mauvais
matières azotées		RCS 2008-2009 (Agences de l'eau) RCO-RCD 2009-2010 (CG15)	Très bon	Bon	Moyen ou non renseigné	Médiocre	Mauvais
nitrate			Très bon	Bon	Moyen ou non renseigné	Médiocre	Mauvais
matières phosphorées			Très bon	Bon	Moyen ou non renseigné	Médiocre	Mauvais
pesticides		Phy/feuvergne	< 10% de détection		pas de suivi	10 à 30 % de détection	> 30 % de détection
SDAGE état physico-chimie		SDAGE	Très bon	Bon	Moyen ou non renseigné	Médiocre	Mauvais
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>		<b>SYNTHESE</b>	note la plus déclassante (priorité mesures RCS-RCD / sinon SDAGE)				

stations de suivi								
invertébrés (IBG)				Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
diatomées (IBD)	dernière étude disponible	RCS, RCO, RCD, Fédération pêche, ONEMA		Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
macrophytes (BMR)				Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
inventaires piscicoles (IPR)				Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
contexte piscicole	salmonicole / conforme, faiblement perturbé, moyennement perturbé (état le plus dégradant sur le secteur concerné)	DDPG (2012)		conforme	faiblement perturbé	moyennement perturbé	fortement perturbé	dégradé
espèces envahissantes végétales ou animales						pas d'infos	oui, peu d'évolution	oui, développement rapide
espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	% linéaire de cours d'eau concernées par espèces remarquables (NATURA 2000)	DREAL		>50%	5 à 50%	<5%		
SDAGE état biologique 2007		SDAGE		très bon	bon	moyen	médiocre	mauvais
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>	<b>SYNTHESE</b>			note la plus déclassante (priorité mesures RCS-RCD / sinon SDAGE)				
surface zones humides riveraines	situées à moins de 200m des cours d'eau							
surface zones humides totales								
densité zones humides	% zones humides / surface secteur	Pré-inventaire et atlas des zones humides - CG15 expertises CEPA		> 7 %	5 à 7 %	3 à 5 %	2 à 3 %	< 2 %
importance zones humides riveraines	% surf. zones humides riveraines / surf. zones humides totale			> 80 %	70 à 80 %	60 à 70 %	40 à 60 %	< 40 %
liste types de zones humides répertoriés	typologie SDAGE							
diversité	nb de types répertoriés			5 types	4 types	3 types, ou pas d'infos	2 types	1 type
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>	<b>SYNTHESE</b>			note la plus déclassante				
fonctionnalité								
richesse du milieu								
évolutions récentes		Pré-inventaire et atlas des zones humides - CG15 expertises CEPA						
connexion hydraulique								
connexion biologique								
nb espèces patrimoniales	natura 2000, atlas conserv botanique...	Pré-inventaire et atlas des zones humides - CG15 expertises CEPA						
présence espèces envahissantes	enrésinement...							
<b>QUALITE ZH</b>		Coefficient : 0		le plus déclassant				

## USAGES ET PRESSION

% SAU	rapport SAU / surf communes du secteur			inf. à 50%	50 à 60%	60 à 70%	70 à 75%	sup. à 75%
% prairies naturelles / SAU				sup. à 90%	75 à 90%	50 à 75%	40 à 50%	inf. à 40%
% prairies temporaires / SAU				inf. à 10%	10 à 20%	20 à 30%	30 à 50%	sup. à 50%
% maïs / SAU		DDT du Cantal		inf. à 0,5%	0,5 à 1%	1 à 3%	3 à 6%	sup. à 6%
% céréales hors maïs / SAU		Données communales --> différences par rapport à l'occupation des sols traitée par secteurs		inf. à 0,5%	0,5 à 1%	1 à 3%	3 à 6%	sup. à 6%
type cultures	moyenne des 4 lignes ci-dessus (prairies naturelles, temporaires, maïs, céréales)							
densité exploitations	nb expl./km²			inf. à 0,7	0,7 à 0,9	0,9 à 1,1	1,1 à 1,25	sup. à 1,25
densité élevage	nb UGB/km²			inf. à 40	40 à 50	50 à 60	60 à 70	sup. à 70
nb prélèvements	plvt soumis à redevance	Agence de feau SIE		aucun	inf. ou égal à 3	inf. ou égal à 6	inf. ou égal à 12	supérieur à 12
volume prélevé annuel				aucun	inf. ou égal à 5 000	inf. ou égal à 20 000	inf. ou égal à 100 000	supérieur à 100 000
<b>USAGE AGRICOLE</b>	<b>SYNTHESE</b>			note la plus déclassante				
liste ouvrages (seuils - barrages)				pas d'ouvrages		1 microcentrale	plusieurs microcentrales	barrages
fonctionnement				pas d'ouvrages		fil de l'eau	éclusées "progressives"	éclusées "brutales"
volume retenues (hm3)				pas d'ouvrages	< 1 hm3	1 à 10 hm3	10 à 50 hm3	> 50 hm3
longueur tronçons impactés (km)	retenues + tronçons court-circuités			0		<500m	500m à 5km	> 5 km
débites réservés				pas d'ouvrages	fil de feau	sup. ou égale 1/10eme module	1/10eme à 1/20eme module	< 1/20eme module
transferts de bassins versants				non				oui
infrastructures hydroélectriques				moyenne des notes caractérisant les infrastructures				
liste usines hydroélectriques				pas d'ouvrages		1 usine		plusieurs usines
puissance installée (MW)				pas d'ouvrages	< 10 MW	10 à 50 MW	50 à 100 MW	> 100 MW
production annuelle (GWh)				pas d'ouvrages	< 10 GWh	10 à 50 GWh	50 à 100 GWh	> 100 GWh
production hydroélectrique				moyenne des notes caractérisant la production				
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>	<b>SYNTHESE</b>			moyenne infrastructures / production				

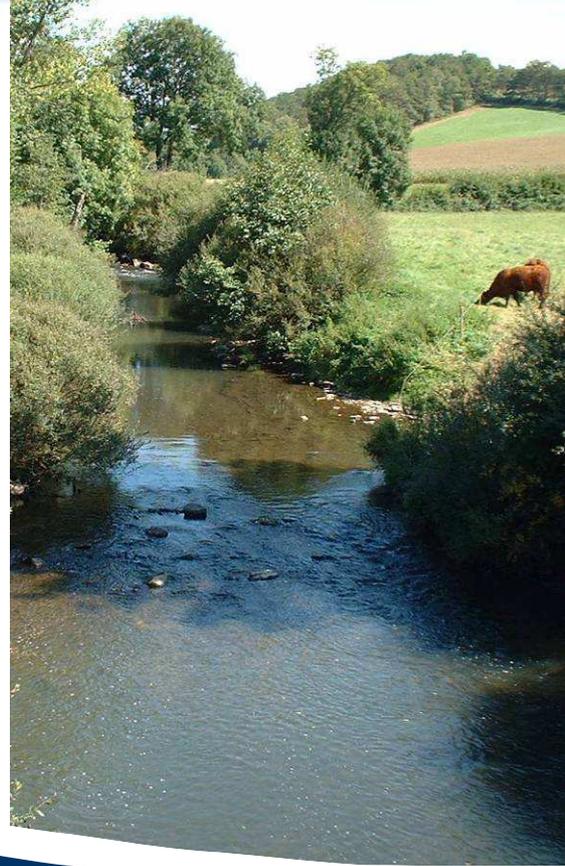
nb prélèvements industriels	plvt soumis à redevance			aucun	1	2 ou 3	sup. à 3
volume prélevé annuel		Agence de l'eau, SIE		0	inf. à 10 000 m3	10 000 à 100 000 m3/an	sup. à 100 000 m3/an
nb rejets industriels	soumis à redevance			0	1 ou 2	3 à 5	sup. à 5
SDAGE pression industrielle		Agence de l'eau - état des lieux SDAGE		faible	moyenne	forte	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>	<b>SYNTHESE</b>			le plus déclassant			
surface urbanisée		Corine-Land-Cover 2006		inf. à 0,5%	0,5 à 1%	1 à 2%	sup. à 5%
infrastructures, voies de communication	linéaire routier départemental / national	CG15					
densité réseau routier	linéaire / surface secteur			inf. à 0,5	0,5 à 0,8	0,8 à 1,2	sup. à 1,5
nb habitants	dernier recensement	INSEE					
densité population	dernier recensement			inf. à 10	10 à 25	25 à 50	sup. à 100
<b>occupation du territoire</b>	<b>synthèse</b>			moyenne occup territoire			
AEP - nb prises d'eau superficielle				absence			présence
AEP - nb puits nappe alluviale				absence		1	plusieurs
AEP - nb forages							
AEP - nb captages sources							
nb captages / forages par km²		CG15 - MAGE		inf. à 0,1	0,1 à 0,2	0,2 à 0,3	sup. à 0,4
AEP - organisation compétence				100% EPCI		EPCI-communes	communes
AEP - volumes consommés							
AEP - volumes consommés / km²				< 500	500 à 1500	1500 à 2500	sup. à 5000
<b>alimentation en eau potable</b>	<b>synthèse</b>			moyenne AEP			
organisation compétence assainissement collectif				compétence intercommunale		mixte	compétence communale
assainissement - nb step				inf. à 3	3 à 5	5 à 10	sup. à 15
assainissement - capacité totale				inf. à 500 EH	500 à 2000 EH	2000 à 5000 EH	sup. à 10 000 EH
assainissement - nb step > 500 EH				0		1	3 ou plus
assainissement - nb step > 5000 EH				0		2	>= 1
assainissement - nb step impactante	indice MAGE pour step > 500EH				pas de step avec impact fort	impact fort pour moins de 50% des step	impact fort pour + de 50% des step
organisation compétence ANC				compétence intercommunale		mixte	compétence communale
avancement SPANC	% avancement diag initial			diag initial terminé opérations de réhabilitation des	diag initial terminé	diag initial en cours	diag initial juste débuté (opérationnel depuis 1 an maxi)
<b>assainissement</b>	<b>synthèse</b>			moyenne Assainissement			
pression domestique SDAGE		Agence de l'eau - état des lieux 2004		faible		moyenne	forte
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>	<b>SYNTHESE</b>			moyenne Occup-territoire / Assainissement / AEP / diag SDAGE			
nombre zones de baignades				absence		1	plusieurs
qualité baignades	qualité 2010 - directive 2006	ARS					
activités nautiques	kayak, bateau...			absence		activité occasionnelle	activité régulière
pêche	fréquentation...	Fédération de pêche			occasionnelle	attrait local	attrait départemental
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>	<b>SYNTHESE</b>			moyenne tourisme			
existence d'un PPRI				pas de PPRI			PPRI
nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	arrêtés restriction d'usage de l'eau	ARS		aucun	1	2 à 4	5 ou plus
<b>CONTRAINTES</b>	<b>SYNTHESE</b>			élément le plus déclassant			

**EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

échéance bon état masse d'eau ppale	échéance masse d'eau "cours d'eau" ou "plans d'eau"	Agence de l'eau		2027	2021	2015	
reports d'échéance	liste masses d'eau avec report d'échéance	Agence de l'eau					
territoires et masses d'eau prioritaires	territoires identifiés en 2010	Agence de l'eau	non				oui
linéaire classé très bon état	linéaire (km)	état des lieux SDAGE 2007					
% cours d'eau en très bon état / linéaire total	% linéaire TBE / linéaire total	état des lieux SDAGE 2007	> 80%	60 à 80 %	30 à 60 %	10 à 30 %	< 10%
Classement SDAGE réservoirs biologiques	linéaire classé "réservoir biologique"	état des lieux SDAGE 2007					
% réservoirs biologiques / linéaire total	linéaire réservoirs bio / linéaire total		< 20 %	20 à 40 %	40 à 60 %	60 à 80 %	> 80 %
axe grand migrateur		SDAGE		non			oui
classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	liste 1 (protection) / liste 2 (aménagements)	DDT		pas de classement			liste 1 ou 2
zone sensible à l'eutrophisation		SDAGE 2009		non		oui	
zone de répartition des eaux		SDAGE 2009		non		oui	
Documents d'urbanisme	POS, PLU, Carte communales						
sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF, ZICO	DREAL					
mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZPS, ZSC), ENS, réserve naturelle, arrêté protection de biotope...	DREAL		non	oui, ponctuel	oui	arrêté protection de biotope réserve naturelle
<b>POLITIQUES NATIONALES</b>	<b>SYNTHESE</b>			moyenne politiques nationales			

**GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES**

coordination	EPTB : documents cadres (PGE-PAPI...)			oui		non	
animation	EPTB-EPCI	CG 15	oui	partielle >75%	partielle 25 à 75%	partielle < 25%	aucune
maîtrise d'ouvrage "travaux"	nom - type collectivité	CG 15 - Préfecture	EPCI échelle BV	com com		mixte	communes
SAGE	avancement	CG 15	SAGE approuvé	SAGE en cours d'élaboration	SAGE en émergence	SAGE en projet	aucun
programmes opérationnels	contrats de bassin, rivière, territoriaux, PPG...		contrat territorial	contrat de rivière	Plan pluriannuel de gestion	contrat achevé	aucune
<b>GESTION COURS D'EAU</b>	<b>SYNTHESE</b>			moyenne gestion cours d'eau			
animation	nom - type structure (association, EPCI...)	CG 15		existante		aucune	
maîtrise d'ouvrage		CG 15	sur + de 50% du territoire	ponctuellement		aucune	
<b>GESTION ZONES HUMIDES</b>	<b>SYNTHESE</b>			moyenne gestion zones humides			
AAPPMA							
autres associations	associations de riverains, d'irrigants, kayak, protection nature etc...						
<b>STRUCTURATION USAGERS</b>							
<b>GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES</b>				moyenne politiques nationales			



CONTEXTE | METHODOLOGIE | ETAT DES LIEUX | SYNTHESE

# C / Etat des lieux



# 1. Caractéristiques générales

---

## Hydrographie

---

(Carte 1)

Les cours d'eau du département s'étendent sur un linéaire de plus de 9000 km et sont partagés en trois grands bassins versants :

- ✓ **Allier** : au Nord-est, le bassin versant de l'Allier représente une superficie d'environ 850 km<sup>2</sup>. Le principal affluent de l'Allier en territoire cantalien est l'Alagnon.
- ✓ **Dordogne** : au Nord-ouest, le bassin versant de la Dordogne représente une superficie d'environ 2900km<sup>2</sup>. La Dordogne sert de limite départementale avec la Corrèze sur environ 50 km sous la forme, principalement, de lacs de barrages hydroélectriques (Bort les orgues, L'Aigle, Marèges...). Ses principaux affluents sur le département sont la Cère, La Maronne, l'Auze, la Sumène et la Rhue.
- ✓ **Lot** : au Sud, le bassin versant du Lot représente une superficie d'environ 2100 km<sup>2</sup>. Le Lot sépare le Cantal de l'Aveyron sur environ 15 km. L'un de ses principaux affluents, La Truyère, traverse également le département. Le Goul et l'Ander sont deux autres affluents qui prennent leur source au cœur du massif du Cantal.

Il est à noter également que deux agences de l'eau exercent leurs missions sur le département, **l'agence de l'eau Adour Garonne** sur 85 % du territoire (Bassins du Lot et de la Dordogne) et **l'agence de l'eau Loire Bretagne** sur les 15% restants (Bassin de l'Allier).

Parmi ces 9000 km, les cours d'eaux domaniaux ne représentent que 55 km (Dordogne entre Madic et Rouffiac, Lot entre Vieillevie et Cassaniouze) et ne sont situés qu'en limite départementale. Par opposition, les autres cours d'eau sont donc régis par le droit privé<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les cours d'eau domaniaux sont les cours d'eau faisant partie du Domaine Public Fluvial c'est à dire dont le lit appartient à l'État. Ils correspondent historiquement aux voies navigables et flottables. Les cours d'eau non domaniaux sont ceux dont la propriété du lit est partagée par les propriétaires riverains.

L'entretien régulier des cours d'eau est prévu par le Code de l'environnement. Dans le cas des cours d'eau domaniaux, les articles L2124-6 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques dispose que l'entretien, l'aménagement et l'exploitation de ce domaine incombent à la « personne publique propriétaire du domaine public fluvial », en l'occurrence l'Etat. Dans le cas des cours d'eau non domaniaux, l'article L215-14 du Code de l'environnement dispose que l'entretien du lit et de la végétation des berges est de la responsabilité des propriétaires riverains, selon des modalités précisées dans le Code de l'environnement.

## *Découpage administratif*

---

(Carte 2)

La carte du découpage administratif présente la superposition des structures intercommunales du département avec les 40 secteurs (bassins versants ou sous-bassins).

Le département du Cantal compte 260 communes, regroupées en 18 communautés de communes et une communauté d'agglomération (C.A. du Bassin d'Aurillac).

Bien que le périmètre de certaines communautés de communes semble correspondre aux bassins versants de cours d'eau (Jordanne, Authre, Bertrande, Maronne, Petite-Rhue, Brezons), il n'est pas possible de généraliser ce constat à l'ensemble des secteurs.

Il faut d'ailleurs noter que de nombreux bassins-versants ne sont pas entièrement inclus dans le département du Cantal (Lot, Goul, Bromme, Bès, Truyère amont, Allier, Alagnon aval, Tarentaine, Dordogne, Cère aval...).

D'un point de vue hydrographique, le massif du Cantal correspond à la tête de nombreux cours d'eau (Alagnon, Cère, Maronne, Goul, Ander...) qui sont eux-mêmes les affluents de cours d'eau plus importants (Allier, Dordogne et Lot).

Cela signifie que le territoire cantalien a une responsabilité importante vis-à-vis des territoires situés plus en aval (gestion qualitative et quantitative de la ressource).

## Relief – Géologie – Typologie

(Cartes 3 et 4)

Les cartes 3 et 4 présentent la géologie simplifiée du département, la présence de lits majeurs et la typologie des principaux cours d'eau.

L'altitude varie de 200m (Lot) à plus de 1800m (sommets du Cantal). Le massif est caractérisé par la présence d'anciennes vallées glaciaires, assez larges mais dont les versants sont plutôt « raides ». En périphérie du département, on observe plutôt des gorges très encaissées.

La typologie des principaux cours d'eau est représentée sur la carte 4. Cette typologie très simplifiée est essentiellement basée sur la pente du cours d'eau (le module « 3D » du SIG permet de tracer des profils en long relativement fiables) et le tracé en plan (rectiligne ou méandrique).

Les formations volcaniques dominent largement et correspondent aux reliefs les plus élevés (supérieurs à 1000m). Ces formations très dures sont peu sensibles à l'érosion : les cours d'eau sont généralement de type « torrentiel » sur les premiers kilomètres, puis de type « rivières à méandres » sur les plateaux basaltiques (Santoire, Ander amont) ou au cœur des anciennes vallées glaciaires (Jordanne, Alagnon amont...).

A la périphérie de la zone volcanique, les roches sont de type métamorphique ou granitique : ces types de roches sont plus sensibles à l'érosion et les cours d'eau y ont creusé des gorges pouvant être assez encaissées (Alagnon aval, Maronne aval, Goul, Bès...).

Des dépôts alluvionnaires sont présents principalement au sein des vallées glaciaires (Maronne, Authre, Cère, Alagnon).

La délimitation du lit majeur des cours d'eau a été réalisée sur quelques bassins (Célé, Truyère, Ander, Bès, Cère et Jordanne) dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Action pour la Prévention des Inondations (PAPI) portés par l'Entente Lot et EPIDOR.

La carte 43 met clairement en évidence les zones d'expansion des crues sur la Cère entre Vic-sur-Cère et Aurillac, sur la partie aval de la Jordanne, sur l'Ander au niveau de St-Flour et sur la Rance au niveau de Maurs.

Rente Tracé en plan	> 4%	2 à 4%	< 2%
Rectiligne	Torrents	Rivières torrentielles	Grands cours d'eau encaissés (gorges)
méandres	-	Rivières à méandres de piémont et plaine ou Petites rivières encaissées	Rivières à méandres de plateaux

## Précipitations

---

(Carte 5)

La pluviométrie est importante dans le département, mais répartie de manière très inégale (plus de 2000 mm/an sur le massif, 1200 mm/an à Aurillac ; 700 mm/an à Saint-Flour) : le massif constitue une barrière majeure pour les précipitations venant de l'Atlantique.

La nature volcanique ou métamorphique des roches explique un ruissellement très important : le linéaire de cours d'eau témoigne de ce phénomène. Ainsi, malgré les précipitations moyennes assez importantes, les étiages peuvent parfois être assez sévères.

## Occupation du sol

---

(Carte 6)

La carte d'occupation des sols illustre le caractère très agricole du département : les zones agricoles représentent en moyenne 55% du territoire. Sur certains secteurs (Authre, Ander, Célé, Rance...), les zones agricoles représentent 70 à 80% du territoire.

D'importantes surfaces (environ 42% du territoire) sont plus difficiles d'accès et classées en « forêts et zones semi-naturelles » (massif du Cantal, gorges...). Ces zones sont encore très présentes sur le bassin du Bès, la Rhue, la Santoire, la Cère aval, la Sianne...

Les zones humides cartographiées dans la base de données européenne Corine Land Cover représentent environ 0,25 % du territoire (4 % d'après l'Atlas Départemental et le pré-inventaire). Certains secteurs comptent encore des surfaces importantes en zones humides : l'Alagnon amont, l'Allanche, la Santoire, la Rhue amont, le Bès....

## 2. Etat des milieux

---

### *Hydromorphologie*

---

(Carte 7)

La carte présentant l'hydromorphologie est une synthèse de plusieurs indicateurs :

- ✓ densité d'obstacles aux écoulements ;
- ✓ présence de barrages (avec impacts sur le lit majeur du cours d'eau) ;
- ✓ proportion de cours d'eau classés en très bon état (SDAGE), considérés « sans perturbations hydromorphologiques ».

D'autres éléments mériteraient d'être pris en compte (transport sédimentaire, artificialisation du lit mineur, espace de mobilité latérale, continuité de la ripisylve ...). Ces informations n'étant disponibles que sur une petite partie du territoire (bassins Alagnon et Célé), elles ne seront pas utilisées dans le cadre de ce Schéma.

A partir des données retenues, il apparaît que 28 secteurs présentent une problématique « hydromorphologie » très importante.

Ces secteurs correspondent en premier lieu aux cours d'eau fortement aménagés pour la production hydroélectrique : ouvrages de plusieurs dizaines de mètres de haut, tronçons court-circuités de plusieurs kilomètres, fonctionnement par éclusées... (Dordogne, Truyère, Cère aval, Maronne, Rhue aval, Petite-Rhue, Tarentaine, Goul, Bromme). Le Lot est soumis aux variations de débit dues à l'exploitation des barrages situés en amont (chaînes Truyère et Lot amont).

D'autres secteurs sont déclassés par la densité de petits seuils (Jordanne, Authre, Cère moyenne, Rance, Célé et bassin de l'Alagnon).

Sur les secteurs de la Santoire, de l'Epie, du Bès ou de l'Ander, la problématique « hydromorphologie » apparaît moyenne (densité modérée d'obstacles aux écoulements, pas de grands ouvrages...). Le Mars est relativement peu impacté par les ouvrages transversaux, mais est déclassé en raison de l'absence de tronçons en « très bon état ».

La problématique « hydromorphologie » est considérée comme « faible » à « très faible » pour le ruisseau des Ternes et la Sumène. Cela s'explique par l'absence d'ouvrages recensés et par le classement d'une grande partie des cours d'eau de ces secteurs en très bon état (SDAGE).

Il convient de rester très prudent sur cet état des lieux, car le recensement des obstacles aux écoulements n'est pas terminé (travail de l'ONEMA, réalisé à 50% début 2011), et car de nombreux indicateurs n'ont pas pu être renseignés (artificialisation du lit ou des berges, transport sédimentaire...).

Un travail est en cours (ONEMA-CEMAGREF) afin de définir une méthodologie de caractérisation de l'hydromorphologie des cours d'eau (Cf. <http://www.onema.fr/Hydromorphologie>)

## Qualité physico-chimique des cours d'eau

---

(Carte 8)

La carte 8 prend en compte en priorité les mesures réalisées récemment (2008 à 2010) dans le cadre des réseaux de suivi RCS (Réseau de Contrôle de Surveillance), RCO (Réseau de Contrôle Opérationnel), RCD (Réseau Complémentaire Départemental), ainsi que les mesures réalisées dans le cadre de démarches plus locales (contrats de rivières Cère, Haute Dordogne, Alagnon et Célé).

Sur les secteurs où aucune mesure n'est disponible, la qualité retenue est celle qui a été évaluée dans le cadre de l'état des lieux des SDAGE (modélisations).

Les mesures des concentrations en pesticides réalisées dans le cadre du réseau « Phyt'Eauvergne » sont également prises en compte.

Les données brutes sont disponibles en ligne sur [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr) et sur [www.phyteauvergne.fr](http://www.phyteauvergne.fr).

Les indicateurs utilisés sont :

- ✓ les matières organiques et oxydables (DBO5, Carbone Organique...);
- ✓ les matières azotées (sauf nitrates);
- ✓ les nitrates;
- ✓ les matières phosphorées;
- ✓ les pesticides.

Les seuils entre les classes d'importance de cette problématique correspondent aux limites de classes réglementaires (très bon état / bon état / état moyen / état médiocre / état mauvais). Cela signifie que les secteurs représentés en jaune, orange ou rouge ne seraient pas considérés en « bon état physico-chimique » au titre de la DCE.

Globalement, la problématique « qualité physico-chimique des cours d'eau » peut être considérée comme faible à moyenne pour les cours d'eau principaux. Il faut néanmoins rappeler que les cours d'eau de moindre importance, non représentés ici, subissent parfois des dégradations sensibles de leur qualité, qui peut s'expliquer par des débits parfois très faibles en étiage, ce qui diminue les capacités d'autoépuration (cas de la Véronne, du Labiou, du ruisseau de Monreysse...).

Deux secteurs ressortent de cet état des lieux :

- ✓ le bassin de l'Ander semble subir des dégradations plus importantes de sa qualité, dès la partie amont (matières azotées et phosphorées). La présence de laiteries importantes pourrait expliquer ce phénomène. Plus en aval, les rejets d'effluents au niveau de St-Flour ont également un impact sensible sur la qualité de l'Ander.
- ✓ le bassin du Lot, pour lequel le déclassement serait dû à des faibles concentrations en oxygène dissous (données issues du SDAGE).

## Qualité biologique du cours d'eau

---

(Carte 9)

De la même manière que pour la qualité physico-chimique, la carte représentant la qualité biologique est une synthèse des indicateurs suivants :

- ✓ résultats des mesures d'indices biologiques (macroinvertébrés, diatomées, macrophytes et poissons) réalisées dans le cadre des réseaux de suivi cités précédemment ;
- ✓ contextes piscicoles définis par la Fédération de pêche du Cantal dans le cadre du PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles du Cantal). La version 2 de ce plan est actuellement en vigueur et concerne la période 2013 – 2017 ;
- ✓ état des lieux des SDAGE (modélisation de l'état biologique des masses d'eau).

Les seuils entre les classes d'importance de la problématique « qualité biologique » correspondent aux limites de classes réglementaires (très bon état / bon état / état moyen / état médiocre / état mauvais) : cela signifie que

les secteurs représentés en jaune, orange ou rouge ne seraient pas considérés en « bon état biologique » au titre de la DCE.

La carte 9 met en évidence une qualité écologique « moyenne » pour une très grande majorité des cours d'eau (30 secteurs sur les 40).

Les bassins de la Jordanne, de la Rhue aval et de l'Alagnonette subissent d'importantes perturbations, qui se constatent sur les populations de diatomées. Les secteurs de la Truyère au niveau des retenues de Grandval, de Lanau et de Sarrans sont également déclassées (indices biologiques « moyens », et masses d'eau considérées en état « médiocre » dans le SDAGE).

Ceux qui ressortent en « bon état » sont le Mars, le Bès, la Truyère amont, la Bromme et la retenue de Bort-les-Orgues. Il faut préciser que très peu de mesures sont disponibles pour ces masses d'eau : les données sont issues de l'état des lieux réalisé dans le cadre de la révision des SDAGE. Seul le Bès est réellement constaté en bon état par les mesures de terrain.

## Zones humides riveraines

(Carte 10)

La carte 10 représente les zones humides identifiées dans le cadre de l'Atlas Départemental des Zones Humides (cet outil ne couvre pas encore la totalité du département) complétées par les zones humides potentielles identifiées dans le pré-inventaire départemental. La couleur de fond correspond à la densité de zones humides sur chaque secteur (il s'agit de l'ensemble des zones humides, et pas seulement des zones humides « riveraines »).

Les zones humides riveraines correspondent à celles qui sont situées à moins de 200 m d'un cours d'eau.

D'après les données collectées, la surface considérée en zones humides est d'environ 200 km<sup>2</sup> sur le département (ce qui représente environ 4% du territoire). Les zones humides « riveraines » des cours d'eau couvrent une surface de 132km<sup>2</sup> (soit plus de 60% des zones humides recensées).

Suivant les secteurs, la proportion de zones humides considérées comme « riveraines » peut être très variable (figure 4).

Les classes d'importance de la problématique « zones humides riveraines » sont définies à partir des indicateurs suivants :

- ✓ fiabilité des données (pré-inventaire ou atlas) ;
- ✓ densité de zones humides sur le secteur ;
- ✓ importance des zones humides riveraines par rapport à l'ensemble des zones humides identifiées ;
- ✓ diversité (nombre de types de zones humides identifiés sur le secteur – référence : typologie SDAGE 1996 de niveau 1)

La précision des données n'étant pas uniforme sur le département, il convient de prendre des précautions quant à la lecture de cette carte (les données du pré-inventaire n'ont pas été validées sur le terrain, et ne peuvent donc pas donner d'informations sur la typologie des zones humides).

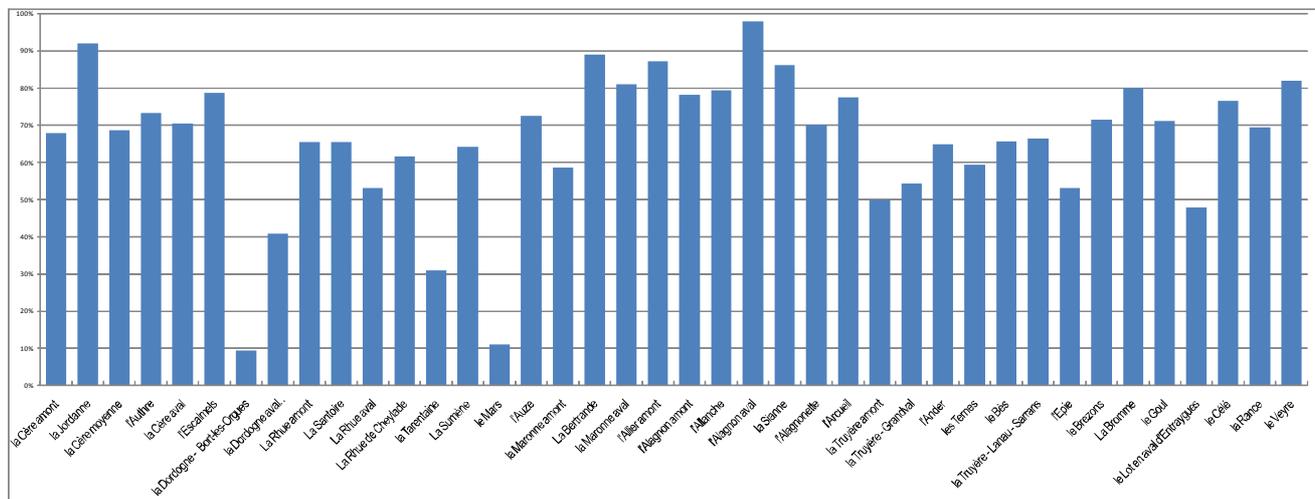


Figure 4: proportion zones humides riveraines / zones humides totales

La synthèse de ces indicateurs met en évidence les secteurs Jordanne, Cère-amont, Maronne aval, Bertrande, Mars, Lot et Célé pour lesquels la densité en zones humides est nettement inférieure au reste du département (< 2 % du territoire).

A l'inverse, les secteurs de l'Allanche, de la Santoire, de la Rhue, de la Tarentaine, du Bès, des Ternes, de l'Épie, du Brezons et de la Bromme sont très riches en zones humides (> 7 % du territoire).

Pour ce qui est de la diversité des zones humides, les secteurs du Cézallier (Alagnon amont, Allanche), de la Rance et de l'Ander ressortent comme assez diversifiés (au moins 5 types de zones humides recensés). Cette donnée n'étant pas homogène sur l'ensemble du territoire, il est difficile de tirer des conclusions très fiables de cet indicateur.



Cette première partie de l'état des lieux montre clairement que les problématiques « hydromorphologie » et « zones humides » sont importantes pour une grande partie du territoire : de nombreux aménagements hydroélectriques sont implantés sur les cours d'eau cantaliens, avec des impacts pouvant être très importants sur les débits (éclusées, tronçons court-circuités de plusieurs kilomètres, transferts de bassins versants...), le transport sédimentaire et la qualité de l'eau (réchauffement, diminution de l'oxygène dissous, etc...).

La présence de seuils en très grande quantité (plus de 1000 ouvrages sont recensés sur le département) impacte également de manière sensible la qualité écologique des cours d'eau.

La qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau peut être considérée comme globalement bonne à moyenne. Certains secteurs subissent des dégradations importantes : Ander, Jordanne, Lot, Rhue aval, Alagnonette et retenues sur la Truyère.

La connaissance de l'état biologique des cours d'eau n'est pas encore très développée, et de nombreux secteurs sont considérés en bon état alors qu'aucun suivi n'est mis en place sur le long terme.

En ce qui concerne les zones humides, la connaissance de ces milieux n'est pas homogène sur le département. On remarque cependant que l'ouest du département présente une densité bien moins importante que l'est... La poursuite de l'Atlas Départemental des Zones Humides permettra de préciser cette tendance.

Malgré ces constats plutôt négatifs, il est important de rappeler que plus de 30% des cours d'eau cantaliens ont été considérés en « très bon état écologique » dans le cadre du SDAGE, et que certains bassins abritent des espèces patrimoniales remarquables (saumon, loutre, moule perlière, chabot, écrevisse à pieds blancs, ...).



# 3. Usages et pressions

## Agriculture

(Carte 11)

L'agriculture est une activité majeure dans le département (la surface agricole utile (SAU) représente plus de 60% du territoire). Afin de caractériser cet usage sur les différents secteurs, 7 indicateurs sont pris en compte :

- ✓ proportion de la SAU sur le secteur ;
- ✓ types de cultures recensées (prairies permanentes, temporaires, maïs, autres céréales) ;
- ✓ densité d'exploitations ;
- ✓ élevage : chargement (UGB/ha) ;
- ✓ nombre de prélèvements en eau soumis à redevance ;
- ✓ volume prélevé annuel ;
- ✓ pression agricole évaluée dans le cadre des SDAGE.

Les secteurs sur lesquels la SAU représente la plus grande proportion sont la Rhue amont, la Petite-Rhue, la Santoire, l'Auze, l'Allanche, l'Ander, les Ternes, l'Épie et la Bromme (plus de 70% du territoire correspond à la SAU).

Les secteurs de la Cère moyenne et aval, l'Escalmels, l'Alagnonette, le Lot, le Célé, la Rance et le Veyre sont classés en « problématique forte ou très forte » car les cultures sont plutôt de type prairies temporaires, maïs ou autres céréales. Ailleurs, la proportion de prairies permanentes est plus importante.

Au niveau de l'élevage, le chargement à l'hectare est largement plus important sur la moitié ouest du département

(plus de 1,2 UGB/ha). Il faut préciser que ces chiffres sont rattachés au siège de l'exploitation, mais qu'il est tout à fait possible que le bétail soit parqué sur un secteur différent (estives...).

Pour l'irrigation, environ 75 prélèvements agricoles sont déclarés aux Agences de l'eau, ce qui représente un volume annuel de près de 800 000 m<sup>3</sup>/an. Les secteurs sur lesquels ces prélèvements sont recensés sont les bassins de l'Authre, la Cère en aval d'Aurillac, le Goul, le Lot, le Célé, la Rance et le Veyre.

Les volumes d'eau nécessaires à l'abreuvement du bétail peuvent être estimés à environ 4 000 000 m<sup>3</sup>/an. Une partie est prélevée sur les réseaux de distribution publics, mais de nombreux élevages sont alimentés par des ressources distinctes.

Dans le cadre de l'état des lieux du SDAGE, la pression agricole a été évaluée : les secteurs qui ressortent comme subissant une forte pression sont la Cère, la Jordanne, l'Authre, la Sumène, le Mars et l'Auze.

En faisant la synthèse de ces éléments, les secteurs du sud-ouest du département (Célé, Rance, Lot, Veyre, Bromme, Cère moyenne et Escalmels), le Cézallier (Santoire et Allanche) et l'Ander présentent une problématique « agriculture » très forte.

Les territoires pour lesquels l'usage agricole est moins important sont la Truyère au niveau de la retenue de Sarrans, l'Alagnon amont et la Sianne.

## Hydroélectricité

---

(Carte 12)

Les cours d'eau du Massif Central présentent des caractéristiques très intéressantes pour la production hydroélectrique (fortes pentes, gorges encaissées...).

Le département du Cantal compte 44 installations hydroélectriques (en prenant en compte les usines situées hors département, mais alimentées par des barrages cantaliens : Bort, Marèges, l'Aigle, Lamativie, Laval-de-Cère, Sarrans, Brommat et Couesque) :

- ✓ 18 installations de puissance supérieure ou égale à 4500 KW (régime de la concession), pour une puissance totale de 2116,5 MW (environ 10% du parc national). Ces ouvrages sont organisés en « chaînes hydroélectriques » :

- Chaîne Truyère (5 usines – 844 MW) ;
- Chaîne Tarentaine Rhue (3 usines – 70 MW) ;
- Chaîne Dordogne (4 usines – 850 MW) ;
- Chaîne Maronne (2 usines – 75 MW) ;
- Chaîne Cère (4 usines – 280 MW).

Cette organisation en chaîne et la capacité importante des retenues permet d'adapter la production à la consommation en énergie. En revanche, la gestion par éclusées et l'artificialisation des débits ont des impacts sur d'importants linéaires de cours d'eau (retenues, tronçons de cours d'eau court-circuités sur plusieurs dizaines de kilomètres).

- ✓ 26 « petites installations » dont la puissance est inférieure à 4500 KW (régime de l'autorisation), pour une puissance totale de 22,2 MW. Ces ouvrages sont assez dispersés sur le département (secteurs de la Rance, du Veyre, de la Sumène, de l'Auze, de la Bertrand, du Mars, de l'Alagnon, de l'Allanche, de la Sianne, de l'Allier amont et du Brezons).

Bien que ces ouvrages soient souvent de faible hauteur, leur impact sur les cours d'eau n'est pas négligeable : la

longueur cumulée des tronçons court-circuités de l'ensemble de ces petites centrales est de 40 km.

Il faut également noter que ces ouvrages n'offrent généralement pas la possibilité d'adapter la production aux fluctuations de consommation.

D'après les informations collectées, aucune installation hydroélectrique n'est en service sur les secteurs Jordanne, Cère amont, Authre, Santoire, Epie, Ternes, Ander, Bès, Arcueil et Alagnonette.

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 apporte quelques éléments importants dans le domaine de l'hydroélectricité :

- ✓ révision des classements des cours d'eau (Art. L214-17 du Code de l'environnement) : Cf. § LEMA : révision du classement des cours d'eau
- ✓ relèvement des débits réservés au 1/10<sup>e</sup> du module (Art. L214-18 du Code de l'environnement) :
  - Barrage de Montvert (2010) → 1/10<sup>e</sup> ;
  - Barrage de la Tarentaine (01/01/2011) → 1/10<sup>e</sup> ;
  - Barrage de l'Eau-Verte (2011) → 1/10<sup>e</sup> ;

Remarque : un Décret du 12/11/2010 prévoit des exceptions à ce relèvement de débit réservé pour les ouvrages « qui contribuent, par leur capacité de modulation, à la production d'électricité en période de pointe de la consommation » : usines d'Auzerette, Bort-les-Orgues, Coindre, Enchanet, Grandval, Lanau, Sarrans, Brommat, Couesque, Saint-Etienne-Cantalès

Il faut également noter que les concessions de la majorité des grands ouvrages sont en cours de renouvellement (par anticipation pour certaines). Dorénavant, dans un souci de cohérence de vallée, les concessions seront accordées pour l'ensemble d'une chaîne hydroélectrique.

Dans le Cantal, sont concernées les chaînes Dordogne (10 ouvrages – nouvelle concession à partir de 2015) et Truyère (9 ouvrages – nouvelle concession à partir de 2014).

## Usage industriel

---

(Carte 13)

Le secteur industriel du département est relativement peu présent comparé à d'autres départements : 830 établissements industriels sont recensés, principalement dans les secteurs de l'agro-alimentaire (37% des établissements : laiteries, abattoirs, salaisons...) et des biens intermédiaires (25%). La grande majorité de ces établissements sont de petite taille (97% ont moins de 50 salariés).

67 établissements versent des redevances aux agences de l'eau pour le rejet d'effluents industriels, et 16 en versent pour prélèvement (volume total prélevé : environ 750 000 m<sup>3</sup>/an).

Les secteurs pour lesquels l'usage industriel est le plus présent sont la Cère en aval d'Aurillac, l'Ander, la Petite Rhue et la Truyère au niveau des retenues de Lanau-Sarrans.

Les secteurs en jaune sur la synthèse de la carte (Sumène, Auze, Jordanne, Rance, Alagnon amont...) ne ressortent pas aussi clairement, mais comptent néanmoins quelques établissements industriels.

## Usages domestiques

---

(Cartes 14 à 17)

Trois sous-thématiques sont prises en compte pour évaluer l'importance des usages domestiques : l'urbanisation, l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

### ✓ Urbanisation et occupation du territoire

Trois indicateurs permettent de caractériser l'urbanisation : la proportion de surfaces urbanisées sur le secteur, la densité de population (Cf. carte 14), et la densité du réseau routier.

La synthèse de ces éléments met en évidence une problématique plus forte au niveau des agglomérations d'Aurillac (secteurs de la Jordanne, Authre et Cère) et de Saint-Flour (secteurs de l'Ander et des Ternes).

Après une tendance à la baisse depuis quelques dizaines d'années, la population du Cantal tend à se stabiliser autour de 150 000 habitants. Il ne devrait donc pas y avoir d'évolution significative de l'urbanisation sur le territoire.

### ✓ Alimentation en eau potable

La carte 15 met clairement en évidence le morcellement de la gestion des services d'alimentation en eau potable dans le Cantal : hormis une dizaine de syndicats regroupant plus de 4 communes (majoritairement à l'ouest du département), l'eau potable est essentiellement gérée à l'échelle communale. Beaucoup de communes possèdent plusieurs unités de distribution (UDI) distinctes : environ 500 UDI sont recensées sur le département.

Au niveau des ressources en eau, les ressources sollicitées en priorité sont les captages de sources, correspondant la plupart du temps à de petits aquifères situés à quelques mètres de profondeur.

Les ressources de la partie ouest étant insuffisantes ou plus vulnérables aux aléas climatiques, d'autres types de ressources ont été exploitées : 15 prises d'eau superficielles sont exploitées (ce qui nécessite un traitement poussé) et une vingtaine de puits en nappe alluviale sont recensés.

Les prises d'eau superficielle étant très vulnérables aux pollutions (bactériologie, nitrates, pesticides...), 3 d'entre-elles ont été identifiées comme captages prioritaires

(« captages Grenelle ») sur le Cantal : il s'agit des 2 prises d'eau sur la Ressègue (commune de Mourjou et syndicat des eaux St-Etienne – St-Constant) et de la prise d'eau sur la partie aval de l'Authre (Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac).

Les consommations en eau potable sur le département sont de 12 millions de m<sup>3</sup>/an. En considérant des rendements de réseaux de l'ordre de 50%, les volumes prélevés pour l'alimentation en eau potable sont de plus de 20 millions de m<sup>3</sup>/an (pour mémoire, les volumes utilisés pour l'agriculture seraient de l'ordre de 5 millions de m<sup>3</sup>/an, et pour l'industrie d'environ 750 000 m<sup>3</sup>/an).

Les secteurs pour lesquels la problématique eau potable est importante sont les bassins de la Cère (les 3 secteurs), la Jordanne, la Sumène, le Mars, l'Auze, la Maronne amont, l'Alagnon amont, l'Ander et le sud-ouest du département (Rance, Célé, Lot et Goul).

## ✓ Assainissement

Le Cantal se caractérise par une très forte dispersion de l'habitat. Les dispositifs d'assainissement en service sont donc très nombreux (plus de 340 stations d'épuration) et de très petite capacité. Il faut préciser qu'environ 90 agglomérations n'ont pas de système de traitement aujourd'hui. Plus de 40% de la population cantalienne est raccordée à un système d'assainissement non collectif.

### - Assainissement non collectif

La carte 16 met en évidence le manque d'organisation des communes pour les secteurs de l'Alagnon aval, la Truyère (retenue de Grandval) en matière d'assainissement non collectif. Sur le secteur Truyère, la compétence a été transférée à la communauté de communes mais aucun service n'exerce encore la compétence.

Sur les bassins la Truyère (retenue de Lanau et Sarrans), Santoire, Rhue amont, Allanche, Brezons, Epie, Alagnon amont le Service Public d'Assainissement Non Collectif est organisé à une échelle intercommunale, mais est opérationnel depuis peu de temps (moins d'un an).

Sur le reste du territoire, les SPANC sont opérationnels depuis plusieurs années. Environ 25% des installations expertisées sont jugées « non-conformes » et des programmes de réhabilitations sont prévus sur les secteurs Jordanne, Cère amont, Cère moyenne et Authre.

### - Assainissement collectif

Afin de caractériser la problématique « assainissement collectif », plusieurs indicateurs sont pris en compte : nombre de stations, leur capacité totale, nombre de stations supérieures à 500 EH, nombre de stations supérieures à 5000 EH, impact des stations supérieures à 500 EH.

L'impact des stations de capacité supérieure à 500 EH est évalué à partir des mesures réalisées sur site (autosurveillance) et des capacités d'autoépuration du milieu récepteur (débit d'étiage). L'annexe 4 présente un outil permettant d'évaluer l'impact des rejets des agglomérations sur les milieux récepteurs.

Les secteurs pour lesquels l'assainissement collectif est une problématique importante sont l'Authre, la Cère entre Aurillac et le barrage de Saint-Etienne-Cantalès, la Dordogne en aval de Bort-les-Orgues, la Petite-Rhue, la Sumène, l'Auze, la Maronne amont, l'Alagnon amont, l'Ander, la Truyère au niveau de Sarrans, et la Rance.

Très souvent, les problèmes constatés peuvent avoir pour origines le dysfonctionnement des systèmes de collecte (eaux claires parasites, rejets directs...), l'exploitation inadaptée des installations (moyens insuffisants, personnel peu formé...), ou le rejet inadapté au milieu récepteur (trop faible dilution...).

## ✓ Synthèse

Les secteurs qui ressortent en « problématique importante » sont le bassin de l'Ander, les bassins de la Jordanne et de la Cère (entre Aurillac et le barrage de Saint-Etienne-Cantalès).

Le bassin de l'Ander est impacté principalement par l'agglomération de St-Flour. La problématique majeure sur ce secteur est l'assainissement collectif (St-Flour).

Pour les bassins de la Jordanne et de la Cère en aval d'Aurillac, les trois domaines suivants doivent être considérés comme importants : l'occupation du territoire, l'alimentation en eau potable (présence de plusieurs captages d'eau superficielle (St-Mamet) et de puits en nappe alluviale (Agglomération d'Aurillac) et l'assainissement (rejets directs au niveau d'Aurillac).

En dehors de ces 3 secteurs, la carte 17 montre clairement que la problématique « usages domestiques » est plus importante sur la partie ouest du département.

## Tourisme

---

(Carte 18)

Les activités touristiques liées aux milieux aquatiques sont bien présentes dans le département : la présence de milieux diversifiés (rivières courantes, retenues, gorges...) permet la pratique de nombreuses activités (baignades, kayak, motonautisme, voile, canyoning, pêche...).

Les sites de baignade sont essentiellement concentrés sur les grandes retenues (Saint-Etienne-Cantalès, Enchanet, Bortles-Orgues et Grandval), ainsi que sur le Lot. Quelques communes ont aménagé des plans d'eau permettant cette activité (Mauriac, Leucamp, Cassaniouze, Calvinet, Menet, Trémouille...).

Une directive européenne de 2006 ainsi qu'un ensemble de textes nationaux (LEMA de 2006, décret et arrêtés de sept. 2008) ont introduit une nouvelle approche de la gestion des baignades. Les communes gestionnaires d'un site de baignade ont confié aux EPTB Lot et Dordogne la réalisation des « profils de baignade » (identification des sources de pollution, mesures de gestion à court terme en cas de pollution accidentelle, programme d'actions à long terme (risque cyanobactéries...)).

Les activités de type voile ou motonautisme se pratiquent également au niveau de ces retenues.

Pour la pratique du canoë-kayak, le Lot est une station très connue et fréquentée (base de Vieillevie). En dehors de ce

site, cette activité est fréquemment pratiquée sur la Cère en aval d'Aurillac.

Les parcours situés sur la Cère amont et l'Alagnon aval sont beaucoup moins fréquentés (sites moins connus, nécessitant des conditions de hautes eaux)

La pratique du canyoning est encore peu développée, mais différents sites localisés sur les têtes de bassin sont régulièrement fréquentés : Alagnon, Impradine, Petite-Rhue, Mars, Maronne, Rhue, Jordanne...

Il faut également noter l'aménagement d'un site pour la découverte des gorges sur la partie amont de la Jordanne : ce site connaît une très forte fréquentation depuis son ouverture.

L'activité pêche est également bien présente sur le territoire : les grandes retenues sont plutôt destinées à une pêche de la carpe ou des carnassiers (sandres, brochets), alors que les cours d'eau sont le domaine des salmonidés (truites, ombres).

Certains cours d'eau sont réputés très intéressants, et fréquentés par des pêcheurs susceptibles de faire plusieurs dizaines, voire centaines, de kilomètres, pour venir sur site (Santoire, Alagnon, Allanche, Rhue, Mars, Epie, Brezons, Bès...).

Les grandes retenues de Bort, l'Aigle, Enchanet, St-Etienne, Sarrans et Grandval présentent également un attrait départemental.

## Contraintes liées à l'eau

---

(Carte 19)

La plupart des usages recensés précédemment dépendent étroitement des milieux aquatiques. Parfois, de graves problèmes sanitaires ou de sécurité publique peuvent avoir lieu (inondations, sécheresse, qualité de l'eau potable ou de l'eau de baignade).

La carte 19 représente les collectivités pour lesquelles un ou plusieurs arrêtés de restriction d'usage de l'eau ont été pris sur la période 2003-2010, et celles pour lesquelles un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) est approuvé ou en cours d'étude.

**Remarque :** *seules les collectivités concernées par un arrêté de restriction d'usage de l'eau ou un PPRi sont prises en compte sur cette carte. Néanmoins il est possible que d'autres collectivités connaissent des problèmes de manque d'eau ou d'inondations.*

Les problèmes liés aux inondations sont assez localisés, et essentiellement constatés sur les territoires qui connaissent une évolution de l'urbanisation assez importante : secteurs de la Jordanne et de la Cère (agglomération d'Aurillac), de l'Ander (Saint-Flour), de la Rance et du Célé (Maur), de la Petite Rhue (Riom-Es-Montagnes) et de l'Alagnon (secteurs de Murat, Massiac, ainsi que l'ensemble de la vallée qui est relativement encaissée).

Certains petits cours d'eau peuvent également être à l'origine d'inondations importantes (le Remontalou à Chaudes-Aigues, le Lagnon à Albeypierre-Bredons).

En ce qui concerne la problématique « déficits en eau », les territoires situés sur les parties « sud » et « ouest » du département sont les plus concernés : bassin de l'Auze, de la Bertrande, de la Rance et du Célé, du Lot, du Goul, du Brezons et de l'Épie.

# Usages et pressions

## SYNTHESE

L'analyse des usages met en évidence des différences importantes entre les secteurs.

L'agriculture, qui est une activité majeure sur le département, semble plus développée sur la partie ouest du département (notamment sud-ouest : Célé, Rance, Cère en aval d'Aurillac) ou sur la plaine de Saint-Flour (bassin de l'Ander).

La production hydroélectrique est également un usage très important : l'organisation en complexes hydroélectriques permet une production très importante. Les chaînes Truyère et Dordogne sont des secteurs majeurs au niveau national, du fait de la puissance installée (plus de 2 000 MW) et de la proximité des installations avec les lieux de consommation (contrairement aux installations des Alpes ou des Pyrénées, plus excentrées). La Cère, la Rhue et la Maronne sont également des cours d'eau qui permettent une production intéressante, facilement adaptable aux besoins en énergie.

Sur le reste du territoire, près de 30 petites centrales permettent une production « au fil de l'eau », très dépendante des conditions hydrologiques et sans lien avec les pointes de consommation.

Sur le département, l'organisation des services de l'eau et de l'assainissement se fait généralement à l'échelle communale, ce qui implique un nombre très importants d'ouvrages de prélèvements (plus de 1200) et de stations d'épuration (plus de 300). Ainsi, hormis au niveau des agglomérations d'Aurillac, St-Flour et Mauriac, l'impact des usages domestiques est plutôt modéré et « diffus ». Cependant, cette multitude d'ouvrages implique une exploitation très développée, ce qui n'est pas toujours le cas : il est fréquent de constater des dysfonctionnements importants des équipements de traitement, ou une vétusté avancée des réseaux de collecte des eaux usées ou d'adduction en eau potable.

L'usage industriel peut se caractériser par une majorité d'entreprises agroalimentaires (abattoirs, laiteries), principalement implantées à proximité des agglomérations (Cère, Ander...).

Les activités touristiques sont en premier lieu implantées au niveau des grandes retenues (Saint-Etienne-Cantalès, Enchanet, Grandval), avec des aménagements pour la baignade, la pêche et les activités nautiques. Le Lot est également très fréquenté pour le canoë-kayak.

En dehors de ces secteurs très attractifs, les activités de pêche, kayak, canyoning ou baignade sont également pratiquées sur la plupart des cours d'eau.

Les milieux aquatiques peuvent avoir des incidences importantes sur certains usages, au point de les compromettre : sur l'ouest du département, de nombreux bassins ont déjà connu des épisodes de déficit en eau au cours de ces dernières années (Auze, Rance, Célé, Bertrande, Goul).

A l'inverse, la problématique inondations peut être un frein à l'urbanisation de certains secteurs (agglomérations d'Aurillac, de St-Flour ou de Maurs).



# 4. Exigences réglementaires

## *DCE : Objectif de bon état des masses d'eau*

(Carte 20)

La Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) de 2000 a fixé comme objectif aux états membres l'atteinte du « bon état » des masses d'eau, comprenant le bon état écologique et le bon état chimique.

Pour certaines masses d'eau « fortement modifiées » (retenues des barrages, canaux), le « bon état » n'étant pas envisageable pour des raisons de coût, de moyens techniques ou d'échelle de temps démesurée, on parle de « bon potentiel ». Dans le Cantal, 12 masses d'eau sont concernées : 10 lacs de retenue et 2 cours d'eau (la Dordogne de la retenue de Bort-les-Orges au barrage de Marèges, et la Maronne du barrage d'Enchanet au barrage de Hauteefage).

L'échéance fixée pour l'atteinte de ce bon état (ou bon potentiel) est 2015. Cet objectif étant parfois difficile à atteindre, la directive prévoit des mécanismes de dérogation et de report d'échéance (2021 ou 2027). Ces dérogations doivent être justifiées sur la base d'un processus transparent. Les raisons de ces dérogations peuvent être :

- ✓ la faisabilité technique,
- ✓ les conditions naturelles,
- ✓ le coût disproportionné,
- ✓ la réalisation de projets répondant à des motifs d'intérêt général,
- ✓ les événements de force majeure.

Remarque : Le report dérogatoire du bon état à 2021 ou 2027 ne signifie pas une moindre urgence, mais signe au contraire des situations locales dégradées et complexes nécessitant la mise en œuvre d'actions souvent multiples dès aujourd'hui.

Sur les 177 masses d'eau répertoriées sur le département, 30% sont concernées par un objectif de très bon état pour 2015 (54 masses d'eau) et 63% ont un objectif de bon état ou bon potentiel pour 2015 (112 masses d'eau).

Seulement 11 masses d'eau sont concernées par un report d'échéance (8 pour 2021, et 3 pour 2027).

La carte 20 présente l'ensemble des 177 masses d'eau, ainsi que l'échéance fixée. Les secteurs mis en évidence en bleu correspondent aux 9 territoires prioritaires identifiés en 2010, sur lesquels certaines masses d'eau risquent de ne pas atteindre les objectifs de la directive (actuellement 25 masses d'eau sont concernées par ce risque de non atteinte du bon état).

Un programme d'actions est défini sur chacun de ces territoires (travail confié aux EPTB EPIDOR et Entente-Lot, en collaboration avec les services de l'Etat et les Agences de l'eau). Les territoires prioritaires identifiés sur le département sont :

### ✓ Territoire Cère / Jordanne

Masses d'eau concernées par un risque de non atteinte des objectifs :

- La Jordanne du confluent du Pouget (inclus) au confluent de la Cère,
- La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de Saint-Etienne-Cantalès,
- Retenue de St Etienne,
- La Cère du barrage de Saint-Etienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels,
- Ruisseau de Gavanel ou de Monreysse (TPCE).

✓ **Territoire Maronne**

Masse d'eau concernée par un risque de non atteinte des objectifs :

- La Maronne du barrage d'Enchanet au barrage de Hautefage.

✓ **- Territoire Auze**

Masse d'eau concernée par un risque de non atteinte des objectifs :

- L'Auze du confluent du Saint-Jean au confluent de la Dordogne.

✓ **Territoire Aigle-Sumène**

Masses d'eau concernées par un risque de non atteinte des objectifs :

- La Sumène du confluent du Violon au lac de l'Aigle,
- Le Labiou de sa source au lac de l'Aigle (TPCE).

✓ **Territoire Petite-Rhue**

Masses d'eau concernées par un risque de non atteinte des objectifs :

- La Véronne de sa source au confluent de la Petite Rhue (TPCE),
- La Petite Rhue du confluent de la Véronne au confluent de la Rhue.

✓ **Territoire Tarentaine-Chauvet**

Masses d'eau concernées par un risque de non atteinte des objectifs :

- La Tarentaine du confluent du Neuffonds au confluent de la Rhue,
- Le Tact (TPCE).

✓ **Territoire Ander-Bès-Grandval**

Masses d'eau concernées par un risque de non atteinte des objectifs :

- L'Ander de sa source au confluent du Babory,
- L'Ander du confluent du Babory (inclus) au barrage de Grandval,
- Barrage de Grandval,
- ruisseau de la Roche (TPCE),
- Ruisseau de Villedieu (TPCE),
- Le Bès du confluent de la Gambaise au barrage de Grandval.

✓ **Territoire Célé**

Masses d'eau concernées par un risque de non atteinte des objectifs :

- La Rance de sa source au confluent du Célé,
- Le Célé du confluent de la Ressègue (incluse) au confluent du Veyre,
- Ruisseau d'Aujou (TPCE).

✓ **Territoire Auze Iotoise**

Masses d'eau concernées par un risque de non atteinte des objectifs :

- Le Lot du confluent de la Truyère au confluent du Dourdou,
- l'Auze (TPCE),
- Ruisseau Combenousse (TPCE).

Il faut également noter que les retenues de Sarrans et de Bort-les-Orgues risquent fortement de ne pas atteindre l'objectif de bon état fixé par la DCE, mais ne sont pas comprises dans un territoire prioritaire.

## *SDAGE : les cours d'eau en très bon état / Réservoirs biologiques / Axes grands migrateurs*

---

(Carte 21)

Lors de l'état des lieux de 2007, réalisé en préparation de la révision des SDAGE, certains cours d'eau ont été identifiés en tant que « cours d'eau en très bon état » : cela signifie à la fois que les paramètres biologiques, physico-chimiques et biologiques sont bons, et qu'aucune dégradation du fonctionnement hydromorphologique n'est constatée.

L'état des lieux de 2007 a également identifié des portions de cours d'eau dont le fonctionnement leur confère un rôle de « réservoir biologique » vis-à-vis des secteurs voisins, sur lesquels des perturbations ont impacté les populations animales / végétales.

De la même manière, les axes à grands migrateurs jouent un rôle essentiel pour les populations piscicoles amphihalines (saumons, anguilles, lamproies marines...) : la dégradation d'une petite portion de ces axes peut compromettre la totalité du cycle des espèces concernées.

## LEMA : révision du classement des cours d'eau

---

(Carte 22)

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 prévoit une révision totale du classement des cours d'eau (anciennement : rivières « classées » au titre de l'article L432-6 du Code de l'environnement, ou « réservées » au titre de la loi de 1919 sur l'énergie hydraulique).

L'article L214-17 du Code de l'environnement prévoit l'établissement de deux listes pour janvier 2014 :

- ✓ **liste 1** : cours d'eau identifiés en « très bon état écologique » ou en tant que « réservoirs biologiques » ou « axe grands migrateurs » sur lesquels aucune autorisation ou concession ne sera accordée pour la construction de nouveaux ouvrages ;
- ✓ **liste 2** : cours d'eau sur lesquels les ouvrages existants doivent être gérés, entretenus et équipés de manière à assurer le transport des sédiments et la circulation des poissons migrateurs (délai de 5 ans à compter de la date de publication des listes).

L'établissement de ces listes a fait l'objet d'une large concertation départementale en 2010, et une consultation a été organisée sur chacun des 2 bassins en 2011 et 2012.

L'arrêté de classement des cours d'eau sur le bassin Loire-Bretagne a été signé le 22 juillet 2012. La carte 22 présente le projet de classement tel qu'il est en avril 2011. Quelques modifications ont été apportées avant la consultation sur le bassin Adour-Garonne.

## Zones de répartition des eaux

---

(Carte 23)

Il s'agit de zones comprenant des bassins ou des systèmes aquifères caractérisés par une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins. Dans ces zones, l'Etat est chargé d'assurer une gestion plus fine des demandes de prélèvements de l'eau, grâce à un abaissement des seuils de déclaration et d'autorisation de prélèvements.

Le sud-ouest du département est classé en « zone de répartition des eaux » : les bassins du Lot, du Célé, de la Rance et du Veyre sont concernés. D'ailleurs, le projet de SAGE Célé prévoit des dispositions visant à limiter les prélèvements en eau sur ce secteur.

## Zones sensibles à l'eutrophisation

---

(Carte 23)

Les zones sensibles à l'eutrophisation comprennent les masses d'eau eutrophes ou risquant de devenir eutrophes à brève échéance (art. R211-94 du Code de l'environnement).

La carte 23 montre qu'une grande partie du département est classée en « zone sensible à l'eutrophisation ». Les bassins qui ne sont pas inclus dans cette zone correspondent à un quart nord-ouest du département : Tarentaine, Sumène, Mars, Auze, Maronne, Bertrande, Cère aval et Dordogne.

Ce classement impose de mettre en place des traitements spécifiques pour l'azote et le phosphore sur les stations d'épuration de plus de 10 000 EH, fixe des performances de traitement supérieures, et prévoit un suivi des matières azotées et phosphorées lors de l'autosurveillance des stations (Directive Eaux Résiduaires Urbaines de 1991, Arrêté du 22 juin 2007).

## Zonages naturels réglementaires

---

(Carte 24 et 25)

Le département possède des milieux naturels riches et diversifiés. Ce patrimoine fait généralement l'objet de classements réglementaires :

### ✓ Zonages d'inventaires

- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ;
- Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) : gorges de la Dordogne, de la Truyère, Planèze de St-Flour.

### ✓ Zonages de protection

- sites Natura 2000 « directive oiseaux » = Zones de Protection Spéciale (ZPS) : gorges de la Dordogne, Monts du Cantal, Gorges de la Truyère, Planèze de St-Flour ;
- sites Natura 2000 « directive habitats » = Zones Spéciales de Conservation (ZSC) : rivières classées pour les populations de loutres, de moules perlières ou d'écrevisses à pieds blancs, Aubrac, tourbières du Nord-Est Cantalien, prairies humides de St-Paul-des-Landes, Planèze de St-Flour ;
- arrêtés de protection de biotope : sites de la Narse de Lascols (bassin du ruisseau des Ternes) et des tourbières de Rascoupet et du Greil (bassin de l'Allanche).

### ✓ Trame verte et bleue

La trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer, à l'échelle nationale, un réseau écologique cohérent permettant aux espèces animales et végétales, de circuler et d'accéder aux zones vitales. Cet outil s'appuiera sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, actuellement en cours de définition (élaboration conjointe état – région). A terme, une cartographie et des mesures contractuelles pour la préservation ou la restauration des continuités écologiques seront définies.

La superposition de ces différents zonages met en évidence les bassins dont le patrimoine naturel serait le plus riche : il s'agit des bassins de la Cère, de la Jordanne, de la Dordogne, de la Sumène, du Mars, de l'Auze, de l'Alagnon, de l'Allanche, de la Sianne, de l'Ander, des Ternes, de l'Epie, du Brezons, de la Truyère (retenue de Sarrans), du Goul, du Lot et de la Rance.

## Exigences réglementaires

### SYNTHESE

(Carte 26)

Les objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau sont d'une part la non-dégradation des masses d'eau, et d'autre part l'atteinte du bon état à l'horizon 2015 (pour plus de 90 % des masses d'eau cantaliennes). Afin d'atteindre ces objectifs, les SDAGE et la réglementation fixent les grandes orientations (zonages, identification de réservoirs biologiques, d'axes grands migrants, classement de cours d'eau).

Un travail est également en cours suite à l'identification de territoires prioritaires, définis en fonction du risque de non atteinte du bon état.

Parallèlement à ces objectifs, il est important de rappeler le classement de certains sites vis-à-vis des directives « oiseaux » et « habitats » (sites Natura 2000), qui impose aux gestionnaires la prise en compte de ce patrimoine dans tout projet.

Pour le département, les secteurs définis en tant que territoires prioritaires sont la Jordanne, la Cère, l'Escalmels, l'Authre, la Maronne aval, l'Auze, la Sumène, le Mars, la Petite-Rhue, la Tarentaine, l'Ander, les Ternes, le Bès, le Lot, le Célé, la Rance et le Veyre.



# 5. Gouvernance et démarches locales

## Les démarches engagées

(Carte 27)

### LES SCHEMAS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux est un outil d'orientation et de planification de la politique de l'eau sur un bassin. Il s'agit d'un outil privilégié pour répondre localement aux objectifs de la directive cadre sur l'eau et assurer une gestion concertée de la ressource en eau.

Les circulaires du 21 avril 2008 et du 4 mai 2011 précisent le contenu et la portée juridique des SAGE, renforcée par la LEMA de 2006 : dorénavant, les dispositions du SAGE sont opposables à l'administration, et le règlement du SAGE opposable à l'administration et aux tiers.

L'élaboration des documents constituant le SAGE doit faire l'objet d'une large concertation au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) composée de représentants des collectivités, des usagers (associations, propriétaires riverains, organisations professionnelles...) et de l'Etat.

Il s'agit d'une procédure relativement longue : la phase d'émergence correspond à la définition du périmètre du SAGE, de la structure porteuse et de la composition de la CLE. Une fois ces deux étapes validées par arrêté préfectoral, la phase d'élaboration s'étale sur plusieurs années (études, concertation...). Enfin, le Préfet organise l'enquête publique et la consultation des collectivités avant d'approuver le SAGE, dont la mise en œuvre est prévue pour une période de 10 ans.

Sur le département, seul le SAGE Célé est mis en œuvre actuellement. Un SAGE est en émergence (Dordogne amont), 2 sont en phase d'élaboration (Alagnon et Haut-Allier):

#### ✓ SAGE Célé

- Arrêté fixant le périmètre du SAGE : 15 novembre 2004 (1249 km<sup>2</sup>) ;
- Arrêté précisant la composition de la CLE : 16 janvier 2006 ;
- Structure porteuse : Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé (SMBRC) ;
- Elaboration :  
État des lieux, diagnostic, choix de la stratégie : validation fin 2007 ;  
Validation du projet de SAGE : septembre 2010 / consultation.
- Approbation : arrêté interpréfectoral du 5 mars 2012 ;
- Principaux enjeux :
  - Rétablir ou sauvegarder une qualité des eaux superficielles compatible avec les potentialités biologiques des milieux aquatiques et apte aux usages anthropiques.
  - Rétablir ou sauvegarder une qualité des eaux souterraines conforme à l'état patrimonial, permettant de satisfaire les usages et de préserver la biologie des cours d'eau.

- Préserver ou restaurer le fonctionnement écologique des cours d'eau pour protéger les espèces patrimoniales et maintenir de bonnes conditions de vie aquatique et piscicole.
- Protéger ou réhabiliter les zones humides et les milieux lacustres.
- Améliorer la qualité paysagère des vallées et cours d'eau.
- Conserver ou reconquérir des régimes hydrologiques compatibles avec les potentialités biologiques des milieux aquatiques.
- Mieux gérer les inondations.
- Satisfaire les usages de l'eau, et en priorité l'alimentation en eau potable, sans remettre en cause les fonctions des milieux aquatiques.
- Valoriser et promouvoir une gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Promouvoir une approche globale et concertée à l'échelle du bassin du Célé.

#### ✓ SAGE Alagnon

- arrêté fixant le périmètre du SAGE : 4 mars 2008 (1042 km<sup>2</sup>) ;
- arrêté précisant la composition de la CLE : 7 avril 2009 ;
- structure porteuse : Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses Affluents (SIGAL) ;
- élaboration : initiée mi 2010 ;
- principaux enjeux : en cours de définition.

#### ✓ SAGE Haut Allier

- arrêté fixant le périmètre du SAGE : 3 mai 2006 (2800 km<sup>2</sup>) ;
- arrêté précisant la composition de la CLE : 26 janvier 2007 ;

- structure porteuse : Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique (SMAT) du Haut Allier ;

- Elaboration :  
état des lieux validé en mars 2010,  
diagnostic en cours.

- Principaux enjeux :

- gestion quantitative : optimiser la gestion des zones humides aux ouvrages hydrauliques.
- gestion qualitative : maîtriser les usages agricoles, domestiques et industriels.
- préservation et valorisation du patrimoine aquatique : axe saumon atlantique...

#### ✓ Projet de SAGE Dordogne amont

- arrêté fixant le périmètre du SAGE : en attente (Projet : 9700 km<sup>2</sup>) ;
- arrêté précisant la composition de la CLE : 2013
- structure porteuse pressentie : EPIDOR ;
- élaboration : période 2013-2015 ?
- principaux enjeux :
  - pollutions diffuses et risque d'eutrophisation des plans d'eau.
  - restaurer des régimes hydrauliques plus naturels (hydroélectricité) et adapter les usages.
  - restaurer des milieux dynamiques et fonctionnels propices à la biodiversité.
  - mieux comprendre et gérer les eaux souterraines.

#### LES CONTRATS DE RIVIERES / CONTRATS TERRITORIAUX

Ces outils contractuels reposent sur un accord technique et financier entre partenaires concernés pour une gestion globale, concertée et durable à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente.

Avec le SAGE, les contrats de rivière ou territoriaux sont des outils pertinents pour la mise en œuvre des SDAGE et des programmes de mesures afin de prendre en compte les

objectifs et dispositions de la directive cadre sur l'eau. Il peut être une déclinaison opérationnelle d'un SAGE.

Il s'agit de programmes d'actions volontaires et concertés, établis pour 5 ans avec engagement financier contractuel (désignation des maîtres d'ouvrage, du mode de financement, des échéances des travaux, etc). Ces contrats sont signés entre les partenaires concernés : préfet(s) de département(s), agence de l'eau et les collectivités locales (conseil général, conseil régional, communes, syndicats intercommunaux ...).

Le comité de rivière est institué par arrêté préfectoral pour piloter l'élaboration du contrat qu'il anime et qu'il suit. La circulaire du 30 janvier 2004 précise les conditions de sa constitution et de son fonctionnement.

Plusieurs contrats ont été engagés dans le département (Cf. : carte 27) :

#### ✓ **Bassin de l'Alagnon**

1 / *Contrat de rivière 2001-2005*  
+ *avenant 2006-2007*

- amélioration de la qualité des eaux : assainissement domestique. Réalisation à 100%.
- restauration et gestion des milieux aquatiques : réouverture de 36 km de cours d'eau pour les poissons migrateurs (arasement ou équipement de seuils), travaux rivières (protection de berges, mises en défens).
- Réalisation du programme : environ 20%.
  - o inventaire zones humides,
  - o gestion quantitative des prélèvements,
  - o gestion des crues et réduction de leur impact,
  - o renforcer l'attrait touristique,
  - o sensibilisation, information, structuration.

Enveloppe initiale du contrat : 10,9 M€. Montant des opérations réalisées : 7,1 M€

→ Programme réalisé à environ 65%

2 / *Poursuite de la démarche avec le Contrat Territorial 2011-2015 et l'élaboration du SAGE*

- Contrat territorial 2011-2015
- suivi de la qualité des eaux superficielles
- maîtrise des pollutions domestiques et agricoles
- restauration et entretien des berges
- restauration de la continuité écologique

- préservation des zones humides
- éducation à l'environnement et au développement durable
- animation

Enveloppe initiale : 8,5 M€.

#### ✓ **Bassin de l'Allier**

1 / *Contrat de rivière 1999-2004*

2 / *Contrat restauration entretien, prolongé en « contrat territorial de restauration et d'entretien » mis en œuvre entre 2004 et 2006.*

#### ✓ **Bassin de la Cère**

*Contrat de rivière : 1999-2003, puis avenant 2004-2006*

- amélioration de la qualité des eaux superficielles : construction ou amélioration de step (16 stations), amélioration des réseaux, organisation des SPANC. Réalisation à 75 %.
- gestion quantitative de la ressource : alimentation en eau potable, crues, éclusées.... Programme réalisé à 65 %.
- gestion du milieu, restauration des seuils.... Programme réalisé à 52 %.
- mise en valeur touristique : 25 % du programme a été réalisé.
- animation du contrat

Enveloppe initiale : 18 M€. Montant des opérations réalisées : 11,7 M€

→ Programme réalisé à 65%

Poursuite de la démarche : aucune démarche n'est engagée à l'échelle du bassin. La partie lotoise s'est structurée en syndicat mixte (le SYMAGE<sup>2</sup>) et porte des actions dans les domaines de l'entretien de cours d'eau, prévention des inondations....

#### ✓ **Bassin de la Haute Dordogne**

*Contrat de rivière 2003-2007 + 2 avenants (2008-2009 et 2010-2011)*

- amélioration de la qualité des eaux : assainissement collectif, effluents agricoles, effluents industriels (laiteries), diagnostics AEP et protection de captages, suivi de la qualité des eaux superficielles... Volet A réalisé à 79 %.
- dynamique fluviale : stabilisation du profil en long de la Haute-Dordogne, gestion des débits des retenues... Volet B1 réalisé à 25 %.

- espèces et milieu naturel : restauration de la ripisylve, gestion et mise en valeur paysagère, gestion piscicole, préservation des zones humides... Volet B2 réalisé à 11 %.
- mise en valeur touristique : Volet B3 réalisé à 71 %.
- animation du contrat.

Enveloppe initiale : 15,3 M€. Montant des opérations réalisées : 10,6 M€

→ Programme réalisé à 69%

*Poursuite des actions au-delà du contrat :*

- Plan d'Actions Territorial agricole Haute Dordogne : programme effluents fromagers (appui technique et financier auprès des agriculteurs : réduction des volumes d'effluents produits, stockage adapté, traitement, valorisation (épandages, compostage)).
- Structuration des collectivités pour organiser la compétence « rivière » : SIVOM Haute-Dordogne, discussions au niveau des communautés de communes cantaliennes (Cézallier, Sumène-Artense...).
- Projet de contrat d'animation territorial Haute Dordogne.
- Emergence du SAGE Dordogne Amont.

#### ✓ Bassin du Célé

*Contrat de rivière 2000-2006*

- mise en place d'un suivi coordonné de la qualité des eaux (mis en œuvre par CG 15 et 46).
- assainissement domestique : stations et réseaux domestiques (Mauris, Marcolès, Saint-Constant, Fournoulès...) et mise en place accélérée des SPANC.
- programme agricole (mesures agro-environnementales bandes enherbées, remontée des points d'abreuvement, traitement des eaux blanches, sensibilisation).
- programme de restauration des berges sur le cours principal (Rance et Célé : env. 260 km de berges restaurées), mise à disposition de 3 techniciens de rivières par les communautés de communes.
- inventaire des seuils et chaussées.
- inventaire des zones humides.
- suivi des espèces remarquables (chabot, moule perlière, écrevisse à pattes blanches).

Enveloppe initiale du contrat : 33,5 M€. Montant des opérations réalisées : 22,1 M€

→ Programme réalisé à environ 66%

- Poursuite des actions au-delà du contrat :
  - constitution du syndicat mixte.
  - portage du SAGE Célé.
  - Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG) 2008-2012 : il est prévu d'intervenir sur environ 330km de cours d'eau (sur un total de 500 km). Type d'interventions : gestion de la ripisylve, du bois mort, des atterrissements, des déchets, des espèces envahissantes, des érosions...

Enveloppe prévisionnelle : 1,6 M€

- Plan d'Action Territorial (PAT) agricole du bassin du Célé (2008-2012) : sensibilisation, conseils techniques, aides financières (gestion des effluents d'élevage, systèmes d'abreuvement hors cours d'eau, plantation de haies, modernisation et optimisation du matériel agricole...). Enveloppe prévisionnelle de 7,1 M€ (dont 4 M€ pour la gestion des effluents).
- actions de communication : plaquettes, site internet, sensibilisation auprès des écoles...
- moyens d'animation :
  - 1,5 équiv. temps-plein pour le PAT agricole, 2,5 équiv. temps-plein pour le PPG (dont 2 ETP par la mise à disposition de personnel par les communautés de communes), 1 équiv. temps-plein pour le SAGE, 1 équiv. temps-plein pour la cellule d'assistance technique zones humides.

## Gestion des zones humides

---

(Carte 30)

Lancé en 1998 par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), l'Atlas des Zones Humides couvre environ 60% du département. Cet inventaire exhaustif apporte une connaissance détaillée des zones humides, selon une typologie de classement détaillée dans le SDAGE.

*Remarque* : les zones humides dont la surface est inférieure à 0,1 ha ne sont pas prises en compte dans l'atlas.

Pour compléter cet atlas, un pré-inventaire a été réalisé en 2009 par le Conseil Général, à partir de photos aériennes et de paramètres topographiques. Il ne s'agit pas d'un inventaire de terrain, mais cette démarche permet d'estimer la probabilité de rencontrer une zone humide sur un secteur.

En dehors de ces éléments de connaissances, un Plan Départemental pour les Zones Humides (PDZH) est mis en œuvre depuis 2005. Les grands axes retenus sont :

- ✓ la connaissance : répartition (poursuite de l'atlas, pré-inventaire) et fonctionnement des zones humides ;
- ✓ favoriser et soutenir les plans de gestion conservatoire des zones humides (politique ENS du Conseil Général), développer et coordonner les moyens d'assistance technique (Réseau « Sagnes Auvergne » animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN Auvergne), Conseil Général, CAT ZH Célé...)
- ✓ communication, information, sensibilisation (plaquettes, journées d'information...)
- ✓ suivi du plan.

Une évaluation de la première version du PDZH et une réactualisation sont actuellement en cours de réalisation (nouveau plan prévu en 2013).

## Les structures existantes

---

Les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) :

Les EPTB s'inscrivent dans la logique de la Loi sur l'eau de 1964 qui prévoyait une organisation de la gestion de l'eau répartie entre les Comités de Bassin, les Agences de l'eau, et des établissements publics pouvant se porter maître d'ouvrage d'opérations à l'échelle de bassins versants ou de sous-bassins.

Depuis une dizaine d'années, la légitimité des EPTB est renforcée, notamment pour la prévention des inondations, la gestion des étiages ou la préservation des zones humides. Les lois Grenelle 1 (2009) et 2 (2010) confortent le rôle des EPTB dans l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE.

Le rôle des EPTB est précisé dans le Code de l'environnement (art. L213.12) et par la circulaire du 19 mai 2009 relative aux établissements publics territoriaux de bassin.

Un EPTB joue un rôle d'animateur vis-à-vis des autres collectivités ou groupements (...).

La mission d'un EPTB est de faciliter la gestion équilibrée de la ressource en eau à l'échelle d'un bassin hydrographique cohérent. Le concept de gestion équilibrée de la ressource en eau (...) implique notamment la prévention des inondations, la préservation et la gestion des zones humides ou la contribution à l'atteinte du bon état écologique à l'échelle du bassin hydrographique cohérent.

Le département du Cantal est couvert par trois EPTB :

### ✓ L'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne – EPIDOR

EPIDOR a été créé en 1991 et est reconnu en tant qu'EPTB depuis 2006. Composé de 6 départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne, Gironde), son objectif principal est de formuler et mettre en œuvre des stratégies appropriées aux problèmes du bassin de la Dordogne.

Ses grands domaines d'intervention sont :

- la prévention des inondations (PAPI Dordogne, 2007),

- la gestion des étiages (PGE Dordogne-Vézère, 2009),
- la réalisation d'études (schéma de cohérence hydroélectricité / milieux aquatiques, inventaire des zones humides, profils de baignade, déclinaison du programme de Mesures du SDAGE sur les territoires prioritaires...),
- le portage de démarches de gestion des eaux (SAGE Isle-Drone, projet de SAGE Dordogne amont, Contrats de rivière Cère et Haute-Dordogne, Contrat d'animation territoriale Haute-Dordogne...).

### ✓ L'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

Créée en 1980, l'Entente interdépartementale du bassin du Lot est un EPTB composé de 5 départements (Lozère, Cantal, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne).

L'entente mène des actions dans les domaines de l'hydraulique (prévention des inondations, plan de gestion des étiages), du tourisme (promotion de la vallée du Lot) et de l'environnement (profils de baignade, déclinaison du Programme de Mesures du SDAGE sur les territoires prioritaires).

L'ensemble des bassins de la Truyère, du Lot et du Célé sont inclus dans le périmètre de l'Entente Lot.

### ✓ L'Etablissement Public Loire

Cette structure est reconnue en tant qu'EPTB depuis 2006.

Ses grands domaines d'actions sont la prévention des inondations, la recherche et le partage de données (conseil scientifique du Plan Loire Grandeur Nature), la gestion des ressources stratégiques (exploitation des retenues de Naussac et de Villerest), l'aménagement et la gestion des eaux (structure porteuse des SAGE de l'Allier aval, Cher amont, Cher aval, et Loir).

Dans le Cantal, les bassins de l'Alagnon et de l'Allier sont compris dans le périmètre de l'Etablissement Public Loire.

✓ **Le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne)**

Anciennement dénommé CEPA (Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne), cette structure associative a pour missions principales l'identification des sites pour lesquels des mesures de sauvegarde ou de restauration sont nécessaires (intervention par voie amiable : acquisition, location, conventions de gestion...), la réalisation d'études scientifiques, la sensibilisation du public.

Pour cela, le CEN intervient dans le cadre des programmes Natura 2000, de la politique ENS, ou de conventions avec les agences de l'eau et les collectivités (SIVU Auze-Ouest-Cantal, Contrat territorial Alagnon, etc.).

Les EPCI ayant une compétence « milieux aquatiques » :

La quasi-totalité des cours d'eau cantaliens sont considérés comme « privés » : les berges et le fond du cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains, qui ont également l'obligation d'entretien de ces milieux (article L215-14 du Code de l'environnement).

La réglementation offre la possibilité aux collectivités de se substituer aux riverains défaillants et d'intervenir dans le cadre d'opérations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence (article L215-15 et 16).

Ces opérations de restauration ou d'entretien interviennent dans le cadre d'un Plan Pluriannuel de Gestion, établi à l'échelle d'un bassin versant. Ce Plan doit faire l'objet d'une enquête publique dans le cadre de la Déclaration d'Intérêt général (DIG).

Ces opérations nécessitent une organisation à l'échelle d'un bassin versant, ainsi que des moyens administratifs et techniques particuliers : les collectivités se regroupent généralement en syndicats mixtes composés de communes ou de communautés de communes. La carte 28 présente les 6 collectivités dotées d'une compétence « rivière » :

- ✓ **le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé (SMBRC)**, à qui les communautés de communes du Pays de Maurs, du Pays de Montsalvy, et Cère et Rance en Châtaigneraie ont transféré la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux situés sur le bassin du Célé. Il s'agit de la structure porteuse du SAGE Célé, du Plan Pluriannuel de Gestion (période 2008-2012), du Plan

d'Action Territorial et de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides (CATZH).

- ✓ **les communautés de communes du Pays de Massiac, Pays de Murat, Pays de Saint-Flour, Cézallier et Planèze**, pour qui le **Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL)** assure une mission d'animation, de coordination, voire de portage de certains projets dont les enjeux dépassent le cadre de la communauté de communes : cet EPCI est la structure porteuse du SAGE Alagnon et du Contrat territorial.

- ✓ **la Communauté de communes Sumène-Artense**, qui a porté une opération d'entretien des berges sur la période 1997-2001 (chantier d'insertion), et qui assure aujourd'hui l'entretien « d'urgence » (enlèvement d'embâcles menaçant la sécurité, entretien des passerelles...).

- ✓ **les communautés de communes du Pays de Salers et du Pays de Mauriac**, pour lesquelles aucune action n'a été engagée dans le domaine de la gestion ou de l'entretien des cours d'eau.

- ✓ **le Syndicat Mixte Bès-Truyère**, qui n'a engagé aucune action dans le domaine de la gestion ou de l'entretien des cours d'eau (moyens insuffisants actuellement, priorité donnée à l'assainissement).

Les communes ou EPCI peuvent également assurer la préservation et la gestion de zones humides localisées : SIVU Auze-Ouest-Cantal (marais de Cassan et Prentegardes), communes de Ségur-les-Villas (Tourbière du Jolan), de Lieutadès (Vergne des Mazes)...

Il n'a pas été possible de prendre en compte l'ensemble de ces démarches dans ce schéma : seules les opérations réalisées à l'échelle d'un bassin versant ont été retenues (Contrats de rivières).

La carte 28 présente également les structures limitrophes au département :

- ✓ **Département de la Corrèze**  
De nombreux EPCI sont dotés d'une compétence d'aménagement, de restauration et d'entretien des cours d'eau : il s'agit généralement de communautés de communes ou de « Syndicats à la carte », souvent dotés

d'une Cellule Opérationnelle Rivière (COR) chargée de la conduite technique et administrative des opérations. La Communauté de communes de gorges de la Haute-Dordogne intervient sur le secteur de Neuvic, en rive droite de la Dordogne.

L'action du Conseil Général de Corrèze depuis 1999 (mise en place d'une Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières – CATER) a largement contribué à l'organisation des collectivités et à la réalisation d'opérations de restauration, d'entretien, et de suivi de la qualité des milieux.

#### ✓ **Département du Lot**

Le département est relativement bien structuré en syndicats compétents dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques. Leur périmètre correspond généralement assez bien aux contours des bassins versants.

- le SYMAGE<sup>2</sup> (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion de l'Eau et de l'Espace), regroupant 6 communautés de communes du nord du département (partie aval du bassin de la Cère, bassin de la Dordogne...),

- le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, cité précédemment.

#### ✓ **Département de l'Aveyron**

Le département de l'Aveyron est en grande partie couvert par des structures intercommunales dotées de la compétence rivière. Cette organisation vient du fait de l'action du Conseil général en faveur des actions contribuant à une bonne gestion des cours d'eau (depuis 1980), et de l'existence de syndicats intercommunaux d'aménagement hydraulique (SIAH) structurés depuis les années 1970.

Les structures limitrophes au Cantal sont :

- SIAH de la Haute Vallée du Lot en Aveyron,
- SIAH de la Vallée du Dourdou,
- Communauté de communes de l'Argence,
- Communauté de communes de la Vallée du lot.

La plupart des collectivités sont dotées de personnel (généralement un technicien rivière). Celles qui ne bénéficient pas de moyens en interne font généralement appel aux services de l'association « Halieutilot », qui intervient en tant que maître d'œuvre (exemple de la communauté de communes de l'Argence).

#### ✓ **Département de la Lozère**

Hormis le Syndicat Mixte Bès-Truyère, doté d'une compétence en matière d'aménagement et d'entretien des cours d'eau (Cf. précédemment), très peu de structuration sur la partie nord-ouest, limitrophe du Cantal.

#### ✓ **Département de la Haute-Loire**

Le Syndicat InterCommunal de la Loire et de ses Affluents (SICALA) regroupe près de 200 communes du département. Il assure depuis 1996 la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux, et joue le rôle de structure porteuse des démarches de type SAGE, Contrats de rivière ou territoriaux, contrats restauration-entretien. Ce syndicat est parfois amené à intervenir en dehors de son périmètre, à condition que les prestations réalisées fassent l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

#### ✓ **Les Agences de l'eau**

Créés par la Loi sur l'eau de 1964, les agences de l'eau sont des établissements publics de l'État ayant pour missions de lutter contre la pollution et de protéger l'eau et les milieux aquatiques. Notamment, elles contribuent aux objectifs du SDAGE et à l'atteinte du bon état des eaux et favorisent un équilibre entre ressources disponibles et besoins en eau.

A cette fin, les agences perçoivent des redevances pour pollution ou prélèvement de l'eau. Ces recettes sont redistribuées sous formes d'aides financières aux maîtres d'ouvrage et acteurs de l'eau pour les accompagner dans leurs études ou travaux. Ces dispositifs d'aides sont développés dans le cadre de programmes pluriannuels d'intervention.

Le Cantal est concernés par les 2 agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne.

#### ✓ **Le Département du Cantal**

Les compétences du Conseil Général en matière de gestion de l'eau sont multiples, et sont précisées dans le Code Général des Collectivités Territoriales (art. L3232-1). Aujourd'hui, ses domaines d'interventions prioritaires sont l'assainissement collectif et l'alimentation en eau potable. Les principales missions consistent en une assistance technique auprès des collectivités, la production de données et l'animation territoriale, qui sont assurées par la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE).

En matière de gestion des milieux aquatiques, les missions actuelles concernent essentiellement :

- la mise en œuvre et le suivi du Plan Départemental pour les Zones Humides,
- le suivi de la qualité des eaux superficielles,
- la participation aux différents comités de pilotage (contrats de rivière, élaboration de SAGE, classement de cours d'eau...).

Ces deux dernières missions, assurées par la MAGE, représentent 30 % d'un temps plein.

Le Conseil Général assure également un soutien financier auprès des collectivités. Les 3 dernières années, les enveloppes suivantes ont été consacrées à la gestion des milieux aquatiques :

Aides CG15 en €	2010	2011	2012
Animation SAGE, contrats de rivière	145 683	142 279	144 482
Etudes	93 094	125 147	109 370
Opérations programmées de restauration-entretien	34 261	36 194	37 472
Total	273 038	303 620	291 324



(Carte 29)

L'analyse des structures gestionnaires des milieux aquatiques permet de mettre en évidence l'existence d'une organisation adaptée au portage de démarches de planification à l'échelle de grands bassins (SAGE, Plans de Gestion des Etiages et Plans d'Actions pour la Prévention des Inondations), et le manque de structures maîtres d'ouvrage qui permettraient la mise en œuvre d'actions plus locales sur les milieux.

En effet, l'ensemble du département est couvert par des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPIDOR, Entente Lot, EP Loire), alors que les structures compétentes pour porter des opérations de suivi de la qualité, de restauration ou d'entretien des milieux ne couvrent que 25 % du territoire (bassins de l'Alagnon, de l'Allier amont et du Célé). Sur les départements limitrophes, l'organisation des collectivités est généralement plus aboutie, avec l'existence de structures à l'échelle de bassins, dotées de moyens financiers et humains adaptés à ces missions (SYMAGE dans le Lot, SIAH dans l'Aveyron, SICALA en Haute Loire...).

En ce qui concerne les démarches de gestion des milieux aquatiques, la mise en œuvre ou l'élaboration de SAGE est en cours sur 25 % du département (Célé Alagnon, Allier amont), et un projet de SAGE est à l'étude sur l'ensemble de la Dordogne amont. Aucune démarche de ce type n'est en projet sur le bassin Lot-Truyère.

Des opérations contractuelles ont également été mises en œuvre depuis une dizaine d'années (contrats de rivière), ce qui a généralement permis d'initier une dynamique au niveau des acteurs de l'eau et des collectivités engagées, de dégager des moyens financiers, techniques et humains, et de mettre en place des opérations dont les résultats sont intéressants (préservation de zones humides, mise en défens de berges de cours d'eau, aménagement ou arasement de seuils, amélioration de l'assainissement collectif et de la gestion des effluents agricoles...). Néanmoins, les objectifs initiaux de ces démarches n'ont pas toujours été atteints, et la dynamique initiée n'est pas forcément poursuivie au-delà de la fin du contrat (Bassin de la Cère).





CONTEXTE | METHODOLOGIE | ETAT DES LIEUX | **SYNTHESE**

# Synthèse



# Synthèse de l'état des lieux

---

Cet état des lieux permet de mettre en évidence un certain nombre d'éléments majeurs à l'échelle du département du Cantal.

Il faut rappeler les limites des données et informations utilisées avec un niveau de fiabilité qui n'est pas toujours homogène : très peu d'études du fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau, état écologique des masses d'eau souvent modélisé, Atlas Départemental des Zones Humides en cours d'élaboration....

Du point de vue de l'état des milieux, il ressort un territoire où les cours d'eau sont encore relativement bien préservés (plus de 30% sont considérés en très bon état) avec une forte présence de zones humides, notamment dans les fonds de vallées alluviales. Néanmoins, le fonctionnement des cours d'eau est le plus souvent perturbé par la présence de seuils et de barrages. Le régime hydrologique et la continuité écologique sont les 2 causes majeures des perturbations physiques des cours d'eau du Cantal.

Du point de vue des usages et des pressions s'exerçant sur les milieux, ce sont l'agriculture et la production hydroélectrique qui prédominent. Les pressions liées aux usages domestiques sont surtout centrées au niveau des agglomérations d'Aurillac-Arpajon, Saint-Flour, Maurs, Murat et Riom-ès-Montagnes, mais aussi au niveau de bassins sur lesquels la ressource en eau peut être insuffisante pour répondre aux besoins en eau potable (bassins de l'Auze, de la Bertrande, du Célé, du Goul).

Il faut également souligner la très grande vulnérabilité de certains cours d'eau face aux dysfonctionnements des systèmes d'assainissement, notamment en raison de la configuration de tête de bassins, avec des débits d'étiage très faibles.

Les activités touristiques liées aux milieux aquatiques sont assez présentes sur le département, notamment au niveau des grandes retenues, ou sur certains cours d'eau réputés pour la pêche. Ces activités peuvent être ponctuellement

perturbées par une mauvaise qualité de l'eau ou des milieux (problèmes de cyanobactéries sur les retenues, bactériologie et turbidité sur les petits plans d'eau et les cours d'eau).

Afin de préserver les ressources en eau et de fixer le cadre des politiques de gestion des cours d'eau, les réglementations européenne et nationale ont fixé un objectif d'atteinte du bon état des masses d'eau pour 2015.

Les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne définissent un programme de mesures destinées à garantir le respect de la Directive, et précisent les maîtres d'ouvrage pressentis pour porter les actions. Neuf territoires prioritaires sont identifiés sur le département, sur lesquels certaines masses d'eau présentent un fort risque de ne pas atteindre le « bon état ».

Au vu de ces éléments, l'engagement de démarches concertées de gestion des milieux aquatiques semble essentiel. Sur 25 % du territoire départemental, les collectivités se sont déjà organisées afin de porter l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Célé, Alagnon et Haut-Allier). Un projet de SAGE est également à l'étude sur la Dordogne amont.

Des démarches contractuelles ont également été menées sur la Haute Dordogne et la Cère, dont les résultats ne sont pas toujours suffisants au regard des enjeux.

Il faut également constater que très peu de collectivités se sont dotées d'une compétence « rivière » ou « gestion des milieux aquatiques », ce qui traduit bien le manque d'organisation des acteurs pour la gestion de ces milieux.

Le tableau ci-dessous (figure 5) permet de présenter de manière synthétique les résultats de l'état des lieux : l'importance des grandes thématiques est caractérisée pour chaque secteur, ce qui permettra dans les phases suivantes de préciser la répartition géographique des enjeux identifiés. Il faut cependant préciser que certaines thématiques ne reposent que sur un nombre limité de données (exemple : la

thématique « fonctionnement hydromorphologique » se limite à la prise en compte des ouvrages transversaux).

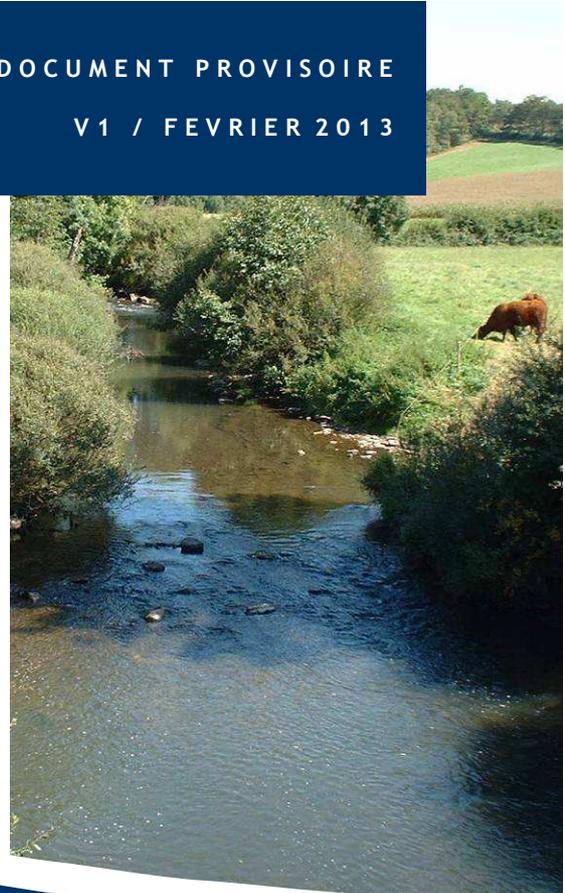
Pour résumer, les problématiques principales qui ressortent de cet état des lieux seraient :

- ✓ les impacts de certains usages sur le fonctionnement physique des cours d'eau,
- ✓ la faible densité en zones humides riveraines sur certains secteurs,
- ✓ le manque de connaissance sur l'état et le fonctionnement des milieux aquatiques,
- ✓ les impacts de l'agriculture sur les milieux aquatiques et zones humides,
- ✓ les impacts locaux des ouvrages hydroélectriques sur les cours d'eau,
- ✓ le risque de conflit d'intérêt entre certains usages et la ressource en eau disponible,
- ✓ le peu de démarches de gestion des milieux engagées à ce jour par les acteurs locaux,
- ✓ une organisation des acteurs de l'eau à optimiser.

Les phases suivantes doivent permettre de préciser les enjeux pour chacun des secteurs, de définir des objectifs et de proposer un programme d'actions impliquant l'ensemble des acteurs à l'échelle du département.

Figure 5: synthèse de l'état des lieux

SECTEURS	la Cère en amont d'Aurillac	la Jordanne	la Cère entre Aurillac et le bge de St-E-C	l'Authre	la Cère en aval du barrage de St-E-C	l'Escalmels	la Dordogne - retenue de Bort-les-Orgues (rive gauche)	La Rhue amont	La Santoire	La Rhue aval	La Rhue de Cheylade	la Tarentaine	La Sumène	le Mars	l'Auze	la Dordogne en aval du bge de Bort-les-Orgues (rive gauche)	la Maronne en amont du bge d'Enchanet	La Bertrande	la Maronne en aval du bge d'Enchanet	l'Allier amont	l'Alagnon amont	l'Allanche	l'Alagnon aval	la Sianne	l'Alagnonette	l'Arcueil	la Truyère amont	la Truyère - retenue de Grandval	l'Ander	les Ternes	le Bès	la Truyère - retenues Lanau et Sarrans	l'Epie	le Brezons	La Bromme	le Goul	le Lot en aval d'Entraygues	le Célé	la Rance	le Veyre				
<b>CARACTERISTIQUES DU SECTEUR</b>																																												
FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE	3	4	5	4	5	5	5	4	3	5	4	5	2	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	3	1	3	5	3	4	5	5	5	5	5	5	5			
QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE	2	3	3	3	2	3	3	2	1	2	3	3	3	1	2	2	2	3	3	3	3	2	3	2	2	2	2	3	4	3	2	3	2	3	2	3	2	3	5	3	3	3		
QUALITE BIOLOGIQUE	3	4	3	3	3	3	2	3	3	4	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	3	2	4	3	3	3	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3		
ZONES HUMIDES RIVERAINES	5	5	4	4	4	4	5	3	3	4	3	5	5	5	5	4	4	5	5	4	3	2	5	4	4	2	5	5	3	4	3	3	4	3	3	4	3	4	5	5	4	4		
<b>USAGES ET PRESSION</b>																																												
USAGE AGRICOLE	2	3	5	4	4	5	3	4	5	4	4	3	4	2	4	4	3	3	4	4	2	5	4	2	4	4	4	4	5	4	3	2	4	3	5	4	5	5	5	5	5			
USAGE HYDROELECTRICITE	1	1	4	1	4	3	5	4	1	4	4	4	3	2	3	5	4	2	4	3	3	2	3	3	1	1	2	4	1	1	1	5	1	2	5	5	2	2	3	3				
USAGE INDUSTRIEL	2	3	4	3	3	2	3	2	2	2	4	2	3	2	3	3	3	2	3	2	3	3	2	2	3	2	2	3	4	3	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	3	2		
USAGE DOMESTIQUE	3	4	4	3	3	2	2	2	2	2	2	2	3	2	3	2	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	1	3	4	2	2	2	2	2	2	2	1	2	3	3	3	2		
USAGE TOURISTIQUE	2	3	5	2	2	1	5	2	3	4	2	2	3	3	4	3	5	2	2	2	3	2	3	2	2	1	2	2	4	2	2	2	3	2	2	2	2	3	5	3	3	2		
CONSTRAINTES	5	5	5	2	4	2	2	2	3	3	5	2	2	3	4	2	5	4	4	3	5	2	5	2	2	3	2	4	5	2	2	5	4	4	2	5	4	4	2	5	4	5	5	2
<b>EXIGENCES REGLEMENTAIRES</b>																																												
POLITIQUES NATIONALES	3	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	3	4	3	3	3	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	3	
<b>GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES</b>																																												
GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES	4	4	4	4	3	4	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	3	2	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	2	2	

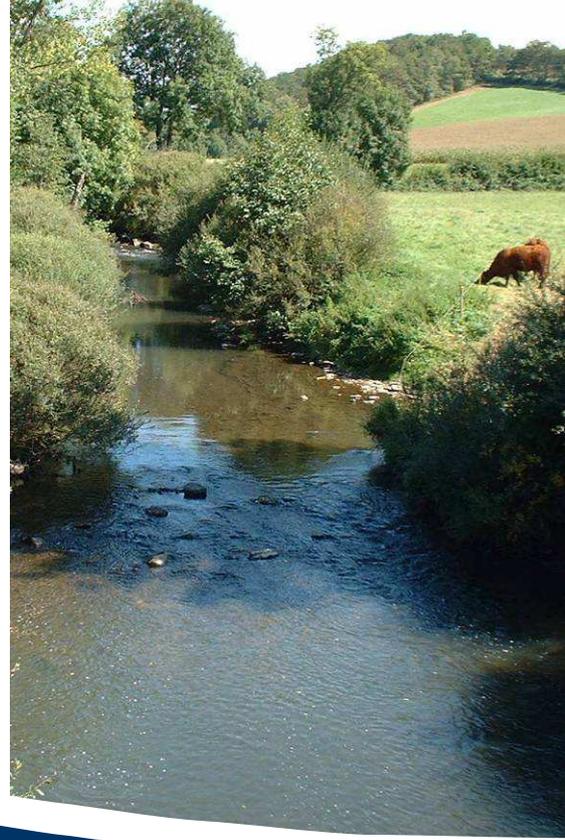


## PHASE 1 - ÉTAT DES LIEUX

ANNEXES

Réalisé avec le concours financier de :





# Annexe 1

SDAGE PDM Adour Garonne / déclinaisons Célé,  
Truyère, lot Aval, Dordogne

## Annexe 3

### Mesures du PDM de bassin rattachées aux Orientations Fondamentales du SDAGE

#### A - Créer les conditions favorables à une bonne gouvernance

##### Gouvernance

Gouv_1_01	Favoriser l'émergence des maîtres d'ouvrage et le développement de structures d'animation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Gouv_1_02	Animer et développer des outils de gestion intégrée (SAGE, contrats de rivières, plans d'actions territoriaux, plans de gestion des étiages, zones humides, cellule d'assistance technique rivière, programmes migrants)
Gouv_2_01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public

##### Connaissance

Conn_1_01	Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)
Conn_1_02	Développer le suivi quantitatif des masses d'eau : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations hydrométriques, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)
Conn_2_01	Développer la connaissance des relations entre les différents types de masses d'eau
Conn_2_02	Approfondir la connaissance générale des liens entre l'hydrologie et la biologie des cours d'eau
Conn_2_04	Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...)
Conn_2_05	Améliorer la connaissance des populations piscicoles (notamment les migrants)
Conn_2_06	Approfondir la connaissance des dynamiques phytoplanctoniques et des phycotoxines
Conn_2_07	Améliorer les connaissances sur les modalités de transfert des produits polluants : - transfert par lessivage ou par érosion : nitrates, phosphore, matières en suspension, produits phytosanitaires... - transfert par faune ou flore : plancton, bactéries...
Conn_2_08	Etudier l'impact des retenues artificielles sur les milieux naturels (impact local, impacts sur le fonctionnement des bassins versants)
Conn_3_01	Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant
Conn_3_02	Améliorer la connaissance des prélèvements sur les milieux (inventaire des destinations de l'eau prélevée, définition de méthode de comptabilité des volumes par usage, mise en cohérence des données,...)
Conn_3_03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement
Conn_3_04	Améliorer la connaissance des zones de pêche amateur ou professionnelle (prélèvements de la pêche, importance du braconnage...)
Conn_9_01	Poursuivre et développer les actions de recherche et de prospective : - structurer les échanges entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, - développer les moyens de recherche appliquée, - réaliser une veille scientifique, - développer la recherche de technologies innovantes pour lutter contre les pollutions diffuses - mener une étude prospective sur les conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer
Conn_9_02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...

## **B - Réduire l'impact des activités sur les milieux aquatiques**

### **Gouvernance**

Gouv_1_01	Favoriser l'émergence des maîtres d'ouvrage et le développement de structures d'animation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Gouv_2_01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public

### **Connaissance**

Conn_2_07	Améliorer les connaissances sur les modalités de transfert des produits polluants : - transfert par lessivage ou par érosion : nitrates, phosphore, matières en suspension, produits phytosanitaires... - transfert par faune ou flore : plancton, bactéries...
Conn_2_08	Etudier l'impact des retenues artificielles sur les milieux naturels (impact local, impacts sur le fonctionnement des bassins versants)
Conn_2_09	Réaliser un atlas des boisements de nature à protéger les milieux aquatiques
Conn_2_10	Réaliser une étude hydrosédimentaire du bassin versant et mettre en œuvre ses recommandations
Conn_3_01	Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant
Conn_3_04	Améliorer la connaissance des zones de pêche amateur ou professionnelle (prélèvements de la pêche, importance du braconnage...)
Conn_9_02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...

### **Pollutions ponctuelles**

Ponc_1_01	Adapter les prescriptions de rejet à la sensibilité du milieu naturel et améliorer les performances des réseaux et stations d'épuration des collectivités en allant au besoin au-delà des exigences de la directive eaux résiduaires urbaines
Ponc_1_02	Utiliser l'eau en sortie de STEP pour de nouveaux usages (étude de faisabilité puis mise en œuvre)
Ponc_1_03	Réaliser des schémas d'assainissement eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales
Ponc_1_04	Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps pluie
Ponc_1_05	Mettre en œuvre les bonnes pratiques de gestion des ouvrages et sous produits d'épuration des rejets domestiques (dispositifs de gestion des sous-produits, planification et suivi de la gestion des sous-produits)
Ponc_1_06	Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés
Ponc_2_01	Limiter ou supprimer les émissions des substances toxiques : prioritaires (dangereuses ou pas) et pertinentes au titre de la DCE pour les industriels
Ponc_2_02	Réhabiliter les sites industriels « polluants » (sites pollués en activité ou orphelins, y compris les exploitations minières, ayant un impact avéré sur le milieu)
Ponc_2_03	Mettre en œuvre les bonnes pratiques de gestion des ouvrages et sous produits d'épuration des industriels (notamment agroalimentaire) : stations de traitement, cuves de stockage, filières d'élimination, technologies propres...
Ponc_2_04	Réduire l'impact des carrières et des gravières sur les eaux souterraines lors de leur exploitation et de leur réhabilitation

## **B - Réduire l'impact des activités sur les milieux aquatiques**

### **Rejets diffus**

Diff_1_01	Mettre en conformité les exploitations d'élevage (bâtiments ; sites de stockage des effluents, des produits chimiques...)
Diff_1_02	Améliorer la gestion des piscicultures (notamment en termes de gestion des effluents et des débits réservés)
Diff_2_01	Améliorer les pratiques de fertilisation et limiter les transferts
Diff_2_02	Améliorer l'utilisation des matériels d'épandage (formations, démonstration de nouveaux matériels...)
Diff_3_01	Améliorer les équipements et les pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (local de stockage des produits phytosanitaires, sécurisation des aires de remplissage et de rinçage)
Diff_3_02	Favoriser les filières pérennes de récupération des produits phytosanitaires
Diff_3_03	Sensibiliser les utilisateurs agricoles de produits phytosanitaires aux impacts sur les milieux naturels
Diff_3_04	Mettre en œuvre des plans d'actions "phytosanitaires" visant les usages non agricoles (diminution des doses, utilisation de techniques alternatives, formation, sensibilisation et bilans ...)
Diff_9_01	Favoriser la lutte contre la pollution diffuse liée aux DTQD et aux DMS par la mise en place de plans départementaux
Diff_9_02	Aménager l'espace pour limiter l'érosion et lutter contre les transferts (notamment mise en place de couverture hivernale des sols et de bandes végétalisées)
Diff_9_03	Limiter ou supprimer les émissions des substances toxiques : prioritaires (dangereuses ou pas) et pertinentes au titre de la DCE par les utilisateurs agricoles et non agricoles
Diff_9_04	Développer des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses

### **Modification des fonctionnalités**

Fonc_3_08	Mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des vases des ports et des chenaux de navigation
Fonc_5_03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques
Fonc_5_02	Aménagement des ouvrages pour favoriser le transport solide

### **Eau potable**

Qua_1_01	Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captages, - développement de l'agriculture biologique à privilégier sur les aires d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - entretien des ouvrages de captage
----------	--

## **C - Gérer durablement les eaux souterraines, Préserver et Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides**

### **Gouvernance**

Gouv_1_01	Favoriser l'émergence des maîtres d'ouvrage et le développement de structures d'animation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Gouv_1_02	Animer et développer des outils de gestion intégrée (SAGE, contrats de rivières, plans d'actions territoriaux, plans de gestion des étiages, zones humides, cellule d'assistance technique rivière, programmes migrateurs)
Gouv_2_01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public

### **Connaissance**

Conn_1_02	Développer le suivi quantitatif des masses d'eau : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations hydrométriques, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)
Conn_2_01	Développer la connaissance des relations entre les différents types de masses d'eau
Conn_2_02	Approfondir la connaissance générale des liens entre l'hydrologie et la biologie des cours d'eau
Conn_2_03	Améliorer la connaissance des eaux souterraines (inventaires, cartographie, études spécifiques, connaissance des eaux utilisées pour le thermalisme et l'embouteillage...) et développer les outils d'aide à la décision (modélisations hydrodynamique et hydrochimique...) : nappes karstiques, nappes de socle, nappes profondes, nappes d'accompagnement ...
Conn_2_04	Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...)
Conn_2_05	Améliorer la connaissance des populations piscicoles (notamment les migrateurs)
Conn_2_07	Améliorer les connaissances sur les modalités de transfert des produits polluants : - transfert par lessivage ou par érosion : nitrates, phosphore, matières en suspension, produits phytosanitaires... - transfert par faune ou flore : plancton, bactéries...
Conn_9_02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...

### **Pollutions ponctuelles**

Ponc_2_04	Réduire l'impact des carrières et des gravières sur les eaux souterraines lors de leur exploitation et de leur réhabilitation
-----------	---

## **C - Gérer durablement les eaux souterraines, Préserver et Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides**

### **Modification des fonctionnalités**

Fonc_1_01	Restaurer les zones de frayère
Fonc_1_02	Lutter contre les espèces invasives (gestion et sensibilisation)
Fonc_1_03	Définir et mettre en œuvre des stratégies de gestion des plans d'eau existants
Fonc_2_01	Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - Interdire le drainage ou l'ennoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique - Procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides - Développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides
Fonc_2_02	Mise en place de zones marines ou estuariennes protégées
Fonc_3_01	Mettre en œuvre des plans de renaturation des cours d'eau
Fonc_3_02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves
Fonc_3_03	Réaliser des études et des travaux visant à traiter les problématiques "seuils" et maintien des faciès d'écoulement
Fonc_3_04	Restaurer et entretenir les annexes hydrauliques des cours d'eau
Fonc_3_05	Déterminer les espaces de mobilité des cours d'eau
Fonc_3_06	Limiter ou interdire la création de plans d'eau et limiter l'impact des plans d'eau existants
Fonc_3_07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)
Fonc_3_08	Mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des vases des ports et des chenaux de navigation
Fonc_4_01	Adapter les prélèvements piscicoles aux ressources disponibles (sensibilisation, lutte contre le braconnage, limitation des prélèvements...)
Fonc_4_02	Soutenir les effectifs de poissons migrateurs (gestion des prélèvements, sensibilisation des pêcheurs, restauration des habitats...)
Fonc_5_01	Aménagement ou effacement des ouvrages pour rétablir la libre circulation pour les migrateurs (notamment mise en œuvre de la trame bleue)
Fonc_5_02	Aménagement des ouvrages pour favoriser le transport solide
Fonc_5_03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques

### **Eaux souterraines**

Sout_1_01	Réduire l'impact des activités anthropiques potentiellement polluantes sur les eaux souterraines (zones d'affleurement des nappes profondes, réhabilitation de forages...)
Sout_1_02	Maîtriser les prélèvements sur les eaux souterraines (restaurer l'équilibre entre prélèvement et recharge, limiter le risque d'intrusion saline, installation de compteurs...)

### **Prélèvements, gestion quantitative**

Prel_2_01	Adapter les prélèvements aux ressources disponibles
Prel_2_02	Favoriser les économies d'eau : sensibilisation, économies, réutilisation d'eau pluviales ou d'eau de STEP, mise en œuvre des mesures agroenvironnementales (amélioration des techniques d'irrigation, évolution des assolements, ...)

## **D - Assurer une eau de qualité pour les activités et usages respectueux des milieux aquatiques**

### **Connaissance**

Conn_2_03	Améliorer la connaissance des eaux souterraines (inventaires, cartographie, études spécifiques, connaissance des eaux utilisées pour le thermalisme et l'embouteillage...) et développer les outils d'aide à la décision (modélisations hydrodynamique et hydrochimique...) : nappes karstiques, nappes de socle, nappes profondes, nappes d'accompagnement ...
Conn_3_01	Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant
Conn_3_05	Caractériser les zones de loisirs nautiques (sites de baignade, zones de navigation de plaisance...) : inventaire, profil environnemental baignade

### **Eau potable et baignade**

Qua_1_01	Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captages, - développement de l'agriculture biologique à privilégier sur les aires d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - <u>entretien des ouvrages de captage</u>
Qua_1_02	Améliorer les rendements des réseaux de distribution d'eau potable
Qua_1_03	Privilégier l'usage eau potable sur les autres usages économiques de l'eau et optimiser l'organisation locale des services d'eau potable (schémas directeurs eau potable, solutions alternatives)
Qua_2_01	Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales - à l'assainissement non collectif
Qua_2_02	Mettre en place des actions de réduction des impacts des ports et des activités nautiques et ostréicoles : dispositifs d'assainissement, récupération des eaux de ballast et des produits de dégazage, gestion des déchets
Qua_2_03	Mettre en œuvre des mesures spécifiques de lutte contre les pollutions dans les zones conchylicoles et de pêche à pied
Qua_2_04	Mettre en œuvre des mesures destinées à limiter l'impact du motonautisme et de la plaisance
Qua_2_05	Réaliser un schéma directeur des loisirs nautiques

## **E - Maîtriser la gestion quantitative de l'eau dans la perspective du changement climatique**

### **Connaissance**

Conn_1_02	Développer le suivi quantitatif des masses d'eau : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations hydrométriques, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)
Conn_2_02	Approfondir la connaissance générale des liens entre l'hydrologie et la biologie des cours d'eau
Conn_2_07	Améliorer les connaissances sur les modalités de transfert des produits polluants : - transfert par lessivage ou par érosion : nitrates, phosphore, matières en suspension, produits phytosanitaires... - transfert par faune ou flore : plancton, bactéries...
Conn_3_02	Améliorer la connaissance des prélèvements sur les milieux (inventaire des destinations de l'eau prélevée, définition de méthode de comptabilité des volumes par usage, mise en cohérence des données,...)
Conn_9_02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...

### **Pollutions ponctuelles**

Ponc_1_02	Utiliser l'eau en sortie de STEP pour de nouveaux usages (étude de faisabilité puis mise en œuvre)
Ponc_1_03	Réaliser des schémas d'assainissement eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales
Ponc_1_04	Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps pluie

### **Eaux souterraines**

Sout_1_02	Maîtriser les prélèvements sur les eaux souterraines (restaurer l'équilibre entre prélèvement et recharge, limiter le risque d'intrusion saline, installation de compteurs...)
-----------	--

### **Eau potable**

Qua_1_03	Privilégier l'usage eau potable sur les autres usages économiques de l'eau et optimiser l'organisation locale des services d'eau potable (schémas directeurs eau potable, solutions alternatives)
----------	---

### **Prélèvements, gestion quantitative**

Prel_1_01	Mobiliser les déstockages depuis les ouvrages hydroélectriques pour le soutien d'étiage
Prel_1_02	Augmenter la ressource en eau disponible à l'étiage sur les bassins déficitaires par la construction de retenues supplémentaires
Prel_2_01	Adapter les prélèvements aux ressources disponibles
Prel_2_02	Favoriser les économies d'eau : sensibilisation, économies, réutilisation d'eau pluviales ou d'eau de STEP, mise en œuvre des mesures agroenvironnementales (amélioration des techniques d'irrigation, évolution des assolements, ...)

### **Inondations**

Inon_1_01	Elaborer et mettre en œuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations
Inon_1_02	Développer les aménagements de ralentissement dynamiques

## **F - Privilégier une approche territoriale et placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire**

### **Gouvernance**

Gouv_1_01	Favoriser l'émergence des maîtres d'ouvrage et le développement de structures d'animation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Gouv_1_02	Animer et développer des outils de gestion intégrée (SAGE, contrats de rivières, plans d'actions territoriaux, plans de gestion des étiages, zones humides, cellule d'assistance technique rivière, programmes migrateurs)
Gouv_2_01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public

### **Connaissance**

Conn_1_01	Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)
Conn_2_04	Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...)
Conn_2_05	Améliorer la connaissance des populations piscicoles (notamment les migrateurs)
Conn_2_09	Réaliser un atlas des boisements de nature à protéger les milieux aquatiques
Conn_2_10	Réaliser une étude hydrosédimentaire du bassin versant et mettre en œuvre ses recommandations
Conn_3_04	Améliorer la connaissance des zones de pêche amateur ou professionnelle (prélèvements de la pêche, importance du braconnage...)
Conn_3_05	Caractériser les zones de loisirs nautiques (sites de baignade, zones de navigation de plaisance...) : inventaire, profil environnemental baignade
Conn_9_02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...

### **Modification des fonctionnalités**

Fonc_1_03	Définir et mettre en œuvre des stratégies de gestion des plans d'eau existants
Fonc_2_01	Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - Interdire le drainage ou l'ennoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique - Procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides - Développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides
Fonc_2_02	Mise en place de zones marines ou estuariennes protégées
Fonc_3_03	Réaliser des études et des travaux visant à traiter les problématiques "seuils" et maintien des faciès d'écoulement
Fonc_3_04	Restaurer et entretenir les annexes hydrauliques des cours d'eau
Fonc_3_05	Déterminer les espaces de mobilité des cours d'eau
Fonc_3_06	Limiter ou interdire la création de plans d'eau et limiter l'impact des plans d'eau existants
Fonc_4_01	Adapter les prélèvements piscicoles aux ressources disponibles (sensibilisation, lutte contre le braconnage, limitation des prélèvements...)
Fonc_4_02	Soutenir les effectifs de poissons migrateurs (gestion des prélèvements, sensibilisation des pêcheurs, restauration des habitats...)

## **F - Privilégier une approche territoriale et placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire**

### **Eau de baignade**

Qua_2_01	Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales - à l'assainissement non collectif
Qua_2_02	Mettre en place des actions de réduction des impacts des ports et des activités nautiques et ostréicoles : dispositifs d'assainissement, récupération des eaux de ballast et des produits de dégazage, gestion des déchets
Qua_2_03	Mettre en œuvre des mesures spécifiques de lutte contre les pollutions dans les zones conchylicoles et de pêche à pied
Qua_2_04	Mettre en œuvre des mesures destinées à limiter l'impact du motonautisme et de la plaisance
Qua_2_05	Réaliser un schéma directeur des loisirs nautiques

### **Inondations**

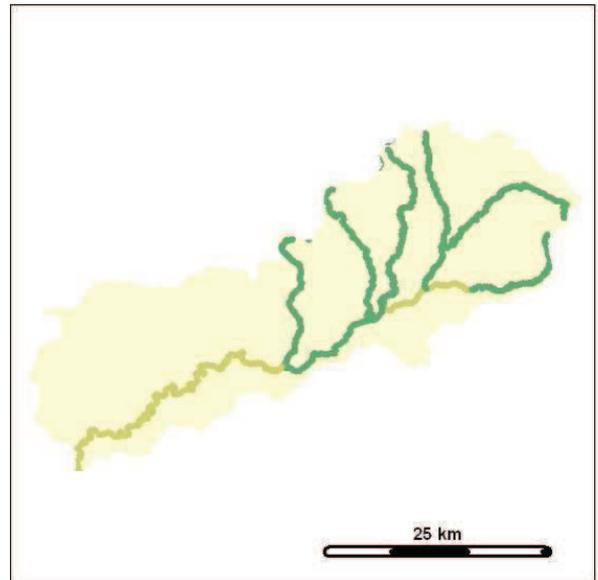
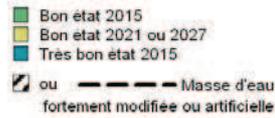
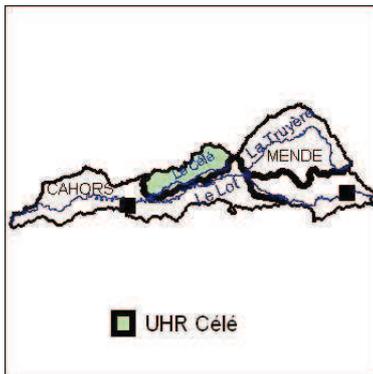
Inon_1_02	Développer les aménagements de ralentissement dynamiques
-----------	--

# Unité Hydrographique de Référence

## Célé

### Enjeux

### Objectifs d'état global des masses d'eau superficielles principales



- Hydro-morphologie des cours d'eau
- Prévention des crues
- Connaissance des aquifères karstiques : préservation pour l'usage AEP

Le tableau ci-après rappelle les mesures complémentaires qui s'appliquent sur une partie ou la totalité de l'UHR en précisant le maître d'ouvrage général et la nature des mesures (I pour Incitative ; C pour Contractuelle ; R pour réglementaire).

Mesures de l'UHR Célé			
Connaissance			
Conn-1-01	Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)	Pouvoirs publics	I C
Conn-1-02	Développer le suivi quantitatif des masses d'eau : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations hydrométriques, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)	Pouvoirs publics	I C
Conn-2-01	Développer la connaissance des relations entre les différents types de masses d'eau	Recherche	C
Conn-2-03	Améliorer la connaissance des eaux souterraines (inventaires, cartographie, études spécifiques, connaissance des eaux utilisées pour le thermalisme et l'embouteillage...) et développer les outils d'aide à la décision (modélisations hydrodynamique et hydrochimique... ) : nappes karstiques, nappes de socle, nappes profondes, nappes d'accompagnement ...	Pouvoirs publics- Recherche	I C
Conn-2-04	Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...)	Pouvoirs publics	I C
Conn-2-09	Réaliser un atlas des boisements de nature à protéger les milieux aquatiques	Pouvoirs publics	I C
Conn-3-01	Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant	Pouvoirs publics	I C
Conn-3-03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement	Collectivités	I
Conn-9-01	Poursuivre et développer les actions de recherche et de prospective : - structurer les échanges entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, - développer les moyens de recherche appliquée, - réaliser une veille scientifique, - développer la recherche de technologies innovantes pour lutter contre les pollutions diffuses - mener une étude prospective sur les conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer	Pouvoirs publics- Recherche	I C
Conn-9-02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...	Pouvoirs publics- Recherche	I C
Pollutions ponctuelles			
Ponc-1-03	Réaliser des schémas d'assainissement eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales	Collectivités	C
Ponc-1-04	Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps pluie	Collectivités	C
Ponc-1-06	Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés	Pouvoirs publics	I

## Mesures de l'UHR Célé

### Rejets diffus

Diff-1-01	Mettre en conformité les exploitations d'élevage (bâtiments ; sites de stockage des effluents, des produits chimiques...)	Agriculteurs	I C
Diff-2-01	Améliorer les pratiques de fertilisation et limiter les transferts	Agriculteurs	I C
Diff-2-02	Améliorer l'utilisation des matériels d'épandage (formations, démonstration de nouveaux matériels...)	Agriculteurs	I C
Diff-3-01	Améliorer les équipements et les pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (local de stockage des produits phytosanitaires, sécurisation des aires de remplissage et de rinçage)	Agriculteurs-Collectivités	I C R
Diff-9-02	Aménager l'espace pour limiter l'érosion et lutter contre les transferts (notamment mise en place de couverture hivernale des sols et de bandes végétalisées)	Agriculteurs	C

### Eau potable et baignade

Qual-1-01	Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captages, - développement de l'agriculture biologique à privilégier sur les aires d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - entretien des ouvrages de captage	Pouvoirs publics- Gestionnaire ouvrage	I C R
Qual-2-01	Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales - à l'assainissement non collectif	Pouvoirs publics	C R

### Modification des fonctionnalités

Fonc-1-04	Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - Interdire le drainage ou l'envoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique - Procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides - Développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides	Pouvoirs publics-APNE	I C R
Fonc-2-02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves	Agriculteurs-Collectivités- APNE	C
Fonc-2-07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)	Pouvoirs publics-APNE	I C
Fonc-4-03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques	Gestionnaire ouvrage	C

### Prélèvements, gestion quantitative

Prel-1-02	Augmenter la ressource en eau disponible à l'étiage sur les bassins déficitaires par la construction de retenues supplémentaires	Pouvoirs publics	C
Prel-2-01	Adapter les prélèvements aux ressources disponibles	Pouvoirs publics	C R

### Inondations

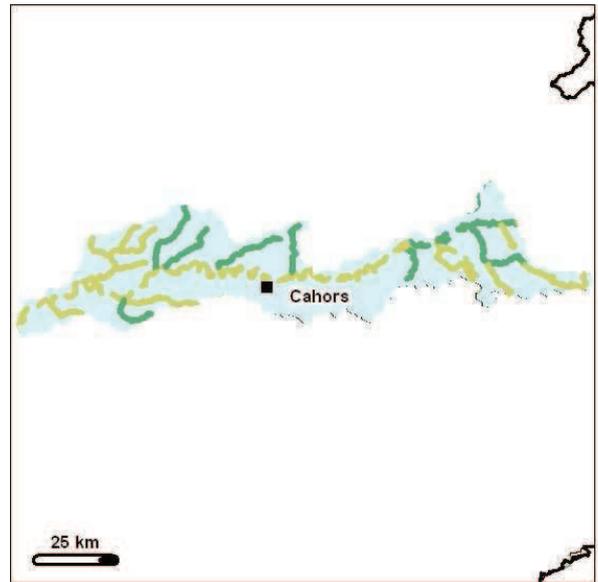
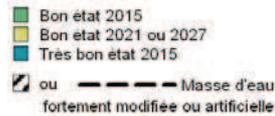
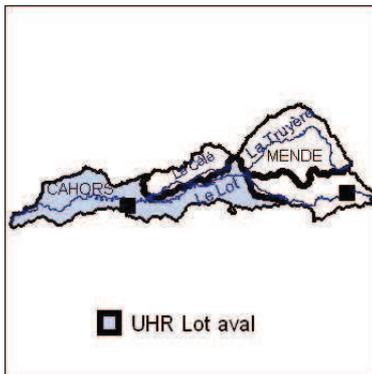
Inon-1-01	Elaborer et mettre en œuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations	Pouvoirs publics	C R
Inon-1-02	Développer les aménagements de ralentissement dynamiques	Collectivités	C R

# Unité Hydrographique de Référence

## Lot aval

### Enjeux

### Objectifs d'état global des masses d'eau superficielles principales



- Substances toxiques (cadmium, produits phytosanitaires...)
- Gestion des ouvrages hydroélectriques (éclusées)
- Gestion des étiages
- Prévention des crues

Le tableau ci-après rappelle les mesures complémentaires qui s'appliquent sur une partie ou la totalité de l'UHR en précisant le maître d'ouvrage général et la nature des mesures (I pour Incitative ; C pour Contractuelle ; R pour réglementaire).

Mesures de l'UHR Lot aval			
<b>Connaissance</b>			
Conn-1-01	Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)	Pouvoirs publics	I C
Conn-1-02	Développer le suivi quantitatif des masses d'eau : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations hydrométriques, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)	Pouvoirs publics	I C
Conn-2-01	Développer la connaissance des relations entre les différents types de masses d'eau	Recherche	C
Conn-2-03	Améliorer la connaissance des eaux souterraines (inventaires, cartographie, études spécifiques, connaissance des eaux utilisées pour le thermalisme et l'embouteillage...) et développer les outils d'aide à la décision (modélisations hydrodynamique et hydrochimique... ) : nappes karstiques, nappes de socle, nappes profondes, nappes d'accompagnement ...	Pouvoirs publics- Recherche	I C
Conn-3-03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement	Collectivités	I
Conn-9-01	Poursuivre et développer les actions de recherche et de prospective : - structurer les échanges entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, - développer les moyens de recherche appliquée, - réaliser une veille scientifique, - développer la recherche de technologies innovantes pour lutter contre les pollutions diffuses - mener une étude prospective sur les conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer	Pouvoirs publics- Recherche	I C
Conn-9-02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...	Pouvoirs publics- Recherche	I C
<b>Pollutions ponctuelles</b>			
Ponc-1-03	Réaliser des schémas d'assainissement eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales	Collectivités	C
Ponc-1-04	Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps pluie	Collectivités	C
Ponc-1-06	Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés	Pouvoirs publics	I
Ponc-2-01	Limiter ou supprimer les émissions des substances toxiques : prioritaires (dangereuses ou pas) et pertinentes au titre de la DCE pour les industriels	Industriels	I C R
Ponc-2-02	Réhabiliter les sites industriels « pollués » (sites pollués en activité ou orphelins, y compris les exploitations minières, ayant un impact avéré sur le milieu)	Industriels-Collectivités	I R

## Mesures de l'UHR Lot aval

### Rejets diffus

Diff-1-01	Mettre en conformité les exploitations d'élevage (bâtiments ; sites de stockage des effluents, des produits chimiques...)	Agriculteurs	I C
Diff-2-01	Améliorer les pratiques de fertilisation et limiter les transferts	Agriculteurs	I C
Diff-2-02	Améliorer l'utilisation des matériels d'épandage (formations, démonstration de nouveaux matériels...)	Agriculteurs	I C
Diff-3-01	Améliorer les équipements et les pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (local de stockage des produits phytosanitaires, sécurisation des aires de remplissage et de rinçage)	Agriculteurs-Collectivités	I C R
Diff-3-02	Favoriser les filières pérennes de récupération des produits phytosanitaires	Pouvoirs publics-Agriculteurs	I C R
Diff-3-03	Sensibiliser les distributeurs de produits phytosanitaires aux impacts sur les milieux naturels	Pouvoirs publics-Agriculteurs	I
Diff-9-02	Aménager l'espace pour limiter l'érosion et lutter contre les transferts (notamment mise en place de couverture hivernale des sols et de bandes végétalisées)	Agriculteurs	C

### Eau potable et baignade

Qual-1-01	Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captages, - développement de l'agriculture biologique à privilégier sur les aires d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - entretien des ouvrages de captage	Pouvoirs publics-Gestionnaire ouvrage	I C R
Qual-2-01	Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales - à l'assainissement non collectif	Pouvoirs publics	C R
Qual-2-02	Mettre en place des actions de réduction des impacts des ports et des activités nautiques et ostréicoles : dispositifs d'assainissement, récupération des eaux de ballast et des produits de dégazage, gestion des déchets	Collectivités-Particuliers	C

### Modification des fonctionnalités

Fonc-1-04	Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - Interdire le drainage ou l'envoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique - Procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides - Développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides	Pouvoirs publics-APNE	I C R
Fonc-2-01	Mettre en œuvre des plans de renaturation des cours d'eau	Collectivités-APNE	C
Fonc-2-02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves	Agriculteurs-Collectivités-APNE	C
Fonc-2-07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)	Pouvoirs publics-APNE	I C
Fonc-4-03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques	Gestionnaire ouvrage	C

### Prélèvements, gestion quantitative

Prel-1-02	Augmenter la ressource en eau disponible à l'étiage sur les bassins déficitaires par la construction de retenues supplémentaires	Pouvoirs publics	C
Prel-2-01	Adapter les prélèvements aux ressources disponibles	Pouvoirs publics	C R
Prel-2-02	Favoriser les économies d'eau : sensibilisation, économies, réutilisation d'eau pluviales ou d'eau de STEP, mise en œuvre des mesures agroenvironnementales (amélioration des techniques d'irrigation, évolution des assolements, ...)	Agriculteurs-Industriels-Collectivités-Particuliers	C

### Eaux souterraines

Sout-1-01	Réduire l'impact des activités anthropiques potentiellement polluantes sur les eaux souterraines (zones d'affleurement des nappes profondes, réhabilitation de forages...)	Pouvoirs publics	C R
-----------	--	------------------	-----

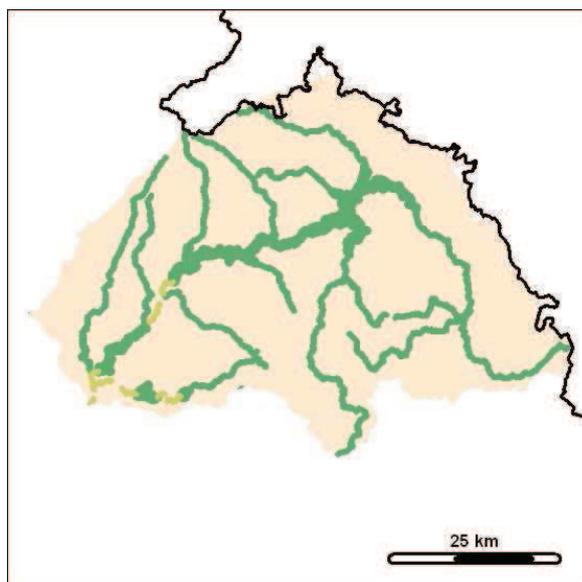
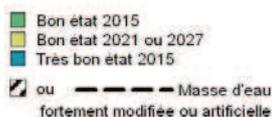
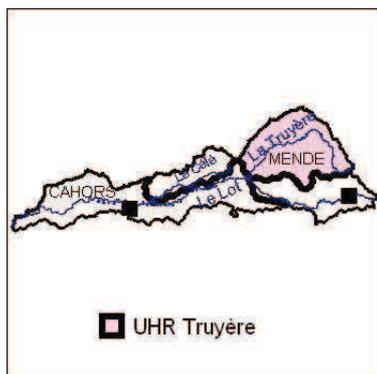
### Inondations

Inon-1-01	Elaborer et mettre en œuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations	Pouvoirs publics	C R
Inon-1-02	Développer les aménagements de ralentissement dynamiques	Collectivités	C R

# Unité Hydrographique de Référence Truyère

## Enjeux

## Objectifs d'état global des masses d'eau superficielles principales



- Hydro-morphologie des cours d'eau
- Protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides
- Fiabilisation et optimisation de l'AEP
- Gestion des ouvrages hydroélectriques (débits réservés, vidanges...)
- Prévention des crues

Le tableau ci-après rappelle les mesures complémentaires qui s'appliquent sur une partie ou la totalité de l'UHR en précisant le maître d'ouvrage général et la nature des mesures (I pour Incitative ; C pour Contractuelle ; R pour réglementaire).

Mesures de l'UHR Truyère			
<b>Connaissance</b>			
Conn-1-01	Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)	Pouvoirs publics	I C
Conn-2-03	Améliorer la connaissance des eaux souterraines (inventaires, cartographie, études spécifiques, connaissance des eaux utilisées pour le thermalisme et l'embouteillage...) et développer les outils d'aide à la décision (modélisations hydrodynamique et hydrochimique... ) : nappes karstiques, nappes de socle, nappes profondes, nappes d'accompagnement ...	Pouvoirs publics- Recherche	I C
Conn-2-04	Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...)	Pouvoirs publics	I C
Conn-2-05	Améliorer la connaissance des populations piscicoles (notamment les migrateurs)	Pouvoirs publics	I C
Conn-3-01	Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant	Pouvoirs publics	I C
Conn-3-03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement	Collectivités	I
Conn-9-01	Poursuivre et développer les actions de recherche et de prospective : - structurer les échanges entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, - développer les moyens de recherche appliquée, - réaliser une veille scientifique, - développer la recherche de technologies innovantes pour lutter contre les pollutions diffuses - mener une étude prospective sur les conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer	Pouvoirs publics- Recherche	I C
<b>Pollutions ponctuelles</b>			
Ponc-1-03	Réaliser des schémas d'assainissement eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales	Collectivités	C
Ponc-1-04	Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps pluie	Collectivités	C
Ponc-1-06	Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés	Pouvoirs publics	I
<b>Rejets diffus</b>			
Diff-1-01	Mettre en conformité les exploitations d'élevage (bâtiments ; sites de stockage des effluents, des produits chimiques...)	Agriculteurs	I C
Diff-9-02	Aménager l'espace pour limiter l'érosion et lutter contre les transferts (notamment mise en place de couverture hivernale des sols et de bandes végétalisées)	Agriculteurs	C
Diff-9-04	Développer des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses	Pouvoirs publics	I C

## Mesures de l'UHR Truyère

### Eau potable et baignade

Qual-1-01	Protéger les ressources en eau potable actuelles et futures : - limitation des activités anthropiques dans les bassins d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - limitation de la fertilisation organique et chimique en amont des captages, - développement de l'agriculture biologique à privilégier sur les aires d'alimentation des captages stratégiques les plus menacés, - entretien des ouvrages de captage	Pouvoirs publics- Gestionnaire ouvrage	I C R
Qual-1-03	Privilégier l'usage eau potable sur les autres usages économiques de l'eau et optimiser l'organisation locale des services d'eau potable (schémas directeurs eau potable, solutions alternatives)	Pouvoirs publics	C
Qual-2-01	Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales - à l'assainissement non collectif	Pouvoirs publics	C R

### Modification des fonctionnalités

Fonc-1-04	Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - Interdire le drainage ou l'envoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique - Procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides - Développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides	Pouvoirs publics-APNE	I C R
Fonc-2-02	Entretien des berges et abords des cours d'eau ainsi que les ripisylves	Agriculteurs-Collectivités- APNE	C
Fonc-2-07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)	Pouvoirs publics-APNE	I C
Fonc-4-03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques	Gestionnaire ouvrage	C

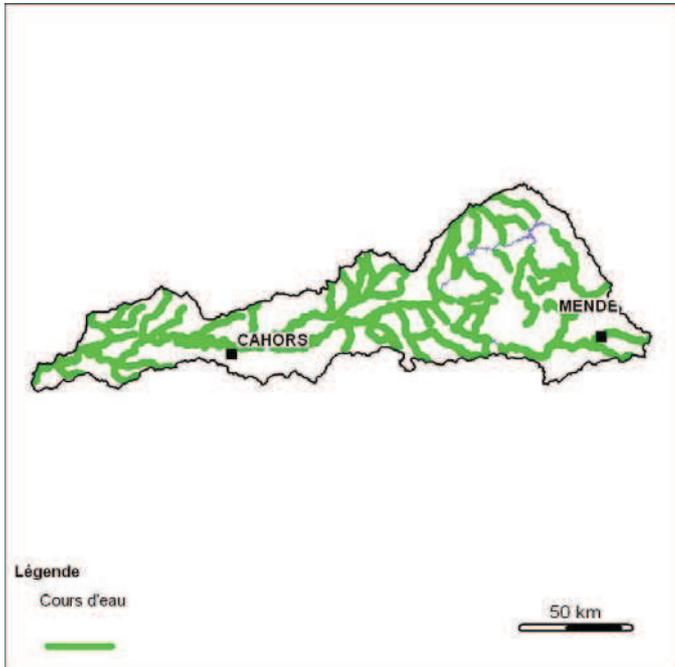
### Prélèvements, gestion quantitative

Prel-2-01	Adapter les prélèvements aux ressources disponibles	Pouvoirs publics	C R
-----------	---	------------------	-----

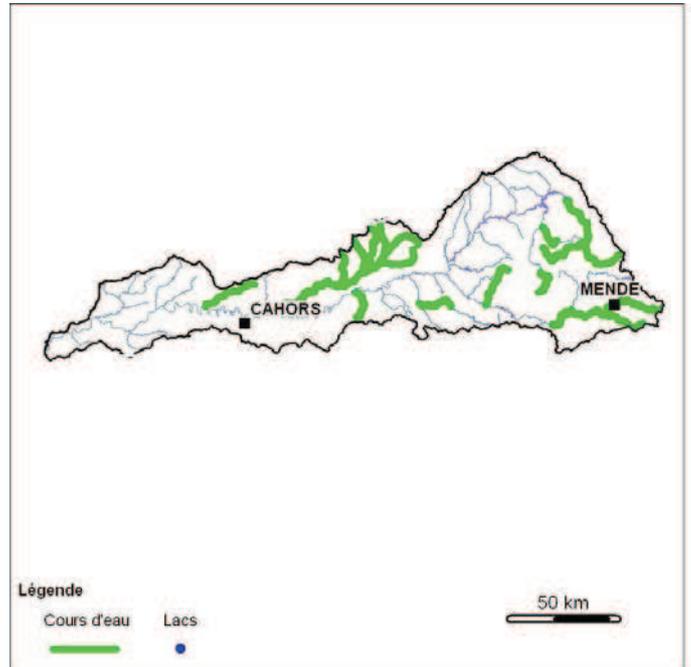
### Inondations

Inon-1-01	Elaborer et mettre en œuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations	Pouvoirs publics	C R
Inon-1-02	Développer les aménagements de ralentissement dynamiques	Collectivités	C R

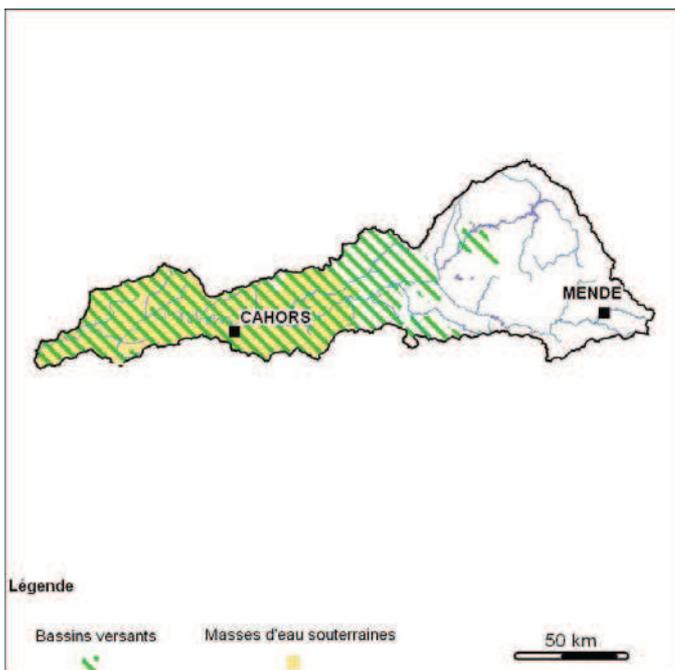
### Assainissement collectif



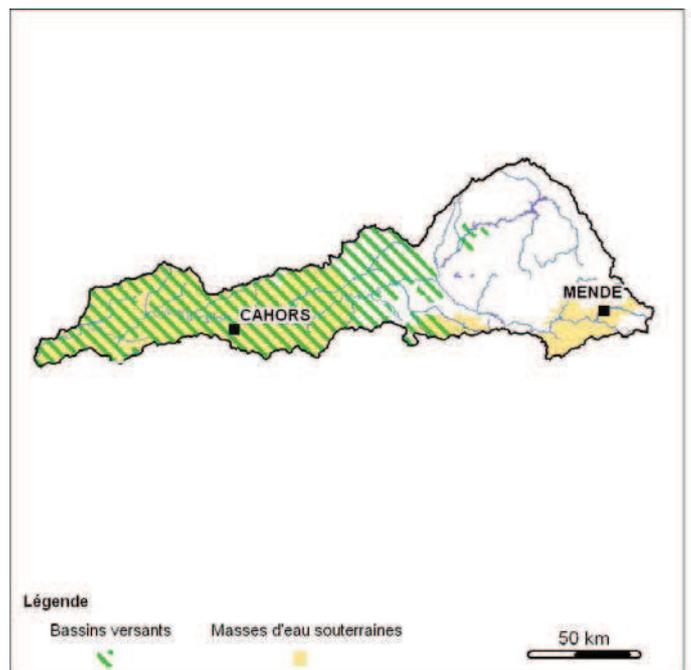
### Elevage



### Phytosanitaires agricoles et non agricoles

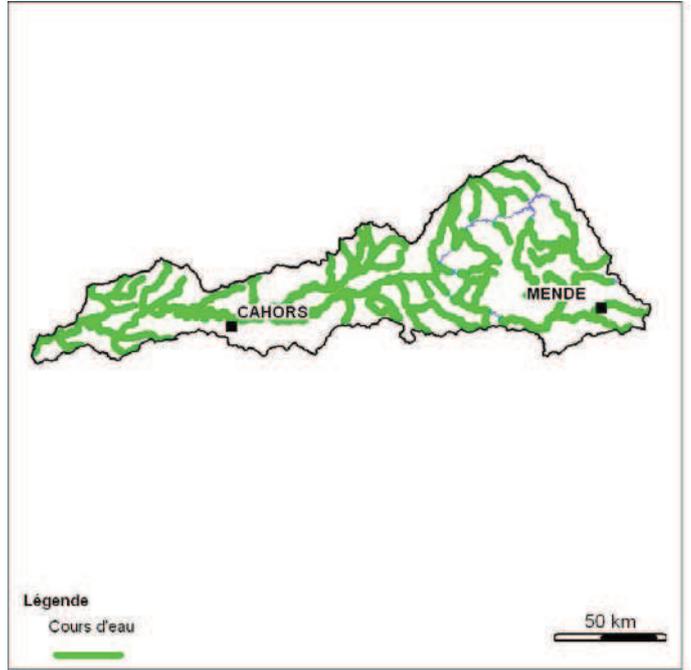
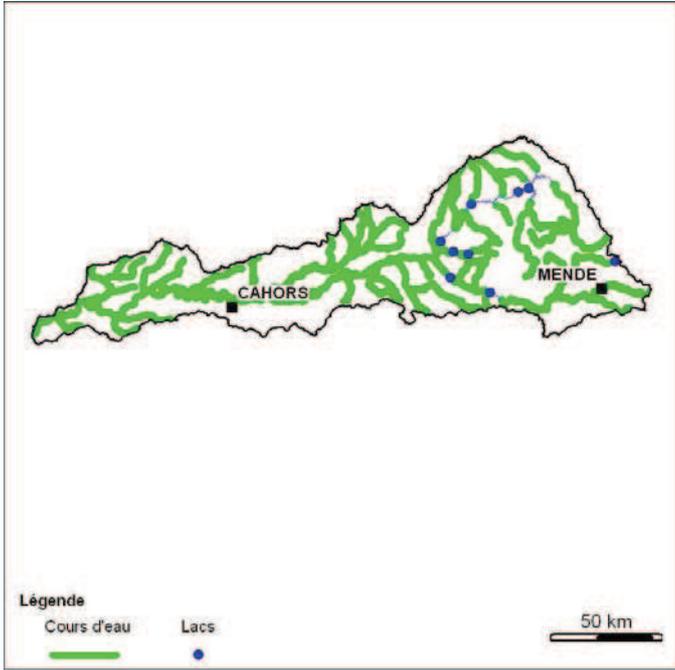


### Nitrates agricoles



Eau potable

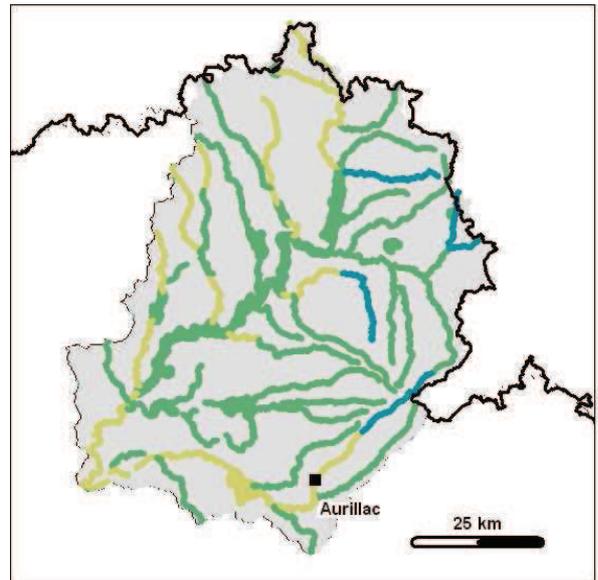
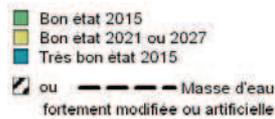
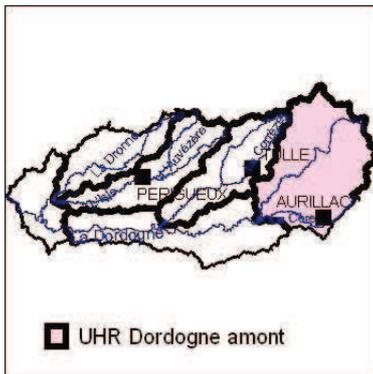
Morpho-dynamique fluviale



# Unité Hydrographique de Référence Dordogne amont

## Enjeux

## Objectifs d'état global des masses d'eau superficielles principales



- Gestion des aménagements hydroélectriques (éclusées, transport solide, soutien d'étiage...)
- Préservation des zones humides fonctionnelles
- Protection des captages AEP
- Qualité des eaux du chevelu amont (têtes de bassins)
- Hydro-morphologie de

Le tableau ci-après rappelle les mesures complémentaires qui s'appliquent sur une partie ou la totalité de l'UHR en précisant le maître d'ouvrage général et la nature des mesures (I pour Incitative ; C pour Contractuelle ; R pour réglementaire).

Mesures de l'UHR Dordogne amont			
<b>Gouvernance</b>			
Gouv-1-01	Favoriser l'émergence des maîtres d'ouvrage et le développement de structures d'animation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage	Pouvoirs publics	I C
Gouv-1-02	Animer et développer des outils de gestion intégrée (SAGE, contrats de rivières, plans d'actions territoriaux, plans de gestion des étiages, zones humides, cellule d'assistance technique rivière, programmes migrateurs)	Pouvoirs publics	I C
Gouv-2-01	Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public	Pouvoirs publics-APNE	I C
<b>Connaissance</b>			
Conn-1-01	Développer le suivi de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines : - développer les réseaux de mesure (nouvelles stations, enrichissement des stations existantes par mesure de nouveaux paramètres) - mettre en place un système opérationnel de suivi (définition de méthodologie et d'outils de suivi)	Pouvoirs publics	I C
Conn-2-03	Améliorer la connaissance des eaux souterraines (inventaires, cartographie, études spécifiques, connaissance des eaux utilisées pour le thermalisme et l'embouteillage...) et développer les outils d'aide à la décision (modélisations hydrodynamique et hydrochimique... ) : nappes karstiques, nappes de socle, nappes profondes, nappes d'accompagnement ...	Pouvoirs publics-Recherche	I C
Conn-2-04	Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...)	Pouvoirs publics	I C
Conn-2-07	Améliorer les connaissances sur les modalités de transfert des produits polluants : - transfert par lessivage ou par érosion : nitrates, phosphore, matières en suspension, produits phytosanitaires... - transfert par faune ou flore : plancton, bactéries...	Recherche	C
Conn-3-01	Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant	Pouvoirs publics	I C
Conn-3-02	Améliorer la connaissance des prélèvements sur les milieux (inventaire des destinations de l'eau prélevée, définition de méthode de comptabilité des volumes par usage, mise en cohérence des données,...)	Pouvoirs publics	I C
Conn-3-03	Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement	Collectivités	I
Conn-3-05	Caractériser les zones de loisirs nautiques (sites de baignade, zones de navigation de plaisance...) : inventaire, profil environnemental baignade	Collectivités	I
Conn-9-01	Poursuivre et développer les actions de recherche et de prospective : - structurer les échanges entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, - développer les moyens de recherche appliquée, - réaliser une veille scientifique, - développer la recherche de technologies innovantes pour lutter contre les pollutions diffuses - mener une étude prospective sur les conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer	Pouvoirs publics-Recherche	I C
Conn-9-02	Améliorer la compréhension des relations pressions-impacts sur les milieux superficiels et souterrains et sur les zones réservées à certains usages de l'eau (baignade, loisirs nautiques, conchyliculture, eau potable, chenaux de navigation) : impact des systèmes d'assainissement, des substances, des sols pollués, des stockages de gaz, des industries nucléaires, des prélèvements et développement d'outils de modélisation,...	Pouvoirs publics-Recherche	I C

## Mesures de l'UHR Dordogne amont

### Pollutions ponctuelles

Ponc-1-03	Réaliser des schémas d'assainissement eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales	Collectivités	C
Ponc-1-04	Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps pluie	Collectivités	C
Ponc-1-06	Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés	Pouvoirs publics	I
Ponc-2-03	Mettre en oeuvre les bonnes pratiques de gestion des ouvrages et sous produits d'épuration des industriels (notamment agroalimentaire) : stations de traitement, cuves de stockage, filières d'élimination, technologies propres...	Industriels	C R

### Rejets diffus

Diff-9-02	Aménager l'espace pour limiter l'érosion et lutter contre les transferts (notamment mise en place de couverture hivernale des sols et de bandes végétalisées)	Agriculteurs	C
Diff-9-04	Développer des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses	Pouvoirs publics	I C

### Eau potable et baignade

Qual-1-03	Privilégier l'usage eau potable sur les autres usages économiques de l'eau et optimiser l'organisation locale des services d'eau potable (schémas directeurs eau potable, solutions alternatives)	Pouvoirs publics	C
Qual-2-01	Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales - à l'assainissement non collectif	Pouvoirs publics	C R

### Modification des fonctionnalités

Fonc-1-04	Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - Interdire le drainage ou l'envoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique - Procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides - Développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides	Pouvoirs publics-APNE	I C R
Fonc-2-05	Déterminer les espaces de mobilité des cours d'eau	Collectivités	C
Fonc-2-07	Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...)	Pouvoirs publics-APNE	I C
Fonc-4-01	Aménagement ou effacement des ouvrages pour rétablir la libre circulation pour les migrateurs (notamment mise en oeuvre de la trame bleue)	Collectivités-Gestionnaire ouvrage-AAPPMA	C
Fonc-4-02	Aménagement des ouvrages pour favoriser le transport solide	Collectivités-Gestionnaire ouvrage-AAPPMA	C
Fonc-4-03	Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques	Gestionnaire ouvrage	C

### Prélèvements, gestion quantitative

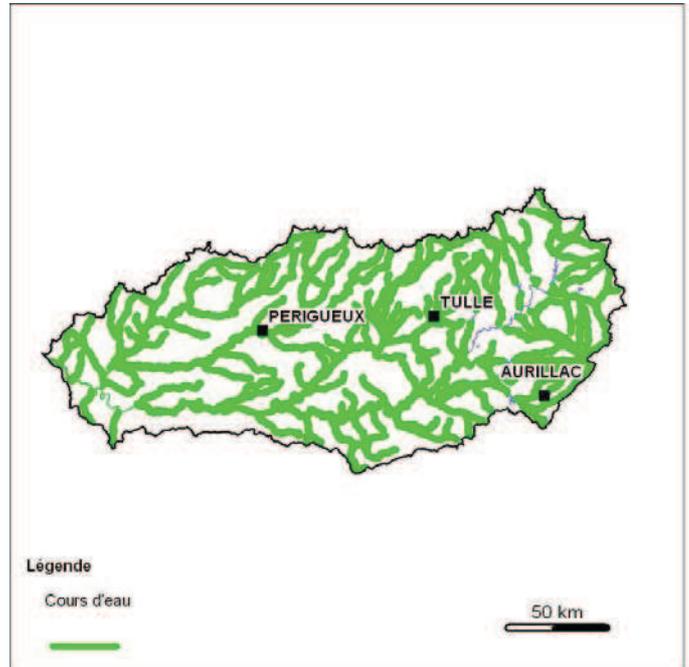
Prel-2-01	Adapter les prélèvements aux ressources disponibles	Pouvoirs publics	C R
Prel-2-02	Favoriser les économies d'eau : sensibilisation, économies, réutilisation d'eau pluviales ou d'eau de STEP, mise en oeuvre des mesures agroenvironnementales (amélioration des techniques d'irrigation, évolution des assolements, ...)	Agriculteurs-Industriels-Collectivités-Particuliers	C

### Inondations

Inon-1-01	Elaborer et mettre en oeuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations	Pouvoirs publics	C R
Inon-1-02	Développer les aménagements de ralentissement dynamiques	Collectivités	C R

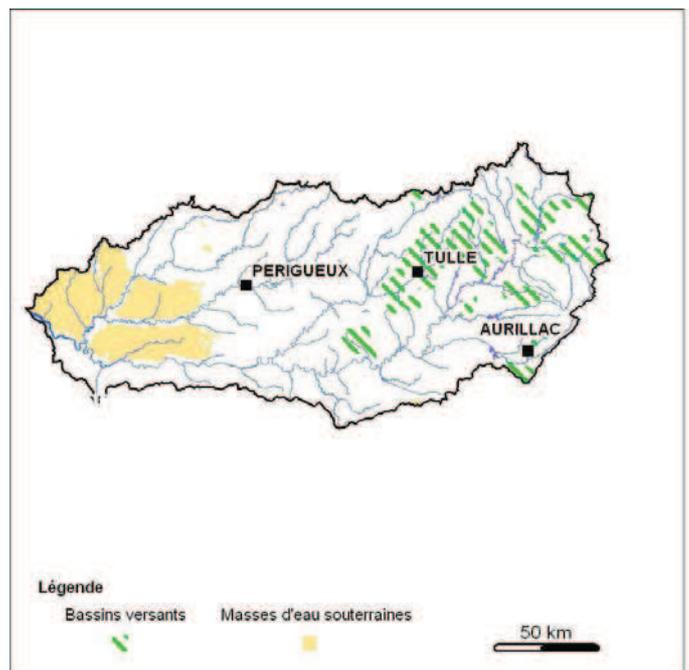
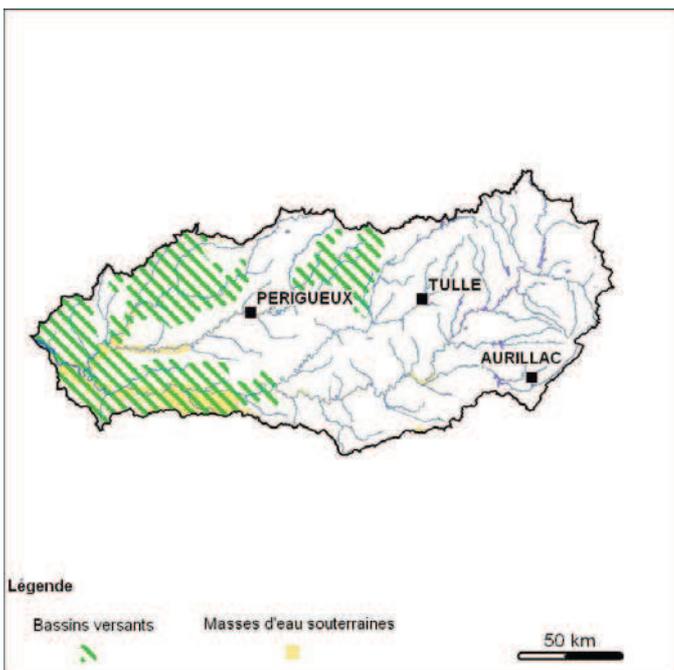
### Industries, artisanat

### Assainissement collectif



### Phytosanitaires agricoles et non agricoles

### Eau potable

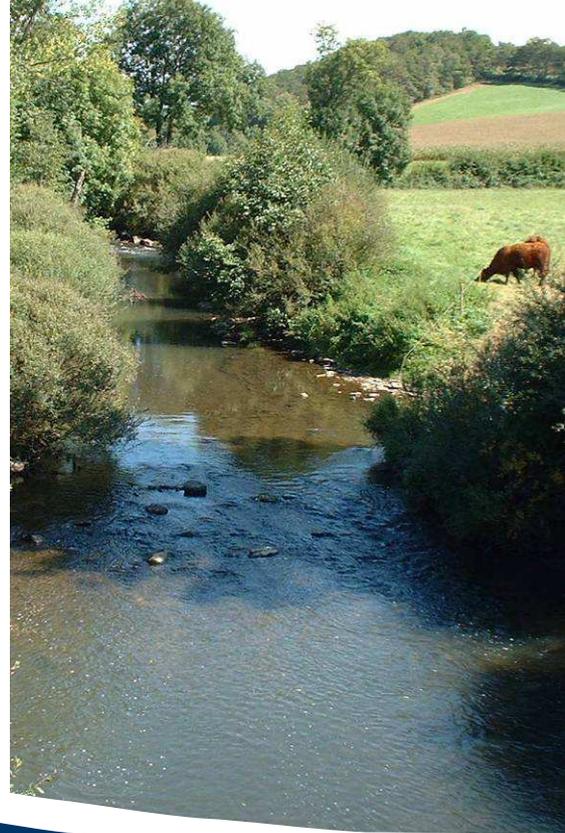


Morpho-dynamique fluviale



Gestion des ouvrages





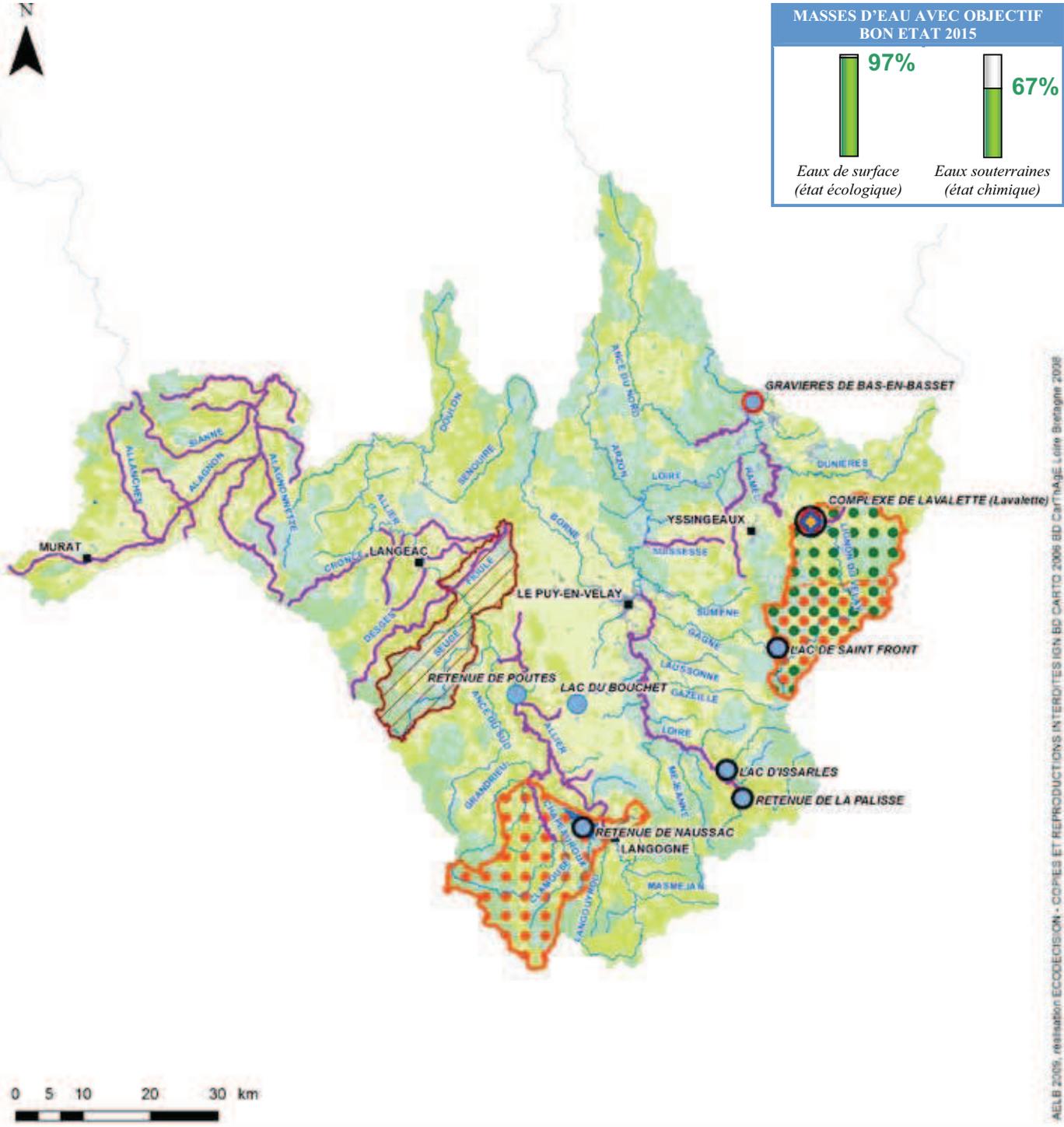
# Annexe 2

SDAGE PDM Allier Loire Amont



SAGE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alagnon</li> <li>• Haut Allier</li> <li>• Lignon du Velay</li> <li>• Loire Amont</li> </ul>

ENJEUX MAJEURS POUR LE PROGRAMME DE MESURES		
<b>Morphologie</b> -Continuité et libre circulation piscicole -Dynamique de reprise - dépôt des sédiments	<b>Hydrologie</b> -Accès à la ressource -Maintenance de la ligne d'eau et du libre écoulement	<b>Zones humides</b> Préservation en têtes de bassin versant : -Patrimoine et biodiversité -Cycle de l'eau (fonction épuratoire et régulatrice)



AELB 2009, réactualisation ECOEDES/IGN - COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES IGN BD CARTO 2006 BD CARTAGE Loire Bretagne 2008

<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: blue;">●</span> plans d'eau</li> <li><span style="color: blue;">—</span> cours d'eau</li> <li><span style="background-color: #c8e6c9; border: 1px solid #81c784; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> zones humides</li> </ul>	<p>Occupation des sols (Corine Land Cover) IFEN - 2006</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="background-color: #cccccc; border: 1px solid #81c784; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> zones artificialisées</li> <li><span style="background-color: #fff9c4; border: 1px solid #81c784; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> zones agricoles</li> <li><span style="background-color: #e2efda; border: 1px solid #81c784; display: inline-block; width: 15px; height: 10px;"></span> zones et milieux semi-naturels</li> </ul>
---	---

Zone application	Codes	Intitulé de la mesure	Maîtrise d'ouvrage	Coût (M€)	Mise en œuvre
<b>POLLUTIONS COLLECTIVITES et INDUSTRIELS</b>					
	01B1	Améliorer la collecte, le stockage et transfert des eaux usées vers les stations d'épuration (temps de pluie)	Collectivités	6,3	R
	06E1	Mettre en conformité des stations industrielles pour maîtriser les rejets de micropolluants	Industriels	-	R
<b>PLANS D'EAU</b>					
	05A1	Etudes et/ou mise en œuvre de mesures spécifiques sur les plans d'eau afin de réduire l'eutrophisation - Etude du fonctionnement du plan d'eau (définition des mesures préventives et curatives) - Gestion optimisée du plan d'eau - Travaux curage, décantation et/ou valorisation en queue de retenue	Propriétaires /Collectivités	0,30	C
	05A2				
<b>POLLUTIONS D'ORIGINE AGRICOLE</b>					
	08B2 08B3	Améliorer l'animation/coordination à une échelle de bassin versant dans le domaine agricole Réaliser des diagnostics d'exploitation	Agriculteurs	0,69	C
	08D2	Equiper des exploitations agricoles pour maîtriser les pollutions ponctuelles par les pesticides	Agriculteurs	1,6	C
	08E30	Améliorer les pratiques agricoles  - Limiter les transferts par des dispositifs tampon	Agriculteurs	0,75	F/C
		- Améliorer les pratiques agricoles pesticides et/ou utiliser les techniques alternatives - Faire évoluer les systèmes de production (agriculture biologique, systèmes fourragers économes en intrants...)			
<b>HYDROLOGIE</b>					
	09E1	Mettre en place une gestion volumétrique collective Mettre en place un dispositif de suivi et de contrôle	Etat /Collectivités	0,21	C
<b>MORPHOLOGIE</b>					
	11A3	Animer et planifier les travaux - Mettre en place ou pérenniser une structure d'animation - Développer des démarches de maîtrise foncière le long des cours d'eau	Collectivités /Propriétaires	0,21	C
	13A2	Restaurer la morphologie du lit mineur pour restaurer les habitats aquatiques	Collectivités /Propriétaires	0,39	C
	13B1 13B2 13B3	Intervenir sur les berges et la ripisylve - Gérer les espèces envahissantes, restaurer - Restaurer par génie végétal, retalutage et stabilisation de berges, plantations	Collectivités /Propriétaires	0,34	C
	13C2 13C3	Gérer, aménager ou supprimer les ouvrages existants Améliorer la gestion hydraulique, modifier les ouvrages, créer des vannes de fond, aménager des passes à poissons...	Collectivités /Propriétaires	0,12	C
	13D1	Améliorer la connectivité latérale Reconnecter et restaurer des bras morts, prairies humides, créer des frayères à brochet...	Collectivités /Propriétaires	0,03	C
<b>ZONES HUMIDES</b>					
	14C1 14C2 14D1	Gérer, entretenir et restaurer les zones humides - Mettre en place des conventions de gestion - contractualisation (dont mesures agro-environnementales zones humides) - Acquérir des zones humides - Restaurer les fonctionnalités des zones humides	Collectivités/ Propriétaires/ Agriculteurs	7,9	C/F

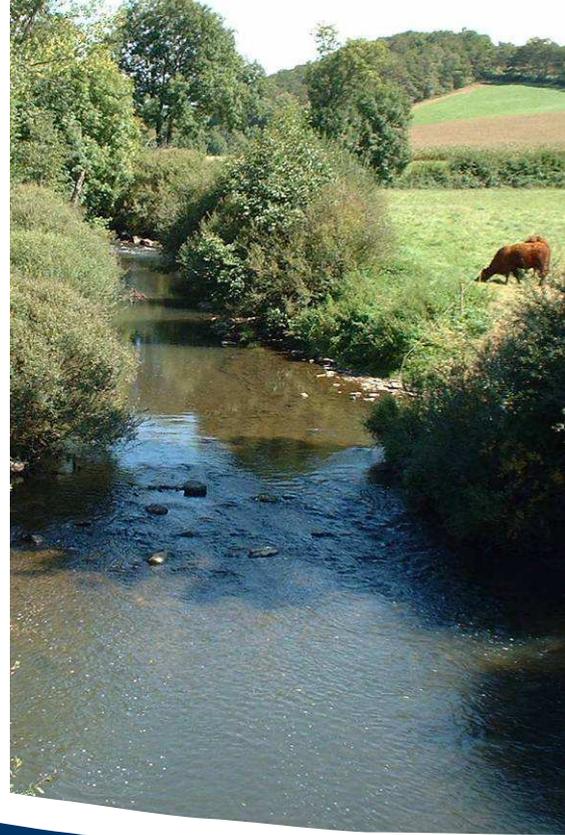
 Mesure non zonée à appliquer en fonction d'enjeux locaux spécifiques.

R : dispositions réglementaires

 Captages prioritaires : les mesures pertinentes sur les pollutions d'origine agricole s'appliquent à l'aire d'alimentation de ces captages

F : incitations financières

C : accords négociés



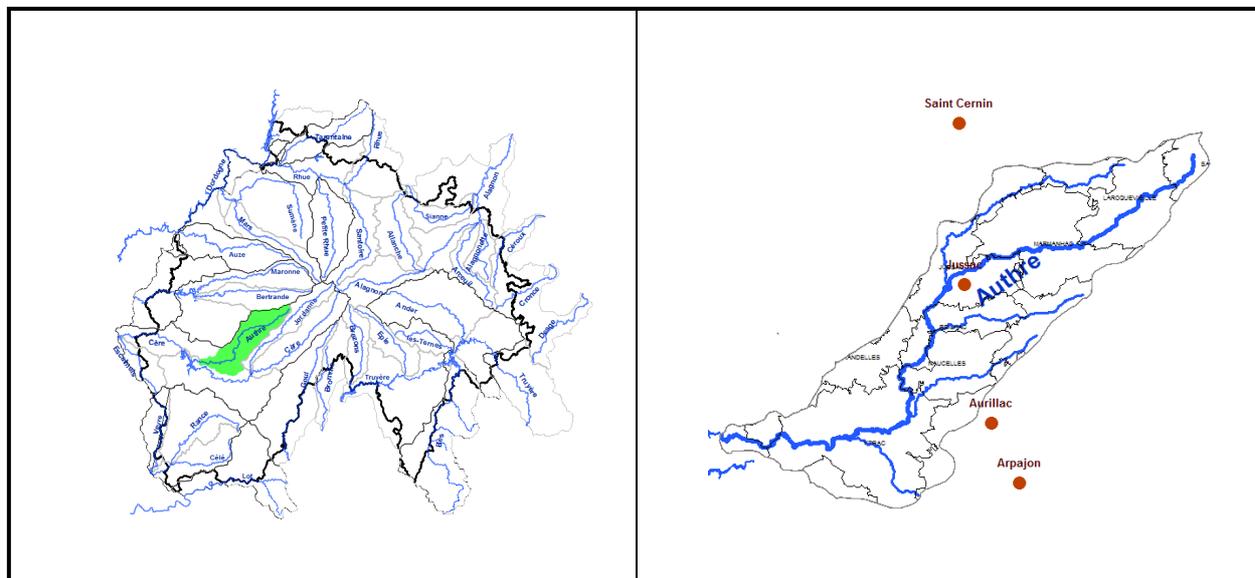
# Annexe 3

Fiches secteurs

# Bassin de la Dordogne

# L'Authre

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Authre
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	AURILLAC, CRANDELLES, GIRGOLS, JUSSAC, LASCELLE, LACAPELLE-VIESCAMP, LAROQUEVIEILLE, MARMANHAC, NAUCELLES, REILHAC, SAINT-CERNIN, SAINT-PAUL-DES-LANDES, SAINT-SIMON, SANSAC-DE-MARMIESSE, YTRAC
		Communautés de communes / d'agglomération	CABA
		autres départements	
		Masses d'eau principales	L'Authre de sa source au confluent du Cautrunes (inclus) L'Authre du confluent du Cautrunes au barrage de Saint-etienne-Cantaïes
	caractéristiques secteur	surface	152
		linéaire de cours d'eau	106
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1400 mm/an
		géologie	roches volcaniques (60%), roches sédimentaires (25%), roches cristallines (15%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	81,3
		forêts et zones semi-naturelles	14,5
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	4,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Authre de sa source au confluent du Cautrunes (inclus) FRFR481 Rivière L'Authre du confluent du Cautrunes au barrage de Saint-etienne-Cantales FRFR294 Rivière Ruisseau de Reilhaguet FRFR294_5 TPCE Ruisseau de Cautrunes FRFR481_1 TPCE Ruisseau de Veyrières FRFR294_4 TPCE Ruisseau de Cézens FRFR115_1 TPCE Ruisseau de Quitiviers FRFR294_3 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	authre ytrac	
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	28	
		densité obstacles aux écoulements	0,26	3
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	14		
		14%	4	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		4
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Authre à Ytrac (5063900)	
		matières organiques et oxydables	bon	2
		matières azotées	bon	2
		nitrites	bon	2
		matières phosphorées	moyen	3
		pesticides	moyen	3
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	bon	2
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Authre à Ytrac (5063900)	
		invertébrés (IBG)	bon	2
		diatomées (BD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	0,00%	3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>	moyen	3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	2,5	
		surface zones humides totales	3,4	
		densité zones humides	3%	4
		importance zones humides riveraines	73%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7 + ind.	
		diversité	2	4
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	70%	3
		% prairies naturelles / SAU	80	2
		% prairies temporaires / SAU	15	2
		% maïs / SAU	3	3
		% céréales hors maïs / SAU	1	3
		type cultures		3
		densité exploitations	1	3
	usage de l'eau	densité élevage	65	4
		nb prélèvements	5	3
		volume prélevé annuel	40000	4
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1
		fonctionnement		
		volume retenues (hm3)		
		longueur tronçons impactés (km)		
		débîts réservés		
		transferts de bassins versants		
		infrastructures hydroélectriques		1
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1
		puissance installée (MW)		1
		production annuelle (GWh)		1
production hydroélectrique			1	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	3	4
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	4	4
		infrastructures, voies de communication	124	
		densité réseau routier	1	3
		nb habitants	10222	
		densité population	67	4
		<b>occupation du territoire</b>		4
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	1	4
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	40	
		nb captages / forages par km²	0	3
		AEP - organisation compétence	caba	1
		AEP - volumes consommés		
		AEP - volumes consommés / km²	0	1
		<b>alimentation en eau potable</b>		2
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	caba	1
		assainissement - nb step	16	5
		assainissement - capacité totale	14215	5
		assainissement - nb step > 500 EH	5	5
		assainissement - nb step > 5000 EH	1	5
assainissement - nb step impactante		4	5	
organisation compétence ANC		CABA	1	
avancement SPANC	100%	1		
<b>assainissement</b>		4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	moyenne	3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait local	3
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	14,39	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	14%	4
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	60	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	57%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Cère	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	non	
		mesures de protection particulières	non	2
	POLITIQUES NATIONALES			3

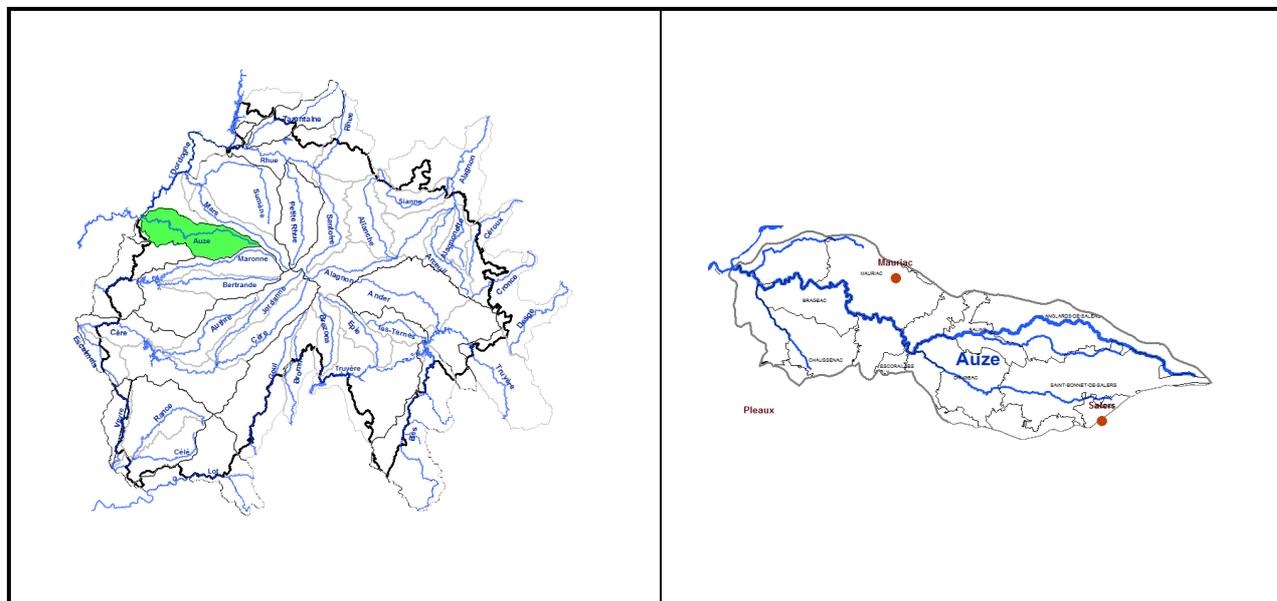
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CR Cère	4
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Aurillac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

<b>Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de l'Authre</b>	
-	<b>Problématique hydromorphologique avec présence d'un barrage et de plusieurs obstacles aux écoulements</b>
-	<b>La densité en zones humides est très faible elle représente 3% de la surface totale ainsi que sa diversité.</b>
-	<b>La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale</b>

# L'Auze

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Auze
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLY, ANGLARDS-DE-SALERS, BRAGEAC, CHAUSSENAC, CHALVIGNAC, DRUGEAC, ESCORAILLES, MAURIAC, SAINTE-EULALIE, SAINT-BONNET-DE-SALERS, SALERS, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, SALINS, LE VIGEAN, PLEAUX
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-de-Salers Pays-de-Mauriac
		autres départements	
		Masses d'eau principales	L'Auze de sa source au confluent du Saint Jean (inclus) L'Auze du confluent du Sains Jean au confluent de la Dordogne
	caractéristiques secteur	surface	196
		linéaire de cours d'eau	158
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1400 mm/an
		géologie	roches volcaniques (70%), roches cristallines (25%), roches sédimentaires (5%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	69,4
		forêts et zones semi-naturelles	28,6
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	2	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Auze de sa source au confluent du Saint Jean (inclus) FRFR484 Rivière L'Auze du confluent du Sains Jean au confluent de la Dordogne FRFR339 Rivière Ruisseau de Pallevedel FRFR339_1 TPCE Ruisseau d'Aigueperse FRFR339_2 TPCE Le Monzola FRFR484_1 TPCE La Sionne FRFR484_3 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	Auze Ally	
		module	3	
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	tronçon court-circuités	4
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	5	
		densité obstacles aux écoulements	0,03	2
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	71		
		45%	3	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>			<b>5</b>	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Auze aval Esprats (5068500)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	très bon	1
		nitrales	bon	2
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides	bon	2
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	médiocre	4
	<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>			<b>2</b>
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Auze aval Esprats (5068500)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (BD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>			<b>3</b>	
Zones humides riveraines	données de références		PZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	4,3	
		surface zones humides totales	6,0	
		densité zones humides	4%	3
		importance zones humides riveraines	73%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	7	
		diversité	1	5
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			<b>5</b>

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	75%	4		
		% prairies naturelles / SAU	93	1		
		% prairies temporaires / SAU	5	1		
		% maïs / SAU	1	2		
		% céréales hors maïs / SAU	1	1		
		type cultures		1		
		densité exploitations	1	4		
	densité élevage	64	4			
	usage de l'eau	nb prélèvements		1		
		volume prélevé annuel		1		
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4		
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrages de la Trizagues, des Esprats, de Mazerolles et de Pallevedelle	5		
		fonctionnement	probablement par éclusées	4		
		volume retenues (hm3)		2		
		longueur tronçons impactés (km)	Esprats --> Aigle : 7 km	5		
		débîts réservés	1/40	5		
		transferts de bassins versants	oui	5		
		infrastructures hydroélectriques		4		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Usine de la Trizague moulin de Mazerolles	3		
		puissance installée (MW)	0,6	2		
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2		
		production hydroélectrique		2		
	<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3	
	industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
volume prélevé annuel				2		
nb rejets industriels			4	4		
observations SDAGE		SDAGE pression industrielle	faible	2		
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	2	3		
		infrastructures, voies de communication	140			
		densité réseau routier	1	3		
		nb habitants	6950			
		densité population	35	3		
		<b>occupation du territoire</b>				3
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	1	5		
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1		
		AEP - nb forages	2			
		AEP - nb captages sources	71			
		nb captages / forages par km²	0	4		
		AEP - organisation compétence	1 commune, 3 syndicats	1		
		AEP - volumes consommés	785000			
		AEP - volumes consommés / km²	4005	4		
		<b>alimentation en eau potable</b>				3
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	1 syndicat, le reste communale	3	
	assainissement - nb step		11	4		
	assainissement - capacité totale		8735	4		
	assainissement - nb step > 500 EH		3	5		
	assainissement - nb step > 5000 EH		1	5		
	assainissement - nb step impactante		3	5		
	organisation compétence ANC		com com Salers et Mauriac	1		
	avancement SPANC		40% (60 sur Salers, 10 sur Mauriac)	3		
<b>assainissement</b>				4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	moyenne	3			
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3		
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	1	4		
		qualité baignades	B			
		activités nautiques	Val-St-Jean	5		
		pêche	attrait local	3		
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				4	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2		
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	4	4		
	<b>CONTRAINTES</b>				4	

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2021	3
		reports d'échéance	L'Auze du confluent du Sains Jean au confluent de la Dordogne : 2021	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Auze L'Auze du confluent du Sains Jean au confluent de la Dordogne	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	70,79	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	45%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	71	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	45%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Gorges de la Dordogne ZNIEFF type 1	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

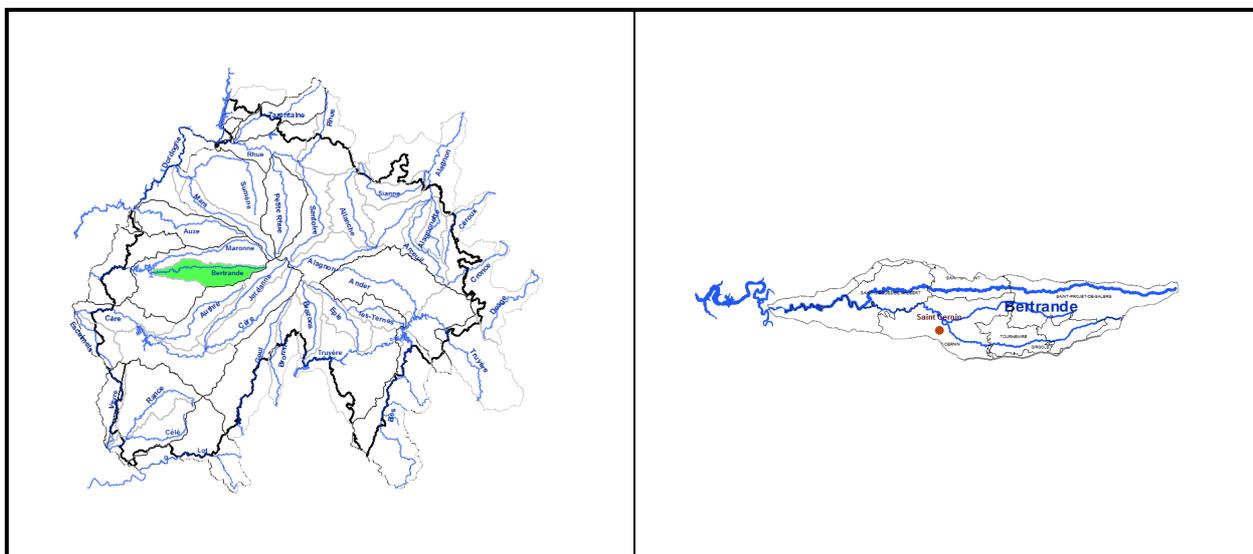
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Mauriac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de l'Auze

- Problématique hydromorphologique avec présence de 2 barrages et de plusieurs obstacles aux écoulements
- La densité en zones humides est très faible elle représente 4% de la surface totale et une diversité également trop faible.
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 64 UGB/km<sup>2</sup> pouvant impacter la qualité biologique du cours d'eau
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 4 arrêtés sécheresses entre 2003 et 2010
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# La Bertrande

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	La Bertrande
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	GIRGOLS, SAINT-PROJET-DE-SALERS, SAINT-CHAMANT, SAINT-CERNIN, SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT, TOURNEMIRE, SAINT-ILLUDE, SAINT-MARTIN-CANTALES, BESSE
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays de Salers
		autres départements	
		Masses d'eau principales	La Bertrande de sa source au barrage d'Enchanet
	caractéristiques secteur	surface	123
		linéaire de cours d'eau	106
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1600 mm/an
		géologie	roches volcaniques (75%), roches cristallines (25%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	46,6
		forêts et zones semi-naturelles	52,8
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		0,6	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Bertrande de sa source au barrage d'Enchanet FRFR501 Rivière La Doire de sa source au confluent de la Bertrande FRFR502 TPCE Ruisseau de Marzes FRFR502_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	bertrande ste-illide	
		module	4	
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale	91	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	4	
		densité obstacles aux écoulements	0,04	2
		présence barrages	0	1
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	15		
		14%	4	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		4
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
Classement SDAGE 2007	espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3	
	SDAGE état biologique 2007		3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	1,5	
		surface zones humides totales	1,6	
		densité zones humides	1%	5
		importance zones humides riveraines	89%	1
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	7, peu d'ind.	
		diversité	1	5
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		5

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	62%	3
		% prairies naturelles / SAU	88	2
		% prairies temporaires / SAU	10	1
		% maïs / SAU	1	3
		% céréales hors maïs / SAU	1	2
		type cultures		2
		densité exploitations	1	2
	densité élevage	55	3	
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				3
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	seuil du Moulin-Cambon	3
		fonctionnement	fi de l'eau	3
		volume retenues (hm3)		2
		longueur tronçons impactés (km)		3
		débîts réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		2	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Moulin-Cambon (St-Cernin)	3
		puissance installée (MW)	0,1	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				2
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	0	2
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2
		infrastructures, voies de communication	86	
		densité réseau routier	0	1
		nb habitants	1944	
		densité population	16	2
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	1	
		AEP - nb captages sources	16	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	2 syndicats	1
		AEP - volumes consommés	220000	
		AEP - volumes consommés / km²	1789	3
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	10	3
		assainissement - capacité totale	2750	3
		assainissement - nb step > 500 EH	2	4
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
assainissement - nb step impactante		0	2	
organisation compétence ANC		com. com. Pays de Salers	1	
avancement SPANC	60% du diag initial est réalisé fin 2010.	3		
<b>assainissement</b>		3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait local	3
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	3	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	14,55	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	14%	4
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	92	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	87%	5
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 2	
		mesures de protection particulières	non	2
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

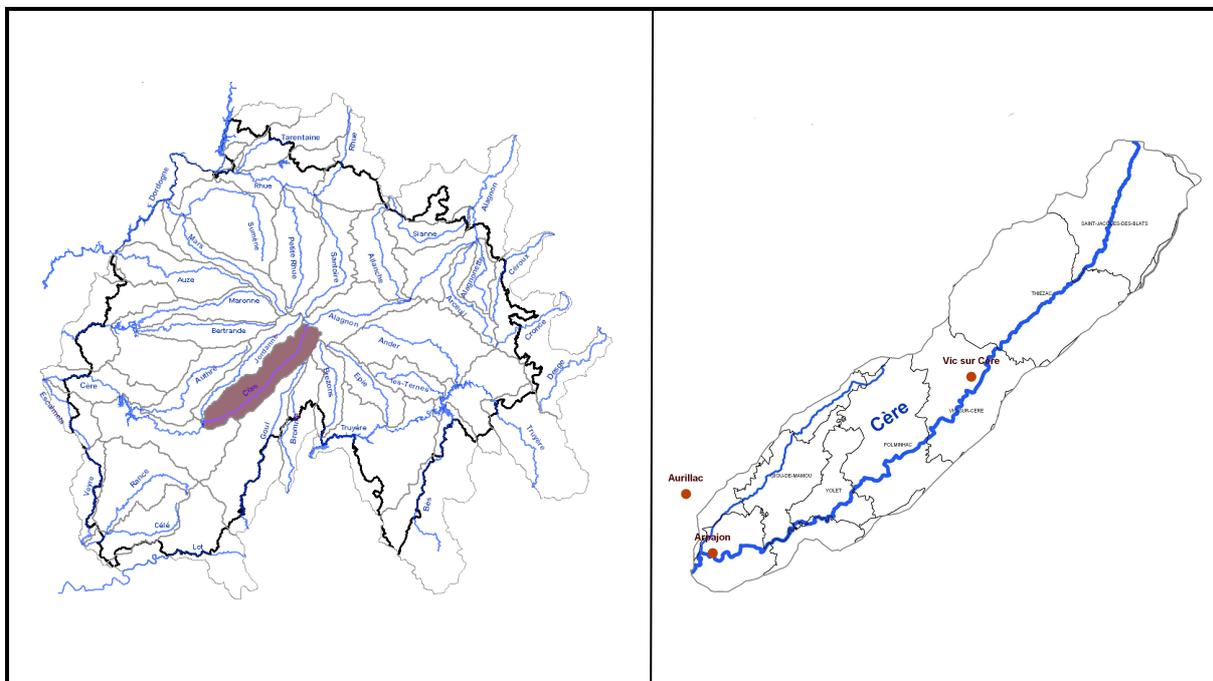
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Pleaux	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Bertrande

- Problématique hydromorphologique car 14% du cours d'eau est classé en très bon état sur le linéaire total
- Faible densité en zones humides riveraines
- Nombres d'arrêtés sécheresse important
- La gestion des cours d'eau et des zones humides manquent d'animation, la maîtrise d'ouvrage est uniquement communale

# CERE EN AMONT D'AURILLAC

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Cère en amont d'Aurillac
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ARPAJON-SUR-CÈRE, GIU-DE-MAMOU, SAINT-JACQUES-DES-BLATS, POLMINHAC, SAINT-SIMON, VIC-SUR-CÈRE, VEZAC, YOLET, THIEZAC
		Communautés de communes / d'agglomération	Cère-et-Goul CABA
		autres départements	
		Masses d'eau principales	La Cère de sa source au confluent de la Jordanne
	caractéristiques secteur	surface	178
		linéaire de cours d'eau	143
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1700 mm/an
		géologie	roches volcaniques (90%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	55,8
forêts et zones semi-naturelles		39,3	
zones humides		0,1	
surfaces en eau		0	
surfaces artificialisées		4,8	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Cère de sa source au confluent de la Jordanne FRFR292 Rivière Ruisseau de Mamou FRFR292_4 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	cère à vic	
		module	4,19	
		débit d'étiage	0,32	
		débit crue cinquantennale	130	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	34	
		densité obstacles aux écoulements	0,24	3
		présence barrages	0	1
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	91,88		
		64%	2	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				3
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Cère à Comblat (5066000)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	bon	2
		nitrites	bon	2
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	bon	2
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>				2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Cère à Comblat (5066000)	
		invertébrés (IBG)	moyen	3
		diatomées (BD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)	moyen	3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	28%	2
		Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	bon
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	1,1	
		surface zones humides totales	1,6	
		densité zones humides	1%	5
		importance zones humides riveraines	68%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.	
		diversité		3
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				5

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	60%	2
		% prairies naturelles / SAU	93	1
		% prairies temporaires / SAU	6	1
		% maïs / SAU	1	2
		% céréales hors maïs / SAU	0	1
		type cultures		1
		densité exploitations	1	2
	densité élevage	50	2	
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				2
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1
		fonctionnement		
		volume retenues (hm3)		
		longueur tronçons impactés (km)		
		débîts réservés		
		transferts de bassins versants		
		infrastructures hydroélectriques		1
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1
		puissance installée (MW)		1
		production annuelle (GWh)		1
production hydroélectrique			1	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	0	2
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
	<b>USAGE INDUSTRIEL</b>			
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	5	4
		infrastructures, voies de communication	98	
		densité réseau routier	0,5	1
		nb habitants	5320	
		densité population	30	3
		<b>occupation du territoire</b>		3
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	5	5
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	51	
		nb captages / forages par km²	0,3	3
		AEP - organisation compétence	4 communes + CABA	3
		AEP - volumes consommés	235300	
		AEP - volumes consommés / km²	1322	2
		<b>alimentation en eau potable</b>		3
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale + caba
	assainissement - nb step		8	3
	assainissement - capacité totale		14170	5
	assainissement - nb step > 500 EH		3	5
	assainissement - nb step > 5000 EH		1	5
	assainissement - nb step impédante		0	2
	organisation compétence ANC		com. com. Cère et Goul	1
	avancement SPANC		100% terminé en 2010	2
<b>assainissement</b>		3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	moyenne	3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques	kayak vic-sur-cère (occasionnel)	3
		pêche	attrait local	3
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2003	5
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	1	3
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	91,88	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	64%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	41	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	29%	2
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Cère	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Monts et Plomb du Cantal ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS) 1 ENS	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

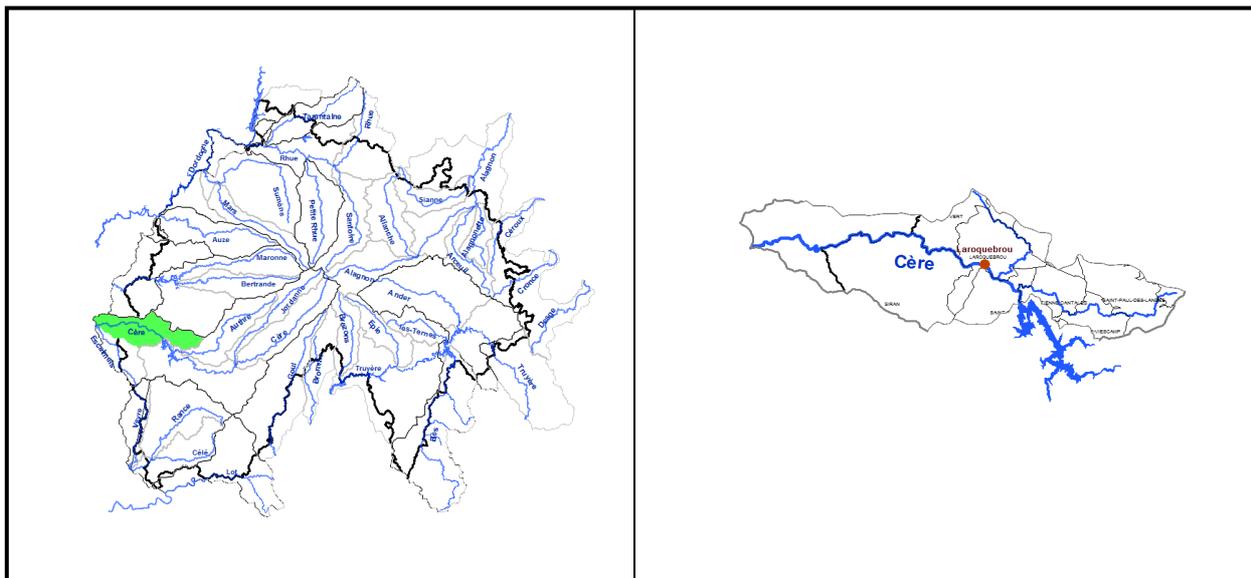
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CR Cère	4
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Aurillac + Vic	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Cère en Amont d'Aurillac

- La densité en zone humide sur le secteur de la Cère amont est trop faible
- Existence d'un PPRI (risque d'inondation)
- Une gestion des cours d'eau insuffisante (aucune animation, maîtrise d'ouvrage « travaux » géré par les communes)
- Absence de gestion de zones humides (pas d'animations et de maîtrise d'ouvrage)

# La Cère en aval du barrage de ST- Etienne Cantalès

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Cère en aval du barrage de St-E-C
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CRANDELLES, LAROQUEBROU, LACAPELLE-VIESCAMP, MONTVERT, NIEUDAN, SAINT-GERONS, SIRAN, SAINT-PAUL-DES-LANDES, SAINT-ETIENNE-CANTALES, SAINT-SANTIN-CANTALES
		Communautés de communes / d'agglomération	Entre-deux-lacs CABA
		autres départements	46 ; 19
		Masses d'eau principales	La Cère du barrage de Saint-étienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels
	caractéristiques secteur	surface	136
		linéaire de cours d'eau	122
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1300 mm/an
		géologie	roches cristallines (75%), roches sédimentaires (25%)
	occupation du sol	agriculture	49,8
		forêts et zones semi-naturelles	48,5
		zones humides	0
		surfaces en eau	0,2
surfaces artificialisées		1,5	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Cère du barrage de Saint-étienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels FRFR295A Rivière Ruisseau d'Auze FRFR295A_1 TPCE Ruisseau de Branugues FRFR295A_3 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	cère laroquebrou	
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	7	
		densité obstacles aux écoulements	0,06	1
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	14		
		11%	4	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Cère - Laroquebrou (5063800)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	très bon	1
		nitrites	bon	2
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>				2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Cère - Laroquebrou (5063800)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (BD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	2,7	
		surface zones humides totales	3,8	
		densité zones humides	2%	4
		importance zones humides riveraines	70%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.	
		diversité		3
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	48%	1		
		% prairies naturelles / SAU	45	4		
		% prairies temporaires / SAU	46	4		
		% maïs / SAU	3	4		
		% céréales hors maïs / SAU	5	4		
		type cultures		4		
		densité exploitations	1	2		
	usage de l'eau	densité élevage	62	4		
		nb prélèvements		1		
		volume prélevé annuel		1		
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4		
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrages de Nêpes, Montvert, Lamativie	5		
		fonctionnement	éclusées	5		
		volume retenues (hm3)	2	3		
		longueur tronçons impactés (km)	env. 20 km	5		
		débîts réservés				
		transferts de bassins versants	non	1		
		infrastructures hydroélectriques		4		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	usines de Nêpes, Lamativie 1 et 2	5		
		puissance installée (MW)	40	3		
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2		
production hydroélectrique			3			
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4		
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2		
		volume prélevé annuel		2		
		nb rejets industriels	4	4		
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	moyenne	3		
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	2	3		
		infrastructures, voies de communication	89			
		densité réseau routier	1	2		
		nb habitants	3824			
		densité population	28	3		
		<b>occupation du territoire</b>				3
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	1	5		
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1		
		AEP - nb forages	0			
		AEP - nb captages sources	19			
		nb captages / forages par km²	0	2		
		AEP - organisation compétence	5 communes indép.	5		
		AEP - volumes consommés	235200			
		AEP - volumes consommés / km²	1729	3		
		<b>alimentation en eau potable</b>				3
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
	assainissement - nb step		7	3		
	assainissement - capacité totale		5310	4		
	assainissement - nb step > 500 EH		2	4		
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1		
	assainissement - nb step impactante		1	4		
organisation compétence ANC	com. com. Laroquebrou		1			
avancement SPANC	diag initial réalisé sur 100% du territoire		1			
observations SDAGE	assainissement	23	3			
	pression domestique SDAGE	moyenne	3			
	<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1		
		qualité baignades				
		activités nautiques		1		
		pêche	attrait départemental	4		
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2		
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	2	4		
	<b>CONTRAINTES</b>				4	

**EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2021	3
		reports d'échéance	La Cère du barrage de Saint-étienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels (2021)	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Territoire Cère-Jordanne La Cère du barrage de Saint-étienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de St-Etienne-Cantalès La Jordanne du confluent du Pouget au confluent de la Cère Ruisseau de Gavanel (TPME)	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	13,94	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	11%	4
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	37	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	30%	2
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) 2 ENS	4	
	POLITIQUES NATIONALES			3

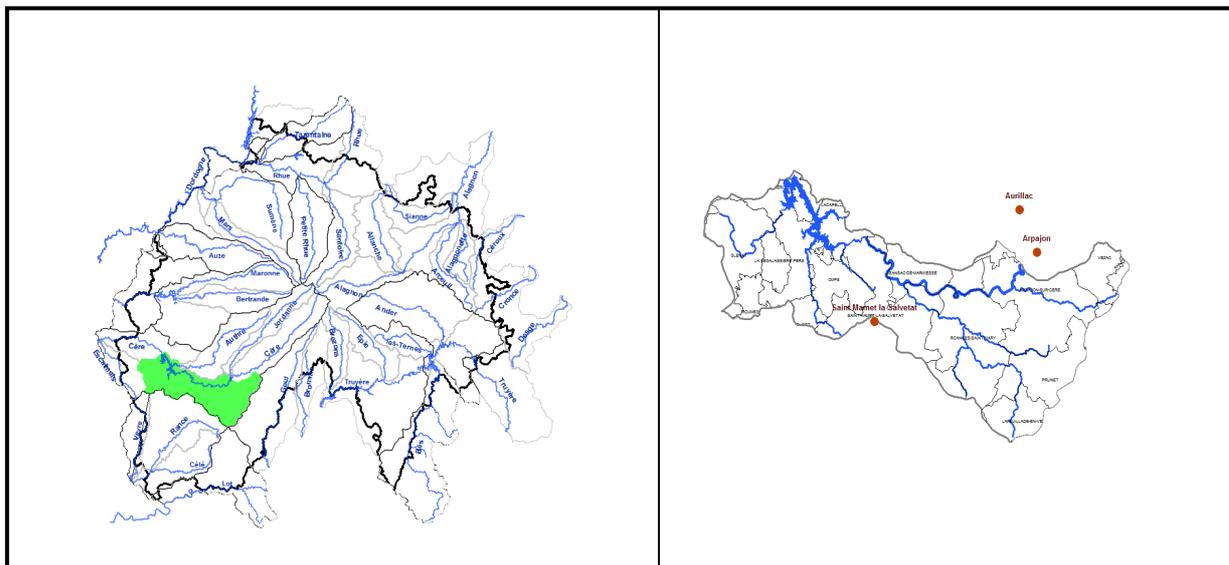
**GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES**

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	SYMAGE (<10%)	4
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes + SYMAGE	4
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CR Cère	4
	GESTION COURS D'EAU			3
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage	SIVU Auze - Ouest-Cantal (marais de Prentegardes)	2
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Laroquebrou	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

<b>Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Cère en aval du barrage de Saint Etienne Cantalès</b>	
-	<b>Problématique hydromorphologique, tronçons court circuités, présence de barrages et de seuils</b>
-	<b>Très faible densité en zones humides.</b>
-	<b>Problématique agricole avec une très forte densité d'élevages,</b>
-	<b>Plusieurs arrêtés préfectoral de restriction d'eau</b>

# La Cère entre Aurillac et le barrage de St-Etienne Cantalès

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Cère entre Aurillac et le bge de St-E-C
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ARPAJON-SUR-CERE, GLENAT, LAFEUILLADE-EN-VEZIE, LACAPELLE-VIESCAMP, OMPS, PERS, PRUNET, SAINT-GERONS, ROANNES-SAINT-MARY, ROUMEGOUX, LA SEGALASSIERE, SAINT-ETIENNE-CANTALES, SAINT-MAMET-LA-SALVETAT, SANSAC-DE-MARMIESSE, VEZAC, LE ROUGET, YTRAC
		Communautés de communes / d'agglo	CABA Cère-et-Rance Pays-de-Montsalvy Entre-2-Lacs
		autres départements	
		Masses d'eau principales	La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de Saint-étienne-Cantalès Barrage de Saint-Etienne-Cantales
	caractéristiques secteur	surface	256
		linéaire de cours d'eau	182
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1300 mm/an
		géologie	roches cristallines (90%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	61
		forêts et zones semi-naturelles	33,6
		zones humides	0,1
		surfaces en eau	2
	surfaces artificialisées	3,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de Saint-étienne-Cantalès FRFR295B Rivière Barrage de Saint-Etienne-Cantales FRFL90 Lac - MEFM Ruisseau de Lentat (Couffins) FRFR295B_1 TPCE Le Roannes (Roques) de sa source au confluent de la Cere FRFR503 TPCE Ruisseau de Gavanel (=Monreysse) FRFL90_1 TPCE Ruisseau d'Angles FRFL90_2 TPCE Ruisseau du Pontal FRFL90_3 TPCE Ruisseau du Palat FRFR503_1 TPCE Ruisseau de Mourcairol FRFR503_2 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	cère sansac	
		module	12	
		débit d'étiage	1	
		débit crue cinquantennale	300	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	20	
		densité obstacles aux écoulements	0,11	2
		présence barrages	3	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	6		
		3%	5	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Cère à Sansac (5064000)	
		matières organiques et oxydables	bon	2
		matières azotées	bon	2
		nitrites	bon	2
		matières phosphorées	moyen	3
		pesticides	moyen	3
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	moyen	3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>		3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Cère à Sansac (5064000)	
		invertébrés (IBG)	moyen	3
		diatomées (BD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	5%	2	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH + Atlas	4
	abondance	surface zones humides riveraines	6,4	
		surface zones humides totales	9,4	
		densité zones humides	6%	2
		importance zones humides riveraines	69%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11, peu d'ind.	
		diversité	4	2
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	57%	2
		% prairies naturelles / SAU	41	4
		% prairies temporaires / SAU	47	4
		% maïs / SAU	5	4
		% céréales hors maïs / SAU	7	5
		type cultures		4
		densité exploitations	1	3
	densité élevage	76	5	
	usage de l'eau	nb prélèvements	3	2
		volume prélevé annuel	36500	4
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage de St-Etienne-Cantalès barrage de Palisse (projet)	5
		fonctionnement	éclusées	5
		volume retenues (hm3)	133	5
		longueur tronçons impactés (km)	12	5
		débîts réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
		infrastructures hydroélectriques		4
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	St-Etienne-Cantalès Palisse	3
		puissance installée (MW)	108	5
		production annuelle (GWh)	87	4
production hydroélectrique			4	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	1	3
		volume prélevé annuel	416000	5
		nb rejets industriels	14	5
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	moyenne	3
	<b>USAGE INDUSTRIEL</b>			
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	3	4
		infrastructures, voies de communication	184	
		densité réseau routier	1	3
		nb habitants	12015	
		densité population	47	3
		<b>occupation du territoire</b>		3
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	2	5
		AEP - nb puits nappe alluviale	2	5
		AEP - nb forages	3	
		AEP - nb captages sources	75	
		nb captages / forages par km²	0	4
		AEP - organisation compétence	8 communes indép.	5
		AEP - volumes consommés	275000	
		AEP - volumes consommés / km²	1074	2
		<b>alimentation en eau potable</b>		4
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale + caba	3
		assainissement - nb step	23	5
		assainissement - capacité totale	48870	5
		assainissement - nb step > 500 EH	6	5
		assainissement - nb step > 5000 EH	1	5
		assainissement - nb step impactante	2	4
organisation compétence ANC		com com Cère et Rance	1	
avancement SPANC	diag initial : env 50% du territoire	3		
<b>assainissement</b>		4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	forte	5	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				4
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	3	5
		qualité baignades	A	
		activités nautiques	Lac de St-Etienne : bateau...	5
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2003	5
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2021	3
		reports d'échéance	La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de Saint-étienne-Cantalès : 2021 Barrage de Saint-Etienne-Cantalès : 2027	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Territoire Cère-Jordanne La Cère du barrage de Saint-étienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de St-Etienne-Cantalès La Jordanne du confluent du Pouget au confluent de la Cère Ruisseau de Gavanel (TPME)	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	5,72	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	3%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	120	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	66%	4
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	non	2
		zone sensible à l'eutrophisation	Cère	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau)	4	
	POLITIQUES NATIONALES			3

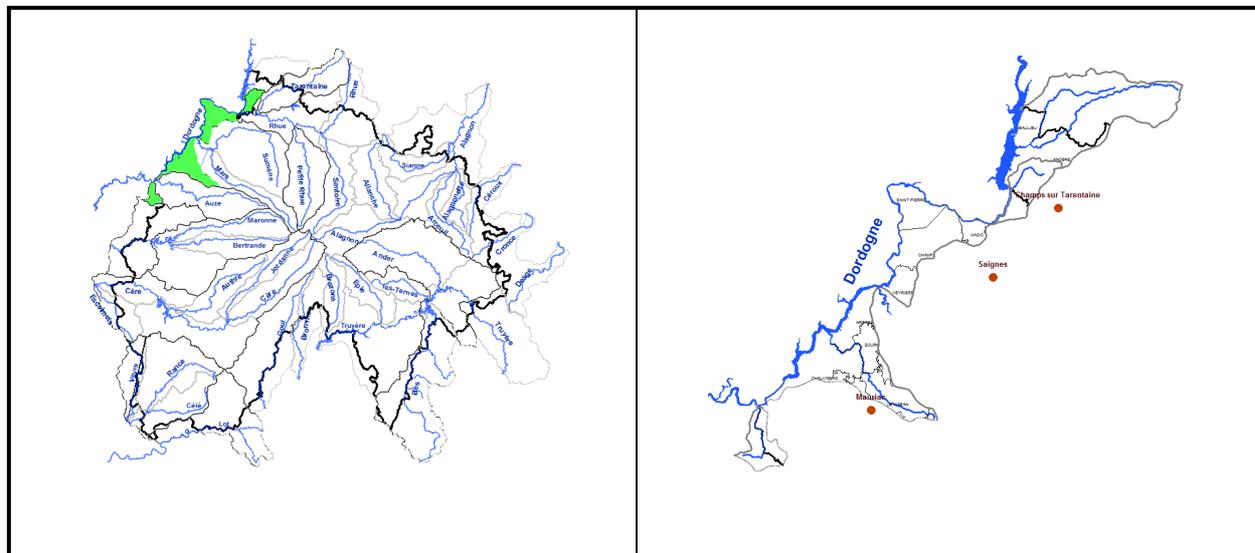
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CR Cère	4
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Aurillac + Laroquebrou	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Cère entre Aurillac et le barrage de Saint Etienne Cantalès	
-	Problématique hydromorphologique car présence de barrages
-	Faible densité en zones humides
-	Pression agricole importante engendré par une forte densité d'exploitations
-	Problématique industrielle par le volume d'eau prélevé
-	Alimentation en eau potable et assainissement posent problème car présence importante du nombre de prise d'eau (superficielle ou nappes alluviales) et une compétence communale, un nombre de STEP très important (>15)) et un diagnostic SDAGE « fort »
-	PPRI de 2003
-	Gestion des cours d'eau et des zones humides problématique due à l'absence d'animation et d'une maîtrise d'ouvrage « travaux » communale.

# La Dordogne en aval du barrage de Bort-les- Orgues (rive gauche)

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Dordogne en aval du bge de Bort-les-Orgues (rive gauche)
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ARCHES, CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL, CHALVIGNAC, CHAMPAGNAC, JALEYRAC, LANOBRE, MADIC, MAURIAC, SOURNIAC, SAINT-PIERRE, VEBRET, VEYRIERES, LE VIGEAN, PLEAUX
		Communautés de communes / d'agglomération	Sumène-Artense Pays-de-Mauriac Bort-Lanobre-Beaulieu
		autres départements	19
		Masses d'eau principales	La Dordogne de la retenue de Bort-les-Orgues au barrage de Marèges Barrages de Marèges, de l'Aigle et du Chastang
	caractéristiques secteur	surface	146
		linéaire de cours d'eau	119
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1200 mm/an
		géologie	roches cristallines (70%), roches volcaniques (25%), roches sédimentaires (5%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	43,5
		forêts et zones semi-naturelles	54,8
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	1,7	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Lac de l'Aigle FRFL1 Lac - MEFM Barrage du Chastang FRFL30 Lac - MEFM Barrage de Mareges FRFL60 Lac - MEFM La Dordogne de la retenue de Bort-les-Orgues au barrage de Mareges FRFR347B Rivière - MEFM Le Labiou de sa source au lac de l'Aigle FRFR347A TPCE Ruisseau des Granges FRFR347B_1 TPCE Ruisseau de Rilhac FRRL30_3 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	Dordogne aval Bort	
		module	24	
		débit d'étiage	3	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	2	
		densité obstacles aux écoulements	0,02	1
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
	nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement		
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	0		
		0%	5	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCD19 - Dordogne - aval Bort-les-Orgues (5069000)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	bon	2
		nitrales	bon	2
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	bon	2
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>				2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCD19 - Dordogne - aval Bort-les-Orgues (5069000)	
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (BD)	très bon	1
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	47,40%	2
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	1,0	
		surface zones humides totales	2,4	
		densité zones humides	2%	4
		importance zones humides riveraines	41%	4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	7, 11 + surtout indéterminés	
		diversité	2	4
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	54%	2	
		% prairies naturelles / SAU	85	2	
		% prairies temporaires / SAU	10	2	
		% maïs / SAU	3	3	
		% céréales hors maïs / SAU	2	3	
		type cultures		3	
		densité exploitations	1	2	
	densité élevage	63	4		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrages de Marèges et de l'Aigle	5	
		fonctionnement	éclusées	5	
		volume retenues (hm3)	270	5	
		longueur tronçons impactés (km)	42	5	
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants	non	1	
		infrastructures hydroélectriques		4	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Marèges, Aigle	5	
		puissance installée (MW)	480	5	
		production annuelle (GWh)	650	5	
production hydroélectrique			5		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				5	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	2	3	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	moyenne	3	
	<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	2	3	
		infrastructures, voies de communication	68		
		densité réseau routier	1	2	
		nb habitants	2926		
		densité population	20	2	
		<b>occupation du territoire</b>			2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	4		
		nb captages / forages par km²	0	1	
		AEP - organisation compétence	2 communes + syndicat font-marilhou	1	
		AEP - volumes consommés	55000		
		AEP - volumes consommés / km²	377	1	
		<b>alimentation en eau potable</b>			1
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif		5
	assainissement - nb step		15	4	
	assainissement - capacité totale		11695	5	
	assainissement - nb step > 500 EH		1	3	
	assainissement - nb step > 5000 EH		1	5	
	assainissement - nb step impactante		1	5	
organisation compétence ANC	com com Mauriac et Sumène-Artense		1		
avancement SPANC	5% : diag initial pas débuté sur Sumène-Artense, 10% réalisés sur Mauriac		4		
<b>assainissement</b>		32	4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques	bateaux gorges de la Dordogne	5	
		pêche	attrait départemental	4	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				3
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				2

**EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Aigle-Sumène La Sumène du confluent du Violon au lac de l'Aigle Le Labiou de sa source au lac de l'Aigle	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	48	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	41%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	non	2
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Gorges de la Dordogne ZNIEFF type 1	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	<b>POLITIQUES NATIONALES</b>			3

**GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES**

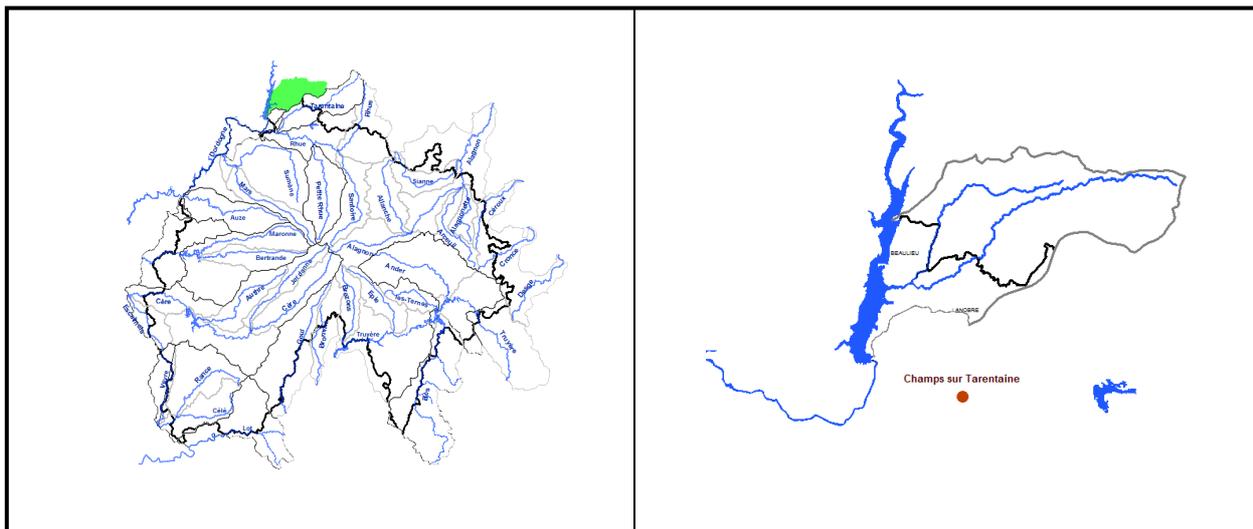
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels		5
	<b>GESTION COURS D'EAU</b>			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	<b>GESTION ZONES HUMIDES</b>			4
	associations	AAPPMA	Mauriac	
		autres associations		
	<b>STRUCTURATION USAGERS</b>			
	<b>GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES</b>			4

**Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Dordogne en aval du barrage de Bort-les-Orgues (Rive Gauche)**

- Problématique hydromorphologique car présence de barrages et 0% du linéaire est classé en très bon état
- Très faible densité en zones humides avec très peu de diversité
- Problématique agricole avec une très forte densité d'élevage
- Très forte problématique hydroélectrique
- Aucune animation et maîtrise d'ouvrage communale en ce qui concerne la gestion des cours d'eau et des zones humides

# La Dordogne – retenue de Bort-les-Orgues (rive gauche)

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Dordogne - retenue de Bort-les-Orgues (rive gauche)
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	BEAULIEU, LANOBRE
		Communautés de communes / d'agglo	Bort-Lanobre-Beaulieu
		autres départements	63
		Masses d'eau principales	Retenue de Bort-les-Orgues
	caractéristiques secteur	surface	94
		linéaire de cours d'eau	59
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1300 mm/an
		géologie	roches cristallines (90%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	55,3
		forêts et zones semi-naturelles	39,4
		zones humides	0
		surfaces en eau	4,8
surfaces artificialisées		0,5	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Retenue de Bort-les-Orgues FRFL18 Lac - MEFM La Tialle de sa source à la retenue de Bort-les-Orgues FRFR102 TPCE La Panouille FRFRL18_4 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	4	
		densité obstacles aux écoulements	0,07	3
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	46		
		79%	2	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrales		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	moyen	3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (BD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	bon	2	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		2
Zones humides riveraines	données de références		PZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	0,0	
		surface zones humides totales	0,3	
		densité zones humides	1%	5
		importance zones humides riveraines	9%	5
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.	
		diversité		3
			<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>	

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	34%	1	
		% prairies naturelles / SAU	95	1	
		% prairies temporaires / SAU	4	1	
		% maïs / SAU	0	1	
		% céréales hors maïs / SAU	0	1	
		type cultures		1	
		densité exploitations	1	2	
	densité élevage	56	3		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				3	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage de Bort-les-Orgues Seuil de la-Pradelle	5	
		fonctionnement	éclusées	5	
		volume retenues (hm3)	477	5	
		longueur tronçons impactés (km)	18	5	
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants	oui, depuis la Tarentaine et la Rhue	5	
		infrastructures hydroélectriques		5	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	usines de Bort-les-Orgues et de la Rhue microcentrale de la Pradelle	5	
		puissance installée (MW)	242	5	
		production annuelle (GWh)	318	5	
production hydroélectrique			5		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				5	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	1	3	
		volume prélevé annuel	7800	3	
		nb rejets industriels	1	3	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3	
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>		3	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	1	
		infrastructures, voies de communication	19		
		densité réseau routier	0	1	
		nb habitants	1544		
		densité population	16	2	
		<b>occupation du territoire</b>			1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	1		
		AEP - nb captages sources	0		
		nb captages / forages par km²	0	1	
		AEP - organisation compétence	1 commune côté cantal	3	
		AEP - volumes consommés			
		AEP - volumes consommés / km²	0	1	
		<b>alimentation en eau potable</b>			1
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif		5
	assainissement - nb step		1	1	
	assainissement - capacité totale		130	1	
	assainissement - nb step > 500 EH		0	1	
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1	
	assainissement - nb step impactante		0	1	
organisation compétence ANC	pas de SPANC ds le Cantal		5		
avancement SPANC	0		5		
<b>assainissement</b>		21	3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	2	5	
		qualité baignades	B		
		activités nautiques	bateaux lac de Bort	5	
		pêche	attrait départemental	4	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				5
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				2

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	46,44	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	79%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	0	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	0%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	non	2
		zone sensible à l'eutrophisation	Haute-Dordogne	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Gorges de la Dordogne ZNIEFF type 2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			2

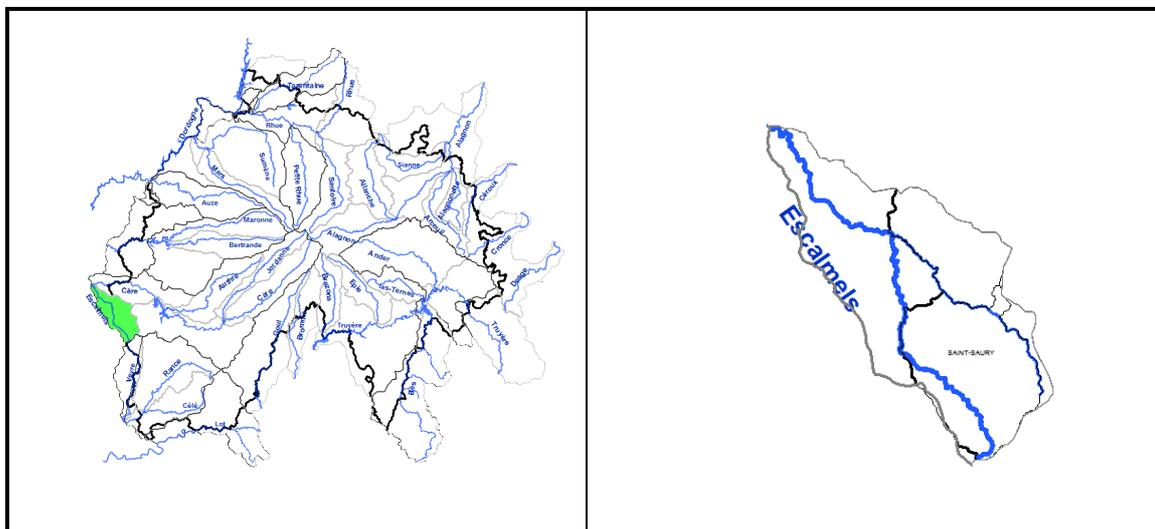
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	CRHD	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CRHD	2
	GESTION COURS D'EAU			3
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Champs	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Dordogne à la retenue de Bort-les-Orgues (rive gauche)	
-	Problématique hydromorphologique car nombre important d'obstacles aux écoulements
-	Très faible densité en zones humides riveraines
-	Problématique hydroélectriques (477hm3 d'eau retenue), transfert de bassin versant entre la Tarentaine et la Rhue, 242 Mw de puissance installé sur ce secteur
-	Absence de gestion de zones humides (pas d'animations et de maîtrise d'ouvrage)

# L'Escamels

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Escamels
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	GLENAT, SIRAN, SAINT-SAURY
		Communautés de communes / d'agglo	Cère-et-Rance Entre-2-Lacs
		autres départements	46
		Masses d'eau principales	L'Escamels de sa source au confluent de la Ressegue (incluse) L'Escamels du confluent de la Ressegue au confluent de la Cère
	caractéristiques secteur	surface	86
		linéaire de cours d'eau	69
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1500 mm/an
		géologie	roches cristallines (100%)
	occupation du sol	agriculture	59,3
		forêts et zones semi-naturelles	40,7
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		0	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Escalmels de sa source au confluent de la Ressegue (incluse) FRFR490 Rivière L'Escalmels du confluent de la Ressegue au confluent de la Cere FRFR87 Rivière Ruisseau de la Ressegue FRFR490_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	4	
		densité obstacles aux écoulements	0,06	3
		présence barrages	3	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	30		
		44%	3	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (BD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
Classement SDAGE 2007	espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	14,41%	2	
	SDAGE état biologique 2007		3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH + Atlas	4
	abondance	surface zones humides riveraines	1,4	
		surface zones humides totales	1,8	
		densité zones humides	6%	2
		importance zones humides riveraines	79%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11, peu d'ind.	
		diversité	3	3
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	51%	2	
		% prairies naturelles / SAU	42	4	
		% prairies temporaires / SAU	47	4	
		% maïs / SAU	6	4	
		% céréales hors maïs / SAU	4	4	
		type cultures		4	
		densité exploitations	1	2	
	densité élevage	77	5		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	barrage de l'Escalmels	5	
		fonctionnement			
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)	3 km (partie aval)	4	
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants	oui	5	
		infrastructures hydroélectriques		5	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1	
		puissance installée (MW)	pas d'infos	2	
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2	
		production hydroélectrique		2	
	<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3
	industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
volume prélevé annuel				2	
nb rejets industriels			0	2	
observations SDAGE		SDAGE pression industrielle	faible	2	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1	
		infrastructures, voies de communication	21		
		densité réseau routier	1	2	
		nb habitants	199		
		densité population	2	1	
		<b>occupation du territoire</b>			1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	2	5	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	1		
		nb captages / forages par km²	0	1	
		AEP - organisation compétence	1 commun + syndicat de la fontbelle	1	
		AEP - volumes consommés	168000		
		AEP - volumes consommés / km²	1953	3	
		<b>alimentation en eau potable</b>			2
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
	assainissement - nb step		1	1	
	assainissement - capacité totale		150	1	
	assainissement - nb step > 500 EH		0	1	
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1	
	assainissement - nb step impactante		0	1	
organisation compétence ANC	Com com Cère et Rance + Laroquebrou		1		
avancement SPANC	env 75% (50% Cère et Rance, 100% Laroquebrou)		3		
<b>assainissement</b>			2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques		1	
		pêche	occasionnelle	2	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				1
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				2

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	30,23	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	44%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	28	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	40%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	non	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

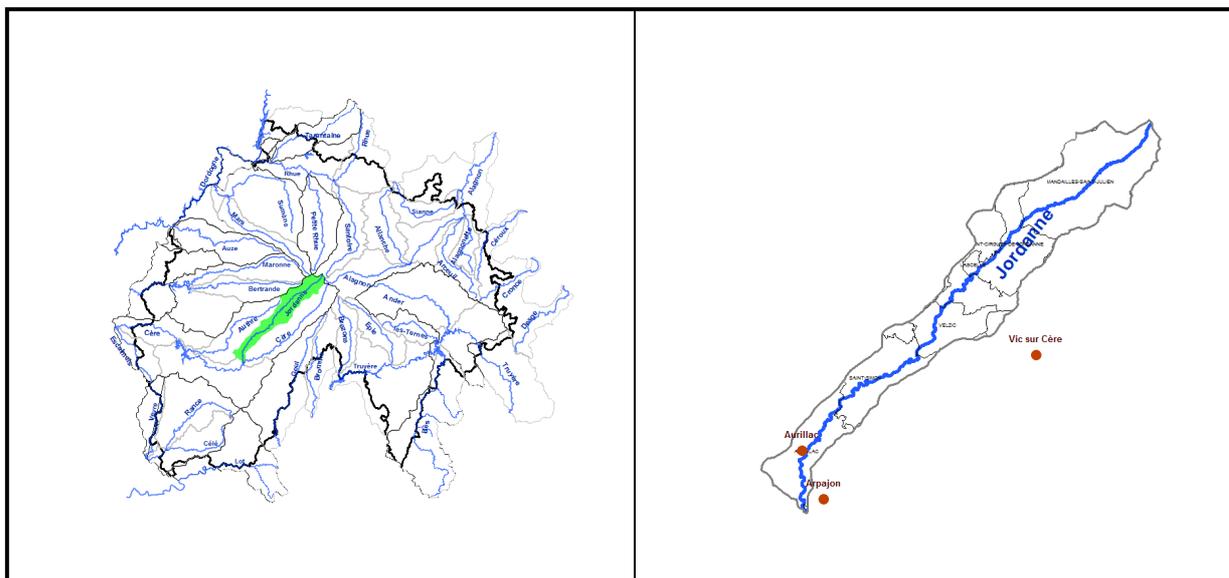
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	SYMAGE (<10%)	4
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes + SYMAGE	4
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CR Cère	4
	GESTION COURS D'EAU			3
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Laroquebrou	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de l'Escalmels

- Problématique hydromorphologique avec présence de 3 barrages et de plusieurs obstacles aux écoulements
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 77 UGB/km<sup>2</sup> pouvant impacter la qualité biologique du cours d'eau
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 2 arrêts sécheresses entre 2003 et 2010
- La gestion des zones humides n'est soumise à aucune animation

# La Jordanne

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Jordanne
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	AURILLAC, LASCELLE, MANDAILLES-SAINT-JULIEN, SAINT-CIRGUES-DE-JORDANNE, SAINT-SIMON, VELZIC
		Communautés de communes / d'agglo	CABA
		autres départements	
		Masses d'eau principales	La Jordanne de sa source au confluent du Pouget La Jordanne du confluent du Pouget (inclus) au confluent de la Cere
	caractéristiques secteur	surface	108
		linéaire de cours d'eau	110
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1700 mm/an
		géologie	roches volcaniques (90%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	45,4
		forêts et zones semi-naturelles	46,3
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	8,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Jordanne de sa source au confluent du Pouget FRFR293B Rivière La Jordanne du confluent du Pouget (inclus) au confluent de la Cere FRFR293A Rivière	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	jordanne à aurillac	
		module	4	
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	43	
		densité obstacles aux écoulements	0,39	4
		présence barrages	0	1
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	85		
		77%	2	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				4
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCA - Jordanne aval Aurillac (5064120)	
		matières organiques et oxydables	bon	2
		matières azotées	moyen	3
		nitrites	bon	2
		matières phosphorées	moyen	3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	médiocre	4
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>				3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCA - Jordanne aval Aurillac (5064120)	
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (BD)	médiocre	4
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	30%	2
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	bon	2	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				4
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	0,6	
		surface zones humides totales	0,6	
		densité zones humides	0%	5
		importance zones humides riveraines	92%	1
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, ind.	
		diversité	2	4
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				5

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	53%	2	
		% prairies naturelles / SAU	90	2	
		% prairies temporaires / SAU	8	1	
		% maïs / SAU	1	3	
		% céréales hors maïs / SAU	1	3	
		type cultures		2	
		densité exploitations	1	2	
	usage de l'eau	densité élevage	55	3	
		nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				3	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1	
		fonctionnement			
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)			
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants			
		infrastructures hydroélectriques		1	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1	
		puissance installée (MW)		1	
		production annuelle (GWh)		1	
production hydroélectrique			1		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	1	3	
		volume prélevé annuel	10500	4	
		nb rejets industriels	2	3	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	moyenne	3	
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>			
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	8	5	
		infrastructures, voies de communication	67		
		densité réseau routier	0	1	
		nb habitants	31614		
		densité population	293	5	
		<b>occupation du territoire</b>			
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	4	5	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	44		
		nb captages / forages par km²	0	5	
		AEP - organisation compétence	caba	1	
		AEP - volumes consommés	3113000		
		AEP - volumes consommés / km²	28824	5	
		<b>alimentation en eau potable</b>			
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	caba	1	
		assainissement - nb step	5	2	
		assainissement - capacité totale	3220	3	
		assainissement - nb step > 500 EH	2	4	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
		assainissement - nb step impactante	1	4	
organisation compétence ANC		CABA	1		
avancement SPANC	diag initial réalisé sur 100% du territoire	1			
<b>assainissement</b>				2	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	forte	5		
	<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				4
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques	Gorges de la Jordanne	5	
		pêche	attrait local	3	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				3
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2003 + nouveau en cours	5	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				5

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2027	2
		reports d'échéance	La Jordanne du confluent du Pouget (inclus) au confluent de la Cere : 2027	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Territoire Cère-Jordanne Masse d'eau La Cère du barrage de Saint-étienne-Cantalès au confluent de l'Escalmels La Cère du confluent de la Jordanne au barrage de St-Etienne-Cantalès La Jordanne du confluent du Pouget au confluent de la Cère Ruisseau de Gavanel	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	84,93	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	77%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	0	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	0%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Cère	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Monts et Plomb du Cantal ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS) 1 ENS	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

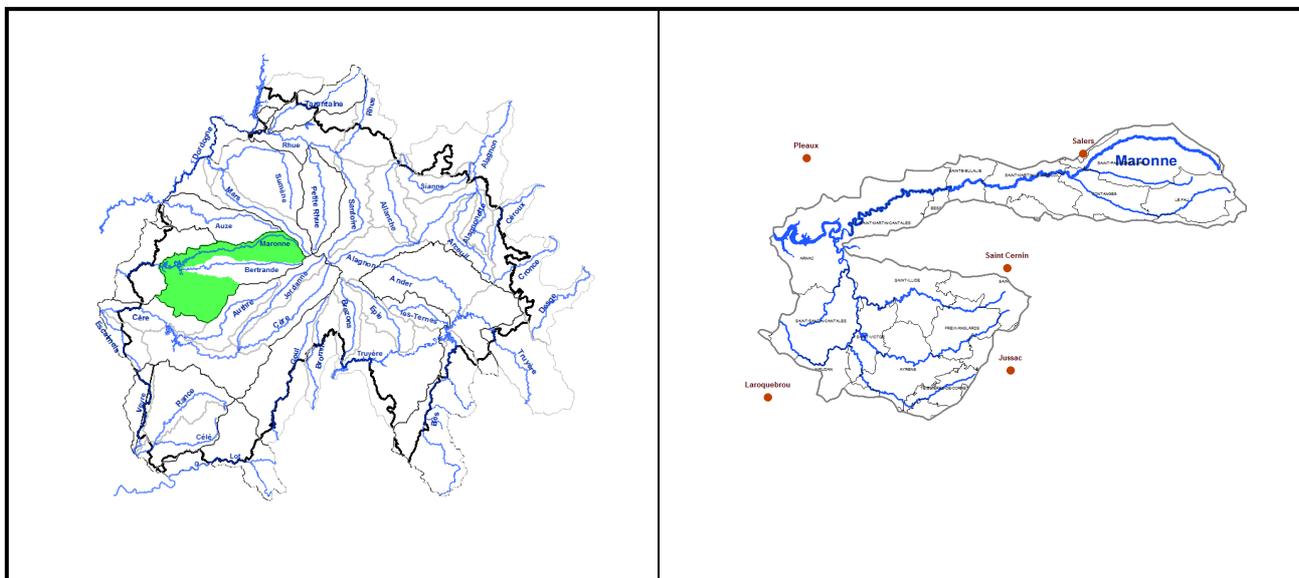
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CR Cère	4
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Aurillac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Jordanne

- Densité aux obstacles importants
- Qualité biologique mauvaise du notamment à une évaluation de la qualité en diatomée médiocre
- Densité en zones humides inexistante sur le secteur
- Forte pression en usage domestique du notamment à une occupation du sol (densité de population forte) et un diagnostique SDAGE déclassant
- Contraintes liées à l'eau du notamment à l'existence d'un PPRI en cours
- Gestion des cours d'eau et des zones humides mauvaise (pas d'animation et gestion par les communes)

# La Maronne en amont du barrage d'Enchanet

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Maronne en amont du bge d'Enchanet	
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ARNAC, AYRENS, CRANDELLES, LE FAU, FONTANGES, FREIX-ANGLARDS, SAINT-PAUL-DE-SALERS, SAINT-PROJET-DE-SALERS, NIEUDAN, SAINT-CHAMANT, SAINTE-EULALIE, SAINT-CERNIN, SAINT-PAUL-DES-LANDES, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, TEISSIERES-DE-CORNET, SAINT-VICTOR, SAINT-ILLIDE, SAINT-MARTIN-CANETALES, SAINT-SANTIN-CANETALES, BESSE, PLEAUX	
		Communautés de communes / d'agglo	Pays-de-Salers Entre-2-Lacs CABA	
		autres départements		
		Masses d'eau principales	La Maronne de sa source au barrage d'Enchanet Barrage d'Enchanet	
	caractéristiques secteur		surface	330
			Itinéraire de cours d'eau	278
	Caractéristiques bassin		topographie	
			climat	env 1500 mm/an
			géologie	roches volcaniques (50%), roches cristallines (40%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol		agriculture	55,7
			forêts et zones semi-naturelles	42,4
			zones humides	0
			surfaces en eau	1
surfaces artificialisées			0,9	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Maronne de sa source au barrage d'Enchanet FRFR82 Rivière Barrage d'Enchanet FRFL36 Lac - MEFM L'Aspre FRFR82_2 TPCE Ruisseau du Rat FRFR82_1 TPCE La Soulane FRFR500_5 TPCE Ruisseau de Menoire FRFR500_4 TPCE Ruisseau du Meyrou FRFR500_3 TPCE Ruisseau de Braulle FRFR500_2 TPCE L'Etze de sa source au barrage d'Enchanet FRFR500 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	maronne ste-eulalie	
		module	4	
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale	100	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	5	
		densité obstacles aux écoulements	0,02	1
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	183		
		66%	2	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Maronne - Sainte Eulalie (5068150)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	très bon	1
		nitrales	bon	2
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>				2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Maronne - Sainte Eulalie (5068150)	
		invertébrés (IBG)	bon	2
		diatomées (BD)	bon	2
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	3,2	
		surface zones humides totales	5,5	
		densité zones humides	2%	4
		importance zones humides riveraines	59%	4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, ind.	
		diversité	2	4
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	56%	2	
		% prairies naturelles / SAU	76	2	
		% prairies temporaires / SAU	20	3	
		% maïs / SAU	2	3	
		% céréales hors maïs / SAU	2	3	
		type cultures		3	
		densité exploitations	1	1	
	densité élevage	53	3		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				3	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage d'Enchanet Seuil de St-Paul	5	
		fonctionnement	probablement par éclusées	4	
		volume retenues (hm3)	93	5	
		longueur tronçons impactés (km)	15	5	
		débîts réservés	1/40	5	
		transferts de bassins versants	non	1	
		infrastructures hydroélectriques		4	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Enchanet, St-Paul-de-Salers	5	
		puissance installée (MW)	36	3	
		production annuelle (GWh)	58	4	
production hydroélectrique			4		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	3	4	
		volume prélevé annuel	52200	4	
		nb rejets industriels	0	2	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2	
	<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2	
		infrastructures, voies de communication	265		
		densité réseau routier	1	3	
		nb habitants	3813		
		densité population	12	2	
		<b>occupation du territoire</b>			
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	2	5	
		AEP - nb puits nappe alluviale	2	5	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	61		
		nb captages / forages par km²	0	2	
		AEP - organisation compétence	10 communes, 1 seul syndicat	5	
		AEP - volumes consommés	156200		
		AEP - volumes consommés / km²	473	1	
		<b>alimentation en eau potable</b>			
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
		assainissement - nb step	21	5	
		assainissement - capacité totale	6170	4	
		assainissement - nb step > 500 EH	3	5	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
		assainissement - nb step impactante	2	5	
organisation compétence ANC		3 com com (surtout Pays de Salers, + Laroquebrou et CABA)	1		
avancement SPANC		80% environ (100% sur CABA et Laroquebrou, 60% sur Salers)	3		
<b>assainissement</b>				4	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	3	5	
		qualité baignades	B		
		activités nautiques	Enchanet	5	
		pêche	attrait départemental	4	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				5
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	5	5	
	<b>CONTRAINTES</b>				5

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	182,55	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	66%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	68	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	25%	2
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC) 2 ENS	3	
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

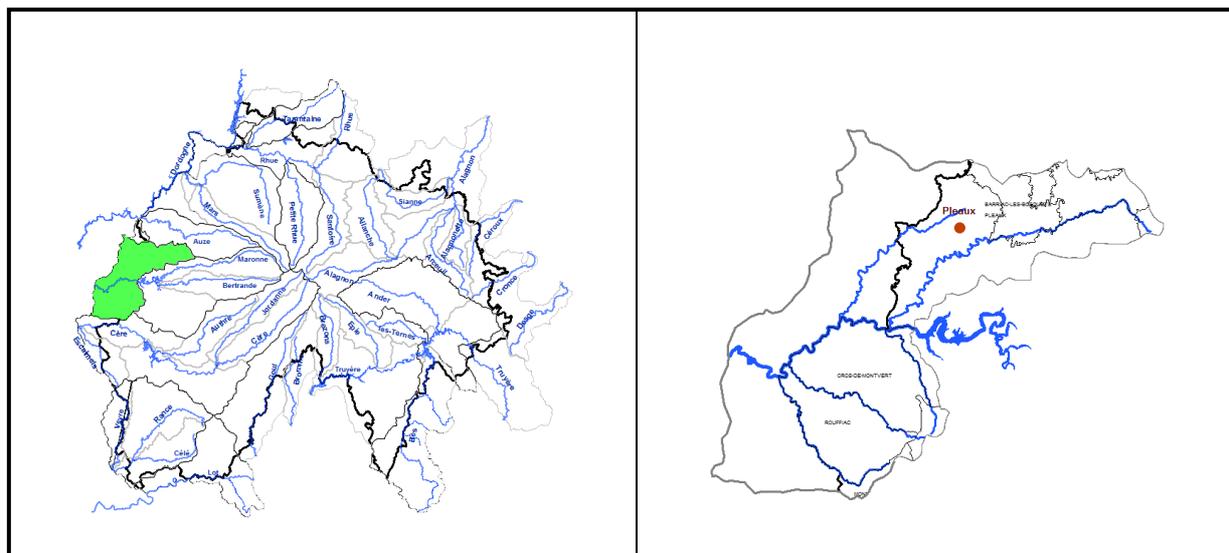
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Pleaux	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Maronne en amont du barrage d'Enchanet

- Problématique hydromorphologique avec présence de barrages
- Très faible densité en zones humides riveraines ainsi qu'une faible diversité.
- 2 usines hydroélectriques (Enchanet et Saint Paul de Salers) avec 15 kms de tronçons impactés et 93 Hm3 de volume retenu
- 5 arrêtés sécheresses
- Une gestion des cours d'eau insuffisante (aucune animation, maîtrise d'ouvrage « travaux » géré par les communes)
- Absence de gestion de zones humides (pas d'animations et de maîtrise d'ouvrage)

# La Maronne en aval du barrage d'Enchanet

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Maronne en aval du bge d'Enchanet
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLY, ARNAC, BARRIAC-LES-BOSQUETS, CHAUSSENAC, CROS-DE-MONTVERT, MONTVERT, SAINTE-EULALIE, ROUFFIAC, SAINT-SANTIN-CANTALES, PLEAUX
		Communautés de communes / d'agglo	Pays-de-Salers Entre-2-Lacs
		autres départements	19
		Masses d'eau principales	La Maronne du barrage d'Enchanet au barrage de Hautefage
	caractéristiques secteur	surface	241
		linéaire de cours d'eau	217
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1300 mm/an
		géologie	roches cristallines (75%), roches volcaniques (25%)
	occupation du sol	agriculture	53,7
forêts et zones semi-naturelles		45,6	
zones humides		0	
surfaces en eau		0	
	surfaces artificialisées	0,7	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Maronne du barrage d'Enchanet au barrage de Hauteage FRFR83B Rivière MEFM La Vialore (La Bedaine) de sa source au confluent de la Maronne FRFR504 TPCE Ruisseau de Saint-Rouffy FRFR83B_2 TPCE Ruisseau du Cayrou FRFR83B_4 TPCE Le Riou Tort (= Rau d'Albois) FRFR83B_3 TPCE Ruisseau d'Incon FRFR83B_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	maronne pleaux	
		module	14	
		débit d'étiage	1	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	tronçon court-circuités	4
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	5	
		densité obstacles aux écoulements	0,02	1
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
	nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement		
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	67		
		31%	3	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>			moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	0,00%	3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	1,5	
		surface zones humides totales	1,8	
		densité zones humides	1%	5
		importance zones humides riveraines	81%	1
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11 + ind.	
		diversité	3	3
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				5

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	48%	1
		% prairies naturelles / SAU	67	3
		% prairies temporaires / SAU	27	3
		% maïs / SAU	3	3
		% céréales hors maïs / SAU	4	4
		type cultures		3
		densité exploitations	1	2
	densité élevage	60	4	
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage du Gour-Noir Seuil de la Bedaine	5
		fonctionnement		4
		volume retenues (hm3)	5	3
		longueur tronçons impactés (km)	Bedaine : 2 km	4
		débîts réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	production d'énergie	infrastructures hydroélectriques		3
		liste usines hydroélectriques	Gour-Noir, Bedaine	5
		puissance installée (MW)	41	3
		production annuelle (GWh)	150	5
	production hydroélectrique		4	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	2	4
		volume prélevé annuel	13000	4
		nb rejets industriels	2	3
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2
		infrastructures, voies de communication	80	
		densité réseau routier	0	1
		nb habitants	2286	
		densité population	9	1
		<b>occupation du territoire</b>		1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	16	
		nb captages / forages par km²	0	1
		AEP - organisation compétence	4 communes	5
		AEP - volumes consommés	207700	
		AEP - volumes consommés / km²	862	2
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	6	3
		assainissement - capacité totale	2234	3
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
assainissement - nb step impactante		1	5	
organisation compétence ANC		com com Pays de Salers + com com Laroquebrou	1	
avancement SPANC	80% environ : 60% sur Salers, 100% sur Laroquebrou	3		
<b>assainissement</b>		3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait départemental	4
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	3	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Maronne La Maronne du barrage d'Enchanet au barrage de Hautefage	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	66,59	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	31%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	132	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	61%	4
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	non	2
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	non	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZPS)	3
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

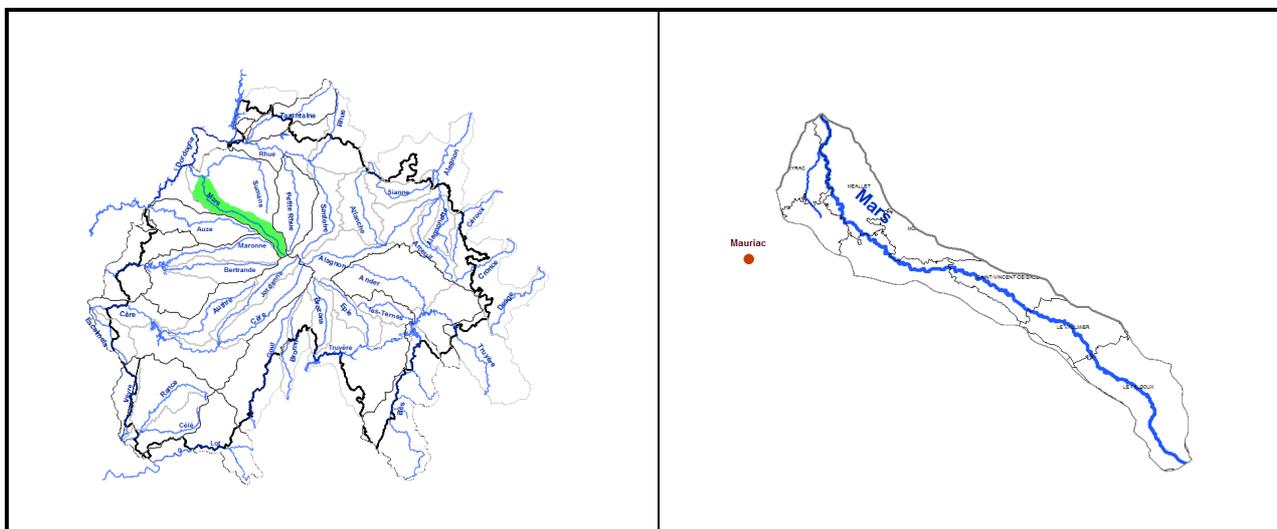
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Pleaux	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Maronne en aval du barrage d'Enchanet

- Problématique hydromorphologique avec notamment de nombreux obstacles aux écoulements
- La densité en zones humides est très faible d'environ 1%
- Une pression agricole forte avec une densité d'élevage de 60 UGB/km<sup>2</sup> ainsi qu'une forte proportion de céréale sur la SAU.
- La pression hydroélectrique est forte sur ce secteur avec notamment le barrage de la Gour-Noir et le seuil de la Bedaine ( celui-ci contribue au court circuitage de 2 km de linéaire de cours d'eau)
- Ce secteur est soumis à de forte variation de niveau d'eau caractérisé par 3 arrêts sécheresse entre 2003 et 2010
- Une gestion des cours d'eau et des zones humides très moyenne puisque aucune animation n'est mise en place sur ce secteur et que la maîtrise d'ouvrage « travaux » est communale

# Le Mars

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	le Mars
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ANGLARDS-DE-SALERS, BASSIGNAC, LE FALGOUX, JALEYRAC, MEALLET, MOUSSAGES, SAINT-VINCENT-DE-SALERS, LE VAULMIER, LE VIGEAN
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-de-Salers Pays-de-Mauriac
		autres départements	
		Masses d'eau principales	Le Mars de sa source au confluent de la Sumène
	caractéristiques secteur	surface	118
		linéaire de cours d'eau	65
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1600 mm/an
		géologie	roches volcaniques (65%), roches cristallines (20%), roches sédimentaires (15%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	52,2
		forêts et zones semi-naturelles	47,5
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		0,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Ruisseau de la Gueuse FRFR499_1 TPCE Le Mars de sa source au confluent de la Sumene FRFR499 Rivière		
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	mars bassignac		
		module	4		
		débit d'étiage	0		
		débit crue cinquantennale	120		
	processus morphodynamiques	artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	prélèvements	2	
		mobilité latérale			
		capacité érosive			
		dépôts alluvionnaires			
	continuité longitudinale	lit majeur			
		occupation du lit majeur			
		nombre obstacles aux écoulements	2		
	lit mineur	densité obstacles aux écoulements	0,03	2	
		présence barrages	0	1	
		travaux de rectification			
	nappe d'accompagnement	berges			
		ripisylve			
		annexes hydrauliques			
perturbations hydromorphologiques	présence nappe d'accompagnement				
	linéaire classé très bon état	0			
		0%	5		
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>	<b>5</b>		
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Mars - Le-Vaulmier (5068645)		
		matières organiques et oxydables	très bon	1	
		matières azotées	très bon	1	
		nitrales	très bon	1	
		matières phosphorées	très bon	1	
	pesticides				
classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	bon	2		
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	<b>1</b>		
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	inventaires piscicoles (IPR)		3	
		contexte piscicole	conforme	1	
		autres expertises écologiques	espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	62,46%	1	
	Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	bon	2	
			<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>	<b>2</b>	
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3	
	abondance	surface zones humides riveraines	0,2		
		surface zones humides totales	1,4		
		densité zones humides	1%	5	
	diversité	importance zones humides riveraines	11%	5	
		liste types de zones humides répertoriés	ind.		
		diversité		3	
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>	<b>5</b>		

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	54%	2		
		% prairies naturelles / SAU	96	1		
		% prairies temporaires / SAU	3	1		
		% maïs / SAU	0	1		
		% céréales hors maïs / SAU	1	2		
		type cultures		1		
		densité exploitations	1	1		
	usage de l'eau	densité élevage	39	1		
		nb prélèvements		1		
		volume prélevé annuel		1		
<b>USAGE AGRICOLE</b>				2		
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	seuil du Vaulmier	3		
		fonctionnement	fil de l'eau	3		
		volume retenues (hm3)		2		
		longueur tronçons impactés (km)		3		
		débîts réservés	fil de l'eau	2		
		transferts de bassins versants	non	1		
		infrastructures hydroélectriques		2		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	microcentrale du Vaulmier	3		
		puissance installée (MW)	2,2	2		
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2		
production hydroélectrique			2			
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				2		
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2		
		volume prélevé annuel		2		
		nb rejets industriels	0	2		
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2		
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1		
		infrastructures, voies de communication	95			
		densité réseau routier	1	2		
		nb habitants	1163			
		densité population	10	1		
		<b>occupation du territoire</b>				1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	1	5		
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1		
		AEP - nb forages	0			
		AEP - nb captages sources	13			
		nb captages / forages par km²	0	2		
		AEP - organisation compétence	4 communes, 1 petit syndicat	3		
		AEP - volumes consommés	71400			
		AEP - volumes consommés / km²	605	2		
		<b>alimentation en eau potable</b>				3
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale, beaucoup de petits ouvrages	5	
	assainissement - nb step		13	4		
	assainissement - capacité totale		800	2		
	assainissement - nb step > 500 EH		0	1		
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1		
	assainissement - nb step impactante		0	1		
organisation compétence ANC	com com Pays de Salers - Mauriac		1			
avancement SPANC	40 % environ (60% sur Salers, 10 sur Mauriac)		3			
<b>assainissement</b>				2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1			
	<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1		
		qualité baignades				
		activités nautiques	Canyoning (occasionnel)	3		
		pêche	attrait départemental	4		
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				3	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2		
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	1	3		
	<b>CONTRAINTES</b>				3	

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	65	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	100%	5
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Monts et Plomb du Cantal ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

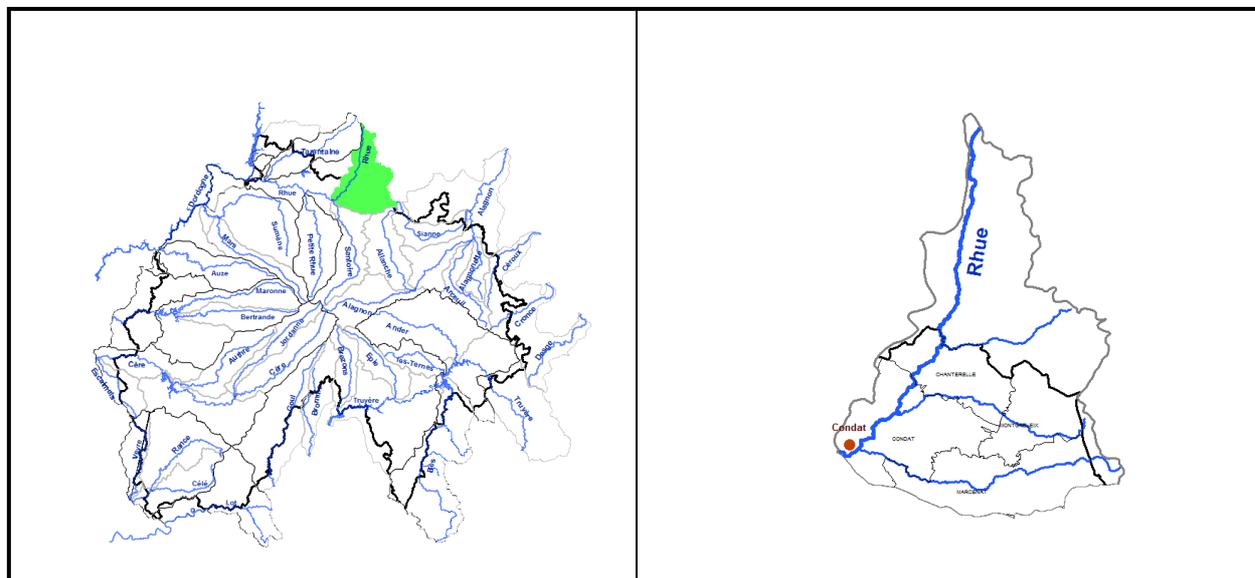
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Mauriac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant du Mars

- Problématique hydromorphologique car 0% du linéaire du cours d'eau est classé en très bon état
- La densité en zones humides est très faible elle représente 1% de la surface totale
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# La Rhue amont

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	La Rhue amont
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CHANTERELLE, CONDAT, MARCENAT, MONTGRELEIX
		Communautés de communes / d'agglo	Cézallier
		autres départements	63
		Masses d'eau principales	La Rhue de sa source au confluent de l'Espinchal La Rhue du confluent de l'Espinchal au confluent de la Santoire
	caractéristiques secteur	surface	187
		linéaire de cours d'eau	134
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1400 mm/an
		géologie	roches volcaniques (50%), roches cristallines (50%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	44,9
forêts et zones semi-naturelles		52,9	
zones humides		1,1	
surfaces en eau		0	
surfaces artificialisées		1,1	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Rhue de sa source au confluent de l'Espinchal FRFR480 Rivière La Rhue du confluent de l'Espinchal au confluent de la Santoire FRFR112B Rivière Ruisseau du Lac FRFR112B_1 TPCE Le Bonjon FRFR112B_2 TPCE L'Espinchal de sa source au confluent de la Grande Rhue FRFR497 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	rhue condat	
		module	6	
		débit d'étiage	1	
		débit crue cinquantennale	200	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	5	
		densité obstacles aux écoulements	0,07	3
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	117		
		87%	1	
<b>FUNCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				4
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Rhue amont Condat (5068950)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	très bon	1
		nitrales	bon	2
		matières phosphorées	très bon	1
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>				2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (BD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	6,3	
		surface zones humides totales	9,6	
		densité zones humides	7%	1
		importance zones humides riveraines	66%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.	
		diversité		3
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				3

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	72%	4		
		% prairies naturelles / SAU	100	1		
		% prairies temporaires / SAU	0	1		
		% maïs / SAU	0	1		
		% céréales hors maïs / SAU	0	1		
		type cultures		1		
		densité exploitations	1	3		
	usage de l'eau	densité élevage	51	3		
		nb prélèvements		1		
		volume prélevé annuel		1		
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4		
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage de Saut-Bedel	5		
		fonctionnement				
		volume retenues (hm3)				
		longueur tronçons impactés (km)				
		débîts réservés				
		transferts de bassins versants				
		infrastructures hydroélectriques		5		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Saut-Bedel	3		
		puissance installée (MW)	1,3	2		
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2		
production hydroélectrique			2			
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4		
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2		
		volume prélevé annuel		2		
		nb rejets industriels	2	3		
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2		
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	3		
		infrastructures, voies de communication	70			
		densité réseau routier	1	2		
		nb habitants	1774			
		densité population	9	1		
		<b>occupation du territoire</b>				2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1		
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1		
		AEP - nb forages	0			
		AEP - nb captages sources	8			
		nb captages / forages par km²	0	1		
		AEP - organisation compétence	4 communes	5		
		AEP - volumes consommés	345000			
		AEP - volumes consommés / km²	1845	3		
		<b>alimentation en eau potable</b>				2
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif		5	
	assainissement - nb step		1	1		
	assainissement - capacité totale		1850	2		
	assainissement - nb step > 500 EH		1	3		
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1		
	assainissement - nb step impactante		1	5		
	organisation compétence ANC		com com Cézallier (SIGAL)	1		
	avancement SPANC		diag initial pas débuté	4		
<b>assainissement</b>				3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1			
	<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1		
		qualité baignades				
		activités nautiques	canyoning Condat (occasionnel)	3		
		pêche	attrait local	3		
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2		
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2		
	<b>CONTRAINTES</b>				2	

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	117,15	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	87%	1
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	7	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	5%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Haute-Dordogne	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC)	3
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

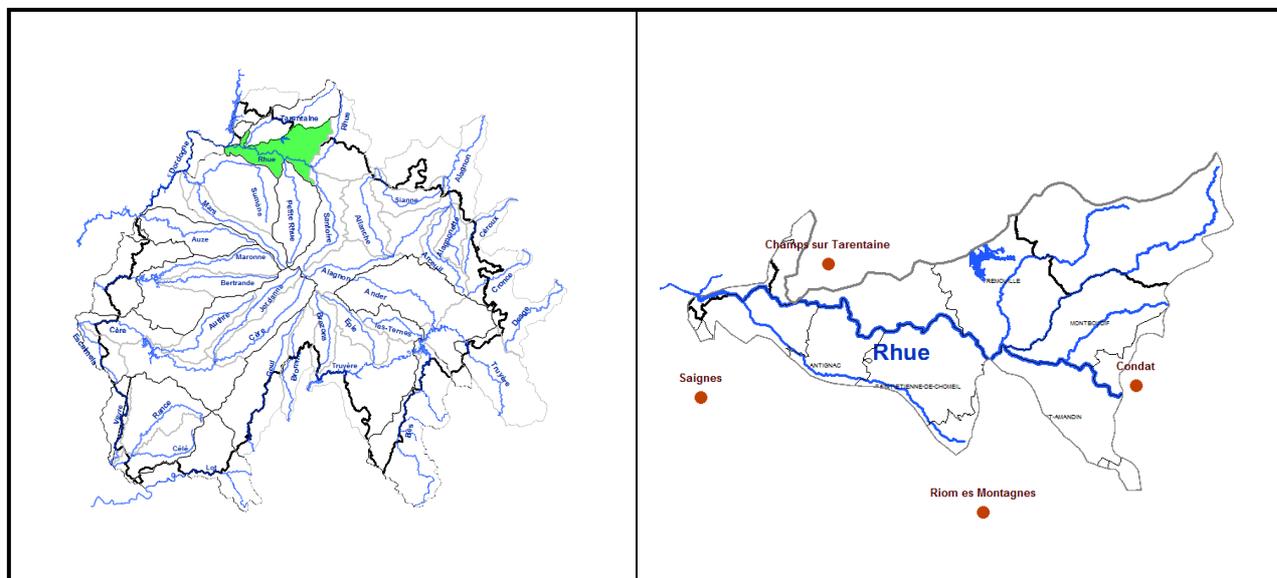
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	CRHD	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CRHD	2
	GESTION COURS D'EAU			3
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Condat	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Rhue Amont

- Problématique hydromorphologique avec présence d'un barrage
- Une pression agricole caractérisée par 72% de SAU
- La pression hydroélectrique due notamment à la présence du barrage de Saute-Bedel
- Absence de gestion de zones humides (pas d'animations et de maîtrise d'ouvrage)

# La Rhue aval

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	La Rhue aval
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ANTIGNAC, CHAMPS-SUR-TARENTEINE-MARCHAL, MONTBOUDIF, SAINT-AMANDIN, SAINT-ETIENNE-DE-CHOMEIL, RIOM-ES-MONTAGNES, VEBRET, TREMOUILLE
		Communautés de communes / d'agglo	Sumène-Artense Cézallier Pays-Gentiane
		autres départements	63
		Masses d'eau principales	La Rhue du confluent de la Sautoire au barrage de Mareges Lac de Lastiouilles
	caractéristiques secteur	surface	182
		linéaire de cours d'eau	107
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1300 mm/an
		géologie	roches cristallines (75%), roches volcaniques (25%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	47,3
		forêts et zones semi-naturelles	51
		zones humides	0,3
		surfaces en eau	1,2
	surfaces artificialisées	0,2	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Rhue du confluent de la Santoire au barrage de Mareges FRFR112A Rivière Lac de Lastioules FRFL53 Lac - MEFM Ruisseau de Gabacut FRFR112A_3 TPCE Ruisseau de Montboudif FRFR112A_2 TPCE Le Taurons FRFR112A_4 TPCE Le Soulou FRFR112A_5 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	17	
		densité obstacles aux écoulements	0,16	5
		présence barrages	6	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	20		
		19%	4	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Rhue à St-Thomas (5068890)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	très bon	1
		nitrales	bon	2
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	très bon	1
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	bon	2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Rhue à St-Thomas (5068890)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (BD)	médiocre	4
		macrophytes (BMR)	moyen	3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	très bon	1	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		4
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	3,5	
		surface zones humides totales	6,6	
		densité zones humides	8%	1
		importance zones humides riveraines	53%	4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11, ind.	
		diversité	4	2
			<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>	

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	43%	1		
		% prairies naturelles / SAU	97	1		
		% prairies temporaires / SAU	1	1		
		% maïs / SAU	1	2		
		% céréales hors maïs / SAU	0	1		
		type cultures		1		
		densité exploitations	1	2		
	usage de l'eau	densité élevage	61	4		
		nb prélèvements		1		
		volume prélevé annuel		1		
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4		
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrages des Essarts, du Taurons, de Gabacut, de Vaussaire, de Lastioule (2), de Jarrige (2), de la-Crègut (2), de la-Sépouse	5		
		fonctionnement	éclusées	5		
		volume retenues (hm3)	17	4		
		longueur tronçons impactés (km)	les Essarts : 5 km autres - transfert vers hv Rhue	5		
		débîts réservés				
		transferts de bassins versants	oui	5		
		infrastructures hydroélectriques		5		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Usine d'Auzerette	3		
		puissance installée (MW)	29	3		
		production annuelle (GWh)	100	5		
production hydroélectrique			4			
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4		
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2		
		volume prélevé annuel		2		
		nb rejets industriels	1	3		
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2		
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1		
		infrastructures, voies de communication	80			
		densité réseau routier	1	3		
		nb habitants	1630			
		densité population	9	1		
		<b>occupation du territoire</b>				2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1		
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1		
		AEP - nb forages	0			
		AEP - nb captages sources	8			
		nb captages / forages par km²	0	1		
		AEP - organisation compétence	2 communes, 1 syndicat	3		
		AEP - volumes consommés	40000			
		AEP - volumes consommés / km²	220	1		
		<b>alimentation en eau potable</b>				1
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif		5	
	assainissement - nb step		8	3		
	assainissement - capacité totale		1000	2		
	assainissement - nb step > 500 EH		0	1		
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1		
	assainissement - nb step impactante		0	1		
organisation compétence ANC	com com Pays-Gentiane et Sumène-Artense, + Cézallier (SIGAL) sur l'amont		1			
avancement SPANC	5% : 10 sur pays Gentiane, 0 sur Sumène-Artense		4			
<b>assainissement</b>				2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1			
	<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	1	4		
		qualité baignades	A			
		activités nautiques	lac de Lastioule	5		
		pêche	attrait départemental	4		
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				4	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2		
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	1	3		
	<b>CONTRAINTES</b>				3	

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	19,96	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	19%	4
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	51	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	48%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	non	2
		zone sensible à l'eutrophisation	Haute-Dordogne (en partie)	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

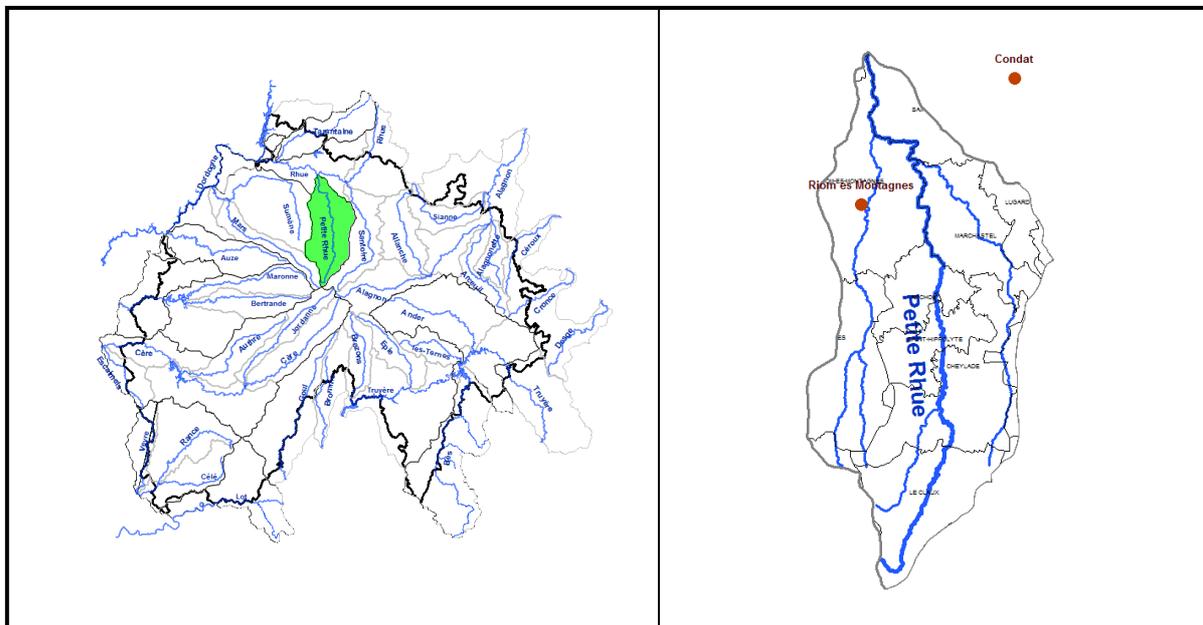
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	CRHD	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes + comcom Sumène-Artense	4
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CRHD	2
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Condat + Champs	
		autres associations	assoc. Sauveward du Lac de la Crégut	
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Rhue Aval

- Problématique hydromorphologique avec présence de barrages et un nombre important d'obstacle aux écoulements
- La qualité biologique reste une problématique forte due notamment à un IBD (diatomées) médiocre.
- Problématique agricole avec 61 UGB/Km<sup>2</sup>
- Plusieurs barrages installés (8) donc un volume d'eau retenue important avec transfert de bassin versant
- Absence de gestion de zones humides (pas d'animations et de maîtrise d'ouvrage)

# La Rhue de Cheylade

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	La Rhue de Cheylade	
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	APCHON, LE CLAUX, CHEYLADE, COLLANDRES, LE FALGOUX, LUGARDE, MARCHASTEL, SAINT-AMANDIN, SAINT-BONNET-DE-CONDAT, RIOM-ÈS-MONTAGNES, SAINT-HIPPOLYTE, SAINT-SATURNIN	
		Communautés de communes / d'agglo	Pays-Gentiane	
		autres départements		
		Masses d'eau principales	La Petite Rhue de sa source au confluent de la Veronne La Petite Rhue du confluent de la Veronne au confluent de la Rhue	
	caractéristiques secteur		surface	196
			Itinéraire de cours d'eau	141
	Caractéristiques bassin		topographie	
			climat	env 1400 mm/an
			géologie	roches volcaniques (75%), roches cristallines (25%), alluvions
	occupation du sol		agriculture	51,4
			forêts et zones semi-naturelles	44,9
			zones humides	2,2
			surfaces en eau	0
surfaces artificialisées			1,4	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Petite Rhue du confluent de la Veronne au confluent de la Rhue FRFR110B Rivière La Petite Rhue de sa source au confluent de la Rhue de Cheylade FRFR110C Rivière La Veronne de sa source au confluent de la Rhue de Cheylade FRFR110A TPCE Ruisseau de Marinnet FRFR110A_1 TPCE La Petite Rhue d'Eybes FRFR110C_1 TPCE La Grolle FRFR110C_3 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	petite-rhue marchastel	
		module		
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	tronçon court-circuités	4
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	1	
		densité obstacles aux écoulements	0,01	1
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	95		
		67%	2	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				4
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrales		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>				3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (IBMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	5,2	
		surface zones humides totales	8,4	
		densité zones humides	5%	3
		importance zones humides riveraines	62%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.	
		diversité		3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	70%	4	
		% prairies naturelles / SAU	100	1	
		% prairies temporaires / SAU	0	1	
		% maïs / SAU	0	1	
		% céréales hors maïs / SAU	0	1	
		type cultures		1	
		densité exploitations	1	3	
	densité élevage	56	3		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage de Journiac	5	
		fonctionnement	éclusées	5	
		volume retenues (hm3)	1	3	
		longueur tronçons impactés (km)	3,1 km	4	
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants	oui	5	
		infrastructures hydroélectriques		4	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Usine de Coindre	3	
		puissance installée (MW)	29	3	
		production annuelle (GWh)	125	5	
production hydroélectrique			4		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	3	4	
		volume prélevé annuel	130000	5	
		nb rejets industriels	2	3	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2	
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>			4
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	3	
		infrastructures, voies de communication	113		
		densité réseau routier	1	2	
		nb habitants	4077		
		densité population	21	2	
		<b>occupation du territoire</b>			2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	48		
		nb captages / forages par km²	0	3	
		AEP - organisation compétence	5 communes, 1 syndicat	3	
		AEP - volumes consommés	521300		
		AEP - volumes consommés / km²	2660	4	
		<b>alimentation en eau potable</b>			2
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
	assainissement - nb step		9	3	
	assainissement - capacité totale		16375	5	
	assainissement - nb step > 500 EH		2	4	
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1	
	assainissement - nb step impactante		2	5	
	organisation compétence ANC		com com Pays-Gentiane	1	
	avancement SPANC		10%	4	
<b>assainissement</b>			4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques	canyoning Impradine (occasionnel)	3	
		pêche	occasionnelle	2	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2005	5	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	1	3	
	<b>CONTRAINTES</b>				5

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Petite Rhue La Veronne de sa source au confluent de la Rhue de Cheylade La Petite Rhue du confluent de la Veronne au confluent de la Rhue	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	95,15	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	67%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	37	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	26%	2
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Haute-Dordogne	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC)	3	
	POLITIQUES NATIONALES			3

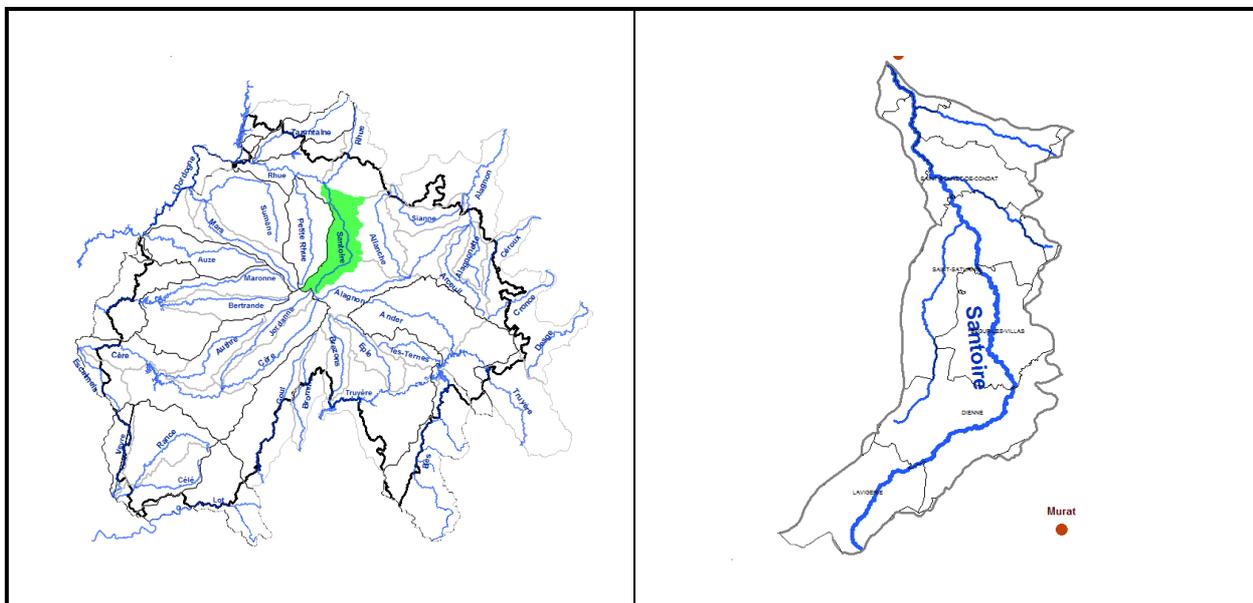
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	CRHD	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CRHD	2
	GESTION COURS D'EAU			3
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Riom	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Rhue de Cheylade	
-	Problématique hydromorphologique avec présence d'un barrage et de tronçons court-circuités
-	Pression agricole avec 70% de SAU.
-	Présence du barrage de Journiac et transfert de bassin versant.
-	Existence d'un PPRI en 2005
-	Absence de gestion de zones humides (pas d'animations et de maîtrise d'ouvrage)

# La Santoire

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	La Santoire
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CONDAT, DIENNE, LANDEYRAT, LUGARDE, LAVIGERIE, MARCENAT, SAINT-AMANDIN, SAINT-BONNET-DE-CONDAT, SAINT-SATURNIN, SEGUR-LES-VILLAS
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-de-Murat Cézallier
		autres départements	
		Masses d'eau principales	La Santoire de sa source au confluent du Drils La Santoire du confluent du Drils (inclus) au confluent de la Rhue
	caractéristiques secteur	surface	169
		linéaire de cours d'eau	133
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1300 mm/an
		géologie	roches volcaniques (90%), roches cristallines (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	44,6
		forêts et zones semi-naturelles	53,3
		zones humides	1,6
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		0,5	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Santoire de sa source au confluent du Drils FRFR479 Rivière La Santoire du confluent du Drils (inclus) au confluent de la Rhue FRFR111 Rivière Ruisseau de la Bastide FRFR111_3 TPCE Ruisseau de la Pradiers FRFR111_2 TPCE Le Lemmet FRFR111_1 TPCE		
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	santoire condat		
		module	5		
		débit d'étiage	0		
		débit crue cinquantennale	150		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	aucune	1	
	processus morphodynamiques	mobilité latérale			
		capacité érosive			
		dépôts alluvionnaires			
		lit majeur			
		occupation du lit majeur			
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	0		
		densité obstacles aux écoulements	0,00		1
		présence barrages	0		1
	lit mineur	travaux de rectification			
		berges			
		ripisylve			
		annexes hydrauliques			
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement				
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	42			
		31%		3	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		3	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	CRHD - Santoire - aval Dienne (5068945)		
		matières organiques et oxydables	très bon	1	
		matières azotées	très bon	1	
		nitrales	très bon	1	
		matières phosphorées	très bon	1	
		pesticides			
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3	
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	très bon	1	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi			
		invertébrés (IBG)		3	
		diatomées (BD)		3	
		macrophytes (BMR)		3	
		inventaires piscicoles (IPR)		3	
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme		1
		espèces envahissantes végétales ou animales			
classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	0,00%		3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3	
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3	
	abondance	surface zones humides riveraines	6,7		
		surface zones humides totales	10,2		
		densité zones humides	7%		2
		importance zones humides riveraines	66%		3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.		
		diversité			3
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		3	

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	80%	5	
		% prairies naturelles / SAU	99	1	
		% prairies temporaires / SAU	0	1	
		% maïs / SAU	0	1	
		% céréales hors maïs / SAU	0	1	
		type cultures		1	
		densité exploitations	1	1	
	densité élevage	39	1		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				<b>5</b>	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1	
		fonctionnement			
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)			
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants			
		infrastructures hydroélectriques		1	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1	
		puissance installée (MW)		1	
		production annuelle (GWh)		1	
production hydroélectrique			1		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				<b>1</b>	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	0	2	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2	
	<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				<b>2</b>
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	1	
		infrastructures, voies de communication	95		
		densité réseau routier	1	2	
		nb habitants	984		
		densité population	6	1	
		<b>occupation du territoire</b>			1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	38		
		nb captages / forages par km²	0	3	
		AEP - organisation compétence	5 communes indép.	5	
		AEP - volumes consommés	119000		
		AEP - volumes consommés / km²	704	2	
		<b>alimentation en eau potable</b>			2
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
	assainissement - nb step		1	1	
	assainissement - capacité totale		360	1	
	assainissement - nb step > 500 EH		0	1	
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1	
assainissement - nb step impactante	0		1		
organisation compétence ANC	com com pays de Murat + Cézaillier : SIGAL		1		
avancement SPANC	diag initial pas débuté		4		
<b>assainissement</b>		17	2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				<b>2</b>	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques	canyonning Impradine (occasionnel)	3	
		pêche	attrait départemental	4	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				<b>3</b>
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	1	3	
	<b>CONTRAINTES</b>				<b>3</b>

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	41,56	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	31%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	90	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	68%	4
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Haute-Dordogne	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC) 1 ENS	3
	POLITIQUES NATIONALES			3

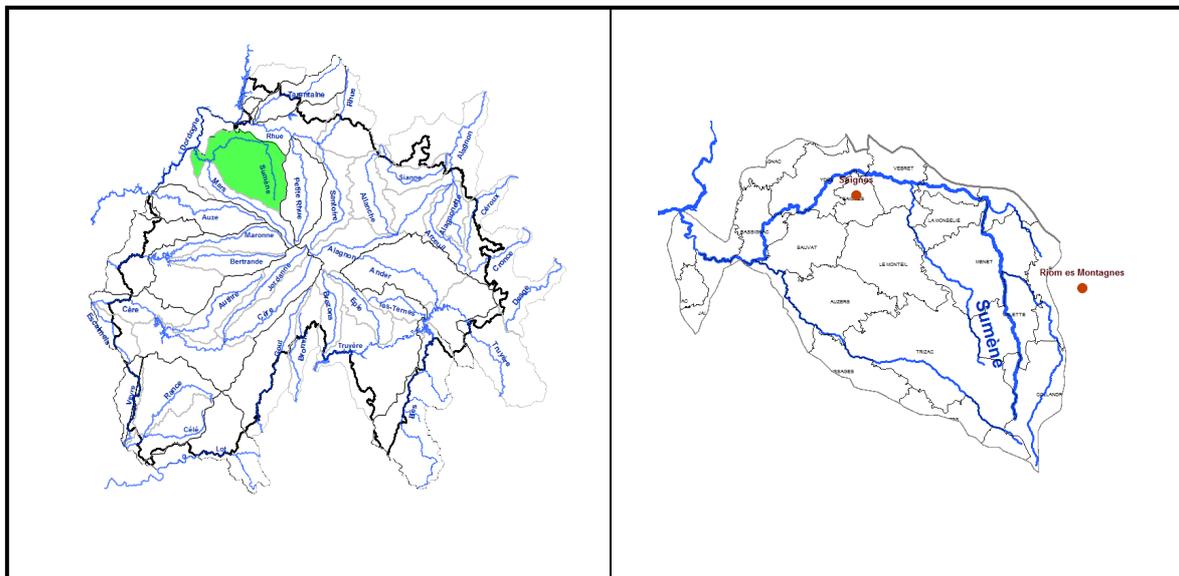
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	CRHD	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CRHD	2
	GESTION COURS D'EAU			3
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Condat	
		autres associations	assoc. Santoire... (?)	
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

<b>Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Santoire</b>
- Gestion des zones humides mauvaise due notamment à un manque d'animation et de maîtrise d'ouvrage

# La Sumène

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	La Sumène	
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ANTIGNAC, ARCHES, AUZERS, BASSIGNAC, CHAMPAGNAC, COLLANDRES, JALEYRAC, MENET, LA MONSELIE, SAINT-ETIENNE-DE-CHOMEIL, RIOM-ES-MONTAGNES, MEALLET, LE MONTEIL, MOUSSAGES, SAIGNES, SAINT-VINCENT-DE-SALERS, SOURNIAC, SAUVAT, TRIZAC, LE VAULMIER, VEBRET, VEYRIERES, VALETTE, YDES	
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-Gentiane Sumène-Artense Pays-de-Mauriac	
		autres départements		
		Masses d'eau principales	La Sumène de sa source au confluent du Violon La Sumène du confluent du Violon au lac de l'Aigle	
	caractéristiques secteur	surface		294
		linéaire de cours d'eau		197
	Caractéristiques bassin	topographie		
		climat		env 1400 mm/an
		géologie		roches volcaniques (50%), roches cristallines (40%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture		61,2
		forêts et zones semi-naturelles		37,3
		zones humides		0,2
		surfaces en eau		0
	surfaces artificialisées		1,2	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Sumene du confluent du Violon au lac de l'Aigle FRFR109 Rivière La Sumene de sa source au confluent du Violon FRFR478 Rivière Le Violon FRFR109_1 TPCE Le Marilhou FRFR109_3 TPCE Ruisseau du Cheylat FRFR478_1 TPCE Ruisseau d'Embesse FRFR478_2 TPCE		
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	sumène bassignac		
		module	8		
		débit d'étiage	1		
		débit crue cinquantennale	240		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	aucune	1	
	processus morphodynamiques	mobilité latérale			
		capacité érosive			
		dépôts alluvionnaires			
		lit majeur			
		occupation du lit majeur			
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	3		
		densité obstacles aux écoulements	0,02		1
		présence barrages	0		1
	lit mineur	travaux de rectification			
		berges			
ripisylve					
annexes hydrauliques					
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement				
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	156			
		79%		2	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		2	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Sumène aval (5068660)		
		matières organiques et oxydables	bon	2	
		matières azotées	bon	2	
		nitrales	bon	2	
		matières phosphorées	moyen	3	
		pesticides	moyen	3	
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie			3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>	moyen	3	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Sumène aval (5068660)		
		invertébrés (IBG)	bon	2	
		diatomées (BD)	moyen	3	
		macrophytes (BMR)		3	
		inventaires piscicoles (IPR)		3	
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé		2
		espèces envahissantes végétales ou animales			
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	47,46%		2
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007			3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3	
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3	
	abondance	surface zones humides riveraines	5,2		
		surface zones humides totales	8,1		
		densité zones humides	2%	4	
		importance zones humides riveraines	64%	3	
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	7 + ind.		
		diversité	1		5
			<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		5

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	63%	3		
		% prairies naturelles / SAU	96	1		
		% prairies temporaires / SAU	2	1		
		% maïs / SAU	1	2		
		% céréales hors maïs / SAU	0	1		
		type cultures		1		
		densité exploitations	1	3		
	densité élevage	64	4			
	usage de l'eau	nb prélèvements		1		
		volume prélevé annuel		1		
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4		
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Moulin de Flore Barrage d'Emprades	4		
		fonctionnement	fil de l'eau	3		
		volume retenues (hm3)		2		
		longueur tronçons impactés (km)		3		
		débîts réservés	fil de l'eau	2		
		transferts de bassins versants	non	1		
		infrastructures hydroélectriques		3		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	microcentrale du Moulin de Flore usine d'Emprades Broussoles	5		
		puissance installée (MW)	2,4	2		
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2		
production hydroélectrique			3			
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3		
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	1	3		
		volume prélevé annuel	80000	4		
		nb rejets industriels	2	3		
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2		
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	3		
		infrastructures, voies de communication	186			
		densité réseau routier	1	2		
		nb habitants	5494			
		densité population	19	2		
		<b>occupation du territoire</b>				2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	1	5		
		AEP - nb puits nappe alluviale	2	5		
		AEP - nb forages	1			
		AEP - nb captages sources	39			
		nb captages / forages par km²	0	2		
		AEP - organisation compétence	2 syndicats, 1 commune	1		
		AEP - volumes consommés	544000			
		AEP - volumes consommés / km²	1850	3		
		<b>alimentation en eau potable</b>				3
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
	assainissement - nb step		17	5		
	assainissement - capacité totale		7275	4		
	assainissement - nb step > 500 EH		4	5		
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1		
	assainissement - nb step impactante		2	4		
organisation compétence ANC	3 com com : Sumène-Artense, Mauriac et Pays-Gentiane		1			
avancement SPANC	10 % (mais pas débuté sur Sumène-Artense)		4			
<b>assainissement</b>				4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	moyenne	3			
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3		
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	2	5		
		qualité baignades	C			
		activités nautiques		1		
		pêche	attrait local	3		
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				3	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2		
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2		
	<b>CONTRAINTES</b>				2	

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2027	2
		reports d'échéance	La Sumène du confluent du Violon au lac de l'Aigle : 2027	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Aigle-Sumène La Sumène du confluent du Violon au lac de l'Aigle Le Labiou de sa source au lac de l'Aigle	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	156,35	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	79%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	20	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	10%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

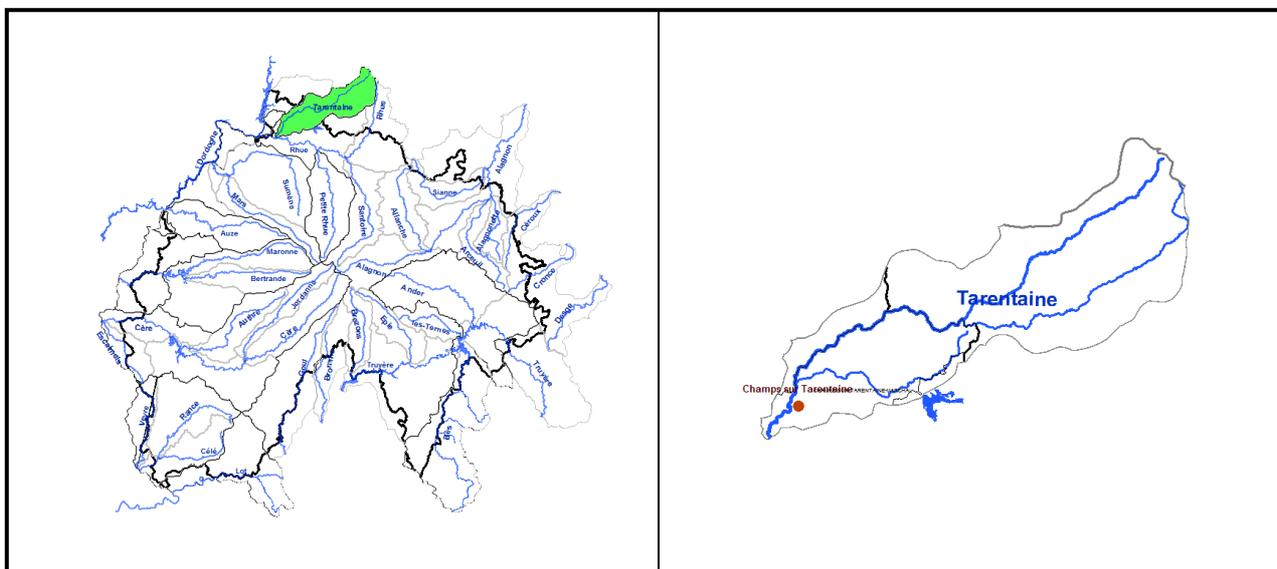
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes + comcom Sumène-Artense	4
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Mauriac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Sumène	
-	Très faible densité en zones humides et très peu de diversité
-	Pression agricole avec 64 UGB/Km <sup>2</sup>
-	La gestion des cours d'eau et des zones humides posent problèmes car il y a un manque d'animation et la maîtrise d'ouvrage est communale

# La Tarentaine

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Tarentaine
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL, LANOBRE, TREMOUILLE
		Communautés de communes / d'agglomération	Sumène-Artense Bort-Lanobre-Beaulieu
		autres départements	63
		Masses d'eau principales	La Tarentaine du confluent du Neuffonds au confluent de la Rhue
	caractéristiques secteur	surface	165
		linéaire de cours d'eau	109
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1500 mm/an
		géologie	roches cristallines (100%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	43,3
		forêts et zones semi-naturelles	55,8
		zones humides	0
		surfaces en eau	0,3
surfaces artificialisées		0,6	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Tarentaine du confluent du Neuffonds au confluent de la Rhue FRFR103 Rivière Le tact FRFR103_2 TPCE Ruisseau de Neuffonds (Eau Verte) FRFR103_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	Tarentaine Champs	
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	6	
		densité obstacles aux écoulements	0,06	3
		présence barrages	3	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
	nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement		
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	46		
		43%	3	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>			moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (BD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références	Atlas		2
	abondance	surface zones humides riveraines	1,4	
		surface zones humides totales	4,6	
		densité zones humides	7%	1
		importance zones humides riveraines	31%	5
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7	
		diversité	2	4
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	32%	1	
		% prairies naturelles / SAU	98	1	
		% prairies temporaires / SAU	1	1	
		% maïs / SAU	1	2	
		% céréales hors maïs / SAU	0	1	
		type cultures		1	
		densité exploitations	1	1	
	densité élevage	55	3		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				3	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrages du Tact, de l'Eau-Verte, de Brummessange Moulin de Marchassou	5	
		fonctionnement	éclusées	5	
		volume retenues (hm3)	11	4	
		longueur tronçons impactés (km)	transfert vers bv Rhue	5	
		débîts réservés	1/40	5	
		transferts de bassins versants	oui	5	
		infrastructures hydroélectriques		5	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	usine d'Auzerette (Cf. Rhue aval) Moulin de Marchassou	5	
		puissance installée (MW)	0,3	2	
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2	
		production hydroélectrique		3	
	<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4
	industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
volume prélevé annuel				2	
nb rejets industriels			0	2	
observations SDAGE		SDAGE pression industrielle	faible	2	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2	
		infrastructures, voies de communication	37		
		densité réseau routier	1	2	
		nb habitants	1041		
		densité population	6	1	
		<b>occupation du territoire</b>			2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	1		
		AEP - nb captages sources	0		
		nb captages / forages par km²	0	1	
		AEP - organisation compétence	1 syndicat	1	
		AEP - volumes consommés	247000		
		AEP - volumes consommés / km²	1497	2	
		<b>alimentation en eau potable</b>			1
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif		5
	assainissement - nb step		1	1	
	assainissement - capacité totale		1400	2	
	assainissement - nb step > 500 EH		1	3	
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1	
	assainissement - nb step impactante		0	2	
	organisation compétence ANC		com com Sumène-Artense, + Puy-de-Dome	1	
	avancement SPANC		diag initial pas débuté	4	
<b>assainissement</b>		20	2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques		1	
		pêche	attrait départemental	4	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				2

**EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	Le tact : 2021	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Tarentaine-Chauvet La Tarentaine du confluent du Neuffonds au confluent de la Rhue Le Tact	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	46,44	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	43%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	19	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	18%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	non	2
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC) 1 ENS	3
	<b>POLITIQUES NATIONALES</b>			3

**GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES**

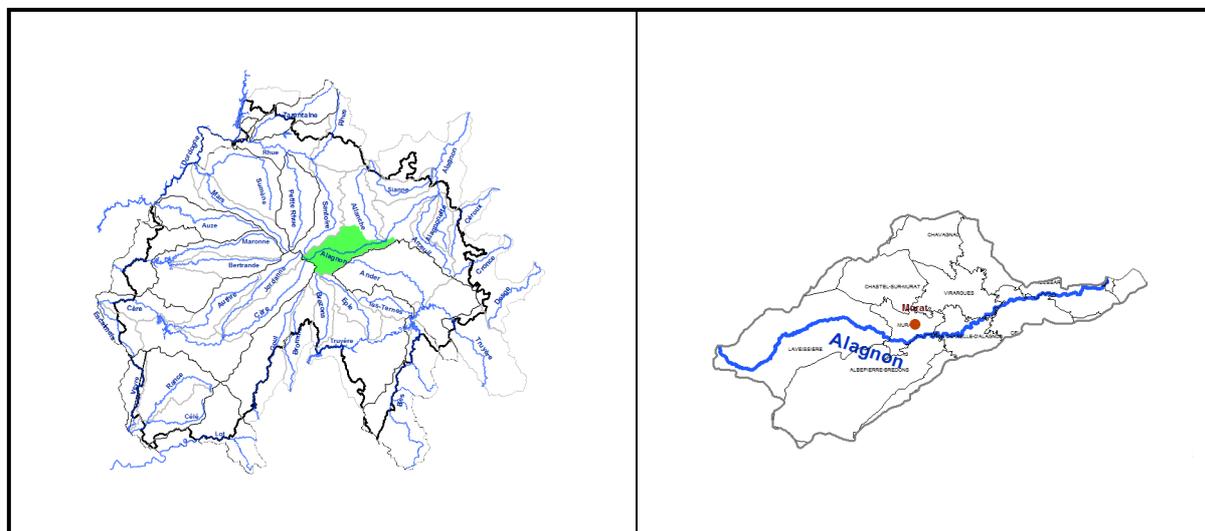
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EPIDOR	2
		animation	CRHD	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes + comcom Sumène-Artense	4
		SAGE	émergence	3
		programmes opérationnels	CRHD	2
	<b>GESTION COURS D'EAU</b>			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage	Com com Sumène-Artense (la Pignole)	2
	<b>GESTION ZONES HUMIDES</b>			3
	associations	AAPPMA	Champs	
		autres associations		
	<b>STRUCTURATION USAGERS</b>			
	<b>GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES</b>			3

<b>Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Tarentaine</b>	
-	Problématique hydromorphologique avec 6 obstacles aux écoulements recensés.
-	Secteur fortement pourvu en infrastructures hydroélectriques (barrage du Tact, de l'Eau Verte...)

# Bassin de l'Allier

# L'Alagnon amont

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Alagnon amont	
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALBEPierre-BREDONS, CHASTEL-SUR-MURAT, CHAVAGNAC, CELLES, CHALINARGUES, LA CHAPELLE-D'ALAGNON, LAVEISSENET, LAVEISSIERE, MURAT, NEUSSARGUES-MOISSAC, VIRARGUES	
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-de-Murat	
		autres départements		
		Masses d'eau principales	L'Alagnon depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allanche	
	caractéristiques secteur	surface	151	
		linéaire de cours d'eau	157	
	Caractéristiques bassin	topographie		
		climat	env 1200 mm/an	
		géologie	roches volcaniques (100%), alluvions	
	occupation du sol	agriculture	45,5	
		forêts et zones semi-naturelles	51,7	
		zones humides	0,2	
		surfaces en eau	0	
	surfaces artificialisées	2,6		

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Alagnon depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allanche FRGR0247 Rivière	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	40	
		densité obstacles aux écoulements	0,25	3
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
	nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement		
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état			
		0%	5	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Alagnon à Laveissière (4028400)	
		matières organiques et oxydables	moyen	3
		matières azotées	bon	2
		nitrites	bon	2
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Alagnon à Laveissière (4028400)	
		invertébrés (IBG)	bon	2
		diatomées (IBD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	37,01%	2
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	5,4	
		surface zones humides totales	6,9	
		densité zones humides	3%	3
		importance zones humides riveraines	78%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11, 13 (peu d'ind.)	
		diversité	5	1
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		3

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	57%	2
		% prairies naturelles / SAU	94	1
		% prairies temporaires / SAU	4	1
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	1	2
		type cultures		1
		densité exploitations	1	2
		densité élevage	42	2
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				2
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage du Martinet Seuil de Farges	4
		fonctionnement		4
		volume retenues (hm3)		3
		longueur tronçons impactés (km)	0,6 km	4
		débîts réservés	1/10	3
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		3	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	usine du Martinet (Murat) Microcentrale de Farges (Virargues)	5
		puissance installée (MW)	0,8	2
		production annuelle (GWh)	1	2
production hydroélectrique			3	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	2	3
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	3	4
		infrastructures, voies de communication	87	
		densité réseau routier	0	1
		nb habitants	4693	
		densité population	31	3
		<b>occupation du territoire</b>		3
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	1	4
		AEP - nb forages	1	
		AEP - nb captages sources	69	
		nb captages / forages par km²	0	5
		AEP - organisation compétence	8 communes indép.	5
		AEP - volumes consommés	412300	
		AEP - volumes consommés / km²	2730	4
	<b>alimentation en eau potable</b>		4	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	9	3
		assainissement - capacité totale	18240	5
		assainissement - nb step > 500 EH	4	5
		assainissement - nb step > 5000 EH	2	5
assainissement - nb step impactante		3	5	
organisation compétence ANC		com com Murat : SIGAL	1	
avancement SPANC	diag initial pas débuté	4		
<b>assainissement</b>	34	4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques	cannyoning (occasionnel)	3
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2007	5
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	2	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	153	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	98%	5
		axe grand migrateur	VRAI	5
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Allier	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Monts et Plomb du Cantal ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			4

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

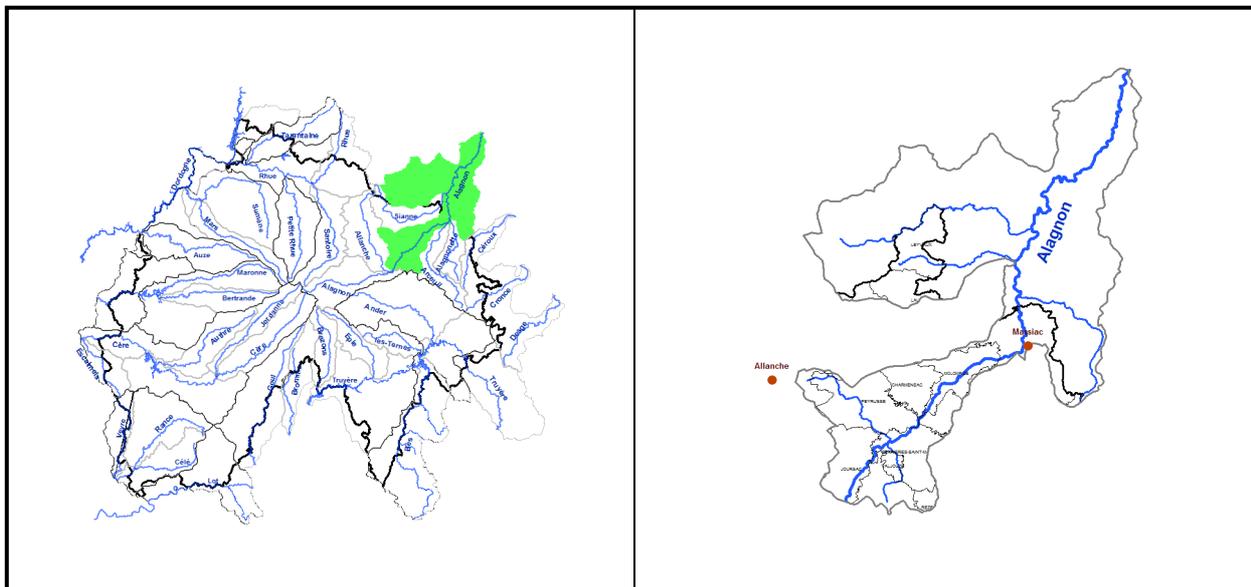
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination		4
		animation	SIGAL	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communautés de communes	2
		SAGE	élaboration	2
		programmes opérationnels	CT	1
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CENA	2
		maîtrise d'ouvrage	Com com Pays de Murat (lac du Pêcher - Tourbières Castel)	2
	GESTION ZONES HUMIDES			2
	associations	AAPPMA	Murat	
		autres associations	assoc. "Vive l'Alagnon"	
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			2

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant

- Problématique hydromorphologique avec présence de barrage et de plusieurs obstacles aux écoulements
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 2 arrêts sécheresses entre 2003 et 2010 et existence d'un PPRI en 2007
- L'Alagnon est un axe grands migrateurs elle est donc par conséquent un territoire particulier faisant l'objet d'une politique nationale

# L'Alagnon aval

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	L'Alagnon aval
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLANCHE, BONNAC, CHARMENSAC, FERRIERES-SAINT-MARY, JOURSAC, MASSIAC, MOLOMPIZE, PEYRUSSE, REZENTIERES, TALIZAT, VALIOUZE, LEYVAUX
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-de-Massiac Cézallier Planèze
		autres départements	63 ; 43
		Masses d'eau principales	L'Alagnon depuis sa confluence avec l'Allanche jusqu'à sa confluence avec l'Allier
	caractéristiques secteur	surface	452
		linéaire de cours d'eau	462
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 700 mm/an
		géologie	roches cristallines (75%), roches volcaniques (35%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	49,2
		forêts et zones semi-naturelles	50
		zones humides	0,1
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	0,7	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Alagnon depuis sa confluence avec l'Allanche jusqu'à sa confluence avec l'Allier FRGR0248 Rivière Le Valjouze et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR1767 TPCE La Bave et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR1943 TPCE La Voireuse et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR1913 TPCE Le Bouzaire et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR1839 TPCE La Violette et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR1885 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	alagnon joursac	
		module	6	
		débit d'étiage	1	
		débit crue cinquantennale	160	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	91	
		densité obstacles aux écoulements	0,20	3
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état			
		0%	5	
	<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		<b>5</b>	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Alagnon à Joursac (4028500)	
		matières organiques et oxydables	moyen	3
		matières azotées	bon	2
		nitrales	bon	2
		matières phosphorées	moyen	3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
	<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>		<b>3</b>	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Alagnon à Joursac (4028500)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (IBD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	8,40%	2
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
	<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		<b>3</b>	
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	2,8	
		surface zones humides totales	2,9	
		densité zones humides	2%	5
		importance zones humides riveraines	98%	1
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 13 (peu d'ind.)	
		diversité	3	3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		<b>5</b>	

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	48%	1
		% prairies naturelles / SAU	81	2
		% prairies temporaires / SAU	13	2
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	4	4
		type cultures		2
		densité exploitations	1	2
		densité élevage	60	4
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Seuils du Bouzaire, d'Aurouze, du Moulin-Grand et de Courcelle	4
		fonctionnement		3
		volume retenues (hm3)		3
		longueur tronçons impactés (km)	2,5 km	4
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		3	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Microcentrale de Peyrusse microcentrale d'Aurouze microcentrale du Moulin-Grand microcentrale de Courcelle	5
		puissance installée (MW)	2	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			3	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	0	2
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2
		infrastructures, voies de communication	89	
		densité réseau routier	1	1
		nb habitants	2856	
		densité population	6	1
		<b>occupation du territoire</b>		1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	2	
		AEP - nb captages sources	17	
		nb captages / forages par km²	0	1
		AEP - organisation compétence	5 communes + si granjoune	3
		AEP - volumes consommés	311000	
		AEP - volumes consommés / km²	688	2
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	5	2
		assainissement - capacité totale	3000	3
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
		assainissement - nb step impactante	0	2
		organisation compétence ANC	com com Cézallier + Pays Massiac : SIGAL	1
avancement SPANC		25% environ (0 sur Cézallier, 50 sur Massiac)	4	
<b>assainissement</b>	20	3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques	kayak (occasionnel)	3
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2007, 2009	5
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	37	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	8%	1
		axe grand migrateur	VRAI	5
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Allier	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Couzes Sud ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

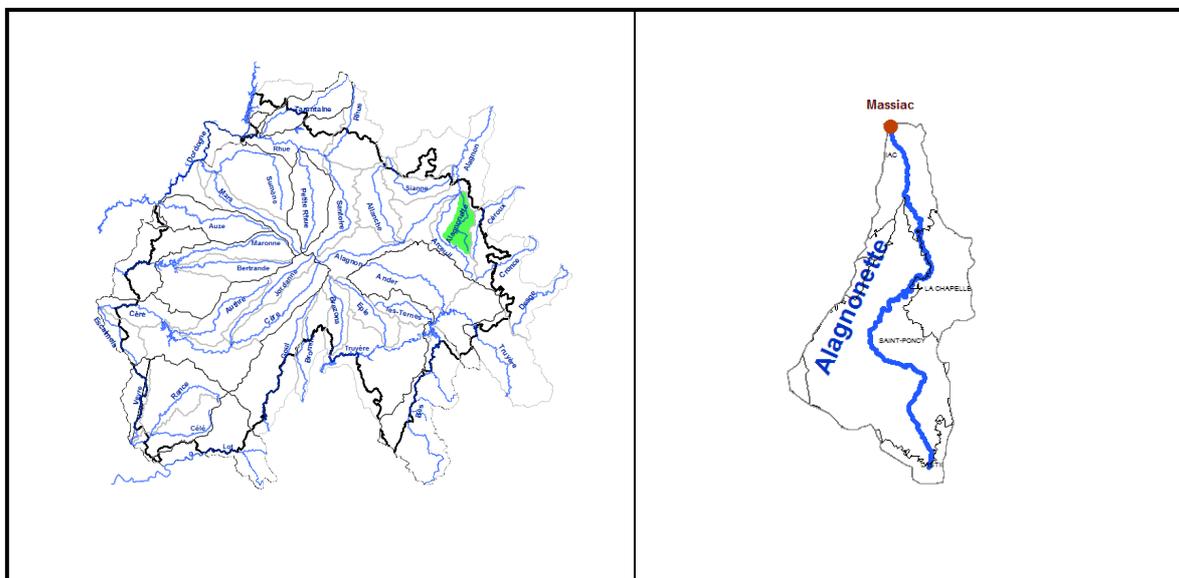
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination		4
		animation	SIGAL	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communautés de communes	2
		SAGE	élaboration	2
		programmes opérationnels	CT	1
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CENA	2
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Allanche + Massiac	
		autres associations	assoc. "Vive l'Alagnon"	
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant

- Problématique hydromorphologique avec présence d'un barrage et de plusieurs obstacles aux écoulements
- La densité en zones humides est très faible elle représente 2% de la surface totale
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 60 UGB/km<sup>2</sup>, de plus l'occupation du sol laisse une grande place aux céréales favorisant les risques de pollutions diffuses.
- Secteur soumis à des risques d'inondations comme le prouve l'existence de 2 PPRI en 2007 et 2009

# L'Alagnonette

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Alagnonette
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	BONNAC, LA CHAPELLE-LAURENT, LASTIC, MASSIAC, SAINT-MARY-LE-PLAIN, SAINT-PONCY
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-de-Massiac
		autres départements	
		Masses d'eau principales	L'Alagnonette et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon
	caractéristiques secteur	surface	69
		linéaire de cours d'eau	79
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 800 mm/an
		géologie	roches cristallines (95%), roches volcaniques (5%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	55,1
		forêts et zones semi-naturelles	43,5
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		1,4	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Alagnonnette et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR0251 Rivière	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	alagnonnette massiac	
		module	1	
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale	19	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	14	
		densité obstacles aux écoulements	0,18	2
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état			
		0%	5	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Alagnonnette à Massiac (4028650)	
		matières organiques et oxydables	bon	2
		matières azotées	bon	2
		nitrites	très bon	1
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>			moyen	2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Alagnonnette à Massiac (4028650)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (IBD)	médiocre	4
		macrophytes (IBMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				4
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	1,3	
		surface zones humides totales	1,8	
		densité zones humides	3%	4
		importance zones humides riveraines	70%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11, 13 (peu d'ind.)	
		diversité	4	2
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	62%	3	
		% prairies naturelles / SAU	50	4	
		% prairies temporaires / SAU	38	4	
		% maïs / SAU	1	3	
		% céréales hors maïs / SAU	10	5	
		type cultures		4	
		densité exploitations	1	3	
	densité élevage	64	4		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1	
		fonctionnement			
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)			
		débites réservés			
		transferts de bassins versants			
	infrastructures hydroélectriques		1		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1	
		puissance installée (MW)		1	
		production annuelle (GWh)		1	
production hydroélectrique			1		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	1	3	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	3	
		infrastructures, voies de communication	56		
		densité réseau routier	1	3	
		nb habitants	666		
		densité population	10	1	
		<b>occupation du territoire</b>		2	
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	0		
		nb captages / forages par km²	0	1	
		AEP - organisation compétence	si margeride nord	1	
		AEP - volumes consommés	175000		
		AEP - volumes consommés / km²	2536	4	
	<b>alimentation en eau potable</b>				2
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
		assainissement - nb step	3	1	
		assainissement - capacité totale	940	2	
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
assainissement - nb step impactante		1	5		
organisation compétence ANC		com com Pays de Massiac : SIGAL	1		
avancement SPANC	50% environ	3			
<b>assainissement</b>				3	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques		1	
		pêche	occasionnelle	2	
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				1	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				2

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	0	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	0%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Allier	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	non	
		mesures de protection particulières	non	2
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

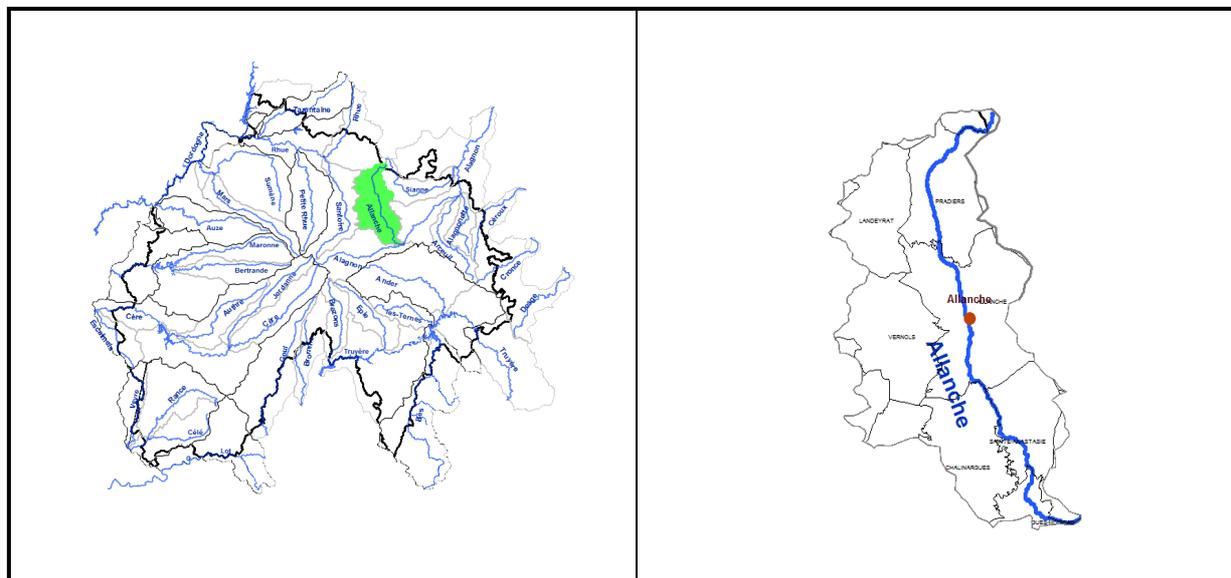
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination		4
		animation	SIGAL	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communautés de communes	2
		SAGE	élaboration	2
		programmes opérationnels	CT	1
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CENA	2
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Massiac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant

- Problématique hydromorphologique avec présence d'un barrage et de plusieurs obstacles aux écoulements
- La qualité biologique est relativement mauvaise due notamment à un état biologique des diatomées « médiocre »
- La densité en zones humides est très faible elle représente 3% de la surface totale
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 64 UGB/km<sup>2</sup> et une SAU comprenant 10% de céréales pouvant impacter la qualité biologique du cour d'eau

# L'Allanche

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	I'Allanche
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLANCHE, CHAVAGNAC, CHALINARGUES, DIENNE, JOURSAC, LANDEVRAT, MARCENAT, SAINTE-ANASTASIE, NEUSSARGUES-MOISSAC, PRADIERS, VERNOLS
		Communautés de communes / d'agglo	Cézallier Pays-de-Murat
		autres départements	
		Masses d'eau principales	L'Allanche et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allagnon
	caractéristiques secteur	surface	159
		linéaire de cours d'eau	151
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1000 mm/an
		géologie	roches volcaniques (100%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	48,5
		forêts et zones semi-naturelles	50,3
		zones humides	1
		surfaces en eau	0,2
surfaces artificialisées		0	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Allanche et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR0249 Rivière		
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	allanche joursac		
		module	3		
		débit d'étiage	1		
		débit crue cinquantennale	72		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3	
	processus morphodynamiques	mobilité latérale			
		capacité érosive			
		dépôts alluvionnaires			
		lit majeur			
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	27		
		densité obstacles aux écoulements	0,18		2
		présence barrages	0		1
	lit mineur	travaux de rectification			
		berges			
		ripisylve			
		annexes hydrauliques			
	nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état				
		0%		5	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		<b>5</b>	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	SIGAL - Allanche - aval Joursac (4028480)		
		matières organiques et oxydables	bon	2	
		matières azotées	très bon	1	
		nitrales	très bon	1	
		matières phosphorées	bon	2	
		pesticides			
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3	
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	<b>2</b>	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	SIGAL - Allanche - aval Joursac (4028480)		
		invertébrés (IBG)	bon	2	
		diatomées (IBD)	bon	2	
		macrophytes (BMR)		3	
		inventaires piscicoles (IPR)		3	
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme		1
		espèces envahissantes végétales ou animales			
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	99,00%		1	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		<b>3</b>	
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2	
	abondance	surface zones humides riveraines	8,7		
		surface zones humides totales	11,0		
		densité zones humides	8%	1	
		importance zones humides riveraines	79%	2	
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11, 13 (peu d'ind.)		
		diversité	5		1
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		<b>2</b>	

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	76%	5
		% prairies naturelles / SAU	96	1
		% prairies temporaires / SAU	4	1
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	1	2
		type cultures		1
		densité exploitations	1	2
		densité élevage	40	2
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	seuil de Grattepaille	3
		fonctionnement		3
		volume retenues (hm3)		2
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		2	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	microcentrale de Grattepaille	3
		puissance installée (MW)	1	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				2
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	1	3
		volume prélevé annuel	2400	3
		nb rejets industriels	2	3
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1
		infrastructures, voies de communication	84	
		densité réseau routier	1	2
		nb habitants	1841	
		densité population	12	2
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	26	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	6 communes indép.	5
		AEP - volumes consommés	168600	
		AEP - volumes consommés / km²	1060	2
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	3	1
		assainissement - capacité totale	3850	3
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
assainissement - nb step impactante		1	5	
organisation compétence ANC		com com Cézallier + Murat : SIGAL	1	
avancement SPANC	diag initial pas débuté	4		
<b>assainissement</b>		25	3	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait départemental	4
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	150	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	99%	5
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Allier	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
	mesures de protection particulières	Arrêté protection de biotope Tourbières de rascoupet Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	5	
	POLITIQUES NATIONALES			4

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

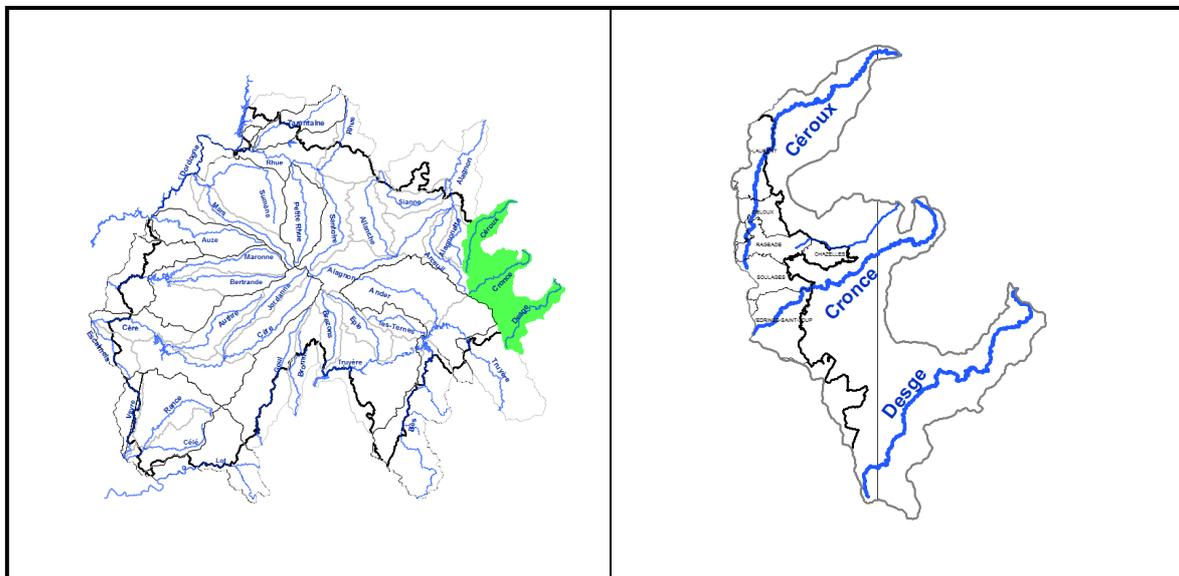
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination		4
		animation	SIGAL	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communautés de communes	2
		SAGE	élaboration	2
		programmes opérationnels	CT	1
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CENA	2
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Allanche + Murat	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant

- Problématique hydromorphologique due notamment à un très faible pourcentage de linéaire de cours d'eau classé en très bon état

# L'Allier amont

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Allier amont
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CELOUX, CLAVIERES, LA CHAPELLE-LAURENT, CHAZELLES, LASTIC, MONTCHAMP, RAGEADE, SOULAGES, VEDRINES-SAINT-LOUP
		Communautés de communes / d'agglomération	Margeride-Truyère Pays-de-Massiac
		autres départements	43 ; 48
		Masses d'eau principales	La Desges et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allier La Cronce et ses affluents depuis Vedrines-St-Loup jusqu'à sa confluence avec l'Allier Le Cérroux et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allier
	caractéristiques secteur	surface	396
		linéaire de cours d'eau	416
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1000 mm/an
		géologie	roches cristallines (90%), roches volcaniques (10%)
	occupation du sol	agriculture	43,9
		forêts et zones semi-naturelles	56,1
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		0	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Desges et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allier FRGR0239 Rivière La Cronce et ses affluents depuis Vedrines-St-Loup jusqu'à sa confluence avec l'Allier FRGR0244 Rivière Le Céroux et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allier FRGR0245 Rivière L'Avesne et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Allier FRGR1758 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	50	
		densité obstacles aux écoulements	0,12	2
		présence barrages	9	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état			
		0%	5	
	<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		<b>5</b>	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
	<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>		<b>3</b>	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	absence de donnée	
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
	<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		<b>3</b>	
Zones humides riveraines	données de références		PZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	1,3	
		surface zones humides totales	1,5	
		densité zones humides	2%	4
		importance zones humides riveraines	87%	1
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.	
		diversité		3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		<b>4</b>	

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	54%	2	
		% prairies naturelles / SAU	69	3	
		% prairies temporaires / SAU	21	3	
		% maïs / SAU	0	1	
		% céréales hors maïs / SAU	9	5	
		type cultures		3	
		densité exploitations	1	3	
	densité élevage	60	4		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrages de la-Valette et de Lextrait Seuils de la-Valette, de la-Boriette, de Colony, de Chazelles	4	
		fonctionnement		4	
		volume retenues (hm3)		3	
		longueur tronçons impactés (km)			
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants	non	1	
		infrastructures hydroélectriques		3	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	microcentrales de la-Valette, de Lextrait, de la-Valette, de la-Boriette, de Colony, de Chazelles	5	
		puissance installée (MW)	pas d'infos	2	
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2	
production hydroélectrique			3		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	0	2	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3	
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>			
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1	
		infrastructures, voies de communication	55		
		densité réseau routier	1	2	
		nb habitants	467		
		densité population	1	1	
		<b>occupation du territoire</b>			
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	1		
		AEP - nb captages sources	42		
		nb captages / forages par km²	0	2	
		AEP - organisation compétence	1 commune indép. + si margeride nord	1	
		AEP - volumes consommés	11000		
		AEP - volumes consommés / km²	28	1	
		<b>alimentation en eau potable</b>			
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
		assainissement - nb step	14	4	
		assainissement - capacité totale	532	2	
		assainissement - nb step > 500 EH	0	1	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
		assainissement - nb step impactante	0	1	
organisation compétence ANC		com com Margeride, Massiac + 3 communes isolées sans SPANC	3		
avancement SPANC		env 25% (50 sur Massiac, 0 sur Margeride)	3		
<b>assainissement</b>				3	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques		1	
		pêche	attrait départemental	4	
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	1	3	
	<b>CONTRAINTES</b>				3

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	63	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	15%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Allier	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Haut-Val-d'Allier ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC)	3
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

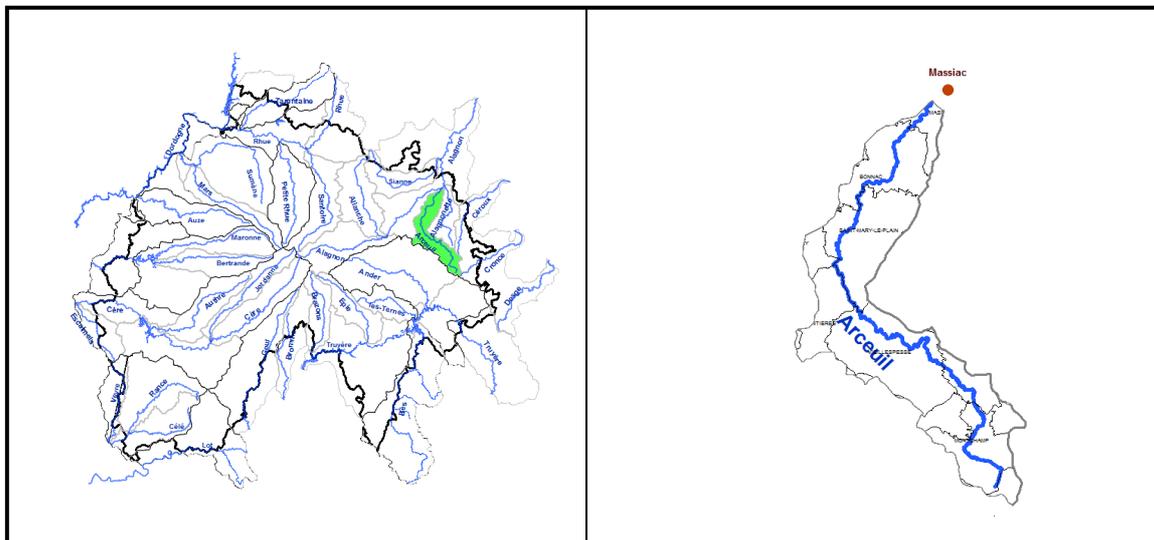
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	EP Loire	2
		animation	SMAT Haut-Allier	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes + SICALA 43	2
		SAGE	élaboration	2
		programmes opérationnels	CR	2
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	St-Flour + Massiac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de l'Allier amont

- Problématique hydromorphologique avec présence de 9 barrages et de plusieurs obstacles aux écoulements
- La densité en zones humides est très faible elle représente 2% de la surface totale
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 60 UGB/km<sup>2</sup> et une SAU laissant une grande place à la production céréalière (9%) pouvant impacter la qualité biologique du cour d'eau
- La gestion des zones humides n'est soumise à aucune animation.

# L'Arceuil

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Arceuil
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	BONNAC, FERRIERES-SAINT-MARY, LASTIC, MASSIAC, MONTCHAMP, SAINT-MARY-LE-PLAIN, REZENTIERES, SOULAGES, TIVIERS, VEDRINES-SAINT-LOUP, VIEILLESPESE
		Communautés de communes / d'agglo	Pays-de-St-Flour Pays-de-Massiac
		autres départements	
		Masses d'eau principales	L'Arceuil et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon
	caractéristiques secteur	surface	100
		linéaire de cours d'eau	106
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 800 mm/an
		géologie	roches cristallines (90%), roches volcaniques (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	56,8
		forêts et zones semi-naturelles	43
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	0,2	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Arcueil et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR0250 Rivière		
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	arcueil massiac		
		module	1		
		débit d'étiage	0		
		débit crue cinquantennale	25		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3	
	processus morphodynamiques	mobilité latérale			
		capacité érosive			
		dépôts alluvionnaires			
		lit majeur			
		occupation du lit majeur			
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	22		
		densité obstacles aux écoulements	0,21		3
		présence barrages	0		1
	lit mineur	travaux de rectification			
		berges			
		ripisylve			
		annexes hydrauliques			
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement				
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état				
		0%		5	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				<b>5</b>	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Arcueil à Bonnac (4028600)		
		matières organiques et oxydables	très bon	1	
		matières azotées	très bon	1	
		nitrales	très bon	1	
		matières phosphorées	bon	2	
		pesticides			
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3	
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>			<b>moyen</b>	<b>2</b>	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCO - Arcueil à Bonnac (4028600)		
		invertébrés (IBG)	très bon	1	
		diatomées (IBD)	bon	2	
		macrophytes (BMR)		3	
		inventaires piscicoles (IPR)		3	
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme		1
		espèces envahissantes végétales ou animales			
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%		3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3		
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>			<b>3</b>		
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2	
	abondance	surface zones humides riveraines	4,0		
		surface zones humides totales	5,2		
		densité zones humides	6%	2	
		importance zones humides riveraines	78%	2	
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11 (pas d'ind.)		
		diversité	4		2
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			<b>2</b>	

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	60%	3
		% prairies naturelles / SAU	57	3
		% prairies temporaires / SAU	35	4
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	8	5
		type cultures		3
		densité exploitations	1	3
	usage de l'eau	densité élevage	66	4
		nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1
		fonctionnement		
		volume retenues (hm3)		
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants		
	production d'énergie	infrastructures hydroélectriques		1
		liste usines hydroélectriques		1
		puissance installée (MW)		1
		production annuelle (GWh)		1
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1
industrie	usage de l'eau	production hydroélectrique		1
		nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
	observations SDAGE	nb rejets industriels	0	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	SDAGE pression industrielle		3
		surface urbanisée	2	2
		infrastructures, voies de communication	0	1
		densité réseau routier	72	
		nb habitants	1	3
		densité population	932	1
activités domestiques	eau potable	<b>occupation du territoire</b>		2
		AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	22	
		nb captages / forages par km²	0	3
		AEP - organisation compétence	2 communes + 1 syndicat	3
		AEP - volumes consommés	92500	
	AEP - volumes consommés / km²	925	2	
	assainissement	<b>alimentation en eau potable</b>		2
		organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	17	5
		assainissement - capacité totale	740	2
		assainissement - nb step > 500 EH	0	1
assainissement - nb step > 5000 EH		0	1	
assainissement - nb step impactante	0	1		
organisation compétence ANC	com com Pays de St-Flour + pays de Massiac (SIGAL)	1		
avancement SPANC	env 50%	3		
<b>assainissement</b>	20	2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait local	3
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	1	3
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	106	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	100%	5
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Allier	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 2	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC)	3	
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

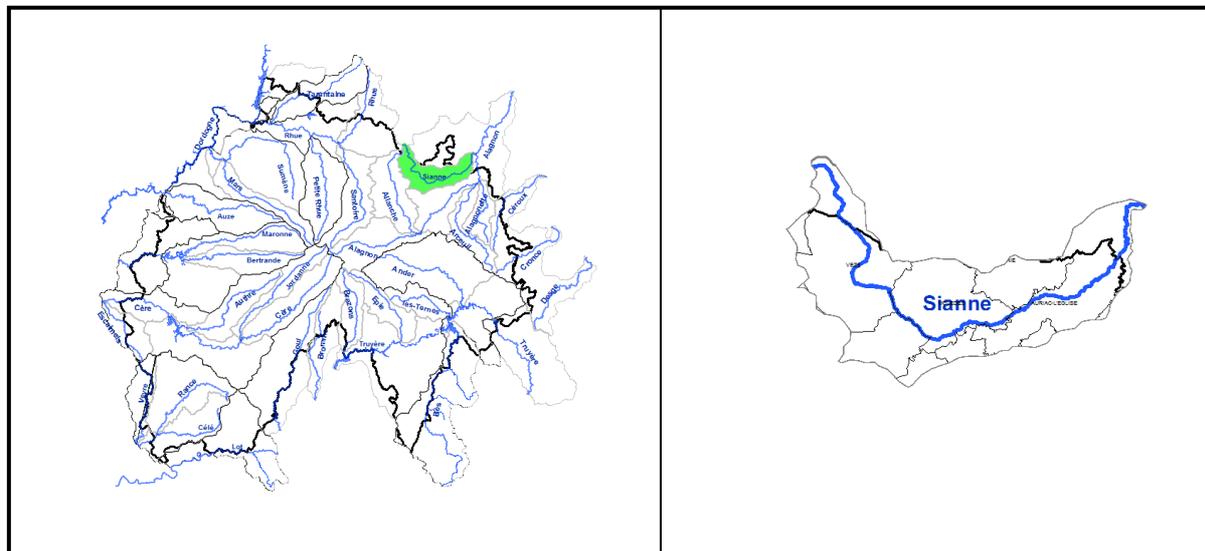
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination		4
		animation	SIGAL	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communautés de communes	2
		SAGE	élaboration	2
		programmes opérationnels	CT	1
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CENA	2
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Massiac + St-Flour	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant

- Problématique hydromorphologique car 0% du linéaire est classé en très bon état
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 66 UGB/km<sup>2</sup> pouvant impacter la qualité biologique du cour d'eau

# La Sianne

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Sianne
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLANCHE, AURIAC-L'EGUSE, CHARMENSAC, LAURIE, MOLEDES, MOLOMPIZE, PEYRUSSE, VEZE
		Communautés de communes / d'agglo	Cézallier Pays-de-Massiac
		autres départements	63
		Masses d'eau principales	La Sianne et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon
	caractéristiques secteur	surface	111
		linéaire de cours d'eau	128
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1000 mm/an
		géologie	roches volcaniques (50%), roches cristallines (40%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	35,1
		forêts et zones semi-naturelles	63,4
		zones humides	1,4
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	0	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Sianne et ses affluents depuis sa source jusqu'à sa confluence avec l'Alagnon FRGR0252 Rivière	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	24	
		densité obstacles aux écoulements	0,19	2
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état			
		0%	5	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Sianne à Auriac-l'Eglise (4028800)	
		matières organiques et oxydables	bon	2
		matières azotées	très bon	1
		nitrites	très bon	1
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Sianne à Auriac-l'Eglise (4028800)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (IBD)	très bon	1
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	2,3	
		surface zones humides totales	2,6	
		densité zones humides	3%	4
		importance zones humides riveraines	86%	1
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11 (pas d'ind.)	
		diversité	4	2
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	57%	2
		% prairies naturelles / SAU	89	2
		% prairies temporaires / SAU	9	1
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	2	3
		type cultures		2
		densité exploitations	1	1
		densité élevage	40	2
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				2
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage de la Sianne	3
		fonctionnement		3
		volume retenues (hm3)		3
		longueur tronçons impactés (km)	2,25 km	4
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		3	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	microcentrale de Vèze	3
		puissance installée (MW)	1,5	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	0	2
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1
		infrastructures, voies de communication	77	
		densité réseau routier	1	3
		nb habitants	472	
		densité population	4	1
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	1	
		AEP - nb captages sources	12	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	si granjoune + 3 communes	3
		AEP - volumes consommés	58000	
		AEP - volumes consommés / km²	523	2
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	2	1
		assainissement - capacité totale	100	1
		assainissement - nb step > 500 EH	0	1
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
		assainissement - nb step impactante	0	1
		organisation compétence ANC	com com Cézallier + Pays de Massiac : SIGAL	1
avancement SPANC		diag initial débuté uniquement sur Massiac	4	
<b>assainissement</b>	16	2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait local	3
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	122	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	95%	5
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Allier	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4	
	POLITIQUES NATIONALES			4

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination		4
		animation	SIGAL	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communautés de communes	2
		SAGE	élaboration	2
		programmes opérationnels	CT	1
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CENA	2
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Allanche + Massiac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			3

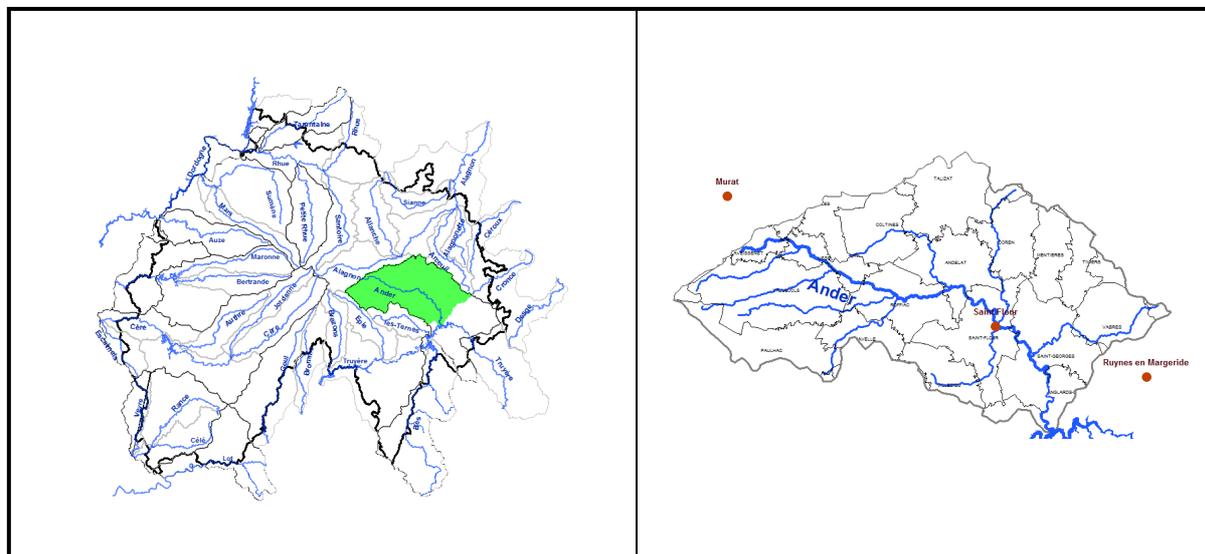
### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant

- Problématique hydromorphologique avec présence d'un barrage
- Faible densité en zones humide de l'ordre de 3%

# Bassin du Lot

# L'Ander

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Ander	
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLEUZE, ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, ANDELAT, CELLES, LA CHAPELLE-D'ALAGNON, COLTINES, COREN, LAVERISSENET, MENTIERES, MONTCHAMP, NEUSSARGUES-MOISSAC, REZENTIERES, ROFFIAC, SAINT-FLOUR, SAINT-GEORGES, PAULHAC, TANAVELLE, TALIZAT, TIVIERS, VALUEJOLS, USSEL, VABRES, VEDRINES-SAINT-LOUP, VILLEDIEU	
		Communautés de communes / d'agglo	Planèze Pays-de-St-Flour	
		autres départements		
		Masses d'eau principales	L'Ander de sa source au confluent du Babory L'Ander du confluent du Babory (inclus) au barrage de Grandval	
	caractéristiques secteur	surface		330
		linéaire de cours d'eau		243
	Caractéristiques bassin	topographie		
		climat		env 800 mm/an
		géologie		roches volcaniques (60%), roches cristallines (30%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture		82,4
		forêts et zones semi-naturelles		15,2
		zones humides		0
		surfaces en eau		0,2
		surfaces artificialisées		2,3

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Ander du confluent du Babory (inclus) au barrage de Grandval FRFR317 Rivière	
			Ruisseau de Viaderys FRFR317_4 TPCE Le Babory FRFR317_3 TPCE Ruisseau de Villedieu FRFR317_2 TPCE Le Vendéze FRFR317_1 TPCE Ruisseau de Dauzanne FRFR113_5 TPCE Ruisseau de Liozargues FRFR113_4 TPCE Ruisseau de Frippès FRFR113_2 TPCE L'Ander de sa source au confluent du Babory FRFR113 Rivière Ruisseau d'Oeuillet FRFR113_3 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	ander st-georges	
		module	4	
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale	240	
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	15	
		densité obstacles aux écoulements	0,06	3
		présence barrages	0	1
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	89		
		37%	3	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				3
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Ander - St-Georges (5097000)	
		matières organiques et oxydables	moyen	3
		matières azotées	médiocre	4
		nitrites	bon	2
		matières phosphorées	médiocre	4
		pesticides	moyen	3
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	moyen	3
	<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>			
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Ander - St-Georges (5097000)	
		invertébrés (IBG)	bon	2
		diatomées (IBD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	moyennement perturbé	3
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	40,00%	2
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	moyen	3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	7,6	
		surface zones humides totales	11,7	
		densité zones humides	3%	3
		importance zones humides riveraines	65%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11, 13 (pas d'ind.)	
		diversité	5	1
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	77%	5
		% prairies naturelles / SAU	76	2
		% prairies temporaires / SAU	19	2
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	4	4
		type cultures		2
		densité exploitations	1	4
	densité élevage	60	3	
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1
		fonctionnement		
		volume retenues (hm3)		
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants		
	infrastructures hydroélectriques		1	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1
		puissance installée (MW)		1
		production annuelle (GWh)		1
production hydroélectrique			1	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	1	3
		volume prélevé annuel	22000	4
		nb rejets industriels	9	5
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	moyenne	3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				4
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	2	4
		infrastructures, voies de communication	235	
		densité réseau routier	1	2
		nb habitants	12461	
		densité population	38	3
		<b>occupation du territoire</b>		3
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	9	
		AEP - nb captages sources	53	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	12 communes + si usuel celles coltines	5
		AEP - volumes consommés	1284000	
		AEP - volumes consommés / km²	3891	4
		<b>alimentation en eau potable</b>		3
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale, qq partenariats	5
		assainissement - nb step	13	4
		assainissement - capacité totale	17817	5
		assainissement - nb step > 500 EH	2	4
		assainissement - nb step > 5000 EH	2	5
		assainissement - nb step impactante	2	5
organisation compétence ANC		com com Pays de St-Flour	1	
avancement SPANC	env 50%	3		
<b>assainissement</b>		4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	forte	5	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				4
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait local	3
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2005	5
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	3	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

**EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Ander-Bès-Grandval Barrage de Grandval L'Ander de sa source au confluent du Babory L'Ander du confluent du Babory (inclus) au barrage de Grandval Le Bes du confluent de la Gambaise au barrage de Grandval Ruisseau de la roche Ruisseau de Villedieu	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	89,31	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	37%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	156	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	64%	4
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Planèze de St-Flour ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			4

**GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES**

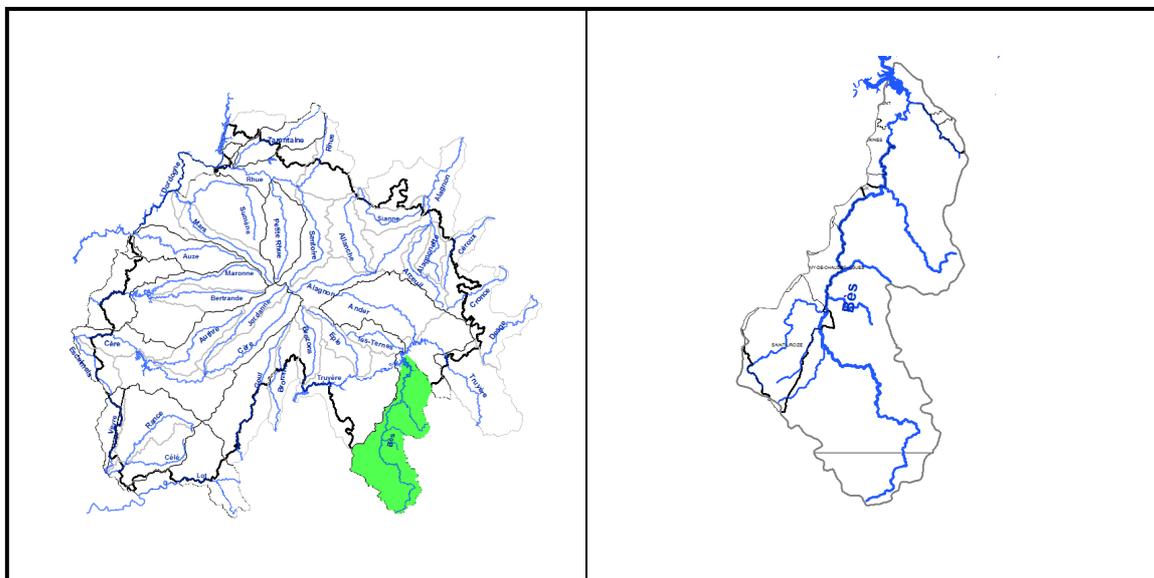
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	St-Flour	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

**Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de l'Ander**

- La qualité physico-chimique est relativement mauvaise du notamment à un taux de matière phosphoré et de matière azoté trop important.
- La pression industrielle est très forte sur ce secteur puisqu'on constate un volume d'eau prélevé important 22000 m3/an et un nombre de rejet dans le milieu également important de l'ordre de 9.
- La pression domestique d'après le SDAGE est forte.
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 3 arrêtés sécheresses entre 2003 et 2010 et existence d'un PPRI en 2005
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumis à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# Le Bès

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	le Bès
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ANTERRIEUX, FAVEROLLES, FRIDEFONT, MAURINES, SAINT-JUST, SAINT-MARC, SAINT-REMY-DE-CHAUDS-AIGUES, SAINT-URCIZE
		Communautés de communes / d'agglomération	Caldagues-Aubrac
		autres départements	48
		Masses d'eau principales	Le Bès du confluent de la Gambaise au barrage de Grandval
	caractéristiques secteur	surface	425
		linéaire de cours d'eau	204
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1000 mm/an
		géologie	roches volcaniques (60%), roches cristallines (40%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	19,6
		forêts et zones semi-naturelles	78,6
		zones humides	0,2
		surfaces en eau	1,2
surfaces artificialisées		0,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Le Bes du confluent de la Gambaïse au barrage de Grandval FRFR123 Rivière Ruisseau de Peyrebessè (= Rieubain) FRFRL46_6 TPCE Le Rioumau FRFR123_5 TPCE L'Hère FRFR123_3 TPCE Ruisseau de la Cabre FRFR123_4 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	5	
		densité obstacles aux écoulements	0,02	1
		présence barrages	0	1
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	159		
		78%	2	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				3
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCD48 - Bès à St-Juery (5096810)	
		matières organiques et oxydables	bon	2
		matières azotées	bon	2
		nitrales	très bon	1
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	très bon	1
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>				2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCD48 - Bès à St-Juery (5096810)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (IBD)	très bon	1
		macrophytes (BMR)	bon	2
		inventaires piscicoles (IPR)	bon	2
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	moyen	3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	7,0	
		surface zones humides totales	10,7	
		densité zones humides	11%	1
		importance zones humides riveraines	66%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11 (pas d'ind.)	
		diversité	3	3
<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>				3

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	70%	3
		% prairies naturelles / SAU	85	2
		% prairies temporaires / SAU	13	2
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	1	3
		type cultures		2
		densité exploitations	1	2
	densité élevage	36	1	
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				3
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1
		fonctionnement		
		volume retenues (hm3)		
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants		
	infrastructures hydroélectriques		1	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1
		puissance installée (MW)		1
		production annuelle (GWh)		1
production hydroélectrique			1	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	0	2
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1
		infrastructures, voies de communication	61	
		densité réseau routier	1	2
		nb habitants	991	
		densité population	2	1
		<b>occupation du territoire</b>		1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	25	
		nb captages / forages par km²	0	1
		AEP - organisation compétence	3 communes coté cantal	5
		AEP - volumes consommés	78600	
		AEP - volumes consommés / km²	185	1
		<b>alimentation en eau potable</b>		2
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale coté cantal	5
		assainissement - nb step	7	3
		assainissement - capacité totale	1075	2
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
		assainissement - nb step impactante	1	5
organisation compétence ANC		com com Caldaguès-Aubrac + Lozère	1	
avancement SPANC	env 50% sur la partie Cantal	3		
<b>assainissement</b>	23	3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

**EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Ander-Bès-Grandval Barrage de Grandval L'Ander de sa source au confluent du Babory L'Ander du confluent du Babory (inclus) au barrage de Grandval Le Bes du confluent de la Gambaise au barrage de Grandval Ruisseau de la roche Ruisseau de Villedieu	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	158,71	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	78%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	28	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	13%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Gorges de la Truyère ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC) Natura 2000 (ZPS)	3
	<b>POLITIQUES NATIONALES</b>			3

**GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES**

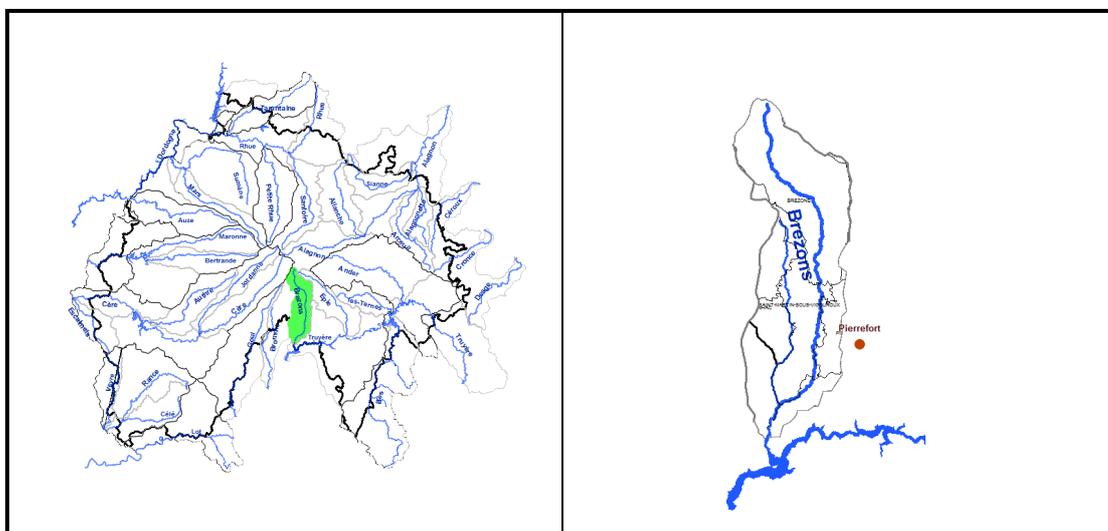
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	<b>GESTION COURS D'EAU</b>			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	<b>GESTION ZONES HUMIDES</b>			4
	associations	AAPPMA	Chaudes-Aigues	
		autres associations		
	<b>STRUCTURATION USAGERS</b>			
	<b>GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES</b>			4

**Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant du Bès**

- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# Le Brezons

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	le Brezons
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	BREZONS, MALBO, NARNHAC, PAULHENC, PIERREFORT, SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays de pierrefort
		autres départements	12
		Masses d'eau principales	Le Brezons de sa source au barrage de Sarrans
	caractéristiques secteur	surface	98
		linéaire de cours d'eau	72
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1400 mm/an
		géologie	roches volcaniques (100%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	53,8
		forêts et zones semi-naturelles	45,9
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		0,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Le Brezons de sa source au barrage de Sarrans FRFR116 Rivière L'Hirondelle FRFR116_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	occupation du lit majeur		
		nombre obstacles aux écoulements	4	
		densité obstacles aux écoulements	0,06	3
	lit mineur	présence barrages	1	4
		travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
nappe d'accompagnement	annexes hydrauliques			
	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	47		
		65%	2	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				4
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>			moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	77,00%	1
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	3,6	
		surface zones humides totales	5,0	
		densité zones humides	8%	1
		importance zones humides riveraines	71%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11, pas d'ind.	
		diversité	3	3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	65%	3
		% prairies naturelles / SAU	95	1
		% prairies temporaires / SAU	4	1
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	0	1
		type cultures		1
		densité exploitations	1	2
	densité élevage	46	2	
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				3
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage des Cros	3
		fonctionnement		
		volume retenues (hm3)		
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		2	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Microcentrale des Cros	3
		puissance installée (MW)	1	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				2
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
	nb rejets industriels	0	2	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1
		infrastructures, voies de communication	58	
		densité réseau routier	1	3
		nb habitants	568	
		densité population	6	1
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	13	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	4 communes indépendantes	5
		AEP - volumes consommés	48500	
		AEP - volumes consommés / km²	495	1
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	4	2
		assainissement - capacité totale	310	1
		assainissement - nb step > 500 EH	0	1
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
		assainissement - nb step impactante	0	1
		organisation compétence ANC	Com com Pays de Pierrefort Neuvéglise	1
avancement SPANC		Diagnostic non débuté	4	
<b>assainissement</b>	22	2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	2	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	46,94	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	65%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	28	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	40%	2
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

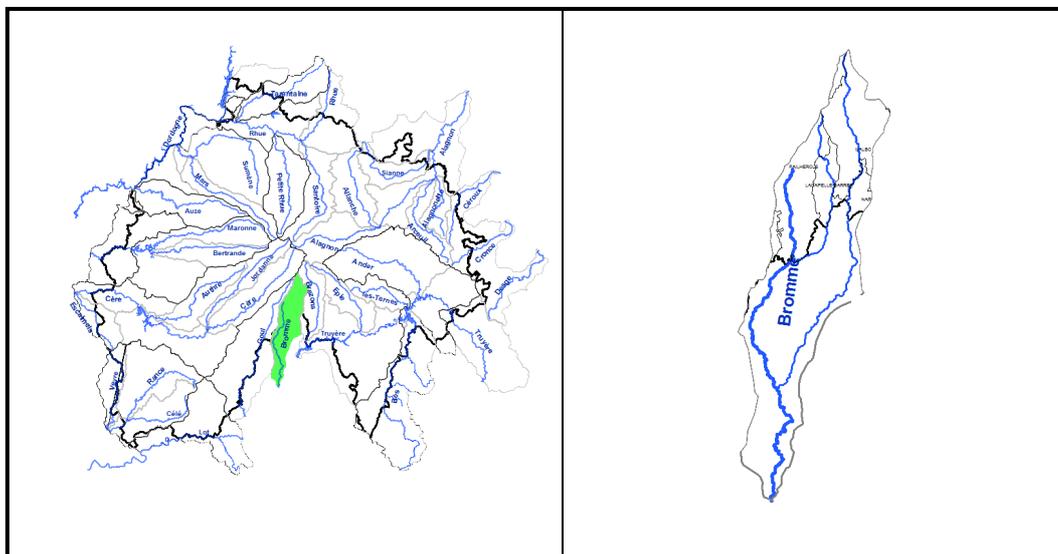
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Pierrefort	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

<b>Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant du Brezons</b>	
-	<b>Problématique hydromorphologique avec présence d'un barrage et de plusieurs obstacles aux écoulements</b>
-	<b>Secteur soumis à de fort étiage traduit par 2 arrêts sécheresses entre 2003 et 2010</b>
-	<b>La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale</b>

# La Bromme

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	La Bromme
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	LACAPELLE-BARRES, MALBO, PAILHEROLS, NARNHAC
		Communautés de communes / d'agglo	Cère-et-Goul Pays de pierrefort
		autres départements	12
		Masses d'eau principales	La Bromme de sa source au barrage de Couesque
	caractéristiques secteur	surface	127
		linéaire de cours d'eau	104
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1500 mm/an
		géologie	roches volcaniques (100%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	75,2
		forêts et zones semi-naturelles	23,6
		zones humides	0,8
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	0,4	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Bromme de sa source au barrage de Couesque FRFR117 Rivière Ruisseau de Lacapelle-Barrès FRFR117_1 TPCE Le Siniq FRFR117_2 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	Bromme - Brommat	
		module		
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	tronçon court-circuités	4
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	3	
		densité obstacles aux écoulements	0,03	2
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	46		
		44%	3	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	bon	2
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>				2
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	bon	2	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				2
Zones humides riveraines	données de références	Atlas		2
	abondance	surface zones humides riveraines	4,6	
		surface zones humides totales	5,8	
		densité zones humides	8%	1
		importance zones humides riveraines	80%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11 (pas d'ind.)	
		diversité	3	3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	79%	5	
		% prairies naturelles / SAU	94	1	
		% prairies temporaires / SAU	6	1	
		% maïs / SAU	0	1	
		% céréales hors maïs / SAU	0	1	
		type cultures		1	
		densité exploitations	1	1	
		densité élevage	35	1	
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	barrage de la Bromme	5	
		fonctionnement	probablement éclusées	4	
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)	env 6 km (partie aval)	5	
		débites réservés			
		transferts de bassins versants	oui : vers barrage de Labarthe (12)	5	
	production d'énergie	infrastructures hydroélectriques		5	
		liste usines hydroélectriques	usine de Brommat	5	
		puissance installée (MW)	420	5	
		production annuelle (GWh)	900	5	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				5	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
	observations SDAGE	nb rejets industriels	0	2	
		SDAGE pression industrielle	faible	2	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1	
		infrastructures, voies de communication	23		
		densité réseau routier	0	1	
		nb habitants	342		
		densité population	3	1	
		<b>occupation du territoire</b>		1	
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	1	5	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	7		
		nb captages / forages par km²	0	1	
		AEP - organisation compétence	3 communes, 1 syndicat (Aveyron)	3	
		AEP - volumes consommés	39200		
		AEP - volumes consommés / km²	309	1	
	<b>alimentation en eau potable</b>				2
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
		assainissement - nb step	3	1	
		assainissement - capacité totale	150	1	
		assainissement - nb step > 500 EH	0	1	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
assainissement - nb step impactante		0	1		
organisation compétence ANC		com. com. Cère et Goul et pierrefort	1		
avancement SPANC	50% (100% sur Cère et Goul, 0 pour Pierrefort)	3			
<b>assainissement</b>				2	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				1	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques		1	
		pêche	attrait local	3	
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				2

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	45,52	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	44%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	44	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	42%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	non	2
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

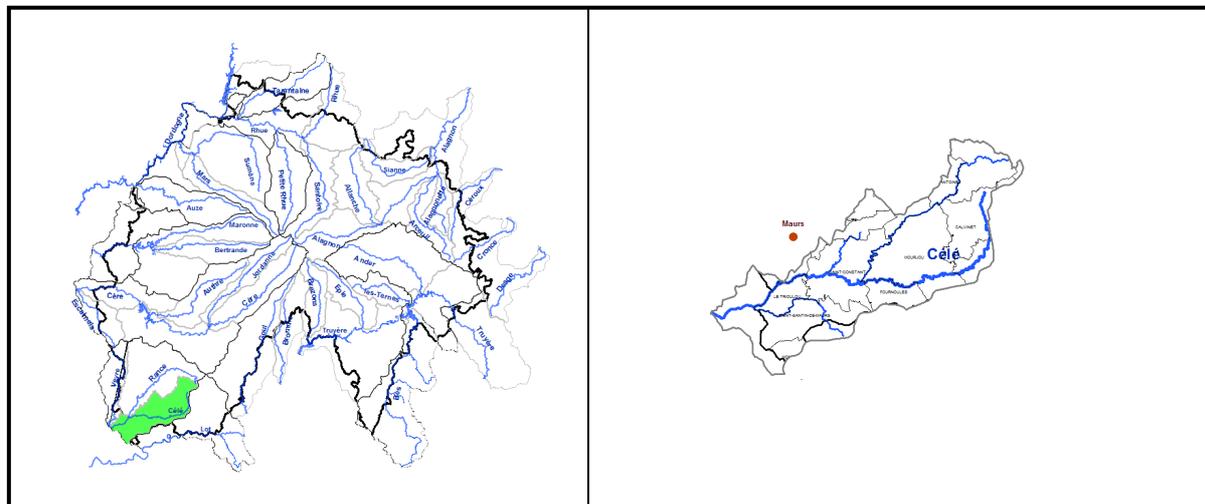
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Pierrefort + Vic	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Bromme

- Problématique hydromorphologique avec présence de 2 barrages (barrage de la Bromme et usine de Brommat) et de plusieurs obstacles aux écoulements
- Forte pression agricole sur ce secteur
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# Le Célé

## Fiche de Synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	le Célé
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CALVINET, CASSANIOUZE, FOURNOULES, LEYNHAC, MAURS, MOURIOU, SAINT ANTOINE, SAINT-CONSTANT, SAINT-ETIENNE-DE-MAURS, SAINT-SANTIN-DE-MAURS, MARCOLES, LE TRIOULOU
		Communautés de communes / d'agglo	Pays-de-Maurs Pays-de-Montsalvy Cère-et-Rance
		autres départements	46 ; 12
		Masses d'eau principales	Le Cele de sa source au confluent de la Ressegue Le Cele du confluent de la ressegue (incluse) au confluent du Veyre
	caractéristiques secteur	surface	153
		linéaire de cours d'eau	124
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1100 mm/an
		géologie	roches cristallines (80%), roches sédimentaires (20%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	70,5
		forêts et zones semi-naturelles	28,1
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	1,4	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Le Cele de sa source au confluent de la Ressegue FRFR662 Rivière Le Cele du confluent de la ressegue (incluse) au confluent du Veyre FRFR68 Rivière Ruisseau d'ajou FRFR68_3 TPCE Ruisseau de Montmarty FRFR68_1 TPCE La Ressegue FRFR68_2 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	Célé Maurs	
		module	1	
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	38	
		densité obstacles aux écoulements	0,31	4
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	0		
		0%	5	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				<b>5</b>
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	moyen	3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>				<b>3</b>
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				<b>3</b>
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	1,1	
		surface zones humides totales	1,4	
		densité zones humides	1%	5
		importance zones humides riveraines	77%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11 (peu d'ind.)	
		diversité	3	3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	66%	3
		% prairies naturelles / SAU	30	5
		% prairies temporaires / SAU	58	5
		% maïs / SAU	5	4
		% céréales hors maïs / SAU	6	5
		type cultures		5
		densité exploitations	2	5
		densité élevage	78	5
	usage de l'eau	nb prélèvements	7	4
		volume prélevé annuel	81700	4
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	microcentrale de St-Constant	3
		fonctionnement		3
		volume retenus (hm3)		2
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		2	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	microcentrale de St-Constant	3
		puissance installée (MW)	pas d'infos	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				2
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	0	2
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	3
		infrastructures, voies de communication	99	
		densité réseau routier	0	1
		nb habitants	2127	
		densité population	14	2
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	2	5
		AEP - nb puits nappe alluviale	1	4
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	19	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	3 syndicats, 2 communes indép.	3
		AEP - volumes consommés	252200	
		AEP - volumes consommés / km²	1648	3
		<b>alimentation en eau potable</b>		3
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	7	3
		assainissement - capacité totale	1760	2
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
		assainissement - nb step impactante	0	2
organisation compétence ANC		principalement com com Pays de Maurs	1	
avancement SPANC	45 % environ	3		
<b>assainissement</b>	20	3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	moyenne	3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	2	5
		qualité baignades	B	
		activités nautiques		1
		pêche	attrait local	3
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				3
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2002	5
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	2	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2021	3	4
		rapports d'échéance	Le Cele du confluent de la ressegue (incluse) au confluent du Veyre : 2021 Ruisseau d'aujourd'hui (TPME) : 2021		
		territoires et masses d'eau prioritaires	Célé La Rance de sa source au confluent du Cele Le Célé du confluent de la Ressegue au confluent du Veyre Le ruisseau d'Aujou	5	1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0		
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	94		
		% réservoirs biologiques / linéaire total	76%	4	5
		axe grand migrateur	FAUX	2	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Célé	4	4
		zone de répartition des eaux	oui	4	2
		Documents d'urbanisme			
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2		
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC)	3	2	
	POLITIQUES NATIONALES			4	3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

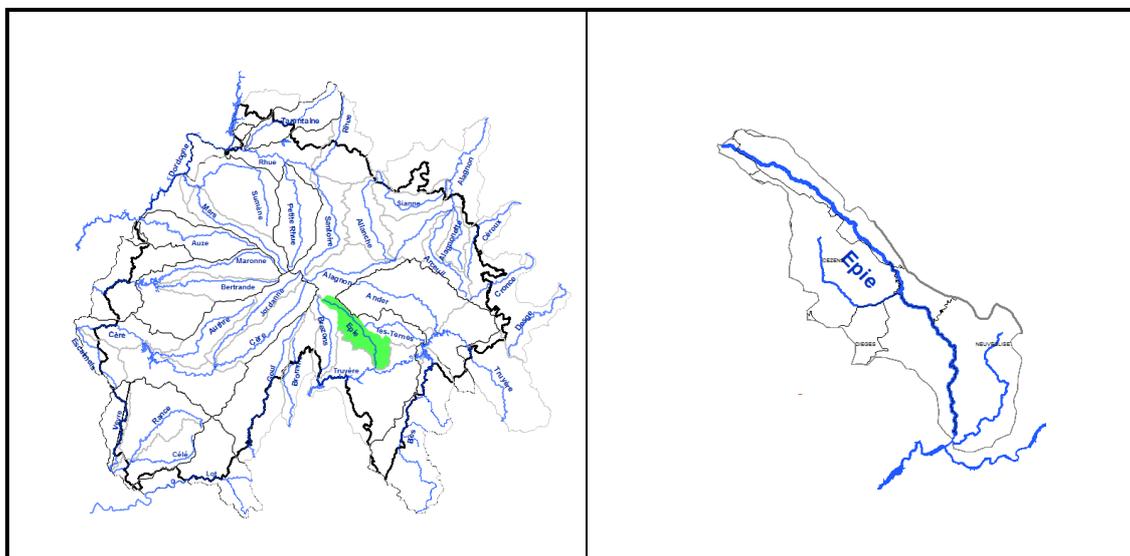
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2	2	
		animation	SMBRC	1	1	
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	SMBRC	1	1	
		SAGE	approbation mi 2011	1	1	
		programmes opérationnels	PPG	3	3	
	GESTION COURS D'EAU				2	2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CATZH Célé	2	2	
		maîtrise d'ouvrage		4	4	
	GESTION ZONES HUMIDES				3	3
	associations	AAPPMA	Maurus			
		autres associations				
	STRUCTURATION USAGERS					
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES				2	2

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant du Célé

- Problématique hydromorphologique car 0% du linéaire est classé en très bon état.
- La densité en zones humides est très faible elle représente 1% de la surface totale
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 78 UGB/km<sup>2</sup>, de plus il existe une très grosse proportion de culture céréalière qui peut être à l'origine de pollution diffuse. Le nombre de prélèvement d'eau est de 7 ce qui se traduit par une consommation de 81700m<sup>3</sup>/an.
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 2 arrêtés sécheresses entre 2003 et 2010 et existence d'un PPRI en 2002.

# L'Epie

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	l'Epie	
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	BREZONS, CEZENS, CUSSAC, GOURDIEGES, NEUVEGISE, ORADOUR, PAULHAC	
		Communautés de communes / d'agglomération	Pays-de-Pierrefort Pays-de-St-Flour	
		autres départements		
		Masses d'eau principales	L'Epie de sa source au barrage de Sarrans	
	caractéristiques secteur	surface	104	
		linéaire de cours d'eau	68	
	Caractéristiques bassin	topographie		
		climat	env 1200 mm/an	
		géologie	roches volcaniques (80%), roches cristallines (20%), alluvions	
	occupation du sol	agriculture	72,3	
		forêts et zones semi-naturelles	26,9	
		zones humides	0	
		surfaces en eau	0	
		surfaces artificialisées	0,8	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	L'Épie de sa source au barrage de Sarrans FRFR115 Rivière Ruisseau de la Tourette (= Neuvéglise) FRFRL87_2 TPCE		
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	épie oradour		
		module	1		
		débit d'étiage	0		
		débit crue cinquantennale			
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3	
	processus morphodynamiques	mobilité latérale			
		capacité érosive			
		dépôts alluvionnaires			
		lit majeur			
		occupation du lit majeur			
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	1		
		densité obstacles aux écoulements	0,01		1
		présence barrages	0		1
	lit mineur	travaux de rectification			
		berges			
		ripisylve			
		annexes hydrauliques			
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement				
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	42			
		62%		2	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		3	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Epie à Cussac - (5096400)		
		matières organiques et oxydables	très bon	1	
		matières azotées	très bon	1	
		nitrites	bon	2	
		matières phosphorées	bon	2	
		pesticides			
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3	
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	bon	2	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCS - Epie à Cussac - (5096400)		
		invertébrés (IBG)	très bon	1	
		diatomées (IBD)	moyen	3	
		macrophytes (BMR)	moyen	3	
		inventaires piscicoles (IPR)		3	
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme		1
		espèces envahissantes végétales ou animales			
	classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	99,00%		1
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3	
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2	
	abondance	surface zones humides riveraines	3,0		
		surface zones humides totales	5,7		
		densité zones humides	11%		1
		importance zones humides riveraines	53%		4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7 (pas d'ind.)		
		diversité	2		4
			<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	73%	4	
		% prairies naturelles / SAU	85	2	
		% prairies temporaires / SAU	13	2	
		% maïs / SAU	0	1	
		% céréales hors maïs / SAU	2	3	
		type cultures		2	
		densité exploitations	1	4	
	usage de l'eau	densité élevage	56	3	
		nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1	
		fonctionnement			
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)			
		débites réservés			
		transferts de bassins versants			
	production d'énergie	infrastructures hydroélectriques		1	
		liste usines hydroélectriques		1	
		puissance installée (MW)		1	
		production annuelle (GWh)		1	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	2	3	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2	
		infrastructures, voies de communication	64		
		densité réseau routier	1	3	
		nb habitants	1774		
		densité population	17	2	
		<b>occupation du territoire</b>		2	
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	23		
		nb captages / forages par km²	0	3	
		AEP - organisation compétence	1 syndicat, 3 communes indép.	3	
		AEP - volumes consommés	385600		
		AEP - volumes consommés / km²	3708	4	
	<b>alimentation en eau potable</b>				2
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
		assainissement - nb step	2	1	
		assainissement - capacité totale	1850	2	
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
		assainissement - nb step impactante	1	5	
organisation compétence ANC		Com com Pays de Pierrefort Neuvéglise	1		
avancement SPANC		Diagnostic non débuté	4		
<b>assainissement</b>				3	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques		1	
		pêche	attrait départemental	4	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	2	4	
	<b>CONTRAINTES</b>				4

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	42,28	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	62%	2
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	28	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	41%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Monts et Plomb du Cantal ZICO Planèze de St-Flour ZICO Gorges de la Truyère ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

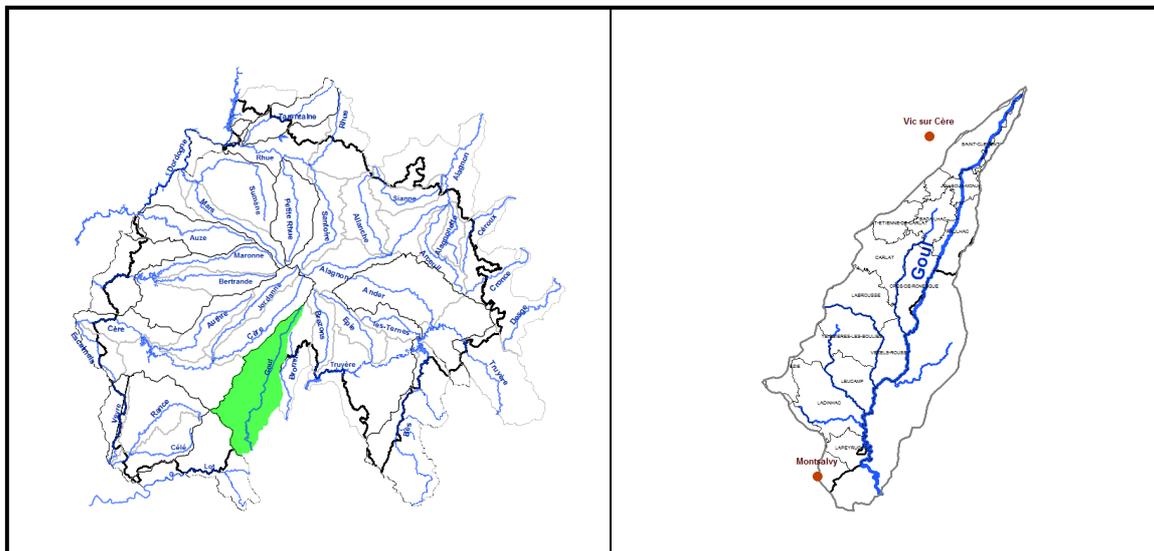
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Pierrefort + St-Flour	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de l'Epie

- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 56 UGB/km<sup>2</sup> pouvant impacter la qualité biologique du cour d'eau
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 2 arrêts sécheresses entre 2003 et 2010
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# Le Goul

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	le Goul
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	BADAILHAC, CARLAT, CROS-DE-RONESQUE, JOU-SOUS-MONJOU, LABESSERETTE, LABROUSSE, LAFEUILLADE-EN-VEZIE, LEUCAMP, LADINHAC, LAPEYRUGUE, MONTSALVY, PAILHEROLS, POLMINHAC, PRUNET, RAULHAC, SAINT-CLEMENT, VIC-SUR-CERE, SAINT-ETIENNE-DE-CARLAT, TEISSIERES-LES-BOULIES, VEZELS-ROUSSY
		Communautés de communes / d'agglo	Cère-et-Goul Pays-de-Montsalvy CABA
		autres départements	12
		Masses d'eau principales	Le Goul de sa source au confluent du Mours (inclus) Le Goul du confluent du Mours au confluent de la Truyere
	caractéristiques secteur	surface	316
		linéaire de cours d'eau	240
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1400 mm/an
		géologie	roches cristallines (60%), roches volcaniques (30%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	55,1
		forêts et zones semi-naturelles	42,7
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
		surfaces artificialisées	2,2

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Le Goul de sa source au confluent du Maurs (inclus) FRFR120B Rivière Le Goul du confluent du Maurs au confluent de la Truyere FRFR120A Rivière Ruisseau des Maurs FRFR120B_3 TPCE Ruisseau d'Embernat FRFR120B_2 TPCE La Rasthène FRFR120B_4 TPCE Ruisseau de Langairoux FRFR120A_3 TPCE Ruisseau du Lac FRFR120A_4 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	Goul - Riviere sur-Tarn	
		module		
		débit d'étiage	1	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	tronçon court-circuités	4
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	2	
		densité obstacles aux écoulements	0,01	1
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	130		
		54%	3	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrales		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>			moyen	3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (IBMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				3
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	3,5	
		surface zones humides totales	5,0	
		densité zones humides	2%	4
		importance zones humides riveraines	71%	2
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11 (peu d'ind.)	
		diversité	4	2
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	55%	2	
		% prairies naturelles / SAU	60	3	
		% prairies temporaires / SAU	31	4	
		% maïs / SAU	3	3	
		% céréales hors maïs / SAU	5	4	
		type cultures		4	
		densité exploitations	1	3	
		densité élevage	68	4	
	usage de l'eau	nb prélèvements	2	2	
		volume prélevé annuel	5350	3	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	barrage du Goul	5	
		fonctionnement	probablement éclusées	4	
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)	env 6,5 km (partie aval)	5	
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants	oui, vers barrage de Couesque	5	
	production d'énergie	infrastructures hydroélectriques		5	
		liste usines hydroélectriques	usine de Couesque	5	
		puissance installée (MW)	124	5	
		production annuelle (GWh)	285	5	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				5	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	0	2	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				2	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	2	4	
		infrastructures, voies de communication	142		
		densité réseau routier	1	2	
		nb habitants	3386		
		densité population	11	2	
		<b>occupation du territoire</b>		3	
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	1	5	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	1		
		AEP - nb captages sources	62		
		nb captages / forages par km²	0	2	
		AEP - organisation compétence	13 communes indép.	5	
		AEP - volumes consommés	227000		
		AEP - volumes consommés / km²	718	2	
	<b>alimentation en eau potable</b>				3
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
		assainissement - nb step	12	4	
		assainissement - capacité totale	2465	3	
		assainissement - nb step > 500 EH	2	4	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
assainissement - nb step impactante		1	4		
organisation compétence ANC		com com Cère et Goul, Pays de Monsalvy, CABA	1		
avancement SPANC	env 75% (diag pas terminé sur Monsalvy, OK ailleurs)	3			
<b>assainissement</b>				3	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	1	4	
		qualité baignades	B		
		activités nautiques		1	
		pêche	attrait local	3	
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				3	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	12	5	
	<b>CONTRAINTES</b>				5

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	130,23	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	54%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	108	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	45%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

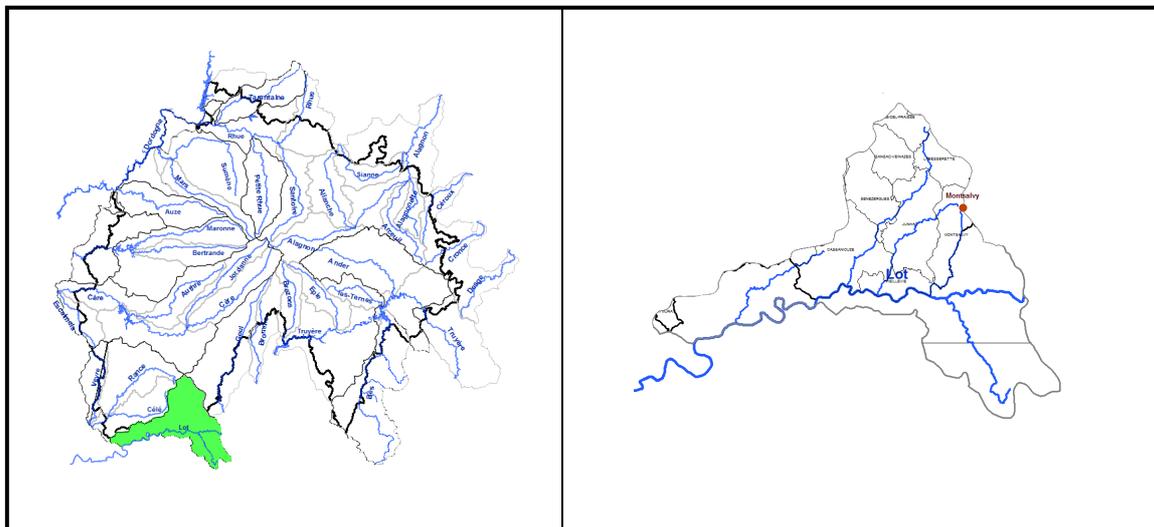
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Vic + Aurillac	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant du Goul

- Problématique hydromorphologique avec présence de 2 barrages (barrage du Goul et usine de Couesque) et de plusieurs obstacles aux écoulements
- La densité en zones humides est très faible elle représente 2% de la surface totale
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 68 UGB/km<sup>2</sup> pouvant impacter la qualité biologique du cour d'eau
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 12 arrêtés sécheresses entre 2003 et 2010
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumis à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# Le Lot en aval d'Entraygues

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	le Lot en aval d'Entraygues
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CASSANIOUZE, JUNHAC, ABESSERETTE, LACAPELLE-DEL-FRAISSE, MONTSALVY, MONTMURAT, SANSAC-VEINAZES, SENEZERGUES, VIEILLEVIE
		Communautés de communes / d'agglo	Pays-de-Montsalvy Pays de Maurs
		autres départements	12
		Masses d'eau principales	Le Lot du confluent de la Truyere au confluent du Dourdou Le Lot du confluent du Dourdou (non compris) au confluent de la Diège
	caractéristiques secteur	surface	282
		Itinéraire de cours d'eau	178
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1200 mm/an
		géologie	roches cristallines (90%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	53,5
		forêts et zones semi-naturelles	46
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
	surfaces artificialisées	0,5	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Le Lot du confluent de la Truyère au confluent du Dourdou FRFR318B Rivière Le Lot du confluent du Dourdou (non compris) au confluent de la Diège FRFR318A Rivière Ruisseau des Garrigues FRFR318B_3 TPCE L'Auze FRFR318B_4 TPCE Ruisseau combenousse FRFR318B_2 TPCE Le Mourjou FRFR318A_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	Lot aval Entraygues	
		module	106	
		débit d'étiage	12	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépos alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	6	
		densité obstacles aux écoulements	0,03	2
		présence barrages	4	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	27		
		15%	4	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>			<b>5</b>	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrates		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	mauvais	5
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>			<b>5</b>	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	moyen	3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>			<b>3</b>	
Zones humides riveraines	données de références		PIZH	3
	abondance	surface zones humides riveraines	0,3	
		surface zones humides totales	0,7	
		densité zones humides	1%	5
		importance zones humides riveraines	48%	4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	ind.	
		diversité		3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			<b>5</b>

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	51%	2
		% prairies naturelles / SAU	26	5
		% prairies temporaires / SAU	60	5
		% maïs / SAU	6	5
		% céréales hors maïs / SAU	8	5
		type cultures		5
		densité exploitations	1	5
	densité élevage	79	5	
	usage de l'eau	nb prélèvements	19	5
		volume prélevé annuel	110000	5
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	seuil de Castel d'Auze	3
		fonctionnement		3
		volume retenues (hm3)		2
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		2	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Centrale de Castel d'Auze	3
		puissance installée (MW)	1,1	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				2
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	0	2
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	moyenne	3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	1
		infrastructures, voies de communication	128	
		densité réseau routier	1	3
		nb habitants	2797	
		densité population	10	1
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	5	5
		AEP - nb forages	1	
		AEP - nb captages sources	30	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	8 communes côté cantal	5
		AEP - volumes consommés	214300	
		AEP - volumes consommés / km²	760	2
		<b>alimentation en eau potable</b>		3
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	8	3
		assainissement - capacité totale	1450	2
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
		assainissement - nb step impactante	1	5
organisation compétence ANC		com com Pays de Montsalvy	1	
avancement SPANC	45 % env.	3		
<b>assainissement</b>		23		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	moyenne	3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	2	5
		qualité baignades	B	
		activités nautiques	canoë-kayak	5
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	2	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

**EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	Le Mourjou : 2021 Le Ruisseau de Combenousse : 2021	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Auze Lotoise L'Auze Le Ruisseau de Combenousse Le Mourjou	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	27,14	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	15%	4
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	49	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	27%	2
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont / Lot aval	4
		zone de répartition des eaux	oui	4
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4	
	POLITIQUES NATIONALES			4

**GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES**

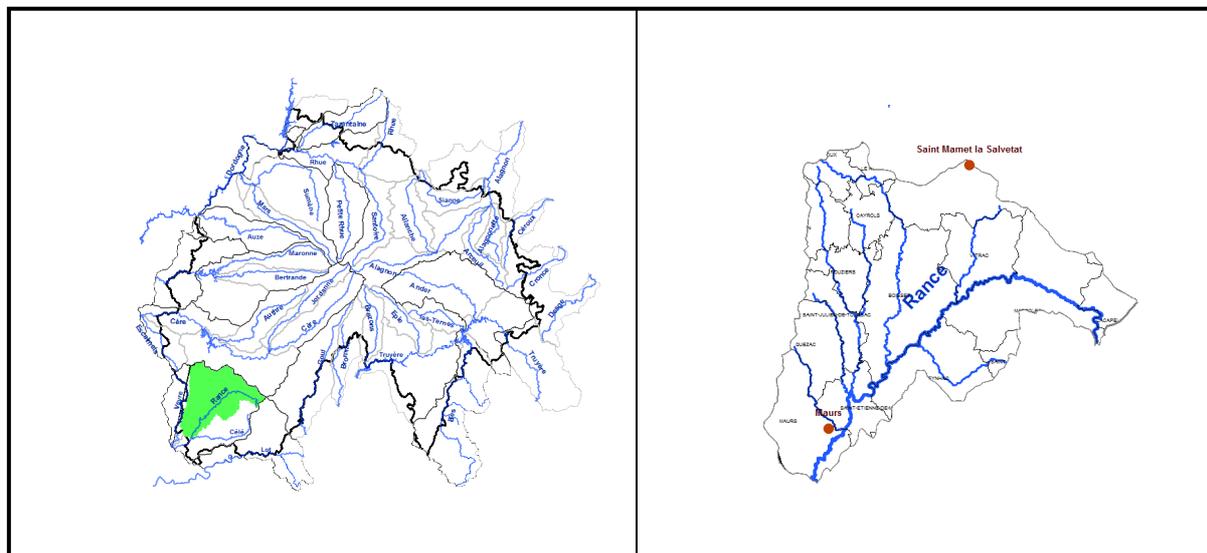
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Mauris	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

**Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant du Lot en aval d'Entraygues**

- Problématique hydromorphologique avec présence de 4 barrages et de plusieurs obstacles aux écoulements influencés par des éclusés et également plusieurs tronçons court-circuités.
- La qualité physico-chimique est mauvaise d'après le classement SDAGE de 2007.
- La densité en zones humides est très faible elle représente 1% de la surface totale
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 79 UGB/km<sup>2</sup>, de plus un nombre important de prélèvement d'eau a lieu dans ce cours d'eau (19) ce qui correspond à un volume de 110000m<sup>3</sup>/an.
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 2 arrêts sécheresses entre 2003 et 2010
- Ce secteur présente des territoire et des masses d'eau prioritaire (le Mourjou, Auze lotoise etc...) ainsi que 27 kms de cours d'eau classé en très bon état ( soit 15%)
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumis à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# La Rance

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Rance
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	BOISSET, CAYROLS, LEYNHAC, LACAPPELLE-DEL-FRAISSE, MAURS, SAINT-ANTOINE, QUEZAC, ROUZIER, SAINT-ETIENNE-DE-MAURS, SAINT-JULIEN-DE-TOURSAC, MARCOLES, PARLAN, ROUMEGOUX, SAINT-MAMET-LA-SALVETAT, VITRAC, LE ROUGET
		Communautés de communes / d'agglo	Cère-et-Rance Pays-de-Maurs
		autres départements	
		Masses d'eau principales	La Rance de sa source au confluent du Cele
	caractéristiques secteur	surface	237
		linéaire de cours d'eau	189
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1200 mm/an
		géologie	roches cristallines (90%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	65
		forêts et zones semi-naturelles	33,8
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		1,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Rance de sa source au confluent du Cele FRFR671 Rivière Ruisseau d'Arcombe FRFR671_5 TPCE Ruisseau de Nivelis FRFR671_6 TPCE Le Moulègre FRFR671_4 TPCE Ruisseau de Leynhaguet FRFR671_3 TPCE Ruisseau de Labouygues FRFR671_2 TPCE L'Anès de sa source au confluent de la Rance FRFR672 TPCE Ruisseau de Lascols (= Rau de Toursac) FRFR672_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	rance maurs	
		module		
		débit d'étiage	0	
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	81	
		densité obstacles aux écoulements	0,42	5
		présence barrages	1	4
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
		annexes hydrauliques		
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	4		
		2%	5	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Rance - aval Maurs (5091450)	
		matières organiques et oxydables	très bon	1
		matières azotées	très bon	1
		nitrites	moyen	3
		matières phosphorées	bon	2
		pesticides	bon	2
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	moyen	3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>		3
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi	RCD - Rance - aval Maurs (5091450)	
		invertébrés (IBG)	très bon	1
		diatomées (IBD)	moyen	3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	0,00%	3	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		3
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	4,3	
		surface zones humides totales	6,3	
		densité zones humides	3%	4
		importance zones humides riveraines	69%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 9, 11, 13 (peu d'ind.)	
		diversité	5	1
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		4

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	59%	2	
		% prairies naturelles / SAU	32	5	
		% prairies temporaires / SAU	55	5	
		% maïs / SAU	6	4	
		% céréales hors maïs / SAU	8	5	
		type cultures		5	
		densité exploitations	1	5	
	densité élevage	78	5		
	usage de l'eau	nb prélèvements	17	5	
		volume prélevé annuel	289000	5	
	<b>USAGE AGRICOLE</b>				5
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	barrage de Leynhac Seuil du Moulin d'Anès	4	
		fonctionnement		3	
		volume retenues (hm3)		2	
		longueur tronçons impactés (km)			
		débîts réservés			
		transferts de bassins versants	non	1	
		infrastructures hydroélectriques		3	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Val-de-Rance (Leynhac) Microcentrale du Moulin d'Anès	5	
		puissance installée (MW)	1,2	2	
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2	
		production hydroélectrique		3	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	3	4	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2	
	<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	3	
		infrastructures, voies de communication	174		
		densité réseau routier	1	3	
		nb habitants	6922		
		densité population	29	3	
		<b>occupation du territoire</b>			3
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	4	5	
		AEP - nb forages	1		
		AEP - nb captages sources	42		
		nb captages / forages par km²	0	2	
		AEP - organisation compétence	11 communes	5	
		AEP - volumes consommés	450000		
		AEP - volumes consommés / km²	1899	3	
		<b>alimentation en eau potable</b>			3
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale + 1 petit syndicat	3
	assainissement - nb step		11	4	
	assainissement - capacité totale		10865	5	
	assainissement - nb step > 500 EH		4	5	
	assainissement - nb step > 5000 EH		1	5	
	assainissement - nb step impactante		3	5	
	organisation compétence ANC		com com Pays de Maurs + com com Cère et Rance	1	
	avancement SPANC		45% réalisés	3	
<b>assainissement</b>			4		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	1	4	
		qualité baignades	C		
		activités nautiques		1	
		pêche	attrait départemental	4	
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				3
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2002	5	
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	6	5	
	<b>CONTRAINTES</b>				5

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Célé La Rance de sa source au confluent du Cele Le Célé du confluent de la Ressegue au confluent du Veyre Le ruisseau d'Aujou	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	4,23	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	2%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	182	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	96%	5
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Célé	4
		zone de répartition des eaux	oui	4
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	1 ENS	4
	POLITIQUES NATIONALES			4

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

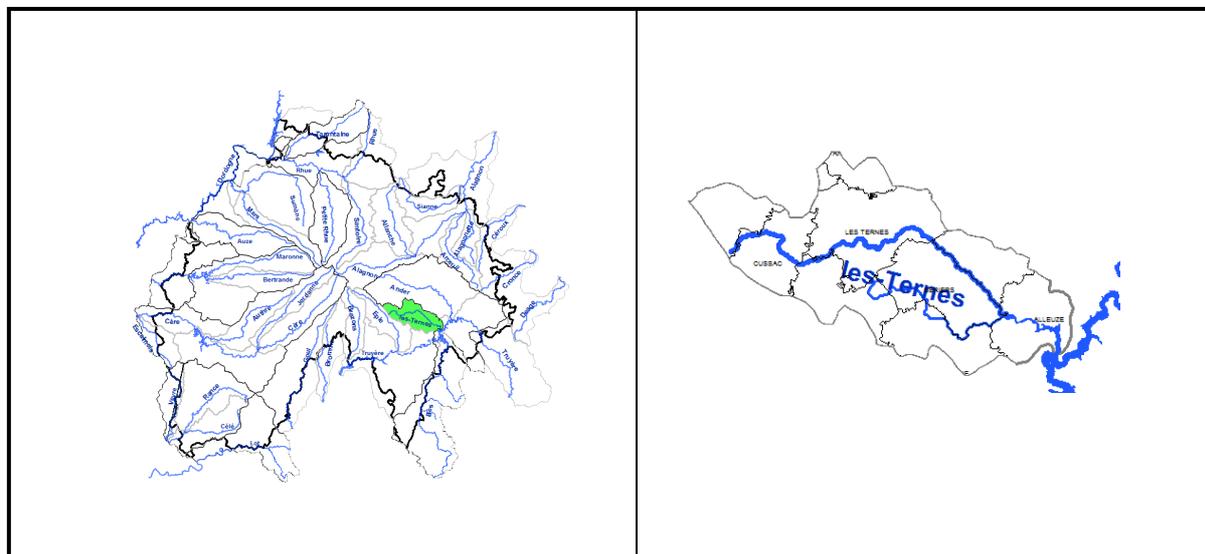
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation	SMBRC	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	SMBRC	1
		SAGE	approbation mi 2011	1
		programmes opérationnels	PPG	3
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CATZH Célé	2
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Mauris	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			2

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Rance

- Problématique hydromorphologique due notamment à un écoulement influencé par éclusées et de nombreux tronçons court-circuité.
- Très faible proportion de zones humides (environ 3%)
- La pression agricole sur ce secteur est très forte avec 78 UGB/km<sup>2</sup> et une exploitation/km<sup>2</sup> de plus une quantité importante d'eau est prélevée (289000L).
- Secteur soumis à de forts étiages caractérisés par 6 arrêts sécheresses entre 2003 et 2010.

# Les Ternes

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	les Ternes
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLEUZE, CUSSAC, LAVASTRIE, NEUVEGLISE, PAULHAC, LES TERNES, SERIERS, TANAVELLE, VILLEDIEU
		Communautés de communes / d'agglo	Pays-de-St-Flour Pays de Pierrefort
		autres départements	
		Masses d'eau principales	Les Ternes de sa source au barrage de Grandval
	caractéristiques secteur	surface	86
		linéaire de cours d'eau	55
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 900 mm/an
		géologie	roches volcaniques (75%), roches cristallines (25%)
	occupation du sol	agriculture	83,5
		forêts et zones semi-naturelles	14
		zones humides	1,3
		surfaces en eau	0,2
	surfaces artificialisées	1	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Les Ternes de sa source au barrage de Grandval FRFR114 Rivière Ruisseau de Rivet FRFR114_2 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	aucune	1
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	0	
		densité obstacles aux écoulements	0,00	1
		présence barrages	0	1
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	55		
		100%	1	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				<b>1</b>
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>			<b>moyen</b>	<b>3</b>
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	faiblement perturbé	2
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	94,36%	1
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>			<b>3</b>	
Zones humides riveraines	données de références	Atlas	2	
	abondance	surface zones humides riveraines	2,3	
		surface zones humides totales	3,8	
		densité zones humides	12%	1
		importance zones humides riveraines	59%	4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11 (pas d'ind)	
		diversité	3	3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			<b>4</b>

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	70%	4	
		% prairies naturelles / SAU	67	3	
		% prairies temporaires / SAU	27	3	
		% maïs / SAU	0	1	
		% céréales hors maïs / SAU	4	4	
		type cultures		3	
		densité exploitations	1	3	
	densité élevage	59	3		
	usage de l'eau	nb prélèvements		1	
		volume prélevé annuel		1	
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4	
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)		1	
		fonctionnement			
		volume retenues (hm3)			
		longueur tronçons impactés (km)			
		débites réservés			
		transferts de bassins versants			
	infrastructures hydroélectriques		1		
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques		1	
		puissance installée (MW)		1	
		production annuelle (GWh)		1	
production hydroélectrique			1		
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				1	
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2	
		volume prélevé annuel		2	
		nb rejets industriels	3	4	
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2	
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				4	
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2	
		infrastructures, voies de communication	71		
		densité réseau routier	2	5	
		nb habitants	1506		
		densité population	18	2	
		<b>occupation du territoire</b>		3	
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1	
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1	
		AEP - nb forages	0		
		AEP - nb captages sources	7		
		nb captages / forages par km²	0	1	
		AEP - organisation compétence	1 syndicat	1	
		AEP - volumes consommés			
		AEP - volumes consommés / km²	0	1	
	<b>alimentation en eau potable</b>				1
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5	
		assainissement - nb step	4	2	
		assainissement - capacité totale	1330	2	
		assainissement - nb step > 500 EH	0	1	
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1	
		assainissement - nb step impactante	0	1	
		organisation compétence ANC	Com com Pays de St-Flour et pays de Pierrefort neuvéglise	3	
avancement SPANC		env 50%	3		
<b>assainissement</b>				19	
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1		
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2	
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1	
		qualité baignades			
		activités nautiques		1	
		pêche	attrait local	3	
<b>USAGE TOURISTIQUE</b>				2	
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2	
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2	
	<b>CONTRAINTES</b>				2

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	55,23	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	100%	1
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	0	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	0%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Planèze de St-Flour ZICO Gorges de la Truyère ZNIEFF type 1+2	
	mesures de protection particulières	Arrêté protection biotope Narse de Lascols Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	5	
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

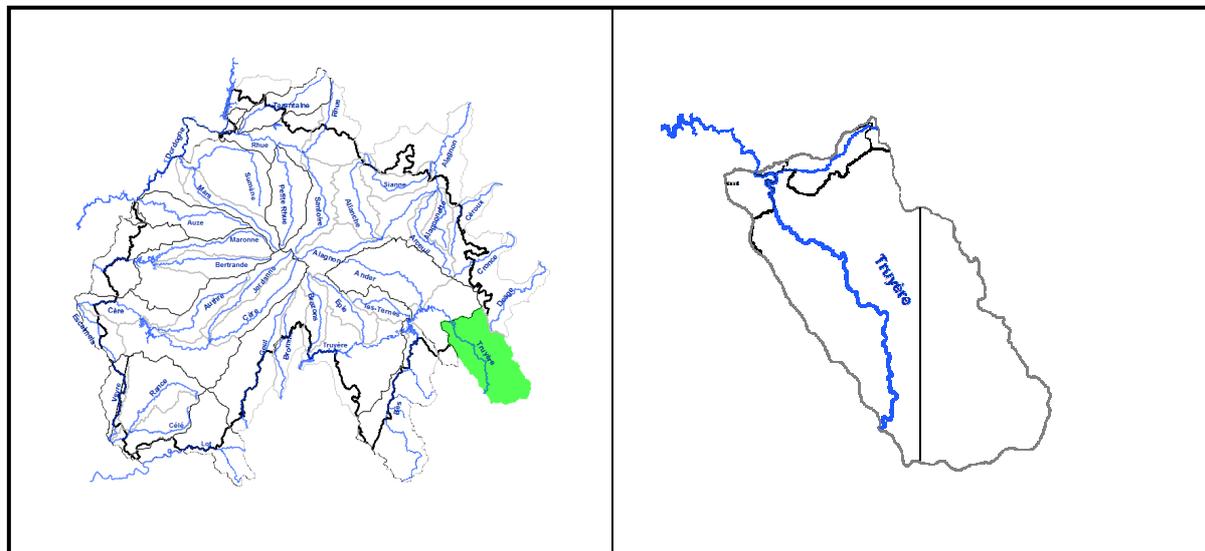
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	St-Flour	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant des Ternes

- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 59 UGB/km<sup>2</sup> et une grande proportion en culture céréalière pouvant impacter la qualité biologique du cours d'eau
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# La Truyère amont

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Truyère amont
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	CHALIERS, CLAVIERES, LORCIERES, LOUBARESE
		Communautés de communes / d'agglomération	Margeride-Truyère
		autres départements	48
		Masses d'eau principales	La Truyère du confluent de la Rimeize au barrage de Grandval
	caractéristiques secteur	surface	292
		linéaire de cours d'eau	195
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 900 mm/an
		géologie	roches cristallines (80%), roches volcaniques (10%), roches sédimentaires (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	60,3
		forêts et zones semi-naturelles	39,7
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
		surfaces artificialisées	0

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	La Truyère du confluent de la Rimeize au barrage de Grandval FRFR316 Rivière Ruisseau des Planchettes FRFR316_7 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	occupation du lit majeur		
		nombre obstacles aux écoulements	10	
		densité obstacles aux écoulements	0,05	2
	lit mineur	présence barrages	0	1
		travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
	nappe d'accompagnement	annexes hydrauliques		
présence nappe d'accompagnement				
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	46		
		23%	4	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				<b>4</b>
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	bon	2
<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>				<b>2</b>
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole		
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	bon	2	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>				<b>2</b>
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2
	abondance	surface zones humides riveraines	0,3	
		surface zones humides totales	0,6	
		densité zones humides	2%	5
		importance zones humides riveraines	50%	4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11	
		diversité	3	3
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	54%	2
		% prairies naturelles / SAU	70	3
		% prairies temporaires / SAU	23	3
		% maïs / SAU	1	2
		% céréales hors maïs / SAU	4	4
		type cultures		3
		densité exploitations	1	4
		densité élevage	60	4
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	seuil de la microcentrale du Ranc	3
		fonctionnement		3
		volume retenues (hm3)		2
		longueur tronçons impactés (km)		
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		2	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	microcentrale du Ranc	3
		puissance installée (MW)	pas d'infos	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				2
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	1	3
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1
		infrastructures, voies de communication	17	
		densité réseau routier		1
		nb habitants		
		densité population	0	1
		<b>occupation du territoire</b>		1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	7	
		nb captages / forages par km²	0	1
		AEP - organisation compétence	1 commune coté cantal	3
		AEP - volumes consommés		
		AEP - volumes consommés / km²	0	1
		<b>alimentation en eau potable</b>		1
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	commune coté cantal	5
		assainissement - nb step	3	1
		assainissement - capacité totale	270	1
		assainissement - nb step > 500 EH	0	1
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
		assainissement - nb step impactante	0	1
organisation compétence ANC		majeure partie en Lozère	3	
avancement SPANC		3		
<b>assainissement</b>	16	2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				1
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	45,51	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	23%	4
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	60	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	31%	2
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	non	
	mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4	
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

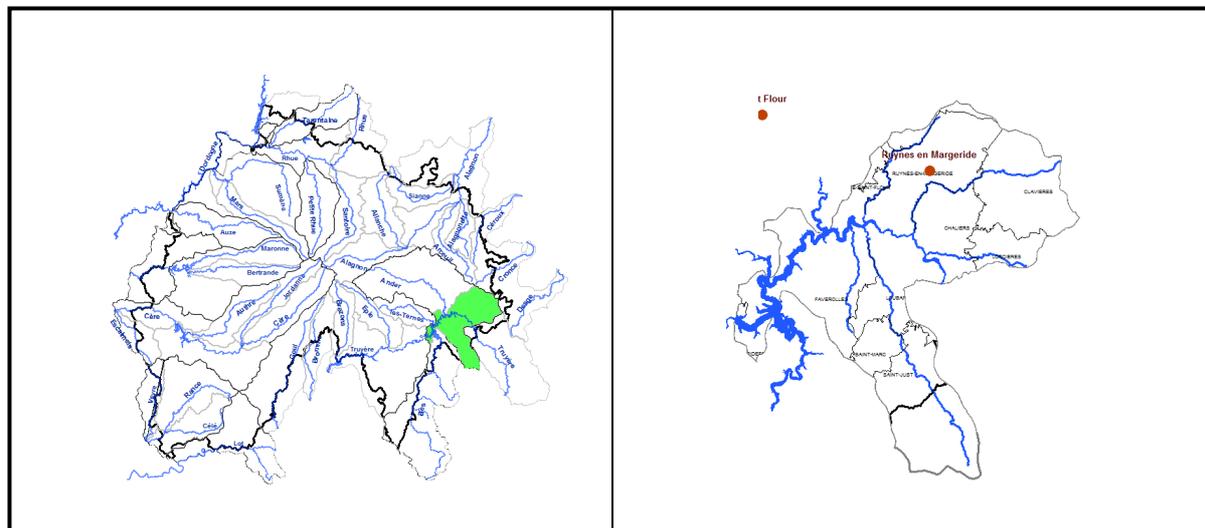
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	St-Flour	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Truyère amont

- Problématiques hydromorphologiques importantes avec 10 obstacles aux écoulements
- Très faible densité en zones humides seulement 2% par rapport à la surface du secteur
- Une forte pression agricole avec une densité d'exploitation de 60 UGB/km<sup>2</sup> ainsi qu'une occupation du territoire ou la culture du céréale prédomine
- La gestion des cours d'eau et des zones humides sont insuffisantes car il n'y a aucune animation sur ce secteur et la maîtrise d'ouvrage est exclusivement communale.

# La Truyère – retenue de Grandval

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Truyère - retenue de Grandval
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ALLEUZE, ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, CHALIERS, CLAVIERES, FAVEROLLES, FRIDEFONT, LORCIERES, LAVASTRIE, LOUBARESE, RUYNES-EN-MARGERIDE, SAINT-GEORGES, SAINT-JUST, SAINT-MARC, VABRES
		Communautés de communes / d'agglo	Margeride-Truyère
		autres départements	48
		Masses d'eau principales	Barrage de Grandval
	caractéristiques secteur	surface	199
		linéaire de cours d'eau	160
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 800 mm/an
		géologie	roches cristallines (75%), roches sédimentaires (15%), roches volcaniques (10%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	52,5
		forêts et zones semi-naturelles	44,2
		zones humides	0
		surfaces en eau	2,5
	surfaces artificialisées	0,8	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Barrage de Grandval FRFRL46 Lac - MEFM La Ribeyre FRFRL46_1 TPCE Ruisseau de Mongon (Rastal) FRFRL46_2 TPCE Ruisseau de la roche FRFRL46_3 TPCE Ruisseau d'Arcomie FRFRL46_4 TPCE Ruisseau d'Arling FRFRL46_5 TPCE		
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique	truyère neuveglise (grandval)		
		module	25		
		débit d'étiage	2		
		débit crue cinquantennale	530		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5	
	processus morphodynamiques	mobilité latérale			
		capacité érosive			
		dépôts alluvionnaires			
		lit majeur			
		occupation du lit majeur			
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	2		
		densité obstacles aux écoulements	0,01		1
		présence barrages	1		4
	lit mineur	travaux de rectification			
		berges			
		ripisylve			
annexes hydrauliques					
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement				
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	35			
		22%		4	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5	
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi			
		matières organiques et oxydables		3	
		matières azotées		3	
		nitrites		3	
		matières phosphorées		3	
		pesticides			
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	moyen		3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE</b>	moyen	3	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi			
		invertébrés (IBG)		3	
		diatomées (IBD)		3	
		macrophytes (IBMR)		3	
		inventaires piscicoles (IPR)		3	
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	moyennement perturbé		3
		espèces envahissantes végétales ou animales			
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%		3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007	médiocre		4	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		4	
Zones humides riveraines	données de références		Atlas	2	
	abondance	surface zones humides riveraines	2,7		
		surface zones humides totales	5,1		
		densité zones humides	2%		5
		importance zones humides riveraines	54%		4
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11, 9 (pas d'ind.)		
		diversité	4		2
			<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		5

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	52%	2
		% prairies naturelles / SAU	61	3
		% prairies temporaires / SAU	33	4
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	5	4
		type cultures		3
		densité exploitations	1	3
		densité élevage	61	4
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				4
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrage de Grandval	5
		fonctionnement	éclusées	5
		volume retenues (hm3)	270	5
		longueur tronçons impactés (km)	0	3
		débites réservés		
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		4	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Usine de Grandval	3
		puissance installée (MW)	74	4
		production annuelle (GWh)	144	5
production hydroélectrique			4	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				4
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	1	3
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				3
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	1	2
		infrastructures, voies de communication	104	
		densité réseau routier	0	1
		nb habitants	2606	
		densité population	13	2
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	1	4
		AEP - nb forages	1	
		AEP - nb captages sources	27	
		nb captages / forages par km²	0	2
		AEP - organisation compétence	communes + 1 syndicat	3
		AEP - volumes consommés	286200	
		AEP - volumes consommés / km²	1438	2
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	12	4
		assainissement - capacité totale	2250	3
		assainissement - nb step > 500 EH	1	3
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
assainissement - nb step impactante		1	5	
organisation compétence ANC		com com Margeride-Truyère	1	
avancement SPANC	Pas de Spanc opérationnel	5		
<b>assainissement</b>		3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				3
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	1	4
		qualité baignades	A	
		activités nautiques	site de Mallet	5
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010	2	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires	Ander-Bès-Grandval Barrage de Grandval L'Ander de sa source au confluent du Babory L'Ander du confluent du Babory (inclus) au barrage de Grandval Le Bes du confluent de la Gambaise au barrage de Grandval Ruisseau de la roche Ruisseau de Villedieu	5
	classement particulier	linéaire classé très bon état	34,62	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	22%	4
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	85	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	53%	3
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	non	2
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Gorges de la Truyère ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC) Natura 2000 (ZPS)	3
	POLITIQUES NATIONALES			3

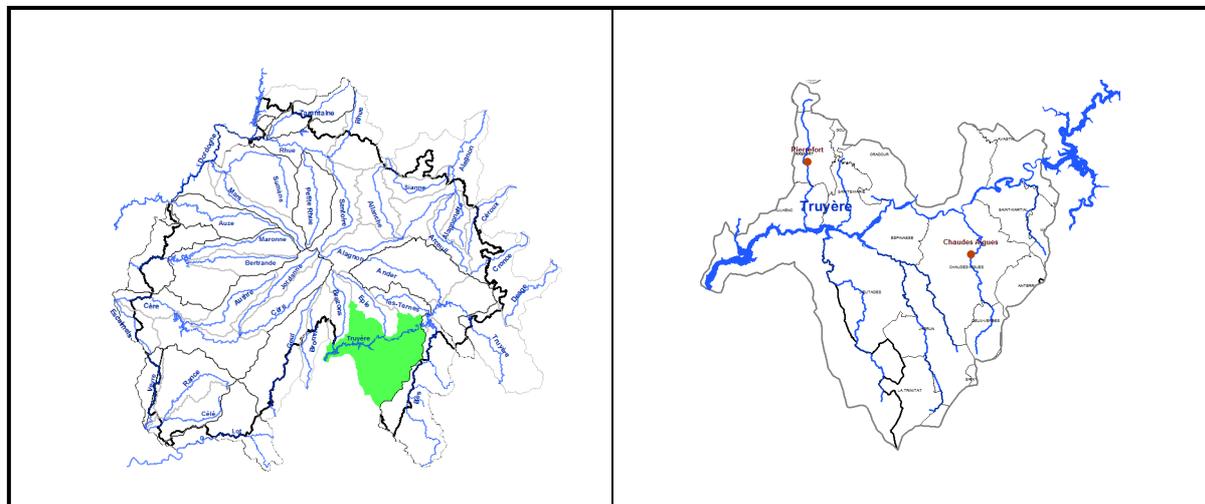
## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	St-Flour	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Truyère à la retenue de Grandval	
-	Problématique hydromorphologique avec présence de barrage et de plusieurs obstacles aux écoulements
-	La qualité biologique est mauvaise d'après le classement SDAGE
-	La densité en zones humides est très faible elle représente 2% de la surface totale
-	Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 61 UGB/km <sup>2</sup> pouvant impacter la qualité biologique du cour d'eau
-	Secteur soumis à de fort étiage traduit par 2 arrêts sécheresses entre 2003 et 2010
-	La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumis à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# La Truyère – retenue de Lanau et Sarrans

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	la Truyère - retenues Lanau et Sarrans
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	ANTERRIEUX, CEZENS, CHAUDES-AIGUES, DEUX-VERGES, ESPINASSE, FRIDEFONT, GOURDIEGES, JABRUN, LAVASTRIE, LIEUTADES, MAURINES, PAULHENC, PIERREFORT, NEUVEGUSE, ORADOUR, SAINTE-MARIE, SAINT-MARTIAL, LA TRINITAT
		Communautés de communes / d'agglo	Pays de pierrefort Caldaguès-Aubrac Pays-de-St-Flour
		autres départements	12
		Masses d'eau principales	Barrage de Lanau Barrage de Sarrans
	caractéristiques secteur	surface	391
		linéaire de cours d'eau	268
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1000 mm/an
		géologie	roches cristallines (75%), roches volcaniques (25%), alluvions
	occupation du sol	agriculture	51,4
		forêts et zones semi-naturelles	46
		zones humides	0
		surfaces en eau	2,2
		surfaces artificialisées	0,4

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Barrage de Sarrans FRFL87 Lac - MEFM Barrage de Lanau FRFL50 Lac - MEFM Le Levandes de sa source au barrage de Sarrans FRFR666 TPCE Ruisseau de Tailladès FRFR666_1 TPCE Le Vezou FRFR87_6 TPCE Le Lebot FRFR87_5 TPCE Ruisseau de Montjalou FRFR87_4 TPCE Ruisseau de Bennes FRFR87_3 TPCE Ruisseau de Chalivet FRFR87_2 TPCE Le Remontalou FRFR87_1 TPCE	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	écoulement influencé par éclusées, tronçons court-circuités	5
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
		occupation du lit majeur		
	continuité longitudinale	nombre obstacles aux écoulements	2	
		densité obstacles aux écoulements	0,01	1
		présence barrages	2	5
	lit mineur	travaux de rectification		
		berges		
ripisylve				
annexes hydrauliques				
nappe d'accompagnement	présence nappe d'accompagnement			
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	132		
		49%	3	
		<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>		5
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie	moyen	3
		<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>		moyen
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (BMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	moyennement perturbé	3
		espèces envahissantes végétales ou animales		
Classement SDAGE 2007	espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	10,00%	2	
	SDAGE état biologique 2007	médiocre	4	
		<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>		4
Zones humides riveraines	données de références	Atlas		2
	abondance	surface zones humides riveraines	11,5	
		surface zones humides totales	17,3	
		densité zones humides	5%	3
		importance zones humides riveraines	66%	3
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	5, 7, 11, 9 (pas d'ind.)	
		diversité	4	2
		<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>		3

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	58%	2
		% prairies naturelles / SAU	79	2
		% prairies temporaires / SAU	18	2
		% maïs / SAU	0	1
		% céréales hors maïs / SAU	2	3
		type cultures		2
		densité exploitations	1	2
		densité élevage	46	2
	usage de l'eau	nb prélèvements		1
		volume prélevé annuel		1
<b>USAGE AGRICOLE</b>				2
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	Barrages de Sarrans + Lanau	5
		fonctionnement	éclusées	5
		volume retenues (hm3)	315	5
		longueur tronçons impactés (km)	42	5
		débîts réservés	Qres nul à Sarrans	5
		transferts de bassins versants	non	1
	infrastructures hydroélectriques		4	
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Sarrans + Lanau	5
		puissance installée (MW)	226	5
		production annuelle (GWh)	330	5
production hydroélectrique			5	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				5
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels	1	3
		volume prélevé annuel	12000	4
		nb rejets industriels	3	4
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle		3
<b>USAGE INDUSTRIEL</b>				4
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1
		infrastructures, voies de communication	206	
		densité réseau routier	1	2
		nb habitants	3153	
		densité population	8	1
		<b>occupation du territoire</b>		1
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	0	1
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	5	
		AEP - nb captages sources	101	
		nb captages / forages par km²	0	3
		AEP - organisation compétence	une dizaine de communes, 1 syndicat de production	3
		AEP - volumes consommés	233800	
		AEP - volumes consommés / km²	598	2
	<b>alimentation en eau potable</b>		2	
	assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale	5
		assainissement - nb step	14	4
		assainissement - capacité totale	9015	4
		assainissement - nb step > 500 EH	2	4
		assainissement - nb step > 5000 EH	0	1
assainissement - nb step impactante		1	4	
organisation compétence ANC		com com Caldauguès-Aubrac et Pays de Pierrefort	1	
avancement SPANC		25% environ (env 50% sur la com com, 0 sur Pierrefort)	4	
<b>assainissement</b>		3		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE		3	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques	gorges de la Truyère	5
		pêche	attrait départemental	4
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI	2008	5
	étiages	nb arrêts sécheresse entre 2003 et 2010	4	4
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	132,07	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	49%	3
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	45	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	17%	1
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	non	2
		zone sensible à l'eutrophisation	Lot amont	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	ZICO Gorges de la Truyère ZNIEFF type 1+2	
		mesures de protection particulières	Natura 2000 (ZSC cours d'eau) Natura 2000 (ZPS)	4
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

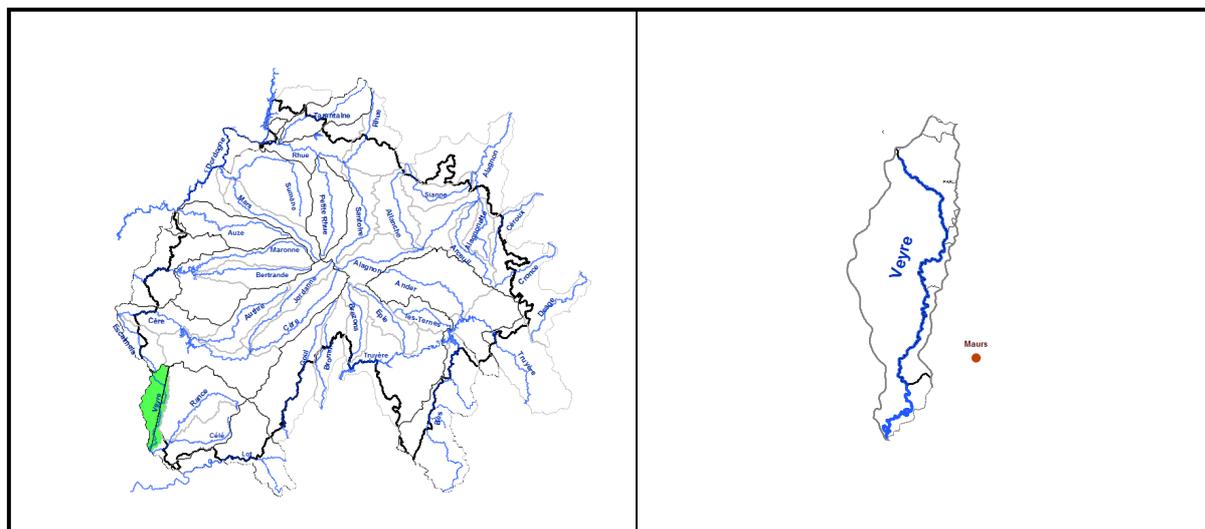
Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation		5
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	communes	5
		SAGE		5
		programmes opérationnels		5
	GESTION COURS D'EAU			4
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation		4
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			4
	associations	AAPPMA	Pierrefort + Chaudes-Aigues	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			4

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant de la Truyère aux retenues de Lanau et Sarrans

- Problématique hydromorphologique avec présence de 2 barrages
- La qualité biologique est mauvaise d'après le classement SDAGE
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 61 UGB/km<sup>2</sup> pouvant impacter la qualité biologique du cours d'eau
- Secteur soumis à de fort étiage traduit par 4 arrêtés sécheresses entre 2003 et 2010 et existence d'un PPRI.
- La gestion des cours d'eau et des zones humides n'est soumise à aucune animation et la maîtrise d'ouvrage « travaux » est strictement communale

# Le Veyre

## Fiche de synthèse



### CARACTERISTIQUES DU SECTEUR

Thématique	Sous-thématique	Indicateur	le Veyre
CARACTERISTIQUES DU SECTEUR	Découpage administratif	Liste des communes	MAURS QUEZAC SAINT-JULIEN-DE-TOURSAC PARLAN ROUMEGOUX
		Communautés de communes / d'agglo	Cère-et-Rance Pays-de-Maurs
		autres départements	46
		Masses d'eau principales	Le Veyre de sa source au confluent du Cele
	caractéristiques secteur	surface	99
		linéaire de cours d'eau	84
	Caractéristiques bassin	topographie	
		climat	env 1300 mm/an
		géologie	roches cristallines (100%)
	occupation du sol	agriculture	65,4
		forêts et zones semi-naturelles	34,3
		zones humides	0
		surfaces en eau	0
surfaces artificialisées		0,3	

ETAT DES MILIEUX

Hydrographie	masses d'eau	liste exhaustive masses d'eau	Le Veyre de sa source au confluent du Cele FRFR67 Rivière	
Hydromorphologie des cours d'eau	régime hydrologique	station hydrométrique		
		module		
		débit d'étiage		
		débit crue cinquantennale		
		artificialisation écoulements sur la masse d'eau principale	ouvrages fonctionnant au fil de l'eau	3
	processus morphodynamiques	mobilité latérale		
		capacité érosive		
		dépôts alluvionnaires		
		lit majeur		
	continuité longitudinale	occupation du lit majeur		
		nombre obstacles aux écoulements	34	
		densité obstacles aux écoulements	0,40	5
	lit mineur	présence barrages	0	1
		travaux de rectification		
		berges		
		ripisylve		
	nappe d'accompagnement	annexes hydrauliques		
présence nappe d'accompagnement				
perturbations hydromorphologiques	linéaire classé très bon état	0		
		0%	5	
<b>FONCTIONNEMENT HYDROMORPHOLOGIQUE</b>				<b>5</b>
Qualité physico-chimique cours d'eau	qualité 2008 à 2010	stations de suivi		
		matières organiques et oxydables		3
		matières azotées		3
		nitrites		3
		matières phosphorées		3
		pesticides		
	classement SDAGE 2007	SDAGE état physico-chimie		3
<b>QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE</b>			<b>3</b>	
Qualité biologique cours d'eau	évaluation état biologique 2008 à 2010	stations de suivi		
		invertébrés (IBG)		3
		diatomées (IBD)		3
		macrophytes (IBMR)		3
		inventaires piscicoles (IPR)		3
	autres expertises écologiques	contexte piscicole	conforme	1
		espèces envahissantes végétales ou animales		
		espèces remarquables (Saumons, Loutres, Ecrevisses à pattes blanches, Moules perlières)	0,00%	3
Classement SDAGE 2007	SDAGE état biologique 2007		3	
<b>QUALITE BIOLOGIQUE</b>			<b>3</b>	
Zones humides riveraines	données de références	Atlas		2
	abondance	surface zones humides riveraines	0,5	
		surface zones humides totales	0,6	
		densité zones humides	4%	3
		importance zones humides riveraines	82%	1
	diversité	liste types de zones humides répertoriés	7, 9 (pas d'ind)	
		diversité	2	4
	<b>ZONES HUMIDES RIVERAINES</b>			<b>4</b>

**USAGES ET PRESSION**

agriculture	occupation du territoire	% SAU	49%	1
		% prairies naturelles / SAU	36	5
		% prairies temporaires / SAU	51	5
		% maïs / SAU	8	5
		% céréales hors maïs / SAU	4	4
		type cultures		5
		densité exploitations	1	2
	densité élevage	66	4	
	usage de l'eau	nb prélèvements	3	2
		volume prélevé annuel	30000	4
<b>USAGE AGRICOLE</b>				5
hydroélectricité	infrastructures hydroélectriques	liste ouvrages (seuils - barrages)	seuil de Roquetanière	3
		fonctionnement		
		volume retenues (hm3)		
		longueur tronçons impactés (km)		
		débîts réservés		
		transferts de bassins versants		
		infrastructures hydroélectriques		3
	production d'énergie	liste usines hydroélectriques	Roquetanière	3
		puissance installée (MW)	1,2	2
		production annuelle (GWh)	pas d'infos	2
production hydroélectrique			2	
<b>USAGE HYDROELECTRICITE</b>				3
industrie	usage de l'eau	nb prélèvements industriels		2
		volume prélevé annuel		2
		nb rejets industriels	1	3
	observations SDAGE	SDAGE pression industrielle	faible	2
		<b>USAGE INDUSTRIEL</b>		
activités domestiques	occupation du territoire	surface urbanisée	0	1
		infrastructures, voies de communication	30	
		densité réseau routier	2	5
		nb habitants	302	
		densité population	3	1
		<b>occupation du territoire</b>		2
activités domestiques	eau potable	AEP - nb prises d'eau superficielle	1	5
		AEP - nb puits nappe alluviale	0	1
		AEP - nb forages	0	
		AEP - nb captages sources	1	
		nb captages / forages par km²	0	1
		AEP - organisation compétence	communes ds cantal, syndicat côté lot	3
		AEP - volumes consommés	72000	
		AEP - volumes consommés / km²	727	2
		<b>alimentation en eau potable</b>		2
		assainissement	organisation compétence assainissement collectif	communale
	assainissement - nb step		1	1
	assainissement - capacité totale		300	1
	assainissement - nb step > 500 EH		0	1
	assainissement - nb step > 5000 EH		0	1
	assainissement - nb step impactante		0	1
organisation compétence ANC	com com Pays-de-Maurs, et Cère et Rance		1	
avancement SPANC	45% env.		3	
<b>assainissement</b>	15	2		
observations SDAGE	pression domestique SDAGE	faible	1	
<b>USAGE DOMESTIQUE</b>				2
activités touristiques	usages touristiques	nombre zones de baignades	0	1
		qualité baignades		
		activités nautiques		1
		pêche	attrait local	3
	<b>USAGE TOURISTIQUE</b>			
contraintes liées à l'eau	PPRI	existence d'un PPRI		2
	étiages	nb arrêtés sécheresse entre 2003 et 2010		2
	<b>CONTRAINTES</b>			

## EXIGENCES REGLEMENTAIRES

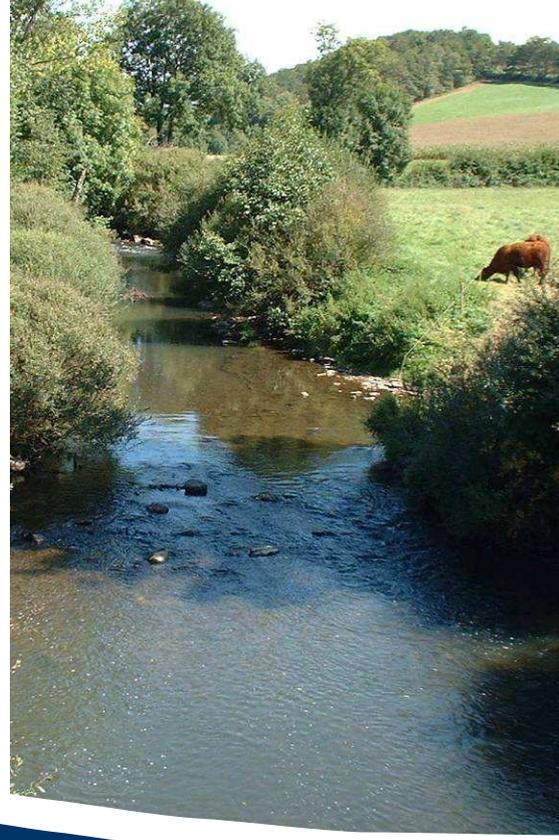
Politiques de niveau national	objectifs SDAGE	échéance bon état masse d'eau ppale	2015	4
		reports d'échéance	non	
		territoires et masses d'eau prioritaires		1
	classement particulier	linéaire classé très bon état	0	
		% cours d'eau en très bon état / linéaire total	0%	5
		Classement SDAGE réservoirs biologiques	84	
		% réservoirs biologiques / linéaire total	100%	5
		axe grand migrateur	FAUX	2
		classement rivière L214-17 masse d'eau ppale	oui	5
		zone sensible à l'eutrophisation	Célé	4
		zone de répartition des eaux	non	2
		Documents d'urbanisme		
		sites naturels patrimoniaux d'intérêt départemental	non	
		mesures de protection particulières	non	2
	POLITIQUES NATIONALES			3

## GESTION DE L'EAU - GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES

Gouvernance et démarches locales	organisation de la compétence cours d'eau	coordination	Entente Lot	2
		animation	SMBRC	1
		maîtrise d'ouvrage "travaux"	SMBRC	1
		SAGE	approbation mi 2011	1
		programmes opérationnels	PPG	3
	GESTION COURS D'EAU			2
	organisation de la compétence animation / gestion zones humides	animation	CATZH Célé	2
		maîtrise d'ouvrage		4
	GESTION ZONES HUMIDES			3
	associations	AAPPMA	Maurus	
		autres associations		
	STRUCTURATION USAGERS			
	GOUVERNANCE ET DEMARCHES LOCALES			2

### Synthèse des problématiques à l'échelle du bassin versant du Veyre

- Problématique hydromorphologique avec plusieurs obstacles aux écoulements (34)
- La densité en zones humides est très faible elle représente 4% de la surface totale et une diversité pauvre.
- Ce secteur présente une très grande densité d'exploitation environ 66 UGB/km<sup>2</sup> ainsi que 3 prélèvement d'eau caractérisé par 30000m<sup>3</sup>/an d'eau prélevé.

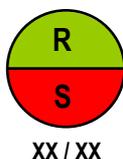


# Annexe 4

Indice impact assainissement

# NOTE METHODOLOGIQUE

## INDICE REJETS DOMESTIQUES



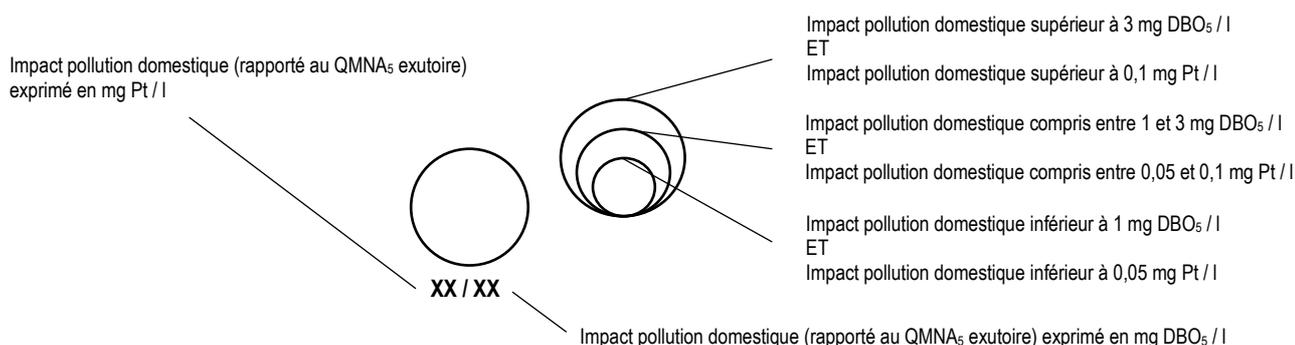
### PRESENTATION

L'indice « rejets domestiques » est un outil de présentation géographique de l'impact de la pollution générée par les agglomérations sur le milieu naturel. Il intègre le fonctionnement du réseau de collecte et du dispositif d'épuration.

### REPRESENTATION VISUELLE

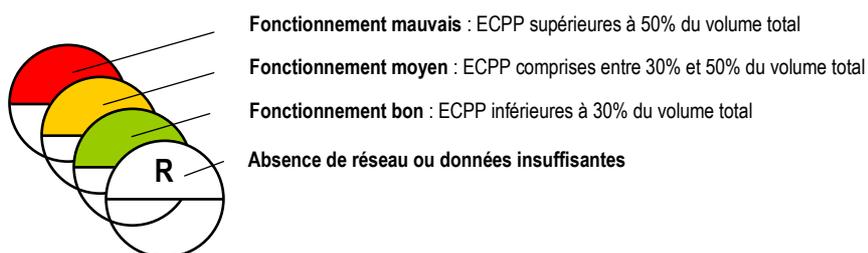
✓ *Impact de la pollution domestique rejetée au milieu naturel*

Des cercles de diamètres croissants permettent de visualiser l'impact (mg DBO<sub>5</sub> / l ou mg Pt / l) des rejets de l'agglomération sur les cours d'eau. Le flux de pollution (exprimé en kg DBO<sub>5</sub>/jour ou kg Pt/jour) ainsi que son impact sur la rivière (rapporté au QMNA<sub>5</sub> du cours d'eau exutoire et exprimé en mg DBO<sub>5</sub> / l ou en mg Pt / l) sont précisés sous le cercle.



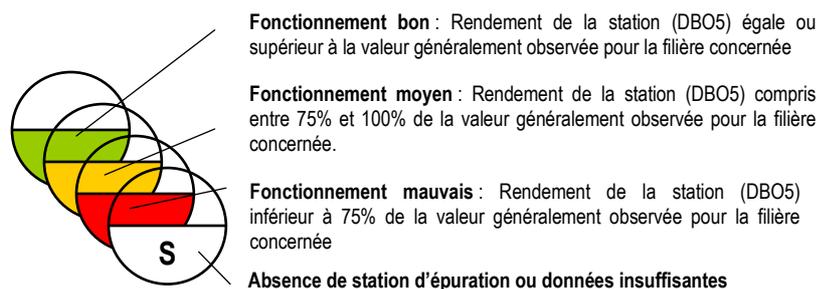
✓ *Fonctionnement du réseau de collecte*

La couleur du demi-cercle supérieur représente le fonctionnement du système de collecte.

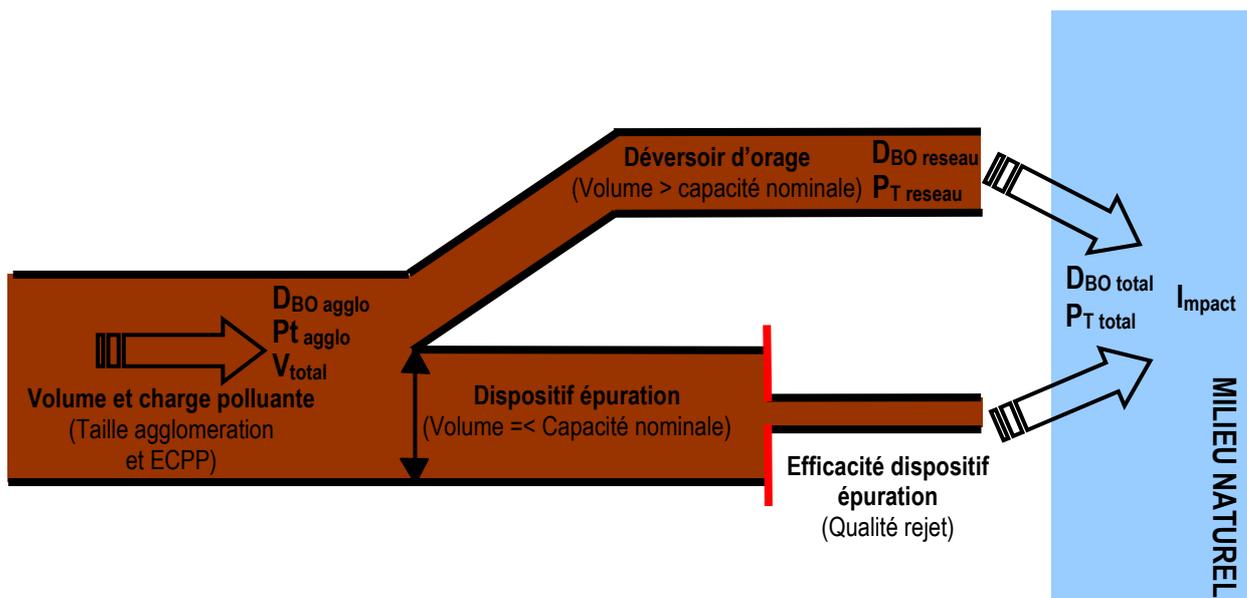


✓ *Fonctionnement de la station d'épuration*

La couleur du demi-cercle inférieur représente le fonctionnement du dispositif d'épuration.



## SCHEMA DE PRINCIPE



## DONNEES NECESSAIRES ET MODE D'ACQUISITION

Le calcul de l'indice « rejets domestiques » nécessite les données suivantes :

<b>V<sub>ecpp</sub></b>	<b>Volume d'Eaux Claires Parasites Permanentes</b> dans le réseau de collecte (exprimé en m <sup>3</sup> /jour) : donnée issue du dernier diagnostic de réseau réalisé par la commune ou débit nocturne en nappe haute de temps sec (bilan 24h), estimation
<b>E<sub>H agglo</sub></b>	<b>Taille de l'agglomération</b> sensée être raccordée au réseau de collecte (exprimée en équivalent habitant) : donnée transmise par la DDEA ou à défaut, estimée sur le terrain ou avec le schéma d'assainissement
<b>C<sub>capacité</sub></b>	<b>Capacité nominale du dispositif d'épuration</b> (exprimée en m <sup>3</sup> /jour) : donnée constructeur ou évaluée dans le schéma d'assainissement
<b>R<sub>end DBO</sub></b>	<b>Rendement de la station</b> pour le paramètre DBO <sub>5</sub> (exprimé en %) : donnée issue de l'autosurveillance, du dernier bilan réalisé sur la station ou à défaut, 75% de la valeur de rendement généralement observée pour la filière concernée (Etude Agence Rhin-Meuse)
<b>Q<sub>ual DBO</sub></b>	<b>Qualité du rejet</b> pour le paramètre DBO <sub>5</sub> (exprimée en mg DBO <sub>5</sub> /l) : donnée issue de l'autosurveillance, moyenne issue des 2 dernières visites de la MAGE (bilans ou visites simples) ou à défaut, de la dernière visite de la MAGE, ou à défaut, valeur de concentration généralement observée pour la filière concernée (Etude Agence Rhin-Meuse)
<b>Q<sub>ual Pt</sub></b>	<b>Qualité du rejet</b> pour le paramètre Phosphore Total (exprimée en mg Pt/l) : donnée issue de l'autosurveillance, moyenne issue des 2 dernières visites de la MAGE (bilans ou visites simples) ou à défaut, de la dernière visite de la MAGE, ou à défaut, valeur de concentration généralement observée pour la filière concernée (Etude Agence Rhin-Meuse)
<b>F<sub>ilieri</sub></b>	<b>Type de dispositif d'épuration</b> Donnée issue des visites de la MAGE ou à défaut, du schéma d'assainissement.
<b>Q<sub>mna5</sub></b>	<b>Débit quinquennal sec du cours d'eau exutoire QMNA<sub>5</sub></b> (exprimé en m <sup>3</sup> / j) : donnée extraite des relevés ou modélisations DIREN

## MODE DE CALCUL PARAMETRE DBO<sub>5</sub>

**V<sub>total</sub>** Volume global d'effluent généré (m<sup>3</sup>)

$$\Rightarrow V_{ecpp} + E_{H \text{ agglo}} * 0,15$$

**F<sub>reseau</sub>** Fonctionnement du réseau de collecte (%)

$$\Rightarrow ( V_{ecpp} / V_{total} ) * 100$$

**DBO<sub>5</sub> agglo** Flux global de DBO<sub>5</sub> générée par l'agglomération (kg/jour)

$$\Rightarrow E_{H \text{ agglo}} * 0,060$$

**DBO<sub>5</sub> reseau** Importance du flux de pollution DBO<sub>5</sub> réseau en rejets directs (kg/jour)

- Uniquement lorsque **V<sub>total</sub>** est supérieur à **C<sub>capacité</sub>** à défaut est égal à 0

$$\Rightarrow (1 - C_{capacité} / V_{total}) * DBO_{5 \text{ agglo}}$$

**DBO<sub>5</sub> total** Importance du flux de pollution DBO<sub>5</sub> rejeté au milieu naturel (kg/jour)

- Lorsque **V<sub>total</sub>** est inférieur ou égal à **C<sub>capacité</sub>**

$$\Rightarrow ( V_{total} * Q_{\text{Qual DBO}} ) / 1\ 000$$

- Lorsque **V<sub>total</sub>** est supérieur à **C<sub>capacité</sub>**

$$\Rightarrow ( C_{capacité} * Q_{\text{Qual DBO}} ) / 1\ 000 + DBO_{5 \text{ reseau}}$$

**F<sub>step</sub>** Fonctionnement de la station d'épuration (valeurs cadres)

### Valeurs de concentration et de rendement généralement observés par filière

	Concentration* DBO <sub>5</sub> (mg/l)	Rendement* DBO <sub>5</sub> (%)	Concentration* Pt (mg/l)	Rendement* Pt (%)
Fosse toute eaux	150	30	15	0
Décanteur digesteur	150	30	15	0
Lit bactérien	60	70	8	15
Disques biologiques	50	80	7	25
Boues activées décantation séparée	10	90	3,4	47
Boues activées traitement séquentiel	5	95	3	60
Lagunage naturel	15	90	3	60
Lagunage aéré	20	90	4	50
Infiltration percolation	10	90	4,3	43
Filtre planté de roseaux vertical	10	90	4	40
Filtre planté de roseaux horizontal	55	75	4	40

\* Performances annoncées par les constructeurs ou mentionnées dans la bibliographie

**I<sub>imp</sub> DBO** Impact de la pollution domestique sur le cours d'eau exutoire

$$\Rightarrow DBO_{5 \text{ total}} * 1000 / ( V_{total} + Q_{mna5} * 3600 * 24 )$$

## MODE DE CALCUL PARAMETRE P<sub>T</sub>

<b>V<sub>total</sub></b>	Volume global d'effluent généré		$V_{ecpp} + E_{H \text{ agglo}} * 0,15$
<b>F<sub>reseau</sub></b>	Fonctionnement du réseau de collecte		$( V_{ecpp} / V_{total} ) * 100$
<b>P<sub>T</sub> agglo</b>	Flux global de phosphore total généré par l'agglomération		$E_{H \text{ agglo}} * 0,004$
<b>P<sub>T</sub> reseau</b>	Importance du flux de pollution phosphore total réseau (rejets directs) <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Uniquement lorsque V<sub>total</sub> est supérieur à C<sub>capacité</sub> à défaut est égal à 0</i></li> </ul>		$( 1 - C_{capacité} / V_{total} ) * P_{T \text{ agglo}}$
<b>P<sub>T</sub> total</b>	Importance du flux de pollution phosphore total rejeté au milieu naturel <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Lorsque V<sub>total</sub> est inférieur ou égal à C<sub>capacité</sub></i></li> </ul>		$( V_{total} * Q_{\text{Qual Pt}} ) / 1\ 000$
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Lorsque V<sub>total</sub> est supérieur à C<sub>capacité</sub></i></li> </ul>		$( C_{capacité} * Q_{\text{Qual Pt}} ) / 1\ 000 + P_{t \text{ reseau}}$
<b>I<sub>mp</sub> PT</b>	Impact de la pollution domestique sur le cours d'eau exutoire (mg/l)		$P_{T \text{ total}} * 1000 / ( V_{total} + Q_{\text{mna5}} * 3600 * 24 )$

## BIAIS DE L'INDICE

Les volumes d'ECPP sont estimés en période de nappe haute (avril - mai), période qui ne correspond pas à l'étiage des cours d'eau (août - septembre).

Les volumes estimés de rejets directs ne tiennent pas compte des éventuels dysfonctionnements (manque d'entretien des déversoirs), des mauvais branchements (raccordements sur EP).